

PLANS REGLLEMENTAIRES

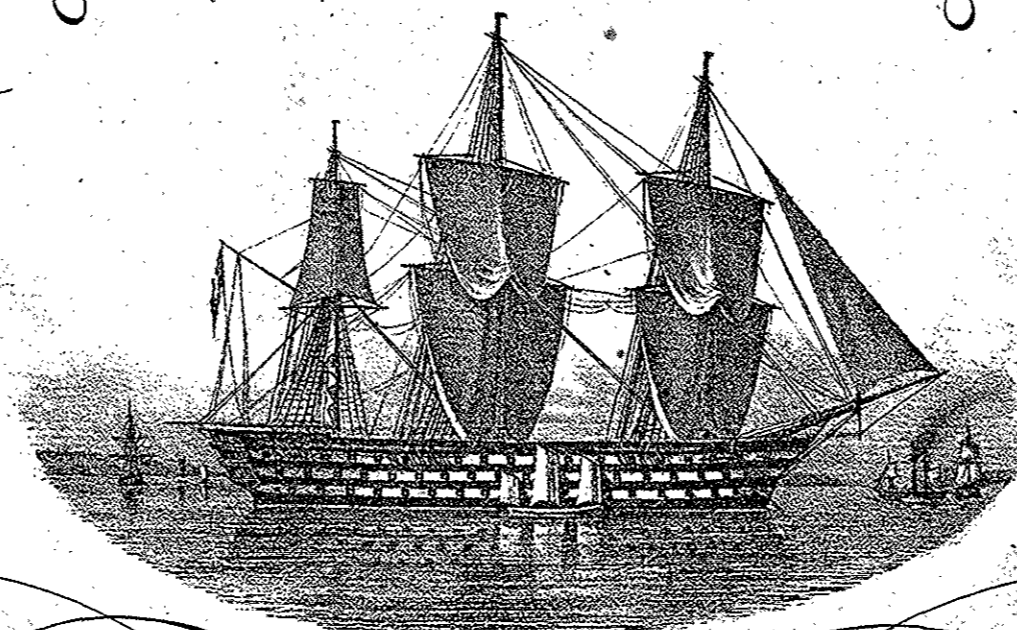
des Emménagemens

et des objets d'attache qui garnissent

la Coque des Bâtimens de Guerre.

APPROUVÉS, à Paris,

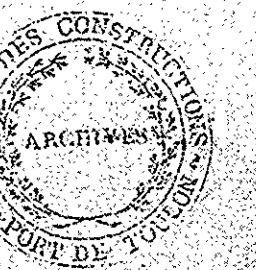
le 20 Décembre 1838.



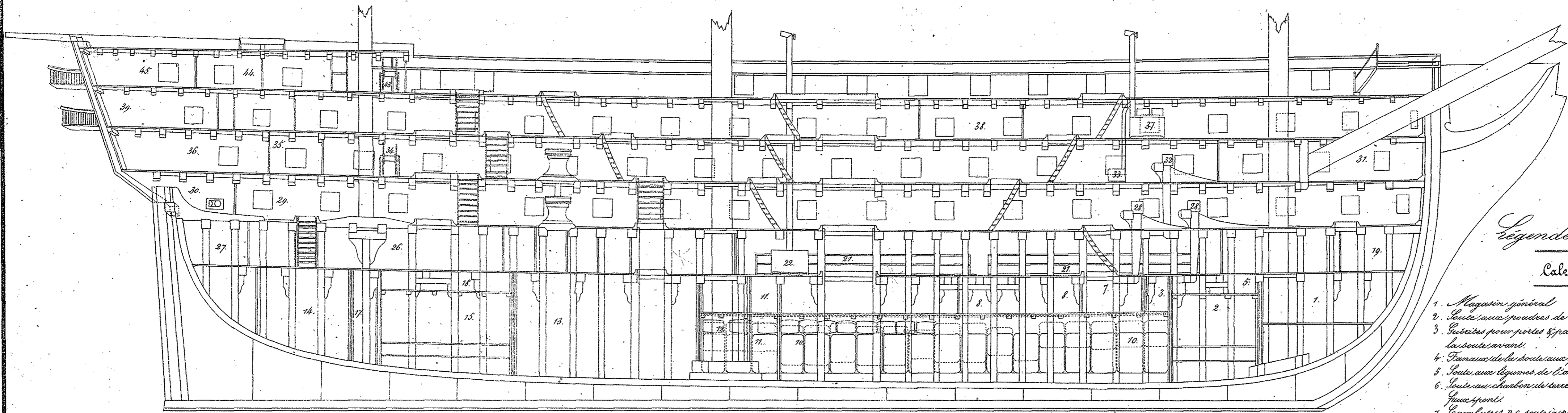
Esquis & dessinés par A. Beny.
LITHOGRAPHIE

DU
PORT de BREST

dirigée par T. Souchoy, S. Ingénieur de la marine.



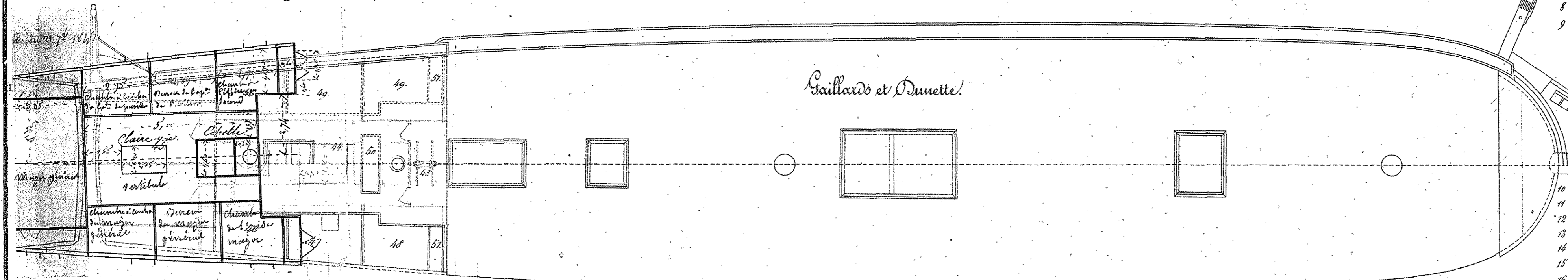
Plan d'Emmenagements réglementaires pour un Vaisseau de 120 bouches à feu



Legende explicative.

Cale.

1. Magasin général
2. Soute aux poudres de l'avant
3. Passerelles pour portes & passages des poudres de la soute avant
4. Travaux de la soute aux poudres avant
5. Soute aux légumes de l'avant
6. Soute au charbon de terre s'élevant jusqu'au faux pont
7. Combust. A. B. C. soute à pain frais et à légumes pour le journalier
8. Soute aux voiles
9. Puits à boulets, à bombes à salpêtre et à élévés que jusqu'à l'empont de la cale



Gaillards et Dunette.

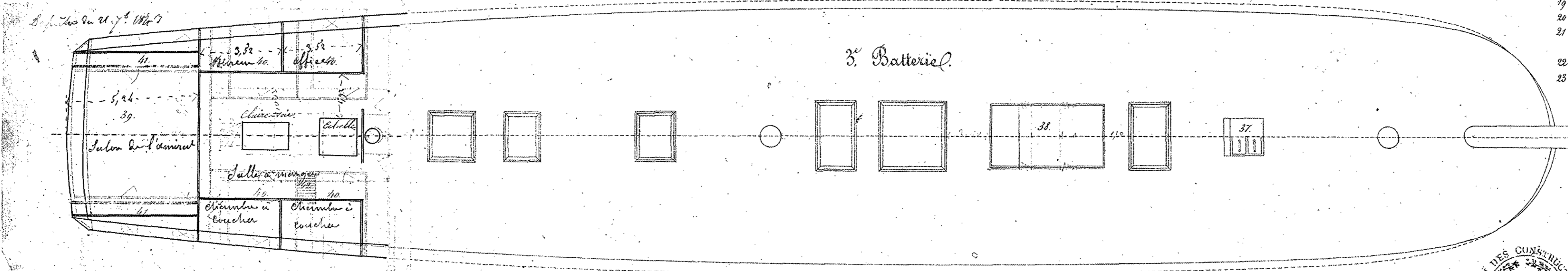
10. Cale à eau
11. Puits à chaudières
12. Archipompes 12 soutes à bombes sur les côtés
13. Cale à vivres
14. Soute à biscuit
15. Soute aux poudres de l'arrière
16. Passerelles pour portes & passages des poudres de la soute arrière
17. Travaux de la soute aux poudres arrière
18. Soute aux légumes de l'arrière

Faux-Pont.

19. Puits des maîtres
20. Cendres des maîtres
21. Passages pour le placement des sacs de l'équipage
22. Four
23. Puits des étèves avec leurs miroirs de officiers à bord et puits des chirurgiens avec pharmacie et miroirs à bord



Emmenagements ordonnés, qui modifient les emmenagements de la Dunette et de la Gaillards (projet de 1776 1787) sur un plan de la cale

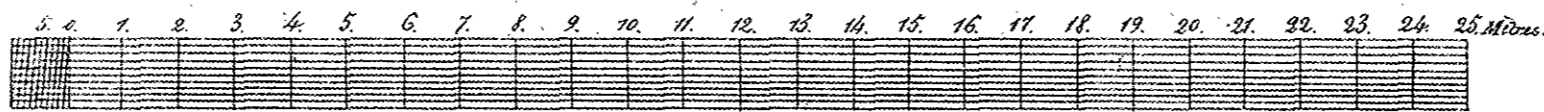


3^e Batterie.

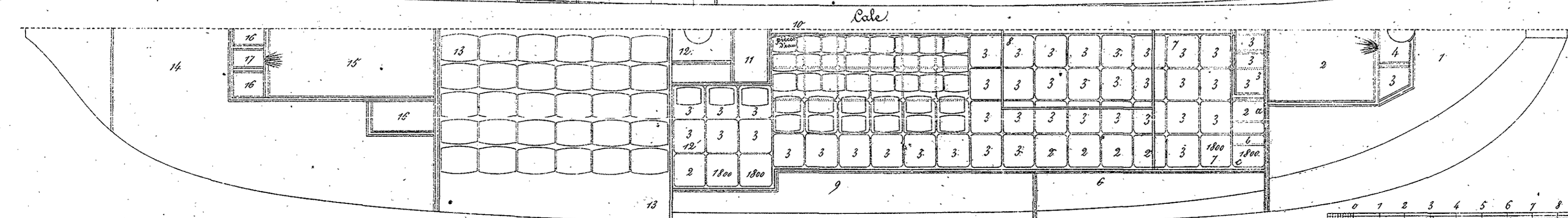
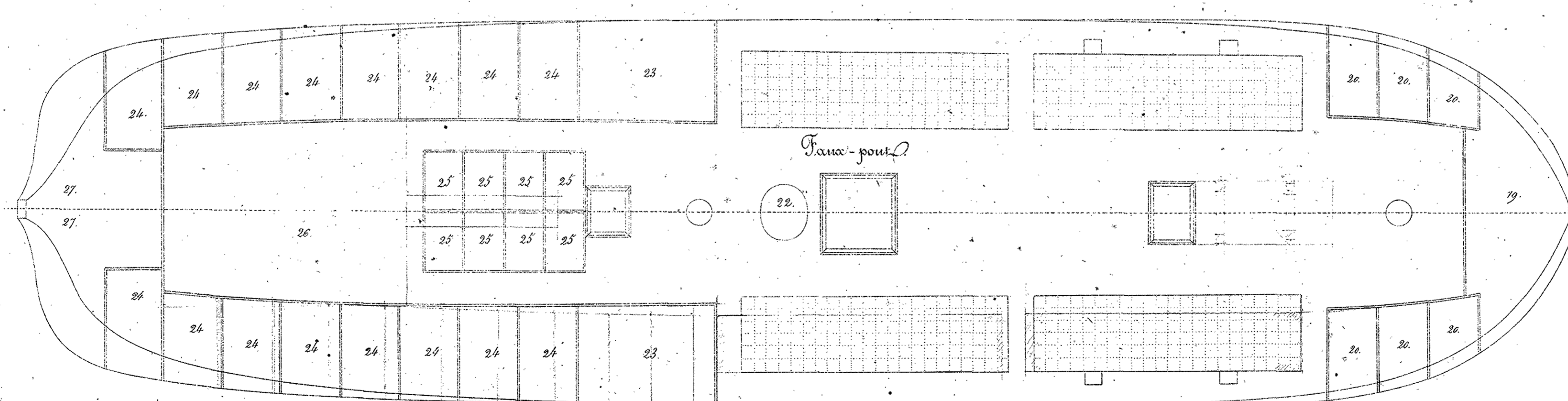
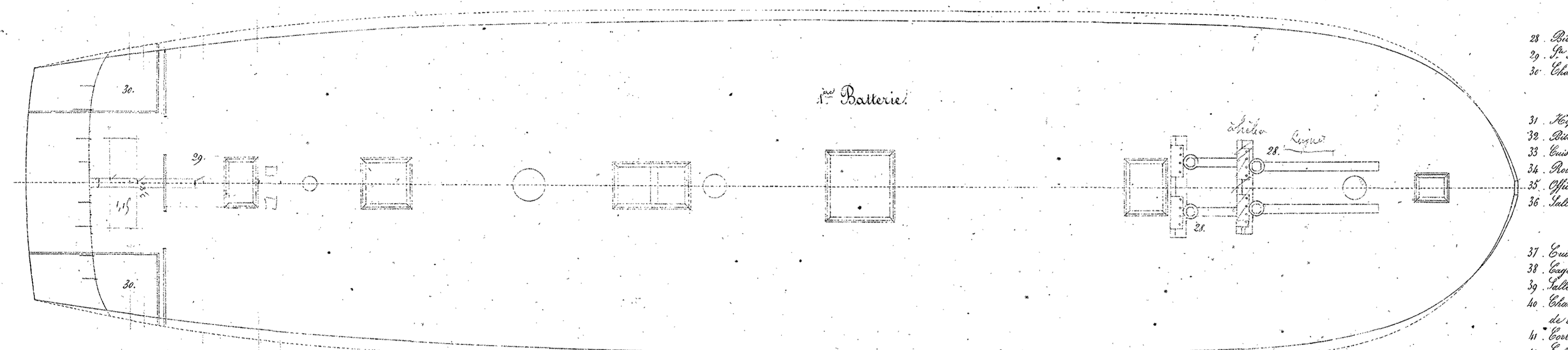
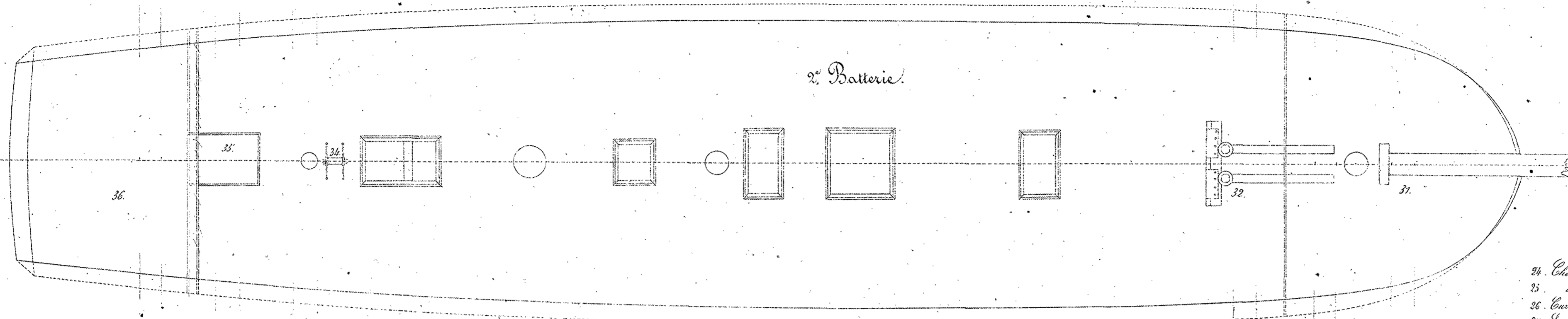
Paris le 20 Décembre 1838.
Le Vice-Amiral, Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine & des Colonies, Signé: P. de Roussin.

Pour copie conforme,
Le Conseiller d'Etat, membre de l'Académie, Directeur des Bâtiments, Signé: B. Dupin.

Le Directeur des Constructions Navales



Plan d'Emménagemens réglementaires pour un vaisseau de 120 bouches à feu.



Suite du Taux-pout.

- 24. Chambres d'Officiers.
- 25. id. de milieu.
- 26. Cuisine des Officiers.
- 27. Toit à provisions pour le Commandant et le Sub-major.

1e Batterie.

- 28. Bâtes.
- 29. 1re Batterie (Bâtes d'armes).
- 30. Chambres d'Officiers.

2e Batterie.

- 31. Hôpital.
- 32. Bâtes.
- 33. Cuisine pour l'Hôpital.
- 34. Bouteilles pour le gouvernement supplémentaire.
- 35. Office.
- 36. Salle à manger des Officiers.

3e Batterie.

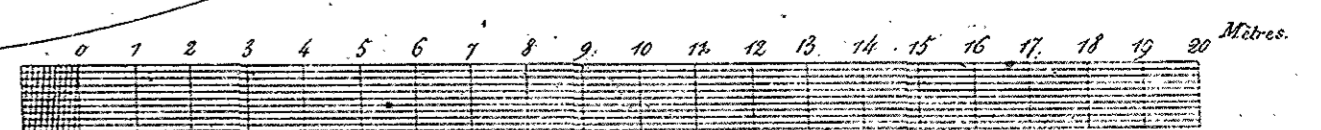
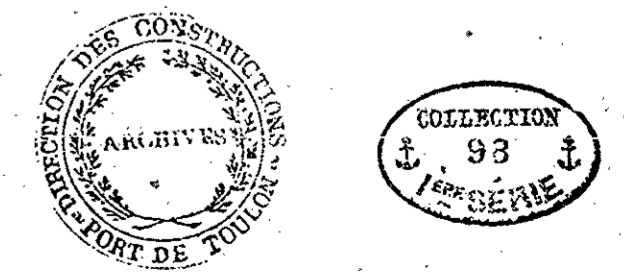
- 37. Cuisine.
- 38. Cages à poules.
- 39. Salle de la majorité.
- 40. Chambres & bureaux du major général & des Officiers de la majorité.
- 41. Corridor pour aller aux bousilles de la 3e Batterie.
- 42. Echelle pour monter de la 3e Batterie à l'office de l'Amiral.

Saillards.

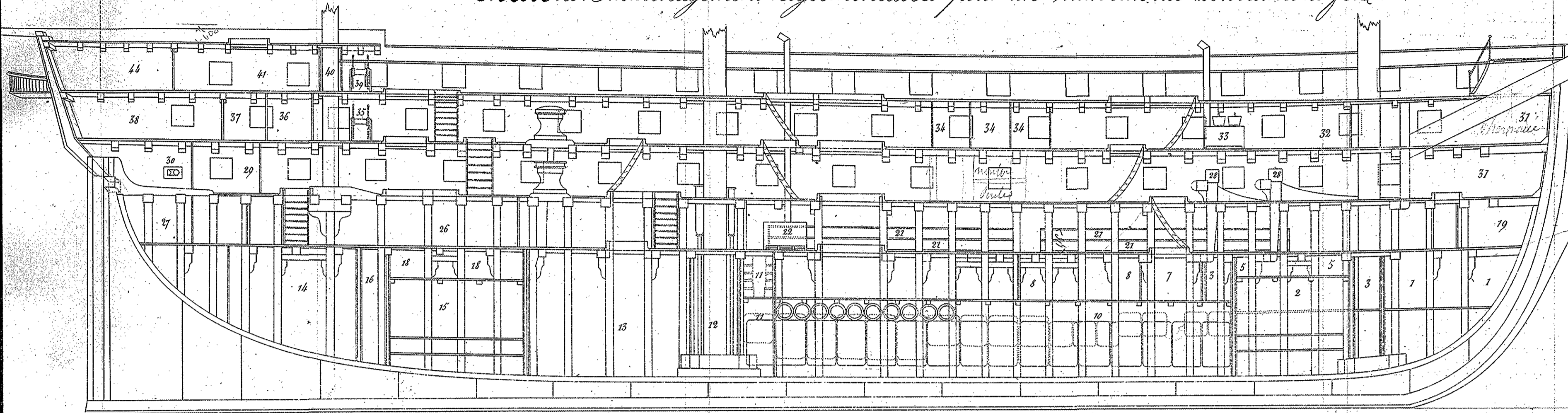
- 43. Poutre de gouvernail.
- 44. Salle à manger de l'Amiral.
- 45. Salon de l'Amiral.
- 46. Chambre à coucher et cabinet de l'Amiral.
- 47. Office de l'Amiral.
- 48. Chambre d'armes de la chambre de l'Amiral.
- 49. Chambre de bureaux du Capitaine de pavillon.
- 50. Buffet.
- 51. Armoires pour ustensiles de combat des guillards & objets de munition.

Approuvé.

Paris le 20 Décembre 1838.
 Le Vice-Amiral Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, Signé: Roussel.
 Pour signé conforme.
 Le Conseiller d'Etat, membre de l'Amirauté, Directeur des Ports, Signé: B...
 Le Directeur des Constructions Navales,



Plan d'Emménagements réglementaires pour un Vaisseau de 100 bouches à feu.



Legende explicative. Cale.

1. Magasin général.
2. Soutes aux poudres de l'avant.
3. Soutes p. porte et passage des poudres de la soute avant.
4. Fanaux de la soute aux poudres avant.
5. Soutes aux légumes de l'avant.
6. Soute aux charbons de terre s'élevant jusqu'au faux pont.
7. Cabotage au b. c. soutes à pain frais et légumes p. le journalier.
8. Soutes aux vites.
9. Soutes à boulets et à bombes, soutes à 2^e ne s'élevant que jusqu'au pont de la cale.
10. Bats à eau.
11. Soutes à chairs.
12. Archipompes.
13. Bats au vin.
14. Soutes à bière.
15. Soutes aux poudres de l'arrière.
16. Soutes p. porte et passage des poudres de la soute arrière.
17. Fanaux de la soute aux poudres arrière.
18. Soutes aux légumes de l'arrière.
9. Soutes à boulets creux.

Faux-Pont.

19. Bats des maîtres.
20. Chambres des maîtres.
21. Bastions p. le placement des sacs de l'équipage.
22. Four.
23. Bats des sœurs avec leur moires et officiers traités des postes des chirurgiens avec pharmacie et armoires de habillement à bord.
24. Chambres des officiers.
25. Chambres de milieu.
26. Bats des officiers.
27. Soutes à provisions p. le commandant et l'état-major.
28. Bats.
29. 1^{re} Bats.
30. Chambres d'officiers.

2^e Batterie.

31. Hôpital.
32. Emplacement des fourneaux à rouls.
33. Cuisines.
34. Cages à poules.
35. Roue de gouvernail supplémentaire.
36. Office du commandant.
37. Office de l'état-major.
38. Salle à manger de l'état-major.

3^e Batterie.

39. Roue de gouvernail.
40. Armoires p. fanaux et ustensiles de combat pour l'artillerie des gaillards.
41. Bureau du capit. en pied à bord et armoires et cuisines à bord.
42. Salle à manger du commandant.
43. Chambre de l'état-major en pied à bord et office du commandant à bord.
44. Chambre particulière du commandant, à bord et 2^e chambre à coucher à bord.
45. Salon du commandant.
46. Galerie p. accéder à la batterie sans passer par le salon.

Cale.

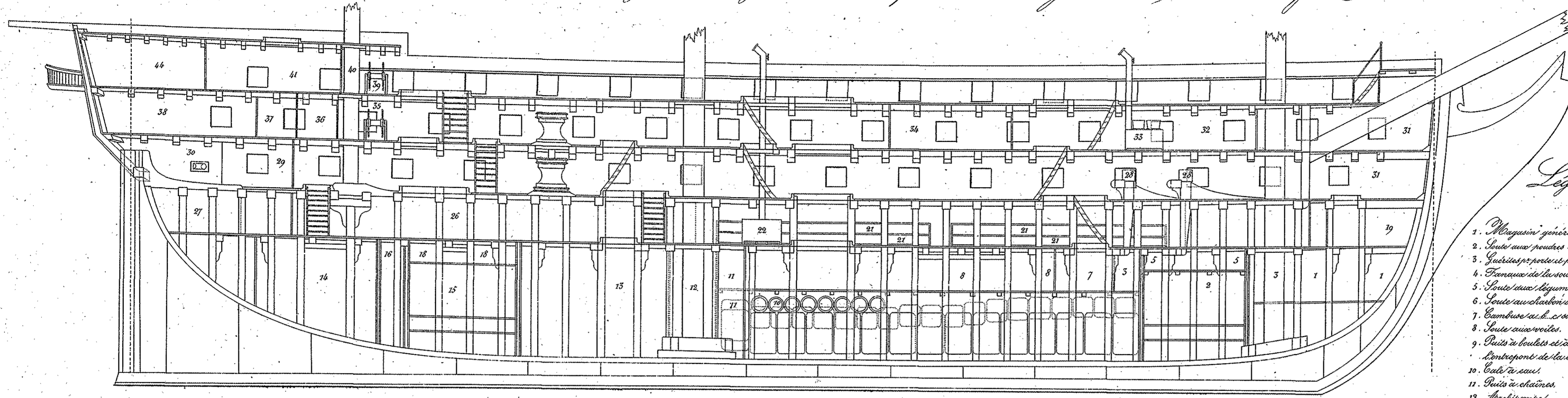
47. Soutes à boulets creux.
48. Soutes à boulets creux.
49. Soutes à boulets creux.
50. Soutes à boulets creux.
51. Soutes à boulets creux.
52. Soutes à boulets creux.
53. Soutes à boulets creux.
54. Soutes à boulets creux.
55. Soutes à boulets creux.
56. Soutes à boulets creux.
57. Soutes à boulets creux.
58. Soutes à boulets creux.
59. Soutes à boulets creux.
60. Soutes à boulets creux.
61. Soutes à boulets creux.
62. Soutes à boulets creux.
63. Soutes à boulets creux.
64. Soutes à boulets creux.
65. Soutes à boulets creux.
66. Soutes à boulets creux.
67. Soutes à boulets creux.
68. Soutes à boulets creux.
69. Soutes à boulets creux.
70. Soutes à boulets creux.
71. Soutes à boulets creux.
72. Soutes à boulets creux.
73. Soutes à boulets creux.
74. Soutes à boulets creux.
75. Soutes à boulets creux.
76. Soutes à boulets creux.
77. Soutes à boulets creux.
78. Soutes à boulets creux.
79. Soutes à boulets creux.
80. Soutes à boulets creux.
81. Soutes à boulets creux.
82. Soutes à boulets creux.
83. Soutes à boulets creux.
84. Soutes à boulets creux.
85. Soutes à boulets creux.
86. Soutes à boulets creux.
87. Soutes à boulets creux.
88. Soutes à boulets creux.
89. Soutes à boulets creux.
90. Soutes à boulets creux.
91. Soutes à boulets creux.
92. Soutes à boulets creux.
93. Soutes à boulets creux.
94. Soutes à boulets creux.
95. Soutes à boulets creux.
96. Soutes à boulets creux.
97. Soutes à boulets creux.
98. Soutes à boulets creux.
99. Soutes à boulets creux.
100. Soutes à boulets creux.

Approuvé:

Dans le 20 Décembre 1838.
Le Vice-Amiral (Ministre) Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, signé Provasol.
Pour copies conformes.
Le Conseiller d'Etat membre du Collège des Directeurs des Ports, signé B. Dupin.
Le Directeur des Constructions Navales,

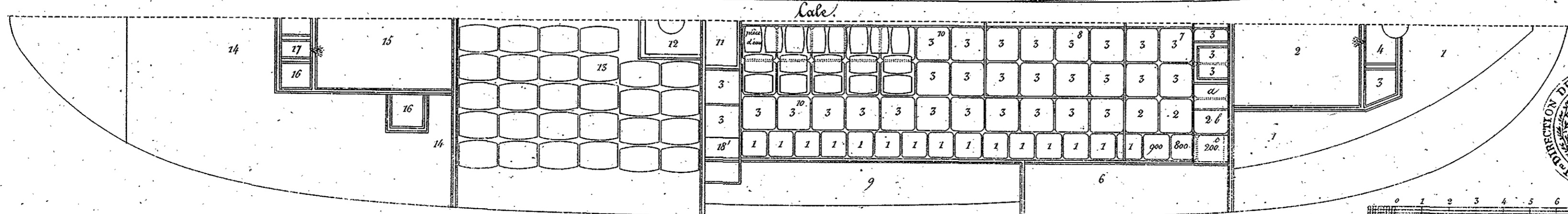
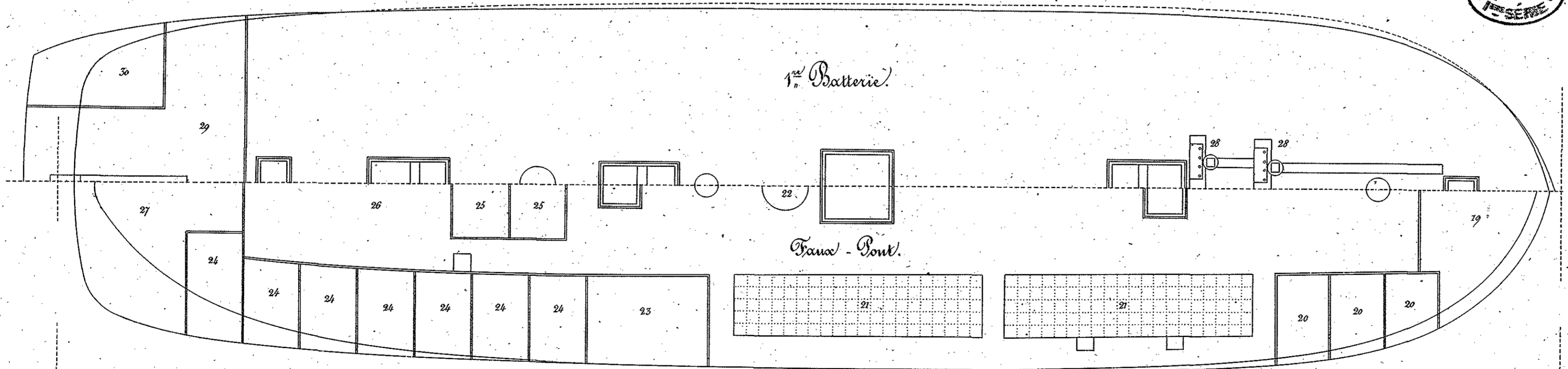
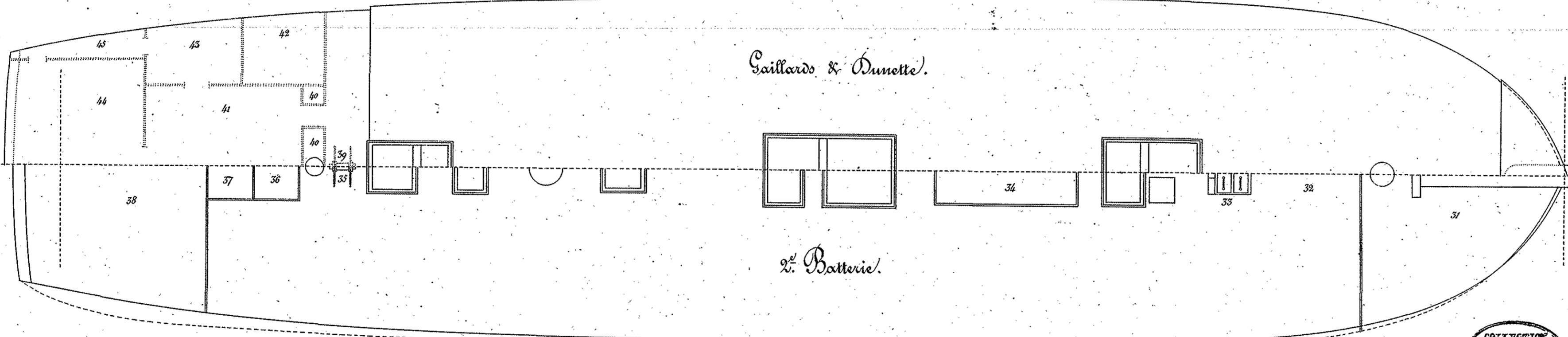


Plan d'Emménagements réglementaires pour un Vaisseau de 90 bouches à feu.



Légende explicative.

- Cale.**
1. Mesquin général.
 2. Soute aux poudres de l'avant.
 3. Quatre portes et passage des poudres de la soute avant.
 4. Fenâche de la soute aux poudres avant.
 5. Soute aux ligumes de l'avant.
 6. Soute au charbon de terre s'élevant jusqu'au faux pont.
 7. Cambuse au l. et soute à pain frais et légumes pour le gouverneur.
 8. Soute aux voiles.
 9. Puits à boulets et à bombes à sables s'élevant que jusqu'à l'entrepont de la cale.
 10. Cale à eau.
 11. Puits à chaînes.
 12. Archipompe.
 13. Cale au vin.
 14. Soute à biscuits.
 15. Soute aux poudres de l'arrière.
 16. Quatre portes et passage des poudres de la soute arrière.
 17. Fenâche de la soute aux poudres arrière.
 18. Soute aux ligumes de l'arrière.
 - 18'. Soute aux boulets creux.



- Faux-pont.**
19. Porte des maîtres.
 20. Chambres des maîtres.
 21. Bastings pour le placement des sacs de l'équipage.
 22. Four.
 23. Porte des élèves avec armoires et officier à tribord et porte des chirurgiens avec pharmacie et armoires à l'habillage à bâbord.
 24. Chambres des officiers.
 25. Chambres de milieu.
 26. Cabot des officiers.
 27. Soute à provisions pour le commandant et l'état-major.
- 1re Batterie.**
28. Bâtes.
 29. 1^{re} Batterie.
 30. Chambres d'officiers.
- 2e Batterie.**
31. Hôpital.
 32. Emplacement des fourneaux à rails.
 33. Cuisine.
 34. Cages à poules.
 35. Roue de gouvernail supplémentaire.
 36. Office du commandant.
 37. Office de l'état-major.
 38. Salle à manger de l'état-major.



Mâts & Dunette.

39. Roue de gouvernail.
40. Armoires pour fenâche et estensiles de combat pour l'artillerie des quillards.
41. Bureau du capitaine en pied à bâbord et armoires de secours à tribord.
42. Chambre du capitaine en pied à bâbord et office du commandant à tribord.
43. Chambre particulière du commandant à bâbord et chambre à coucher à tribord.
44. Salon du commandant.
45. Galerie pour arriver à la bouille sans passer par le salon.

Approuvé:

Paris, le 20 Décembre 1855.

Le Vice-Amiral Ministre secrétaire d'Etat de la marine & des Colonies
Signé: Passemol.

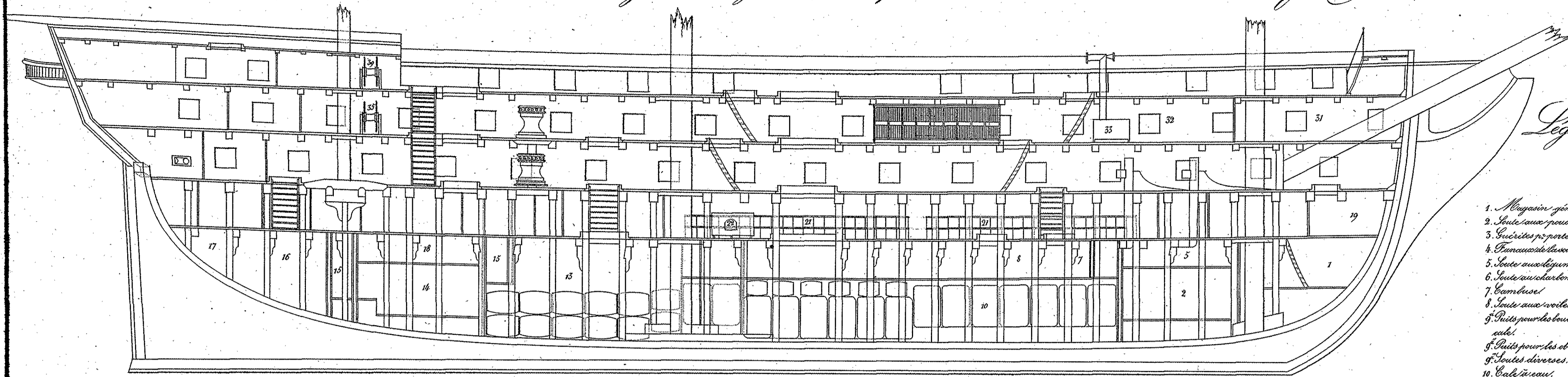
Pour copie conforme.

Le Conseiller d'Etat membre de l'Amirauté Directeur des Ports
Signé: B. Dupin.

Le Directeur des Constructions Navales,



Plan d'Emménagements réglementaires pour un vaisseau de 80 bouches à feu.



Legende explicative

Cale.

1. Magasin général.
2. Soute aux poudres de l'avant.
3. Escrites pour porter et passer les poudres de la soute d'avant.
4. Troncaille de la soute aux poudres d'avant.
5. Soute aux légumes ayant son panneau en L.
6. Soute aux charbons de terre, s'étendant jusqu'au faux pont.
7. Soute aux chaînes.
8. Soute aux voiles.
9. Soute pour les boulets, et m'élèvent que jusqu'à l'entrepont de la cale.
10. Soute pour les sars.
11. Soutes diverses.
12. Soute à eau.
13. Soute à chaînes.
14. Soute aux poudres.
15. Soute aux poudres de l'arrière.
16. Soute aux poudres de l'avant.
17. Soute à biscuit ayant son panneau en L.
18. Soute à légumes et à biscuits, le panneau d'échappement dans la soute à légumes et à biscuits, dans une soute à l'arrière, en forme de galeries transversales, communiquant à l'entrepont & l'entrepont de la cale.
19. Soute à eau.
20. Soute à chaînes.
21. Soute aux poudres.
22. Soute aux poudres.
23. Soute aux poudres.
24. Soute aux poudres.
25. Soute aux poudres.
26. Soute aux poudres.
27. Soute aux poudres.
28. Soute aux poudres.
29. Soute aux poudres.
30. Soute aux poudres.
31. Soute aux poudres.
32. Soute aux poudres.
33. Soute aux poudres.
34. Soute aux poudres.
35. Soute aux poudres.
36. Soute aux poudres.
37. Soute aux poudres.
38. Soute aux poudres.

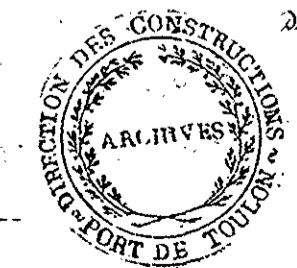
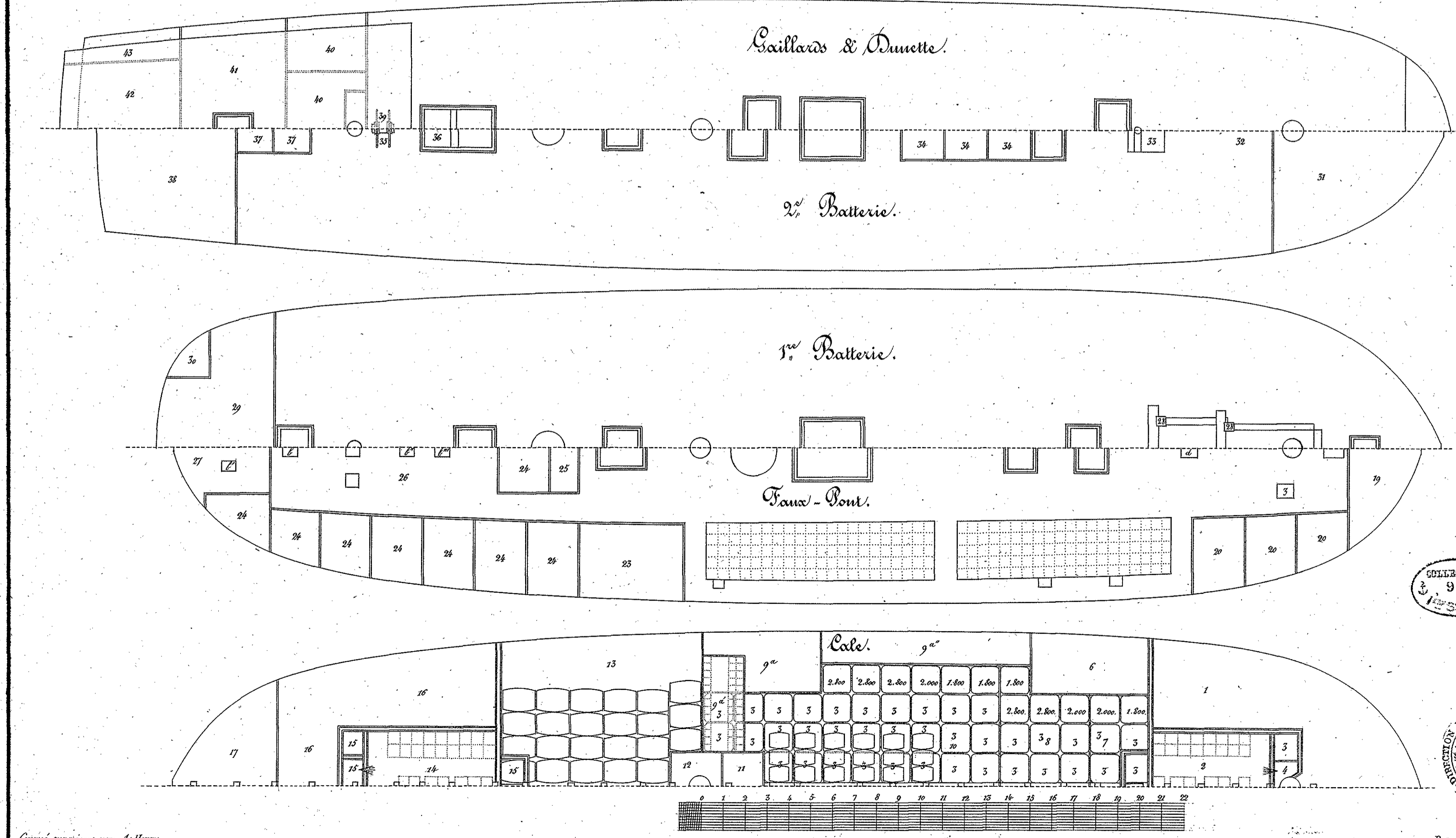
Gaillards & Dunette.

2^e Batterie.

1^{re} Batterie.

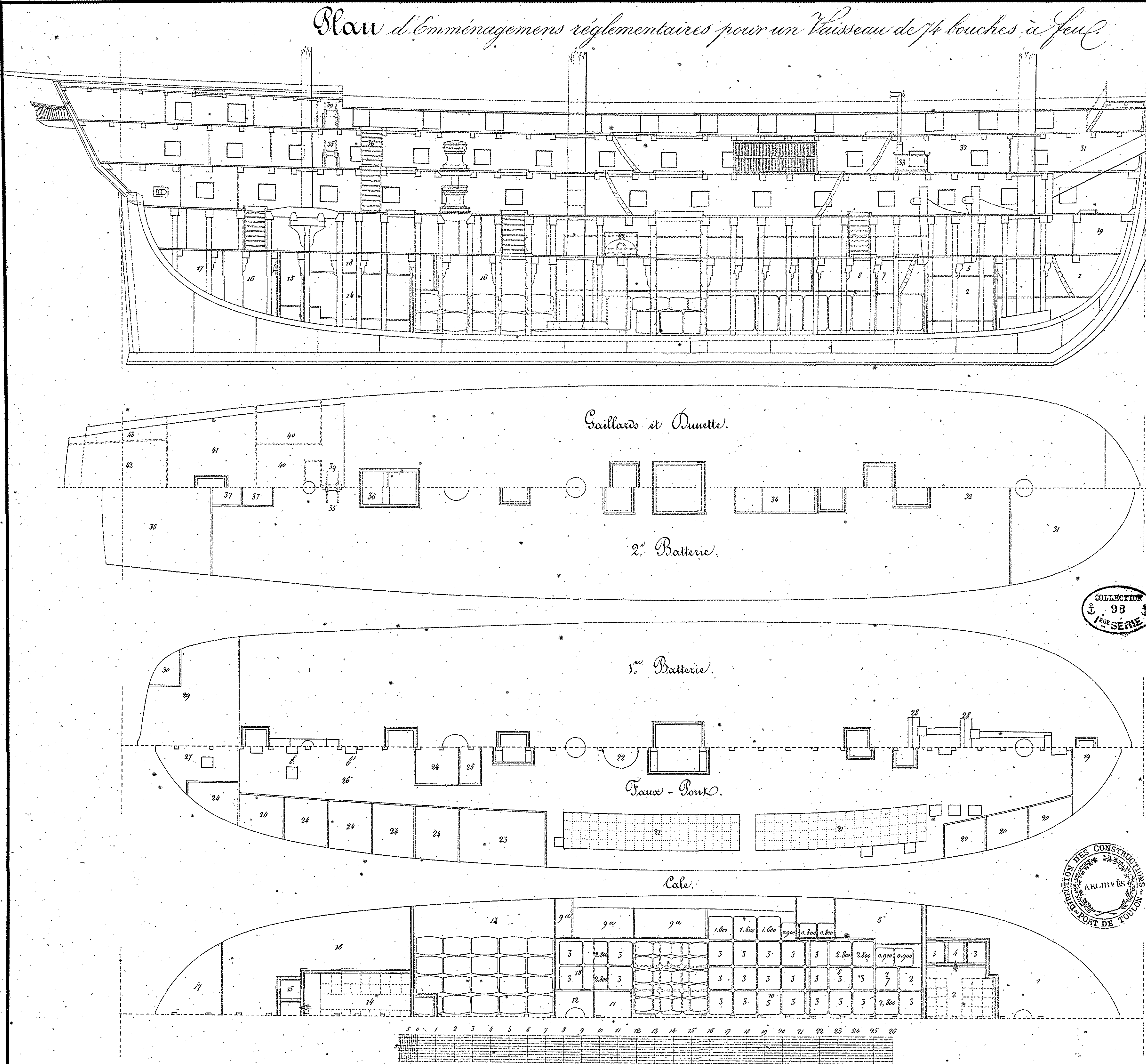
Faux-Pont.

Cale.



Approuvé:
Paris, le 20 Décembre 1838.
Le Vice-Amiral Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies,
Signé: Rosamel.
Pour copie conforme:
Le Conseiller d'Etat membre de l'Amirauté Directeur des Ports,
Signé: B. Dupin.
Le Directeur des Constructions Navales,

Plan d'Emménagemens réglementaires pour un Vaisseau de 74 bouches à feu



Legende explicative.

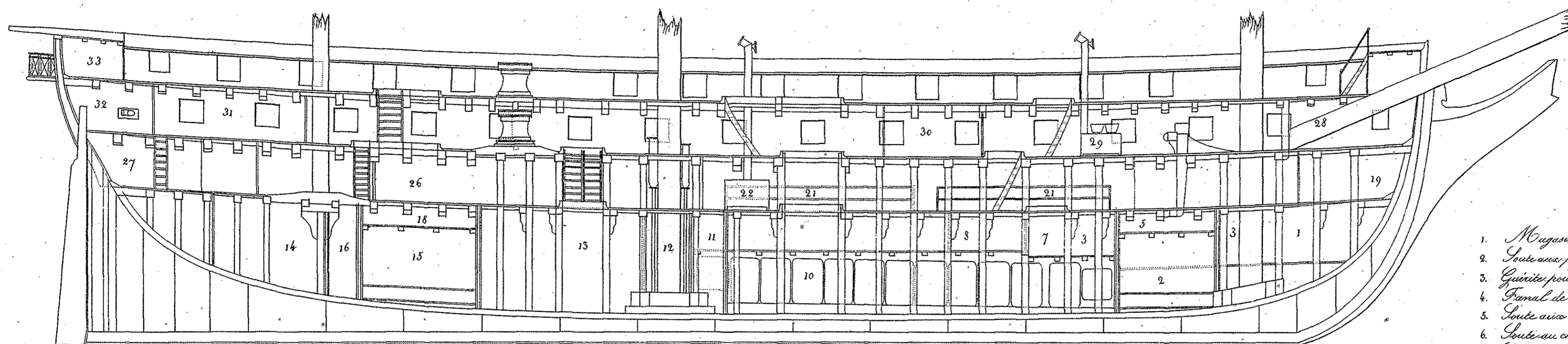
- Cale.**
- Magasin général.
 - Soutes aux poudres de l'avant.
 - Quirites pour portes et passages des poudres de la soute l'avant.
 - Fanuaux de la soute aux poudres avant.
 - Soutes à légumes et soutes à pain ouvrant dans la cambuse.
 - Soutes à charbon de terre, s'élevant jusqu'au faux-pont.
 - Cambuse.
 - Soutes aux voiles.
 - Puits pour les boulets, ils ne s'élevont que jusqu'à l'entrepont de la cale.
 - Sil pour la salle, s'élevant jusqu'au faux-pont.
 - Cale à eau.
 - Puits à chaînes.
 - Archipompe.
 - Cale au vin.
 - Soutes aux poudres arrière.
 - Fanal et quirites de la soute à poudre arrière.
 - Soutes à biscuit.
 - Soutes pour le capitaine et l'état-major.
 - Soutes à légumes et à biscuit. Le panneau de la soute à légumes et le panneau de la soute à biscuit, en forme de galerie transversale, commencent à tribord et à bâbord avec la grande soute à biscuit.
 - Soutes à bouilloires.
- Faux-Pont.**
- Porte des maîtres.
 - Chambres des maîtres.
 - Bastingages pour le placement des sacs de l'équipage.
 - Four.
 - Porte des élèves avec armoires et office à tribord et porte des chirurgiens avec pharmacie et armoires d'habillement à bâbord.
 - Chambres des officiers.
 - Soutes pour matelas et hamacs.
 - Carré des officiers.
 - Soutes à provisions pour le Commandant et l'état-major.
- 1^{re} Batterie.**
- Bitte.
 - P^{te} Barbe.
 - Chambre d'officier.
- 2^e Batterie.**
- Hôpital.
 - Complément des fourneaux à rouls.
 - Cuisine.
 - Cuyes à poules.
 - Scues de gouvernail supplémentaires.
 - Echelle du dôme.
 - Office de l'état-major.
 - Salle à manger de l'état-major.
- Gaillards et Dune.**
- Reoue de gouvernail.
 - Chambre du lieutenant en pied et bureau de l'état-major à bâbord. Chambre à coucher du capitaine, courtoise et office à tribord.
 - Salle à manger du Commandant.
 - Salon du Commandant.
 - Galerie pour arriver à la bouilloire sans passer par le salon.
- Approuvé:**
- Paris le 20 Décembre 1858.
 Le Vice-Amiral Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, Signé: Patemel.
 Pour copie conforme.
 Le Conseiller d'Etat, membre de l'Amirauté, Directeur des Ports, Signé: P. Laperrière.
 Le Directeur des Constructions Navales, C.



Dessiné sur papier par A. Henry.

Fort de Brest, 1840. L'At. du Génie maritime dirigé par T. Souche, S. Ingénieur de la Marine.

Plan d'Emménagemens réglementaires pour une Frégate de 60 bouches à feu.



Legende explicative

Cale.

1. Magasin général.
2. Soutes aux poudres des Canons.
3. Quaietés pour portes et passages des poudres de la soute avant.
4. Ponal de la soute aux poudres de l'avant.
5. Soutes aux légumes de l'avant.
6. Soute au charbon de terre s'élevant jusqu'au faux-pont.
7. Cuisine A. B. C. soutes à pain frais et à légumes pour le journalier.
8. Soutes aux voiles.
9. Soutes à boulets, à bombes, à sable &c ne s'élevant que jusqu'à l'entre-pont de la cale.
10. Cale à eau.
11. Soutes à chaîne, et soutes à bombes sur les côtés.
12. Archipompe.
13. Cale au vin.
14. Soute à brochant.
15. Soutes aux poudres de l'arrière.
16. Quaietés pour portes et passages des poudres de la soute arrière.
17. Ponal de la soute aux poudres arrière.
18. Soutes aux légumes de l'arrière.

Faux-Pont.

19. Porte des matras.
20. Chambres des matras.
21. Bastingsages pour le placement des sacs de l'équipage.
22. Four.
23. Porte des élévés avec armoires et office à tribord et porte des chirurgiens avec pharmacie et armoires d'habillement à babord.
24. Chambres d'Officiers.
25. Office des Officiers.
26. Carré des Officiers.
27. St. Barthe.

Batterie.

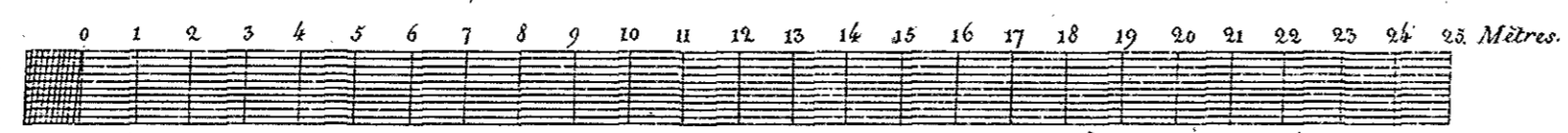
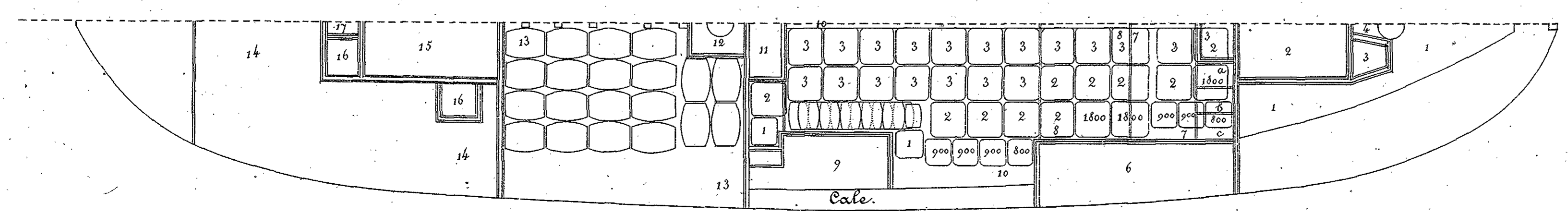
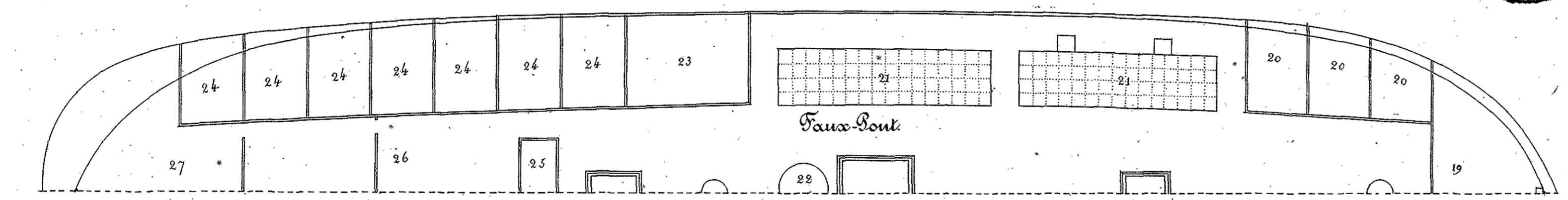
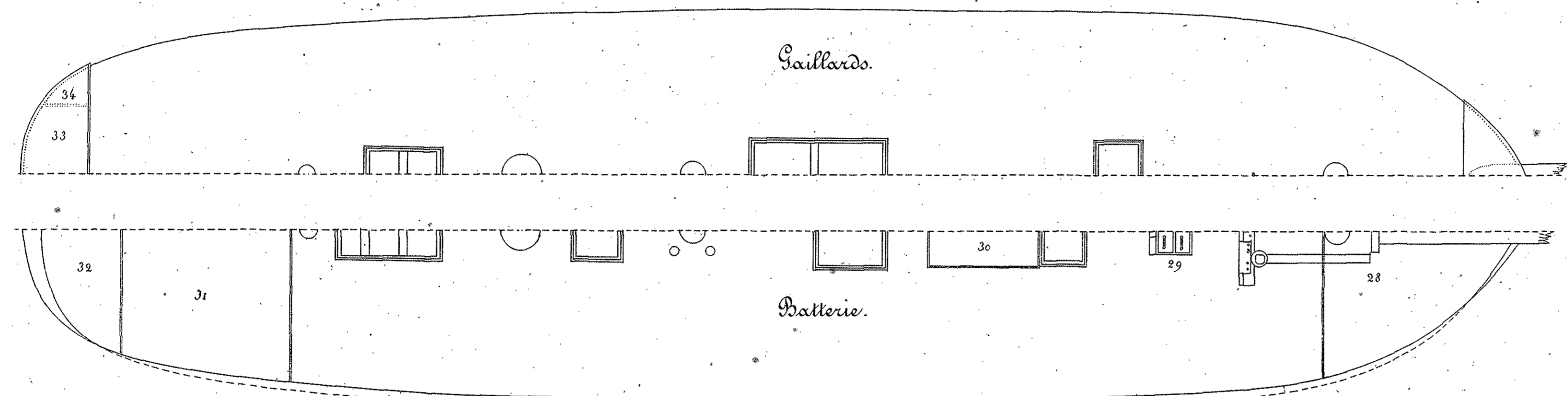
28. Hôpital.
29. Cuisine.
30. Cages à poulets.
31. Grande chambre du Commandant.
32. Galerie du Commandant.
33. Faucue arrière: Salle d'armes.
34. Boutelles intérieures à tribord pour le Commandant, à babord pour les Officiers et élévés.

Approuvé:

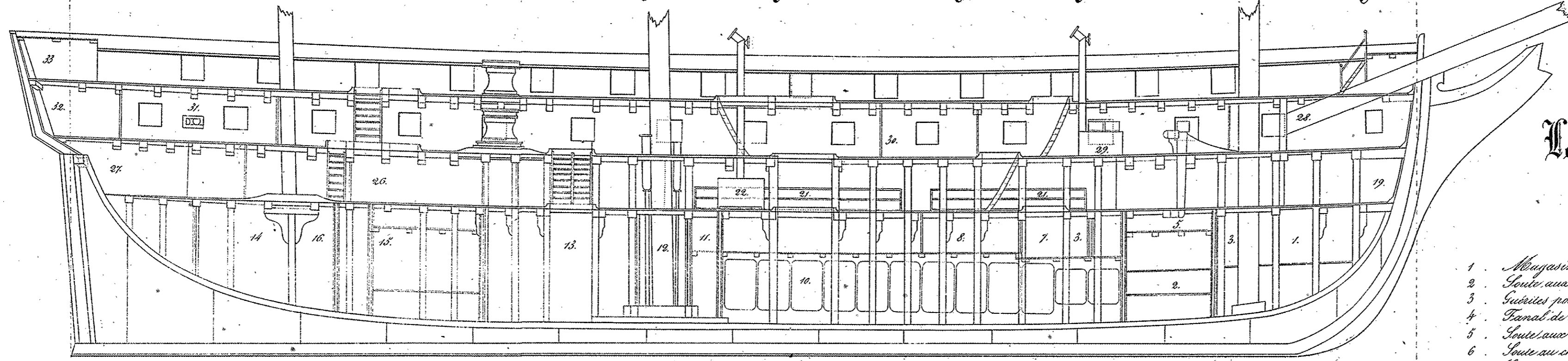
Paris le 20 Décembre 1835.
Le Vice-Amiral Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, Signé: Rosamel.

Pour copie conforme!

Le Conseiller d'Etat, membre de l'Académie Directeur des Ports, Signé: B^{on} Dupinier
Le Directeur des Constructions Navales,



Plan d'emménagement réglementaire pour Frégate de 52 bouches à feu.



Légende explicative.

Cale.

- 1 Magasin général.
- 2 Soute aux poudres de l'avant.
- 3 Tréteux pour porte & passages des poudres de la soute avant.
- 4 Fanal de la soute aux poudres de l'avant.
- 5 Soute aux légumes de l'avant.
- 6 Soute au charbon de terre & élevant jusqu'au faux pont.
- 7 Cambuses & c. soutes à pain frais & à légumes p^r le journal.
- 8 Soute aux voiles.
- 9 Puits à boules à bombes à sables & c. ne s'élevant que jusqu'à l'entrepont de la cale.
- 10 Cais à eau.
- 11 Puits à chaînes & soutes à bombes sur les côtés.
- 12 Antépompe.
- 13 Cais à vin.
- 14 Soute à biscuits.
- 15 Soute aux poudres de l'arrière.
- 16 Tréteux p^r porte & passages des poudres de la soute arrière.
- 17 Fanal de la soute aux poudres de l'arrière.
- 18 Soute aux légumes de l'arrière.
- 18' Soute à boulets creux.

Faux-Pont.

- 19 Poste des matelots.
- 20 Chambres des matelots.
- 21 Bastings pour le placement des sacs de l'équipage.
- 22 Four.
- 23 Poste des élèves avec armoires & office à bâbord & poste de 2 Chirurgiens avec Pharmacie et armoires d'adjudant à tribord.
- 24 Chambres d'officiers.
- 25 Office des officiers.
- 26 Cuisine des officiers.
- 27 1^{re} Barbe.

Batterie.

- 28 Hôpital.
- 29 Cuisine.
- 30 Cages à poules.
- 31 Grande chambre du commandant.
- 32 Salles du commandant.

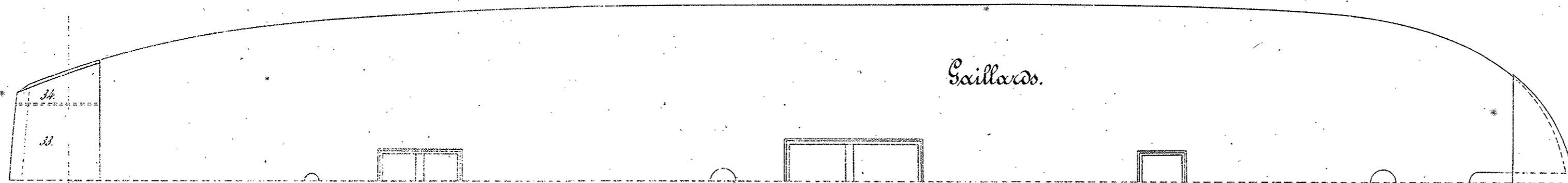
Saillards.

- 33 Cages arrière.
- 34 Boutelles intérieures d'un bord, pour les officiers, de l'autre pour les élèves.

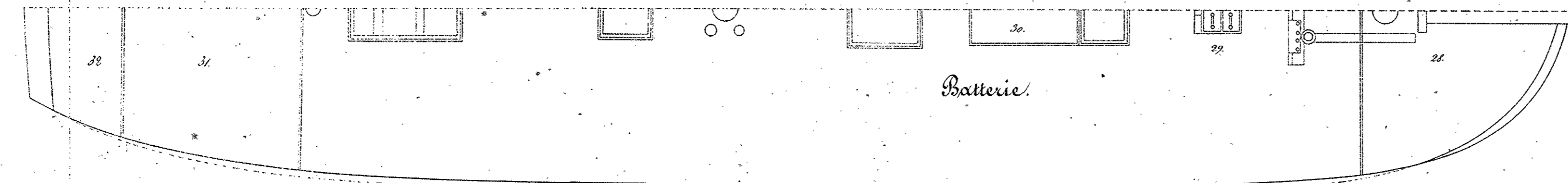
Approuvé:

Paris le 20 Décembre 1855.
 Le Vice-Amiral Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, Signé: Poyat.
 Pour copie conforme.
 Le Conseiller d'Etat, membre de l'Académie, Directeur des Ports, Signé: B. Dupinier.

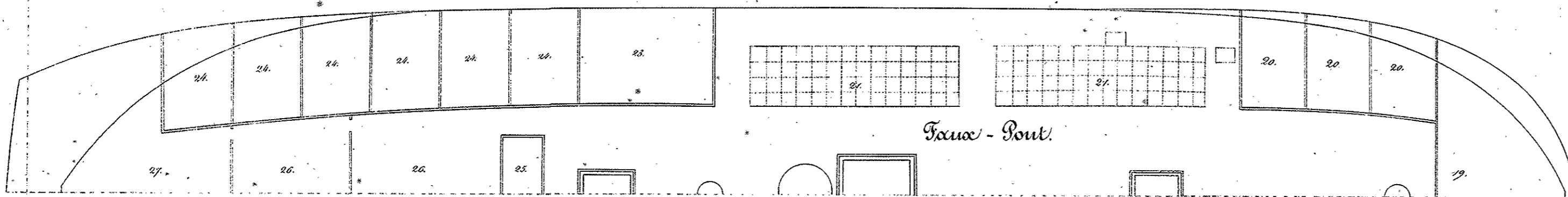
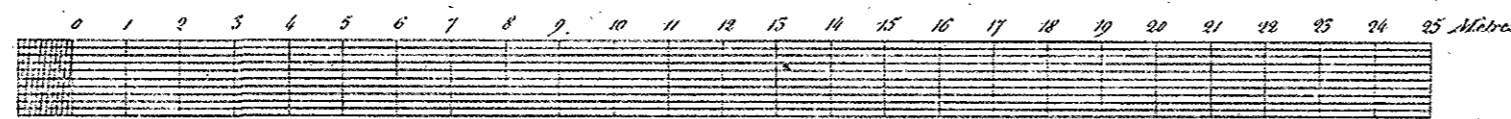
Le Directeur des Constructions Navales.



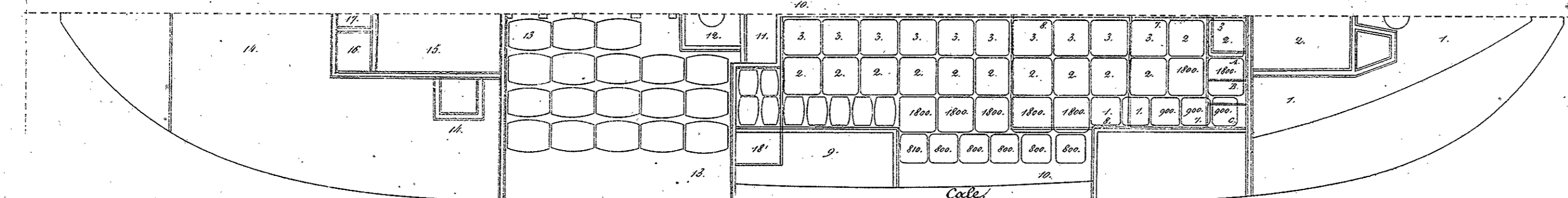
Saillards.



Batterie.

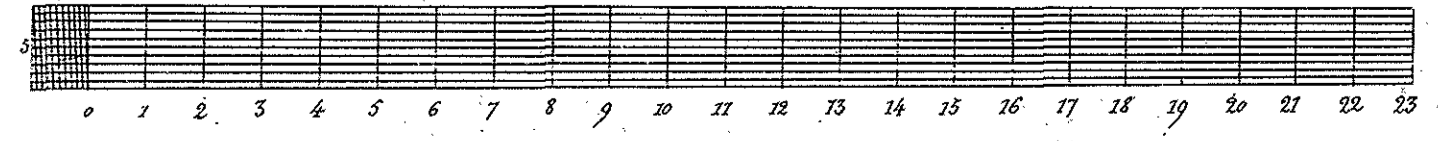
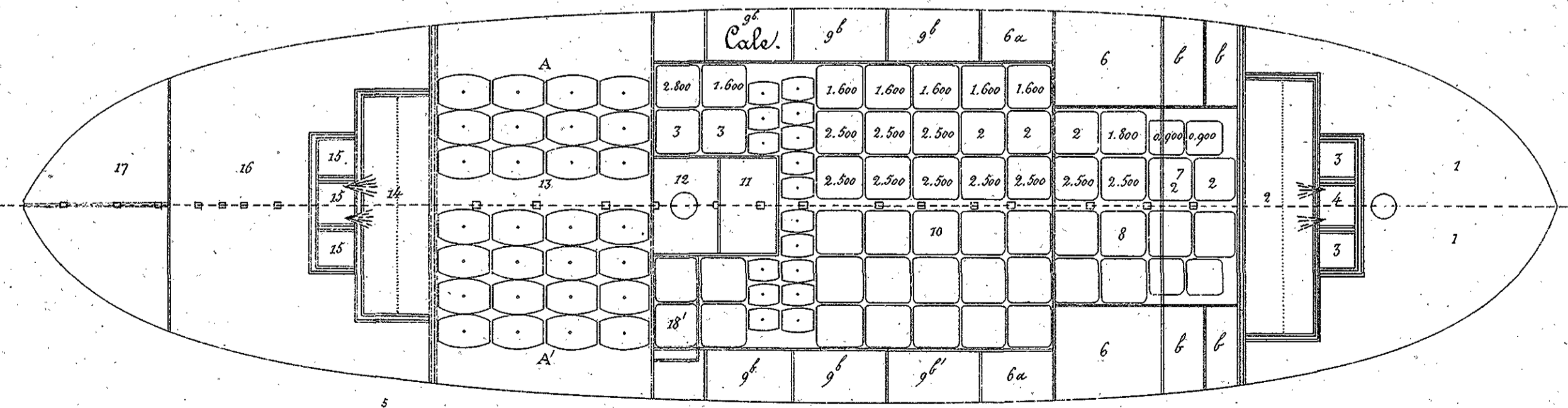
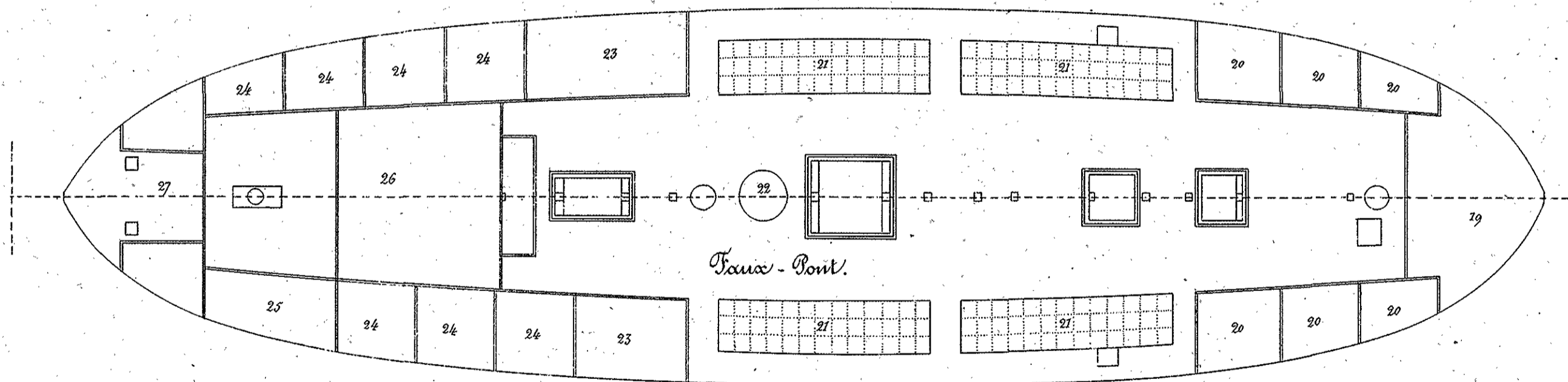
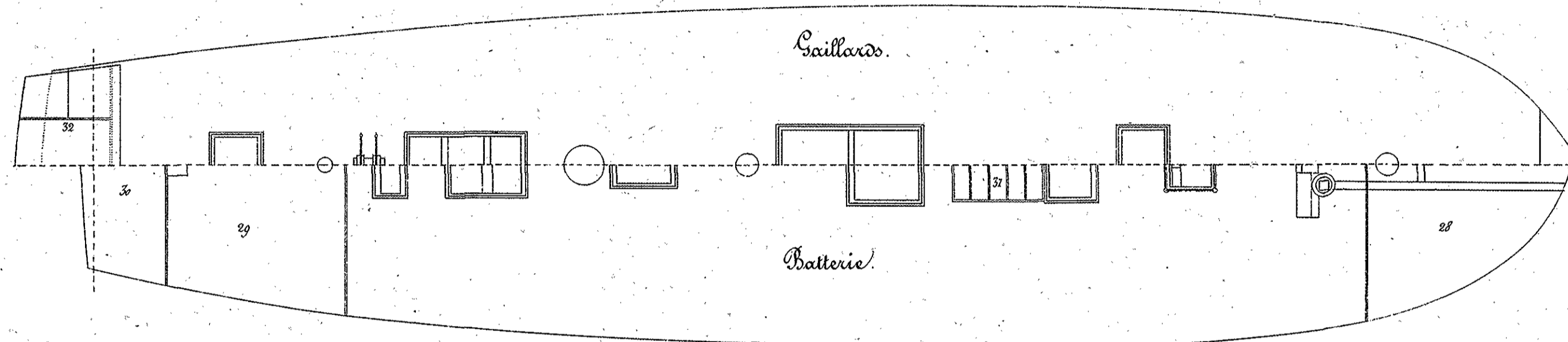
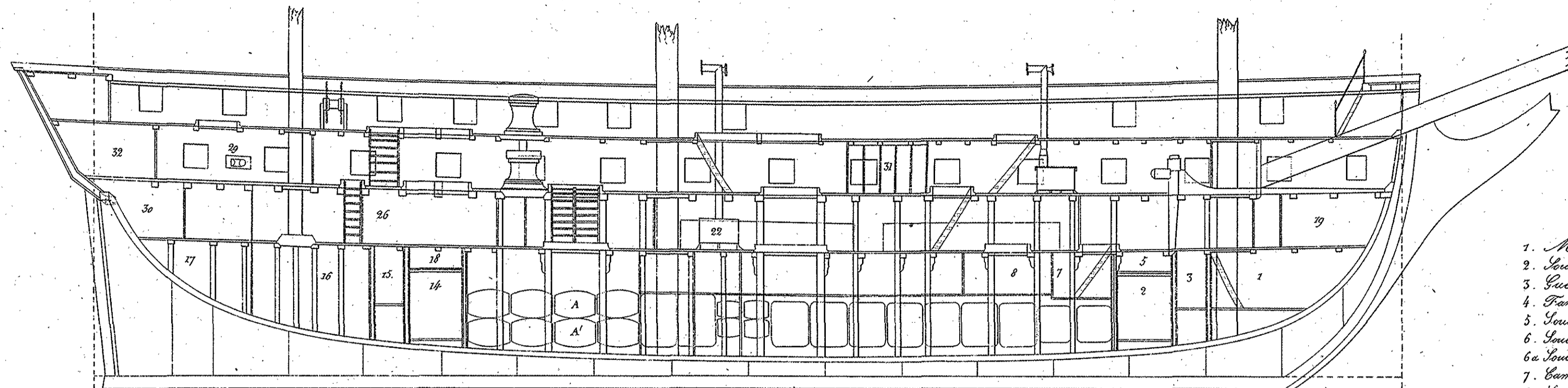


Faux-Pont.



Cale.

Plan d'Emménagemens réglementaires pour une Frégate de 46 bouches à feu



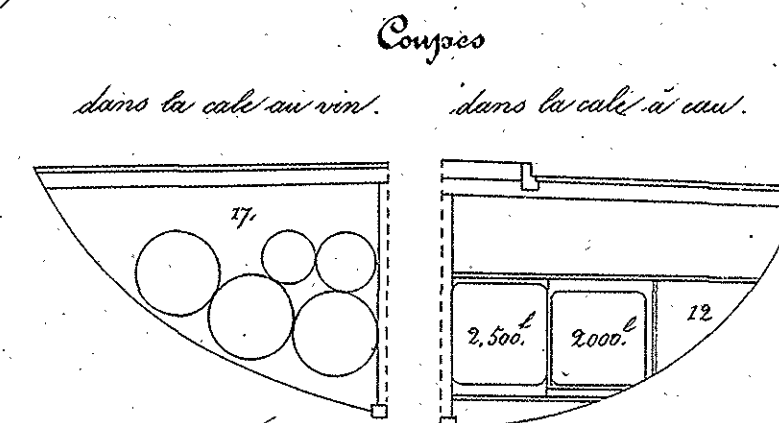
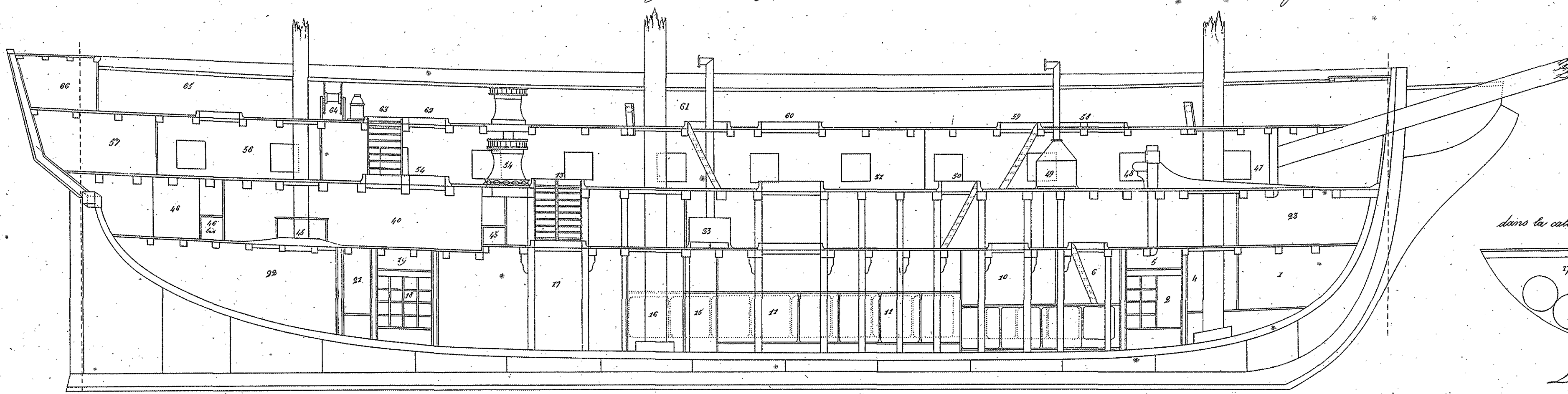
Legende explicative

- Cale**
1. Magasin général.
 2. Soutes aux poudres de l'avant.
 3. Truies pour le passage des poudres de la soute avant.
 4. Travaux de la soute aux poudres avant.
 5. Soutes aux légumes.
 6. Soutes au charbon de terre.
 - 6a. Soutes au charbon de bois.
 7. Cambuse avec des soutes à pains et à légumes sur les côtés h. h. l.
 8. Soutes aux vivres.
 - 9^l. Puits pour les boulets.
 - 9^h. Puits pour le sable.
 10. Cais à eau.
 11. Puits à chaînes.
 12. Archipompe.
 13. Cais au vin, A plan supérieur A' plan inférieur.
 14. Soutes aux poudres arrière.
 15. Travaux & truies de la soute aux poudres arrière.
 16. Soutes à biscuits.
 17. Soutes pour le Capitaine et l'Etat-major.
 18. Soutes à légumes.
 - 18'. Soutes à boulets creux.
- Taux - Pont.**
19. Poste des maîtres.
 20. Chambres des maîtres.
 21. Bastingages pour le placement des sacs de l'équipage.
 22. Four.
 23. Poste des élèves avec armoires et office à bâbord, & poste des chirurgiens à tribord.
 24. Chambres des officiers.
 25. Logement du Capitaine de Corvette.
 26. Carré des officiers avec office sur l'avant et échelle sur l'arrière.
 27. St. Barthe à l'usage du Commandant.
- Batterie.**
28. Hôpital.
 29. Salle à manger du Commandant.
 30. Salon du Commandant.
 31. Cages à poulies.
- Quaiette.**
32. Salle d'armes avec bouteilles sur le côté pour l'Etat-major.

Approuvé:
 Paris, le 20 Décembre 1858.
 Le Vice-Amiral Ministre Secrétaire d'Etat des
 Affaires et des Colonies,
 Signé: Passemel.
 Pour copie conforme:
 Le Conseiller d'Etat, membre de l'Académie Directeur
 des Ports,
 Signé: B. Dupinier.
 Le Directeur des Constructions Navales,



Plan d'Emménagemens réglementaires pour une Corvette de 32 bouches à feu.



Legende explicative.

Cale.

- 1. Magasin général
- 2. Soutes aux poudres de l'avant.
- 3. Guérites de la soute aux poudres.
- 4. Fanal de vis.
- 5. Soutes de recharge du m^{re} canonier.
- 6. Cambuse.
- 7. Seule à rain pour le journalier.
- 8. Soutes aux légumes.
- 9. id au charbon de terre.
- 10. Soutes aux voiles.
- 11. Caisseau à eau.
- 12. Soutes aux boulets sous les cables.
- 13. id au sable à l'abord et au charbon de bois à l'arrière.
- 14. Soutes à sous à l'abord à provisions à l'arrière.
- 15. Puits des chaînes.
- 16. Treuil pompe.
- 17. Cais au vin.
- 18. Soutes aux poudres de l'arrière.
- 19. Soutes des échanges du m^{re} canonier.
- 20. Guérites de la soute aux poudres.
- 21. Fanal id id.
- 22. Soutes à vis.
- 23. Pharmacie.
- 24. Soutes des étives chirurgiens.
- 25. Chambres d'officiers.
- 26. Chambre pour le commandant à l'abord et chambre d'officier à l'arrière.
- 27. Cais des officiers.
- 28. Fenouveau de la soute à poudre de l'avant.
- 29. id de l'arrière id.
- 30. id de la soute du m^{re} canonier.
- 31. id de la soute à pain.
- 32. Buffets.
- 33. Fenouveau de communication entre le cais de la chambre d'officier et le m^{re} Bâbord à l'usage du commandant.
- 34. Buffet pour le commandant.

Batterie.

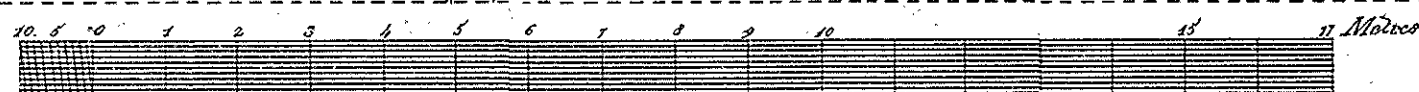
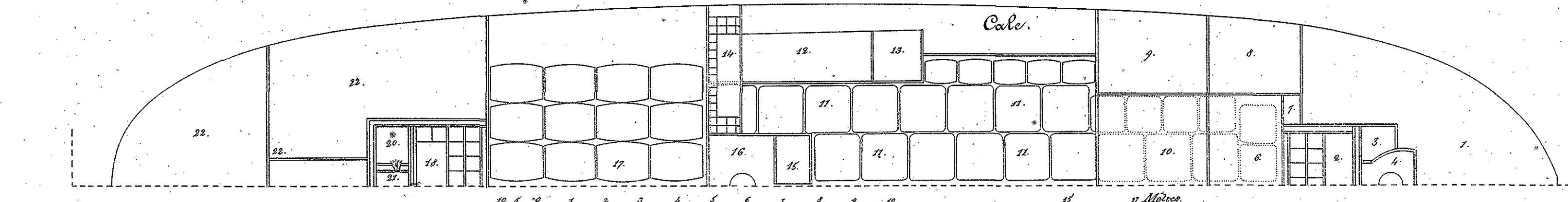
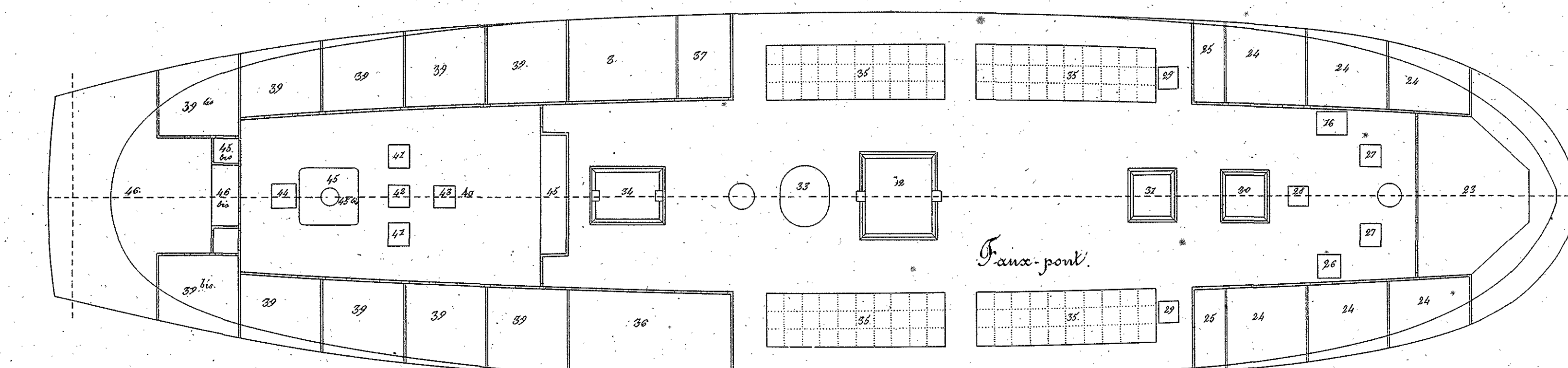
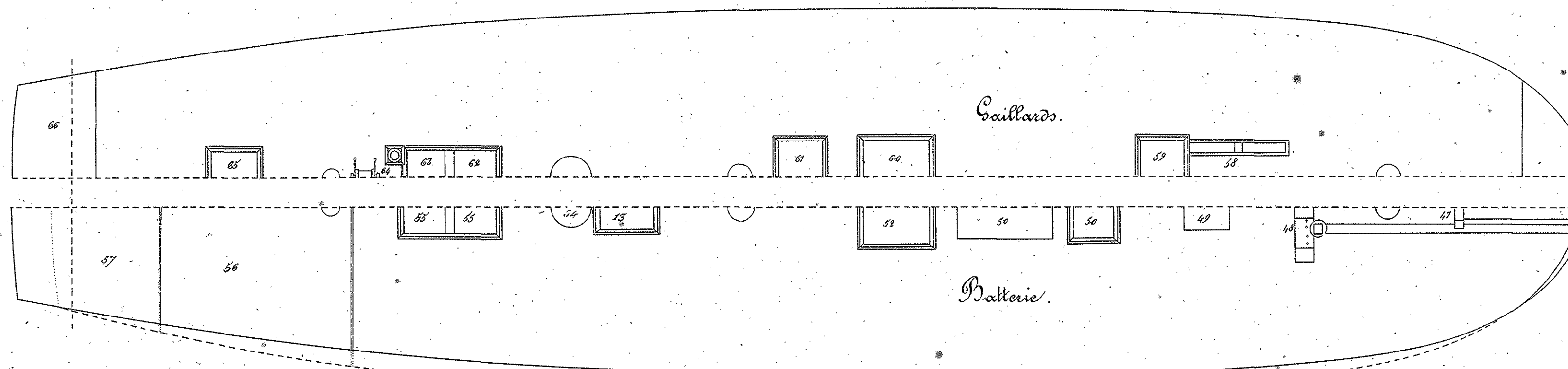
- 35. Fléques de laquais.
- 36. Puits.
- 37. Cuisine.
- 38. Collette de l'avant.
- 39. Cais à poudres.
- 40. Grande écuelle.
- 41. Escuelle de la cale au vin.
- 42. Escabelle.
- 43. Escabelle vois du cais.
- 44. Salle du conseil.
- 45. Salon du commandant.

Faux-pont.

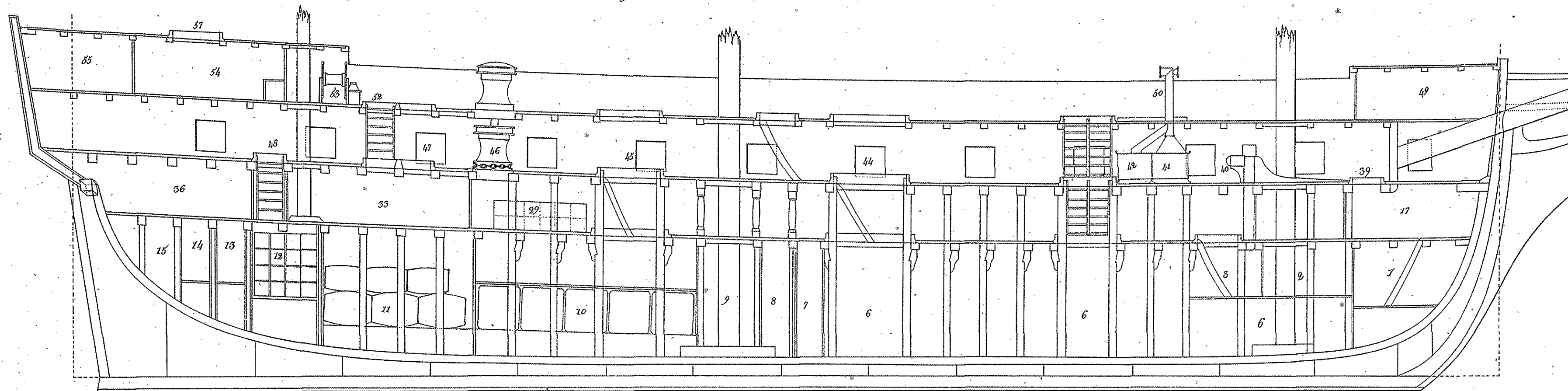
- 46. Puits des maîtres.
- 47. Chambres des maîtres.
- 48. Armoires pour effets d'habillemens.
- 49. Fenouveau du magasin général.
- 50. id de la soute aux poudres de l'arrière.
- 51. id id du m^{re} canonier.
- 52. id des soutes à charbon.
- 53. Escuelle de la cambuse.
- 54. id de la soute aux voiles.
- 55. Grande écuelle.
- 56. Four.
- 57. Escuelle de la cale au vin.
- 58. Cais pour les sacs de l'équipage.
- 59. Soutes des étives.
- 60. Guillape au-dessus de la cuisine et des fenouaux à voiles.
- 61. Collette de l'arrière.
- 62. Grande écuelle.
- 63. Escabelle sur l'avant du gr^e mât.
- 64. Escabelle vois.
- 65. Collette de l'Etat-major.
- 66. Plais de gouvernail et d'habillage.
- 67. Escabelle vois du commandant.
- 68. Salle d'armes cases à pavillons et coutelles des officiers.

Garillards.

Approuvé:
Paris le 20 Décembre 1858.
Le Vice-Amiral Ministre secrétaire d'Etat de la marine et des Colonies
Signé Rosamel.
Pour copie conforme
Le Conseiller d'Etat membre de l'Amirauté Directeur des Ports.
Signé B^{on} Dupuy.
Le Directeur des Constructions Navales.



Plan d'Emmenagemens réglementaires pour une Corvette de 800 Tonneaux.



Legende explicative.
Cale.

- 1. Magasin général.
- 2. Soutes aux voiles.
- 3. Cambuse.
- 4. Soutes à biscuit.
- 5. Soutes à charbon de terre.
- 6. Cale pour le chargement.
- 7. Soutes à boulets.
- 8. id. à chaînes.
- 9. Rechin-pompe.
- 10. Caissons à eau.
- 11. Cale au vin.
- 12. Soutes aux poudres.
- 13. Caissons de la soute aux poudres à l'usage de l'artillerie.
- 14. Caissons.
- 15. Soutes à légumes.
- 16. Soutes à biscuit.

Faux-Pont D.

- 17. Porte des maîtres.
- 18. Sannear du magasin général.
- 19. Chambres des maîtres.
- 20. Sannear de la soute aux voiles.
- 21. Sannear de la soute à charbon.
- 22. Crouille de la cambuse.
- 23. id. de l'avant.
- 24. Grande crouille.
- 25. Sannear des soutes à boulets.
- 26. id. des soutes à chaînes.
- 27. id. de la rechin-pompe.
- 28. Crouille de l'arrière.
- 29. Caisson pour les sacs de l'équipage.
- 30. Pharmacie.
- 31. Poste des clés d'armes à bras, id. des clés à bras.
- 32. Chambres des officiers.
- 33. Cuisine des officiers.
- 34. Sannear pour la cale au vin.
- 35. Puffet.
- 36. St. Barthe.
- 37. Sannear de la soute à poudres à l'usage de l'artillerie.
- 38. Sannear de la soute à biscuit et à légumes.

Batterie.

- 39. Sannear du poste des maîtres.
- 40. Pilles.
- 41. Cuisine.
- 42. Four.
- 43. Crouille de l'avant.
- 44. Grande crouille.
- 45. Crouille de l'arrière.
- 46. Caisson.
- 47. Caissons des sacs.
- 48. Caisson de l'eau.

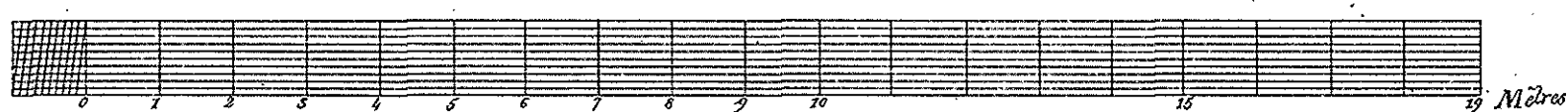
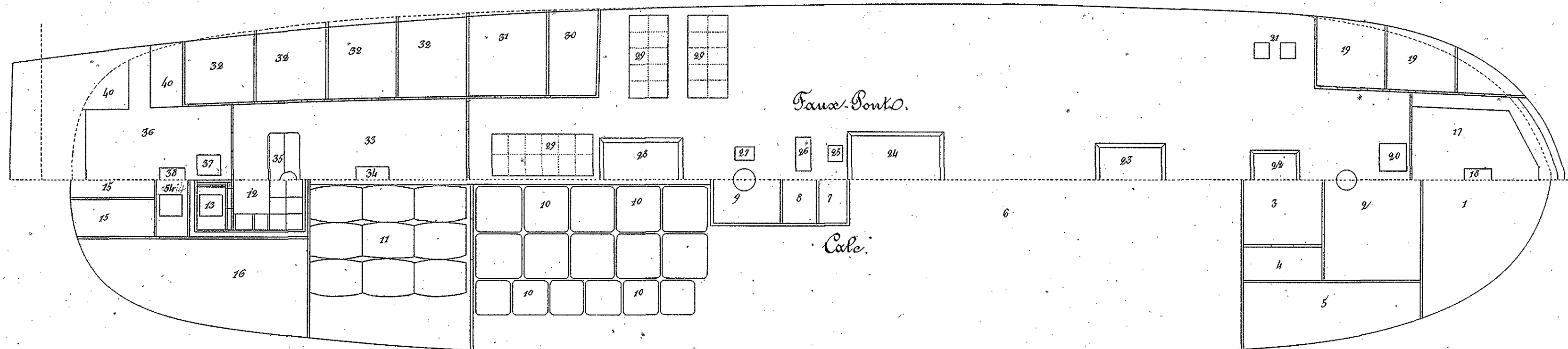
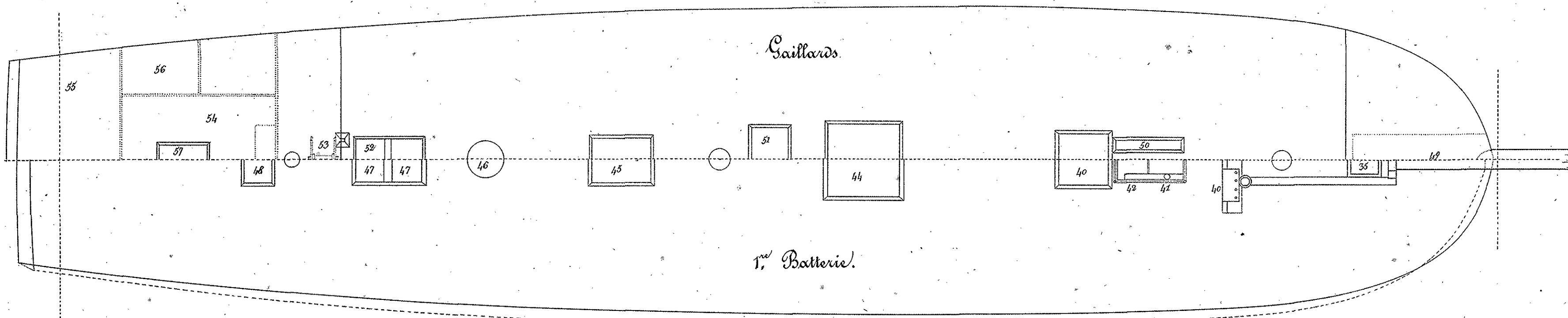
Gaillards.

- 49. Cages à poudres.
- 50. Collage audessous de la cuisine.
- 51. Epelle sur l'avant du grand-mât.
- 52. Caisson de l'état-major.
- 53. Plans de quinquennial et habitude.
- 54. Salle à manger du commandant.
- 55. Salon du commandant.
- 56. Chambres des passagers.
- 57. Caissons des officiers.

Approuvé
Le 20 Décembre 1850.

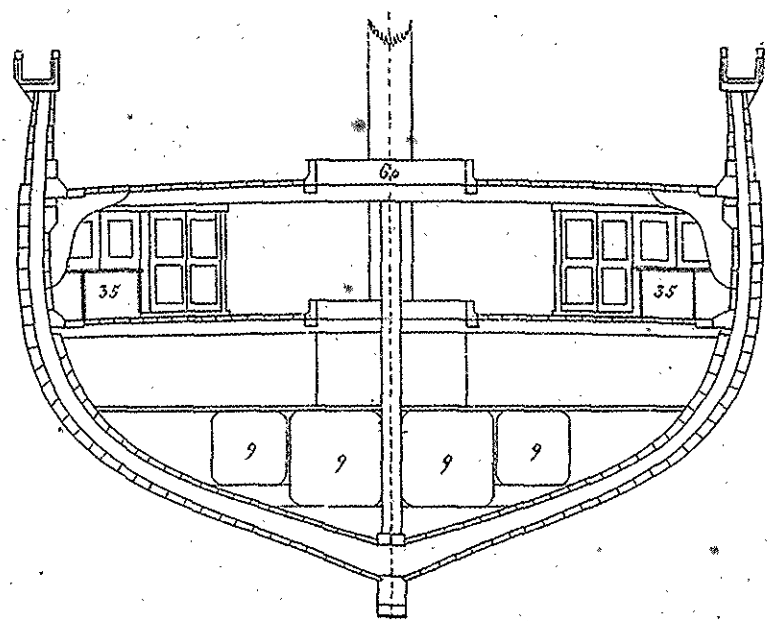
Le Vice-Amiral ministre secrétaire d'Etat
de la marine et des Colonies, signé Rosamel.
Pour copie conforme
Le Conseil d'Etat membres de l'Amirauté
Directeurs des Ports, B^e Supérieur.

Le Directeur des Constructions Navales

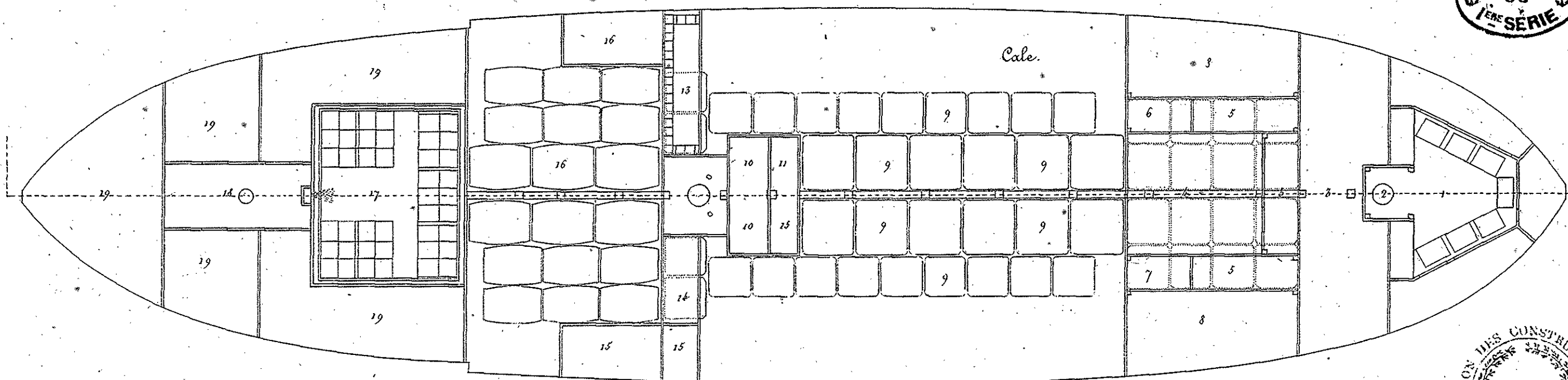
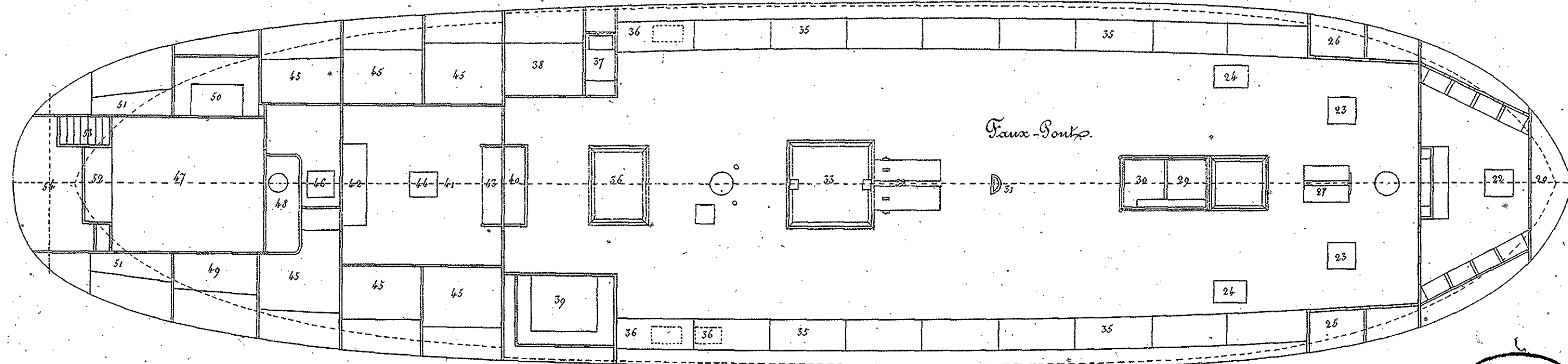
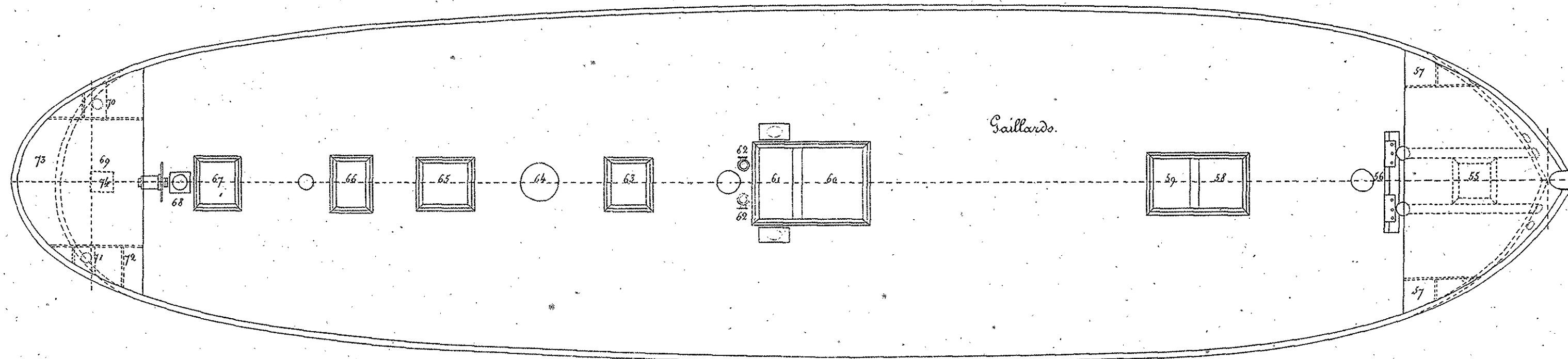
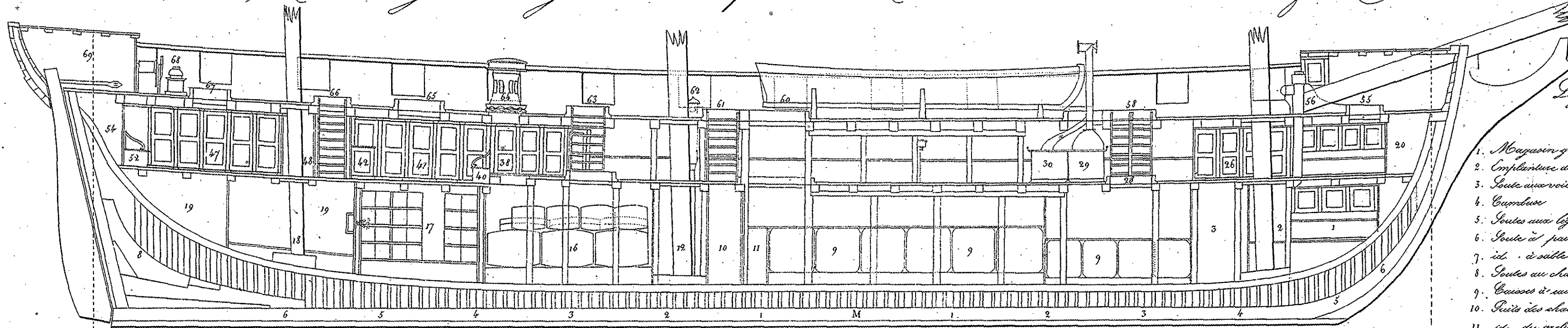
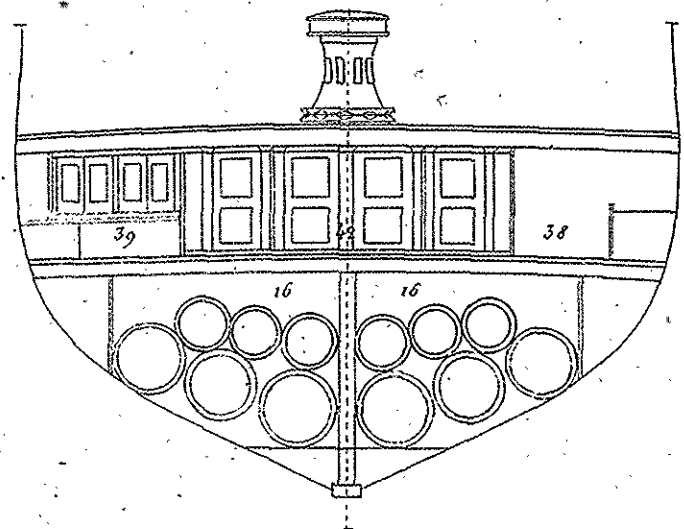


Plan d'Emménagemens réglementaires pour une Corvette de 24 bouches à feu.

Coupe dans la cale à eau.



Coupe dans la cale au vin.



Légende explicative.

Cale.

1. Magasin général
2. Emplanture du mât de misaine
3. Soutes aux voiles
4. Capotons
5. Soutes aux lyngues
6. Soute à pain pour le journalier
7. id. à sale
8. Soutes au charbon
9. Caissons à eau
10. Soutes des ébéniers de mouillage
11. id. du grand chaîne
12. Archipompe
13. Soute à sel
14. Soutes à provisions
15. Soutes aux boulets
16. Bâts au vin
17. Soutes aux poudres
18. Emplanture du mât d'artimon
19. Soutes à bœufs

Faux-Bout.

20. Soutes des échelles de maître d'équipage
21. Soute des maîtres
22. Panneau du magasin général
23. id. de la soute aux voiles
24. Panneau des soutes au charbon
25. Amorce pour les effets d'habillement
26. id. des cuisiniers
27. Fourneau à vapeur
28. Croûtille de la Combuse
29. Cuisine
30. Four au charbon de terre
31. Pompe aspirante pour l'eau douce de la cale
32. Panco de l'armoire et des charpentiers
33. Grande Escalier
34. Croûtille de la cale au vin
35. Caissons pour les effets de l'équipage
36. Panneaux des soutes aux boulets
37. Pharmacie
38. Chambre d'officier
39. Soute des étres
40. Armoire à l'usage de l'état-major
41. Casse des officiers
42. Buffet
43. Laiton devant de carapès
44. Panneau de la soute aux poudres
45. Chambres d'officiers
46. Escalier de cave et panneau des soutes à bœufs
47. Salon du Commandant
48. Cabinet d'états pour le panneau de l'échelle
49. Chambre à coucher du Commandant
50. Office du Commandant
51. Cabinet à l'usage du Commandant
52. Canapé
53. Escalier déposé conduisant à la ramelle
54. Soute du Commandant

Pont de la Batterie.

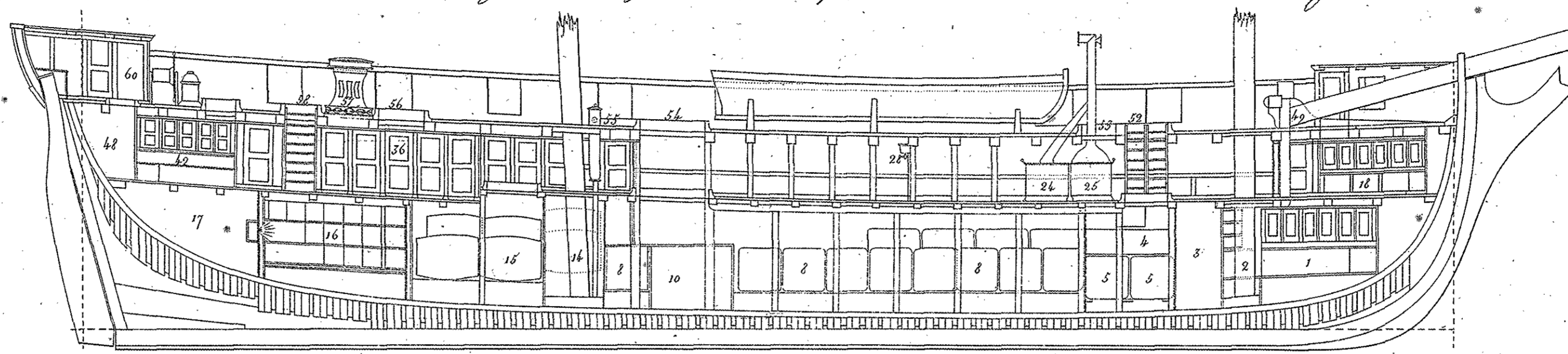
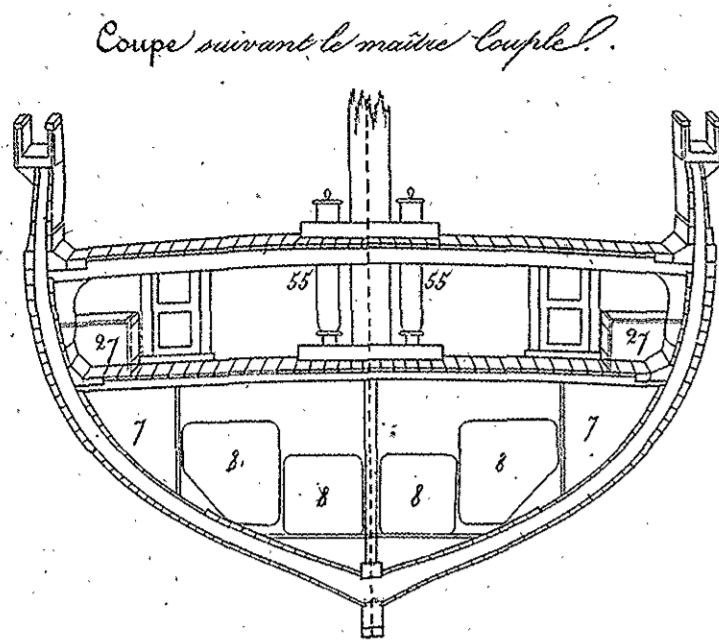
55. Éclair-vois du pont des maîtres
56. Bâts et fléaux de l'équipage
57. Boussole des étres et des maîtres
58. Echelle de l'avant
59. Panneau de la cuisine
60. Grande Escalier
61. Echelle
62. Pompe
63. Escalier de la cale au vin, échelle des étres
64. Cabestan
65. Éclair-vois du pont des officiers
66. Panneau de l'escalier des officiers et du Com.
67. Éclair-vois du salon du Commandant
68. Balustrade et rose du gouvernail
69. Ramelle
70. Escalier des officiers
71. id. du Commandant
72. Cases à pavillons
73. Canapé
74. Panneau de la soute des Commandants

Approuvé:
 Paris le 20 Décembre 1834.
 Le Vice-Amiral Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies. Signé: Rosamel.
 Pour copie conforme:
 Le Conseiller d'Etat membre de l'Ancien Conseil des Ports. Signé: B^{te} Dupin.
 Le Directeur des Constructions Navales.



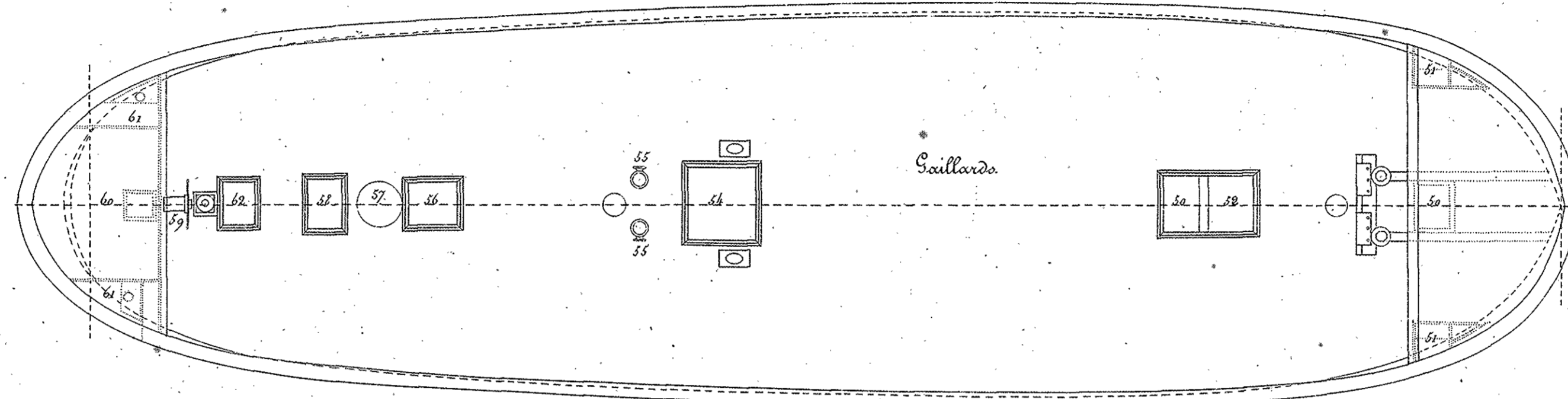
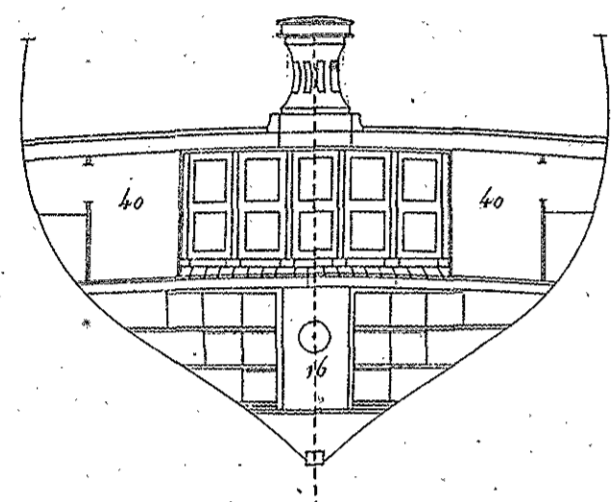
Plan d'Emménagemens réglementaires pour un Brick de 20 bouches à feu.

Legende explicative.



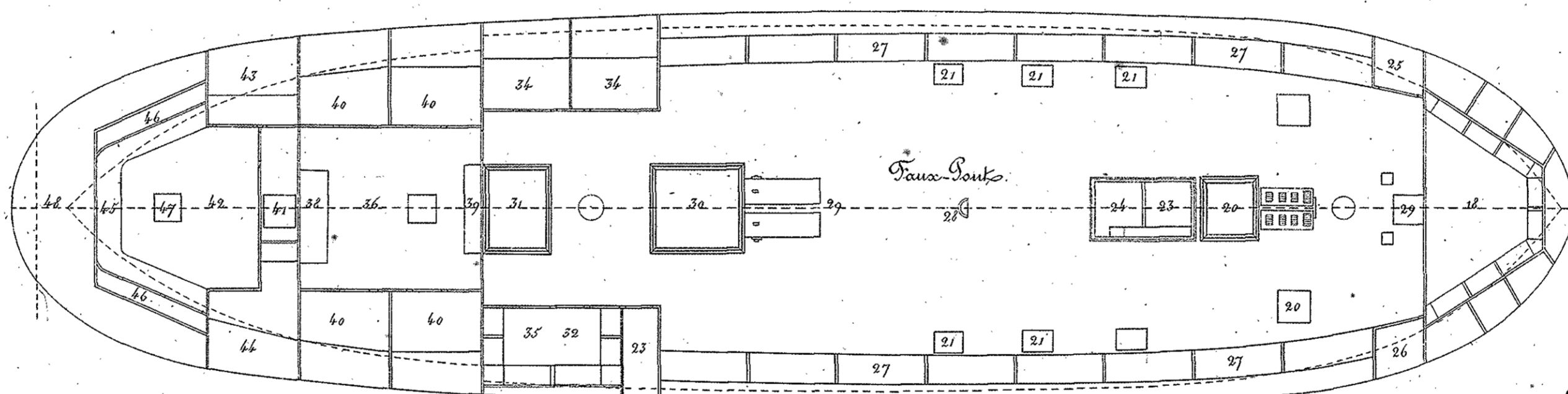
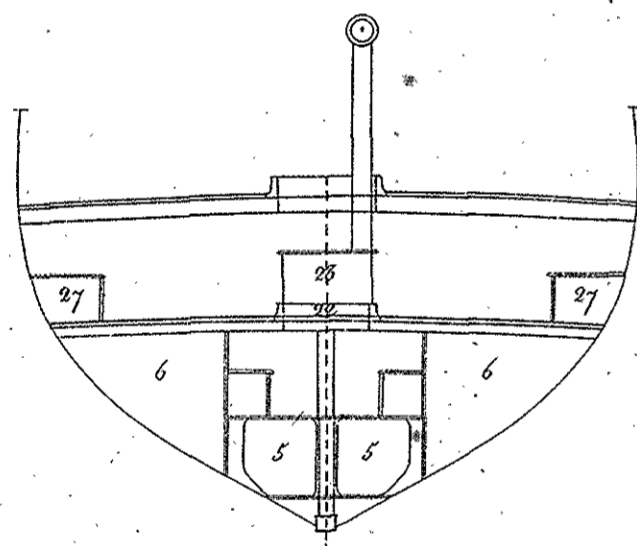
- 1. Magasin général.
- 2. Emplantures du mât de misaine.
- 3. Soutes aux voiles.
- 4. Cambuse.
- 5. Cuisines en fer pour légumes.
- 6. Soutes à pain.
- 7. id. à charbon.
- 8. Caissons à eau de 1000 et de 1600 litres.
- 9. Fusilles d'armement.
- 10. Soutis des chaînes de mouillage.
- 11. Soutes à bois.
- 12. Soutes à provisions.
- 13. id. aux boulets.
- 14. Archipompes.
- 15. Cais à vin.
- 16. Soutes aux poudres.
- 17. Soutes du Commandant.

Coupe au travers de la soute aux poudres.



- 18. Soutes des matras.
- 19. Panneau du magasin général.
- 20. id. de la soute aux voiles.
- 21. Panneau des soutes à charbon.
- 22. Escobilles de la cambuse.
- 23. Cuisine à feu unique.
- 24. Four à pain au charbon de terre.
- 25. Armoires des cuisiniers.
- 26. Armoires pour les effets d'habillement.
- 27. Caissons id. id. de l'équipage.
- 28. Pompe aspirante pour l'eau douce.
- 29. Bancs de l'armurier et des charpentiers.
- 30. Grand coustille.
- 31. Escobilles de la cale au vin.
- 32. Panneau des soutes à boulets.
- 33. Pharmacie.
- 34. Chambres d'officiers.
- 35. Soutes des stères.
- 36. Carré des officiers.
- 37. Petit panneau pour abaisser la cale au vin.
- 38. Buffet.
- 39. Première.
- 40. Chambres des officiers.
- 41. Panneau de la soute aux poudres.
- 42. Salon du Commandant.
- 43. Office du Commandant.
- 44. Chambre à coucher de id.
- 45. Canapé.
- 46. Bibliothèque.
- 47. Panneau de la soute du Commandant.
- 48. Soute à boulets.

Coupe au travers de la cambuse.



Approuvé!

Paris, le 20 Décembre 1866.

Le Vice-Amiral Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, Signé: Rosamel

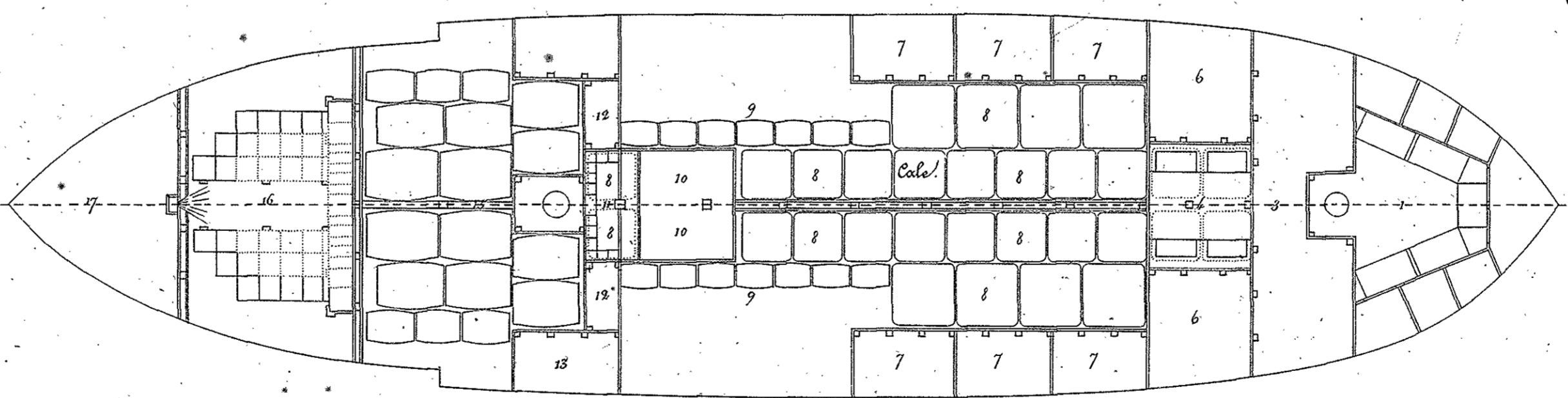
Sur Copie Conforme!

Le Conseiller d'Etat membre de l'Auxiliary Directeur des Bords, Signé: B. Dupin

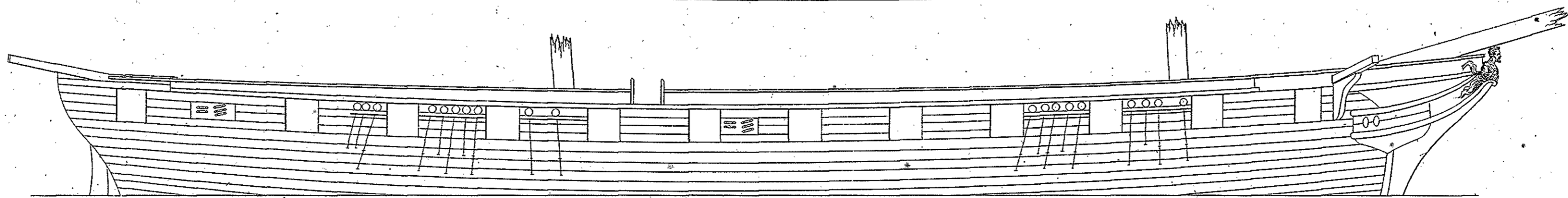
Le Directeur des Constructions Navales, Signé: B. Dupin



Pont de la Batterie.



- 49. Bâtes et flâques des boulets.
- 50. Clais-voies du pont des matras.
- 51. Boutelles des matras et de l'équipage.
- 52. Escobilles de l'armurier.
- 53. id. gullérandous de la cuisine.
- 54. Grand coustille.
- 55. Pompe.
- 56. Clais-voies du carré des officiers.
- 57. Cabestan.
- 58. Escobilles et stères du Comm^d et de l'Etat-major.
- 59. Galvaud et roue de gouvernail.
- 60. Demette.
- 61. Boutelle du Comm^d et des officiers.
- 62. Clais-voies du carré des Commandants.



Plan d'Emménagements réglementaires pour une Corvette-avis de 18 bouches à feu.

Legende explicative

Cale.

1. Magasin général
2. Complément du mât de misaine
3. Soutes aux voiles
4. Escabeau
5. Soute à biscuit
6. Soutes à charbon
7. Caissons bœngés pour légumes
8. id. à eau de 500 et de 1000 litres
9. Fûts d'armement
10. Puits des chaînes de mouillage
11. id. du grand mât
12. Soute à sable
13. Soutes à provisions
14. Archipompes
15. Soutes aux boulets
16. Cais au vin
17. Soutes aux poudres
18. Soute du commandant

Faux-Pont.

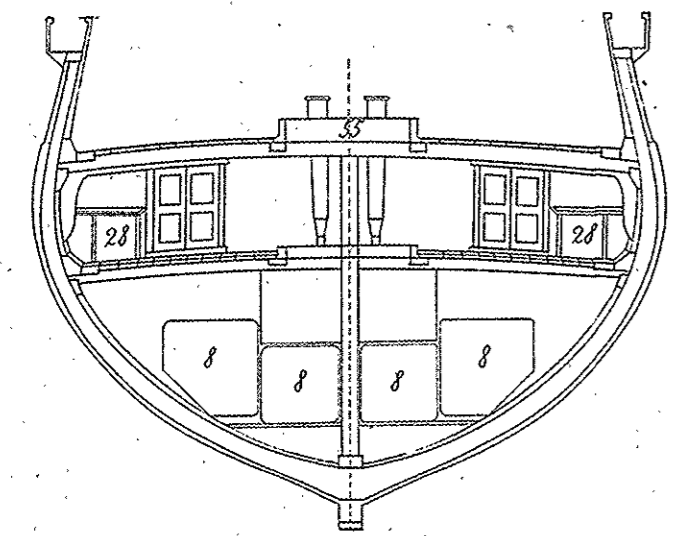
19. Poste des mâtures
20. Panneau du magasin général
21. id. de la soute aux voiles
22. Panneau des soutes à charbon
23. Armoire pour les effets d'habillement
24. Armoires des cuivres
25. Boutelles de la cambuse
- 26-27. Four au charbon de terre et cuisine
28. Caissons pour les effets de l'équipage
29. Pompe aspirante pour la cale
30. Puits de l'écurie et du charpentier
31. Grande scouille
32. Panneau des soutes à provisions
33. id. id. à boulets
34. Scouille de la cale au vin
35. Pharmacie
36. Poste des livres
37. Cais des officiers
38. Buffet
39. Armoire
40. Chambres des officiers
41. Cais du commandant et de l'adjoint-major et panneau de la soute aux poudres
42. Salon du commandant
43. Chambre à coucher du commandant
44. Office du commandant
45. Canapé
46. Buffet autour du mât d'artimon
47. Panneau de la soute de l'arrière
48. Soute à biscuit

Pont de la Batterie.

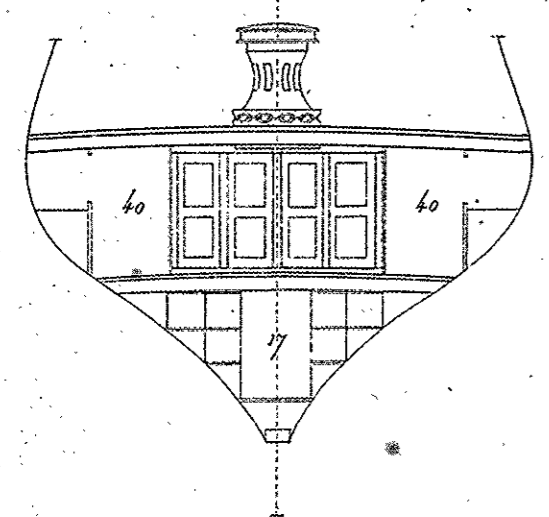
49. Bittes et flasques de beaupré
50. Cais à soutes
51. Claire-voie du poste des mâtures
52. Boutelles des mâtures et de l'équipage
53. Panneau de l'isbelle de l'avant
54. id. au-dessus de la cuisine
55. Grande scouille et passage des chaînes
56. Pompes
57. Radier de manœuvre du grand mât
58. Claire-voie du carré des officiers
59. Substron
60. Panneau de l'ocateur du carré
61. Claire-voie du salon du commandant
62. Gabiacle et roue du gouvernail
63. Dunette
64. Boutelles des officiers
65. id. du commandant
66. Cais à pavillons
67. Caissons et armoires p. l'armement de la batterie



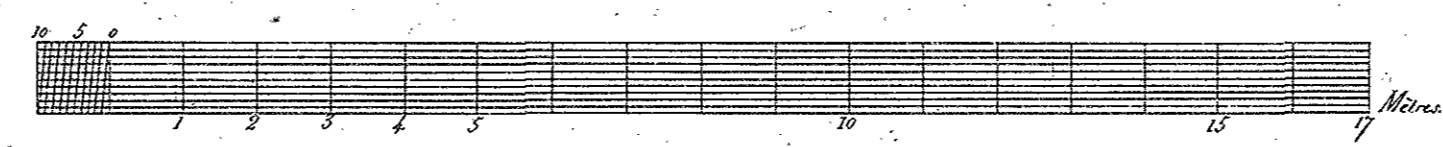
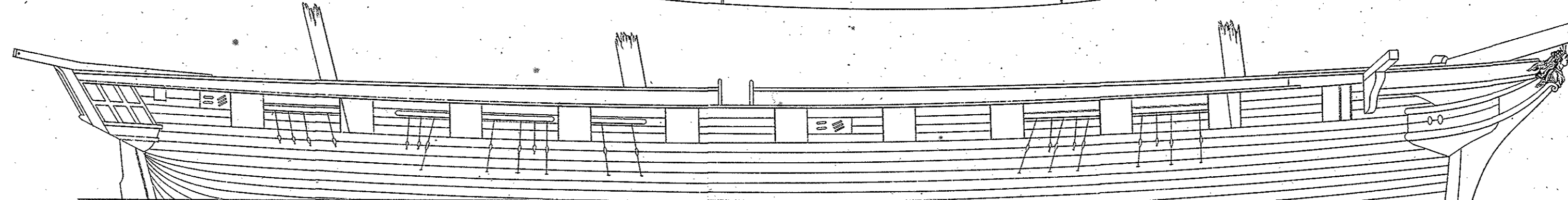
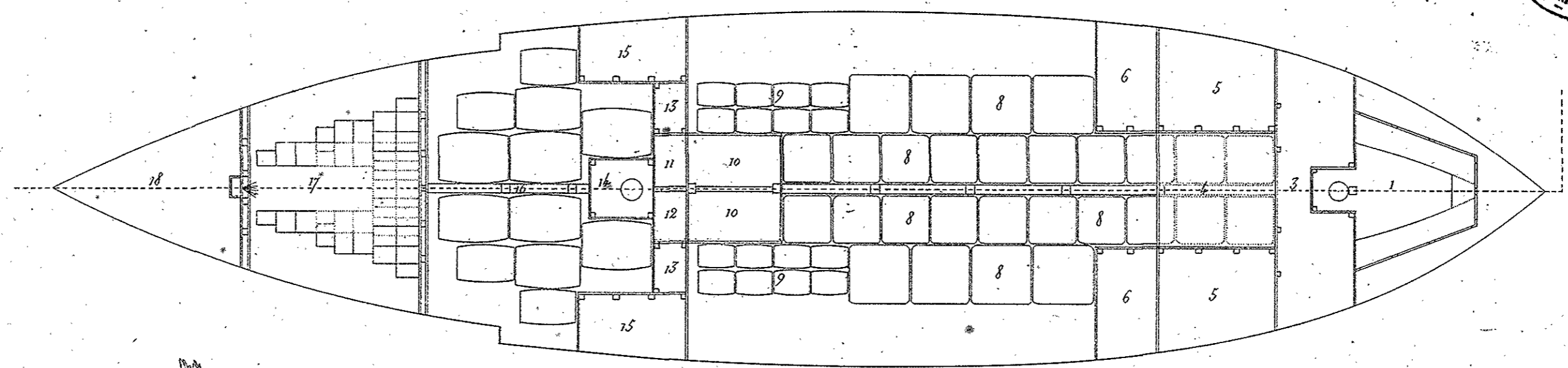
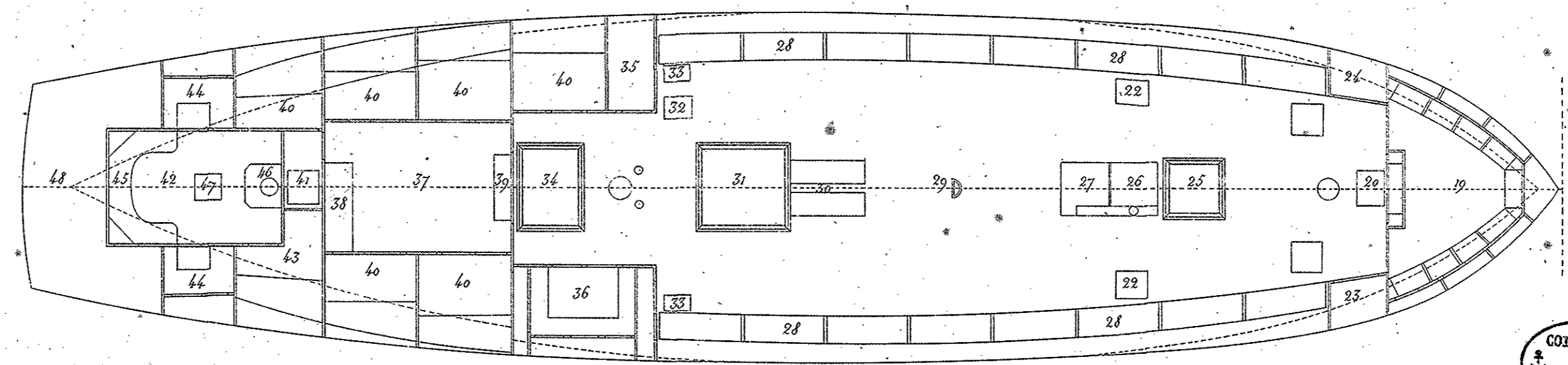
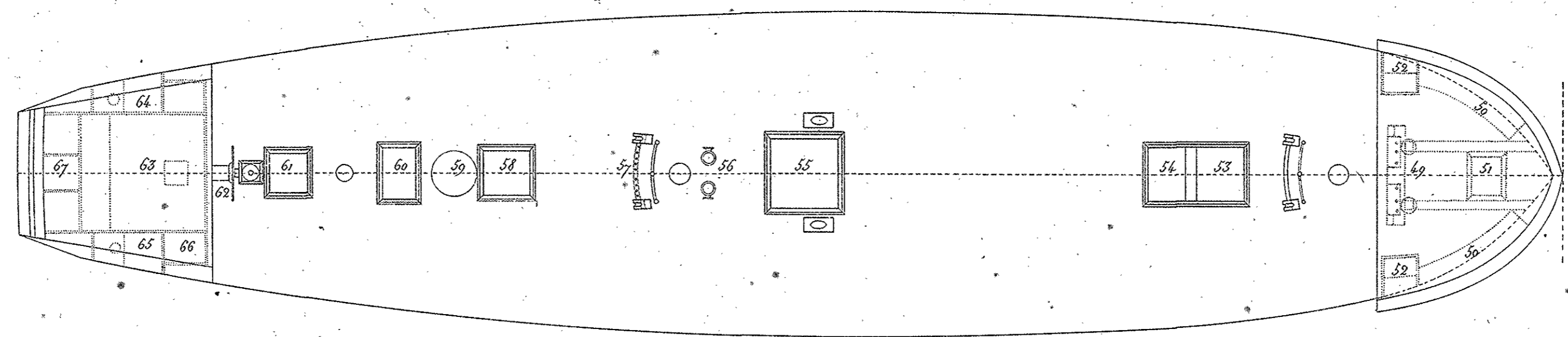
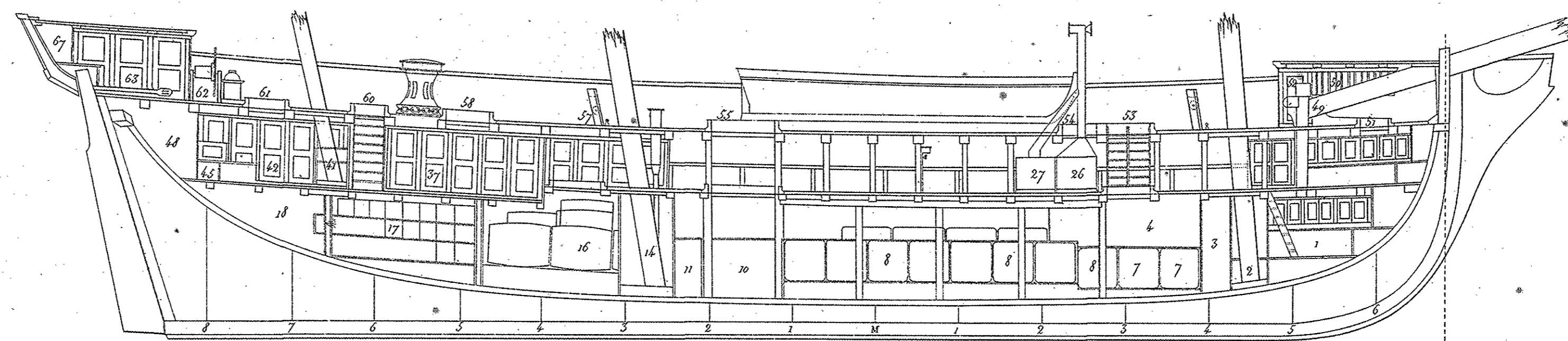
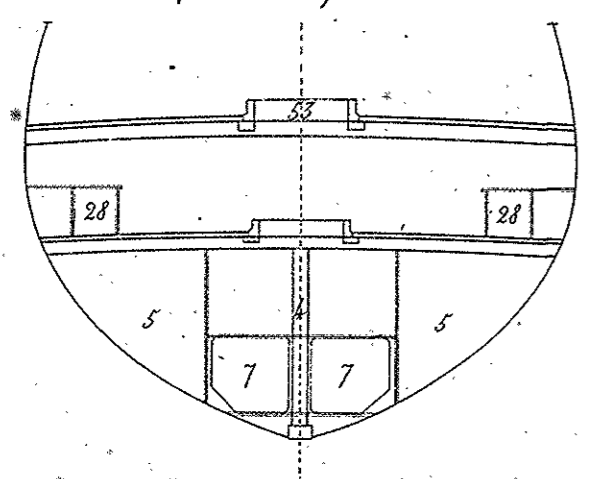
Coupe au maître couple



Coupe entre le 5^e et le 6^e couple R.



Coupe au 3^e couple N.



Approuvé:

Paris, le 20 Décembre 1858.

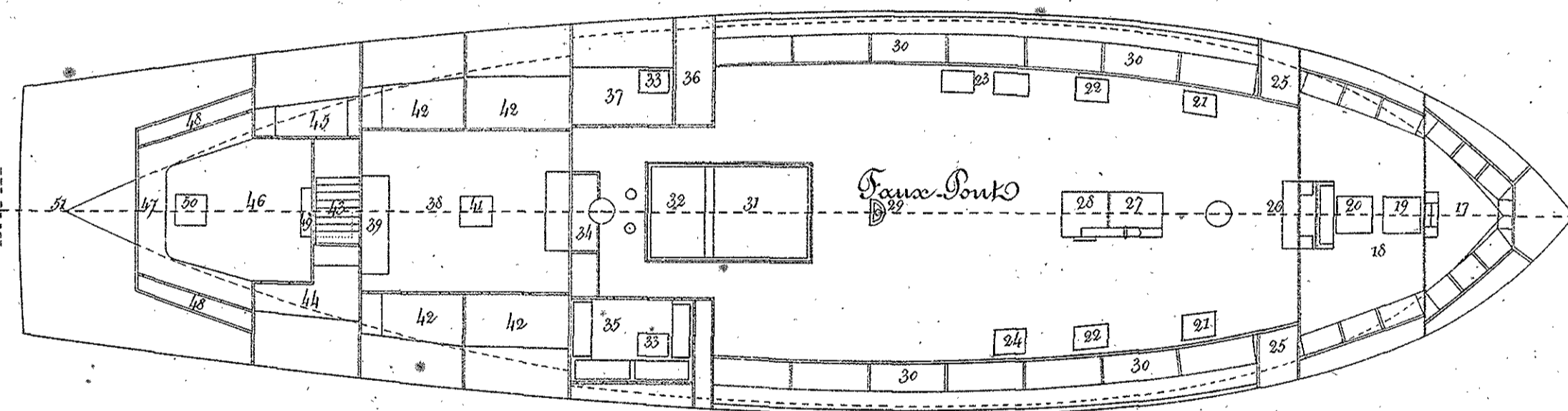
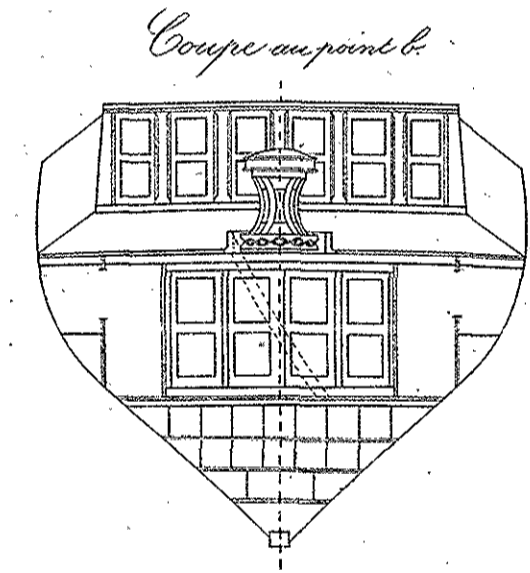
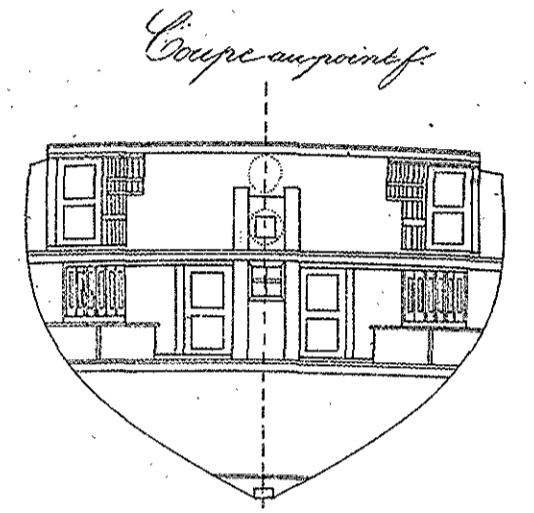
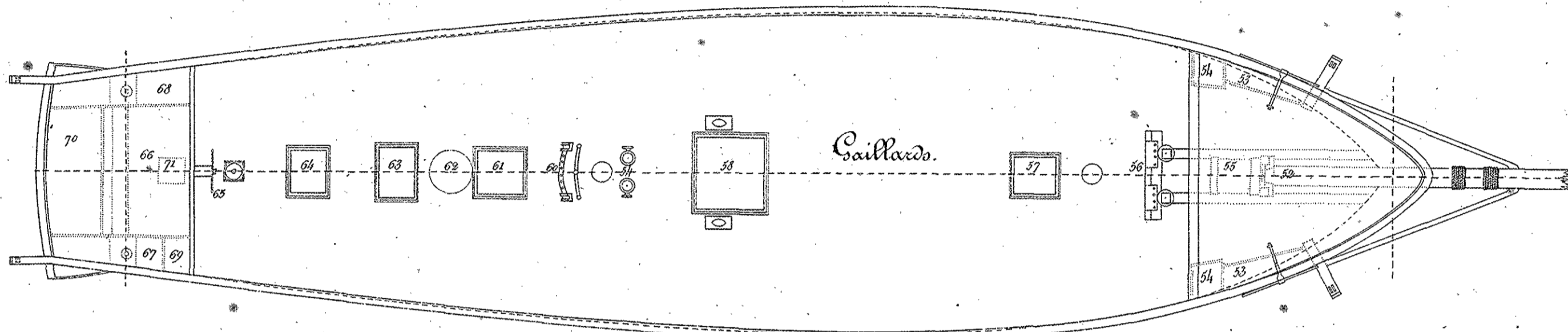
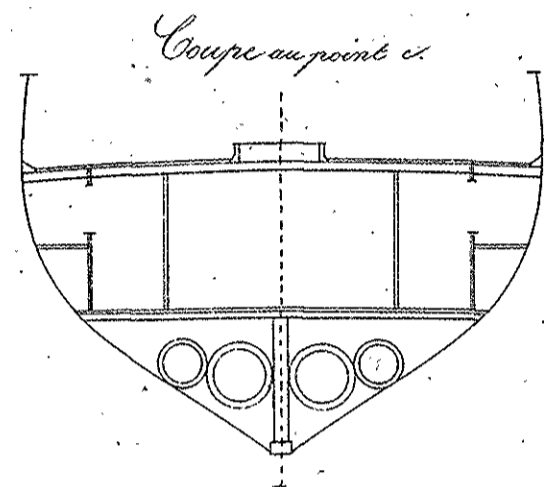
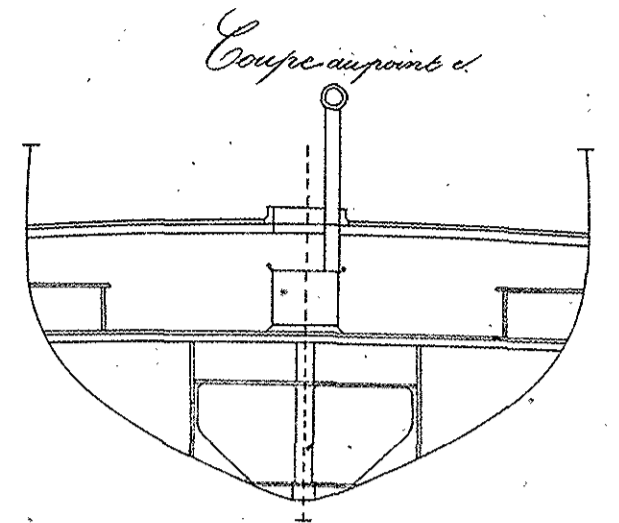
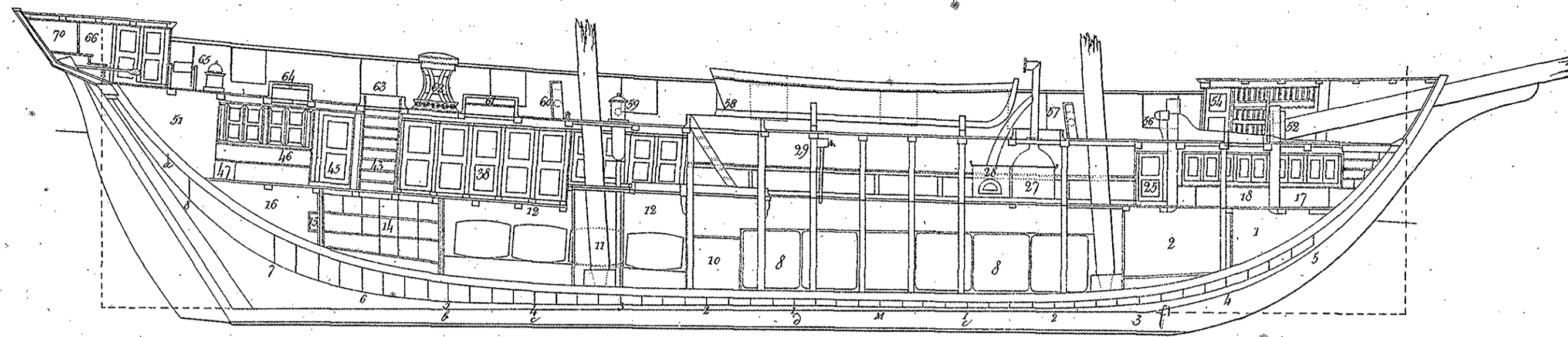
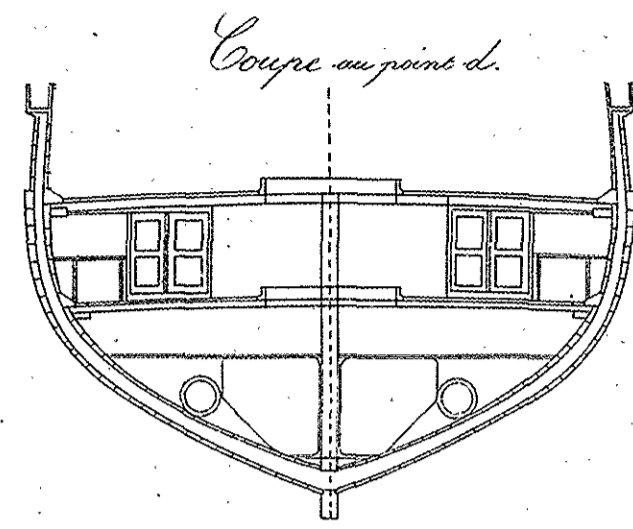
Le Vice-Amiral, Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, Signé: Rosamel.

Pour copie conforme.

Le Conseiller d'Etat, membre de l'Académie, Directeur des Ports, Signé: B^{on} Duponcel.

Le Directeur des Constructions Navales.

Plan d'Emmenagemens réglementaires pour un Bâtiment de 14 bouches à feu



Légende explicative

Cale.

- | | |
|---|--|
| 1. Soutes des échanges d'artillerie | 36. Thésaurier. |
| 2. Soutes aux voiles. | 37. Chambre d'officier. |
| 3. Soutes aux légumes. | 38. Caisse de l'Etat-major. |
| 4. id. au charbon. | 39. Buffets. |
| 5. id. à provisions. | 40. Pommiers. |
| 6. id. à sables. | 41. Pommiers pour rafraîchir la cale au vin. |
| 7. id. à biscuits. | 42. Chambres d'officiers. |
| 8. Caissons à eau de vosse libres. | 43. Crochets communs au commandant et aux officiers et grand de butep. |
| 9. Pièces d'armement. | 44. Chambres à coucher de commandant. |
| 10. Soutes des chaînes de mouillages. | 45. Chambre à coucher de commandant. |
| 11. Pompes à vapeur et autres de la cale. | 46. Office du commandant. |
| 12. Cale au vin. | 47. Salon de id. |
| 13. Soutes à boulets. | 48. Cuisine. |
| 14. Soutes aux poudres. | 49. Bûches de bois. |
| 15. Poutrelles de la voûte aux poudres. | 50. Meuble pour contenir les atlas. |
| 16. Soutes des échanges du matériel. | 51. Pommiers de la cale au vin. |

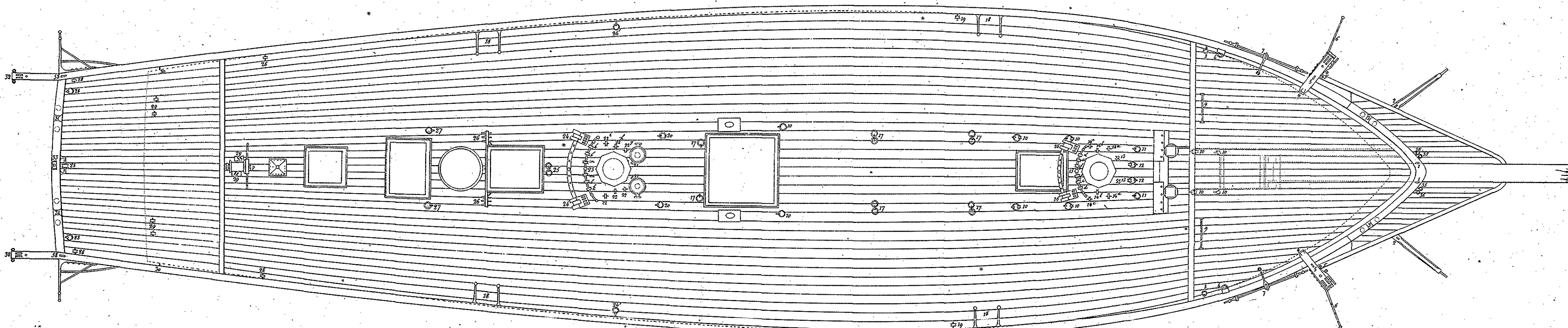
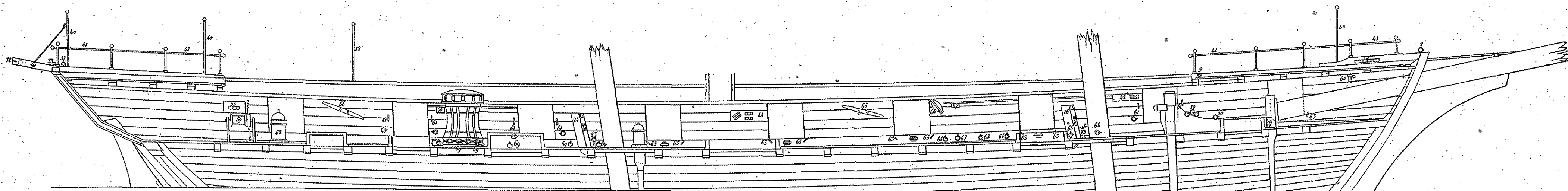
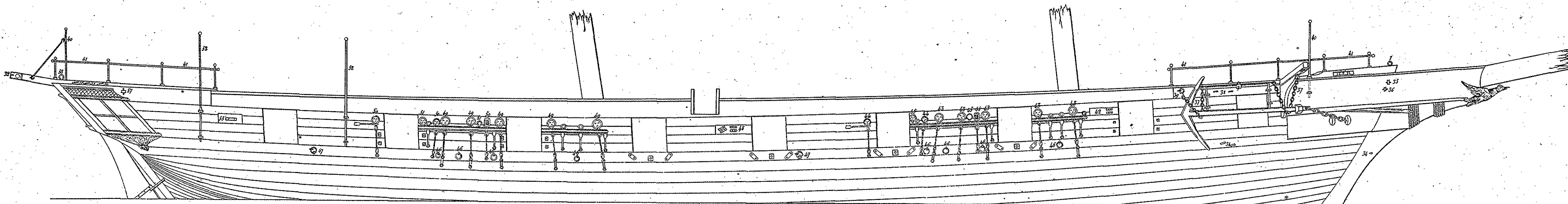
Faux-Pont.

- | | |
|---|--|
| 17. Magasin général d'artillerie. | 32. Pont de la Batterie. |
| 18. Soutes des mâts d'artillerie de id. | 33. Plaque du mât de beaupré. |
| 19. Pommiers de la voûte du mât de beaupré. | 34. Caissons à poudres. |
| 20. id. id. aux voiles. | 35. Bouteille des m ^{rs} de l'équipage. |
| 21. id. des soutes à légumes. | 36. Caissons de la voûte de la batterie. |
| 22. id. id. à charbon. | 37. Bûches. |
| 23. id. id. à provisions. | 38. Pommiers de la cuisine. |
| 24. Pommiers de la voûte à sables. | 39. Grande cocotille. |
| 25. Chambre à vin à tout faire et. | 40. Pompes. |
| 26. Caissons pour bidons et gourdins. | 41. Râbles de manœuvre du gréement. |
| 27. Cuisine à foyer unique. | 42. Caissons. |
| 28. Soutres à pain, au charbon de bois. | 43. Caissons de la voûte au vin. |
| 29. Pompe aspirante pour l'eau douce. | 44. Râbles de manœuvre de la batterie. |
| 30. id. de la cale. | 45. Donnettes. |
| 31. Caissons pour les effets de l'équipage. | 46. Bouteille du commandant. |
| 32. Grande cocotille. | 47. id. de l'Etat-major. |
| 33. Cocotille de la cale au vin. | 48. Caissons à pavillons. |
| 34. Pommiers des soutes à boulets. | 49. Pommiers pour l'armement de la batterie. |
| 35. Pommiers pour effets d'habillement. | 50. Pommiers de la voûte à biscuits. |
| 36. Soutes des cloves. | 51. Pommiers de la voûte à biscuits. |

Approuvé:
 Paris le 20 Décembre 1833.
 Le Vice-Amiral ministre secrétaire d'Etat
 de la marine et des Colonies, signé: Roussin.
 Pour copie conforme:
 Le Conseiller d'Etat membre de l'Amirauté
 Directeur des Ports, signé: Boyer de Fonscolombe.
 Le Directeur des Constructions Navales,



Plan détaillé des objets d'attache qui doivent garnir la coque d'un Brig ariso pour les besoins de la manœuvre



Légende

- 1. Pions pour amarrer les gardes corps du beaupré.
- 2. Pions pour les amures de misaine.
- 3. Galoches pour le touage.
- 4. Huis en fer pour lever l'ancre.
- 5. Pions pour galhauteurs de beaupré.
- 6. Gros boutons percés de 3 trous dans lesquels passent les hauts du bâton de fer et ceux du dérivé.
- 7. Boutons.
- 8. Boudes pour saisir les pivoires.
- 9. Boudes pour le touage.
- 10. Boudes pour saisir la ralle.
- 11. Boudes pour saisir le grand mât de hune.
- 12. Boudes où viennent amarrer les câbles du grand mât.
- 13. Boudes pour écoutes du petit hunier.
- 14. Boudes pour les manœuvres qui viennent aboutir au pied du mât de misaine.
- 15. Boudes de manœuvre supportant les poulies suivantes.
- 16. Boudes de manœuvre de misaine avec quilles dans chaque montant.

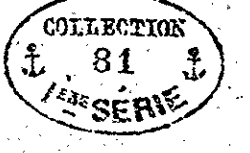
- 17. Boudes pour saisir les chaînes des mâts de rechange.
- 18. Supports d'écobelle de hauts.
- 19. Pions à vis pour fixer le dérivé de l'ancre de 1^{er} voile.
- 20. Boudes pour qu'on passe du grand mât de hune.
- 21. Pions pour lever la quindresse du 1^{er} mât de hune.
- 22. Boudes pour les manœuvres qui viennent aboutir au pied du grand mât.
- 23. Boudes de manœuvre supportant les poulies suivantes.
- 24. Boudes sur lesquelles on fixe une poulie de secours pour la manœuvre.
- 25. Boudes pour reculer du canon.
- 26. Galoches de touage.
- 27. Boudes servant à lever le mât de hune.
- 28. Pions à vis, boudes et amures en fer pour le grand mât.
- 29. Boudes et pions pour la drisse du pavois.
- 30. Pions pour saisir l'embouchure.

- 31. Galoches de touage.
- 32. Pions pour les gânes d'embouchure.
- 33. Supports de quilles.
- 34. Pions pour les hauts de minots et du beaupré.
- 35. Pions à vis pour le 1^{er} mât de petit pavois et pour celui du petit cacatois à l'abord.
- 36. Pions à vis pour les câbles du petit hunier.
- 37. Chaînes de mouillage.
- 38. Pions où viennent amarrer les hauts du bâton de fer.
- 39. Boudes pour saisir l'ancre de poste.
- 40. Chandelliers pour les tentes.
- 41. Poulies de garde corps.
- 42. Galoches pour l'écote du grand et petit foc.
- 43. Chaînes de hauts de misaine.
- 44. Chaînes de galhauteurs de hune.
- 45. Corps de monton forés pour galhauteurs de pavois.
- 46. Boudes servant à fixer les hauts.
- 47. Boudes pour fixer les dérivés de misaine et de 1^{er} voile.
- 48. Galoches pour l'écote de misaine.
- 49. Chaînes de hauts de 1^{er} mât.
- 50. Chaînes de galhauteurs de hune.
- 51. Corps de monton forés pour galhauteurs de pavois.
- 52. Porte-manteau.

- 53. Galoches pour l'écote de 1^{er} voile.
- 54. Pions supplémentaires.
- 55. Amures de bonnettes de grand hunier.
- 56. Pions à vis pour les palans des embouchures.
- 57. Pions pour bases des palans des embouchures.
- 58. Pions de pavois.
- 59. Pions de pavois pour amurer de misaine.
- 60. Boudes et pions à vis pour le canon.
- 61. Galoches.
- 62. Pions pour amurer de 1^{er} voile.
- 63. Pions pour amurer l'écote de misaine.
- 64. Pions de pavois.
- 65. Pions pour amurer l'écote de 1^{er} voile.
- 66. Pions de pavois.
- 67. Boudes pour écotes de petit hunier à l'abord, et drisse de petit pavois à l'abord.
- 68. Boudes pour les poulies de manœuvre du mât de misaine qui sont en haut.
- 69. Boudes de pavois.
- 70. Boudes de pavois.

Approuvé:
Paris le 20 Décembre 1811.
Le Vice-Amiral, Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, Signé: Rosamel.
Par copies conformes:
Le Conseiller d'Etat, membre de l'Université, Directeur des Ports, Signé: B. Dupin.

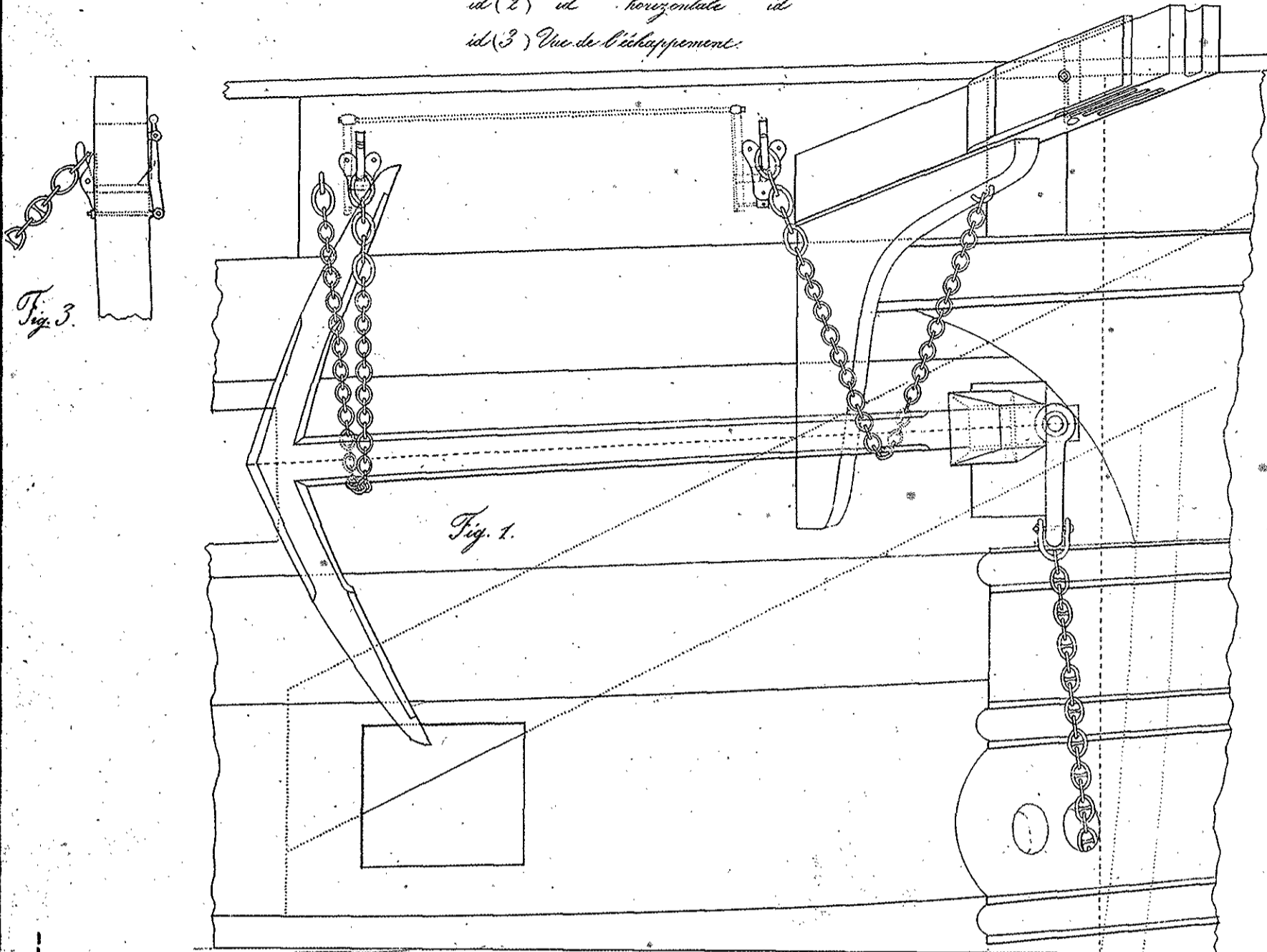
Le Directeur des Constructions Navales.



Développemens de quelques Détails d'Installation.

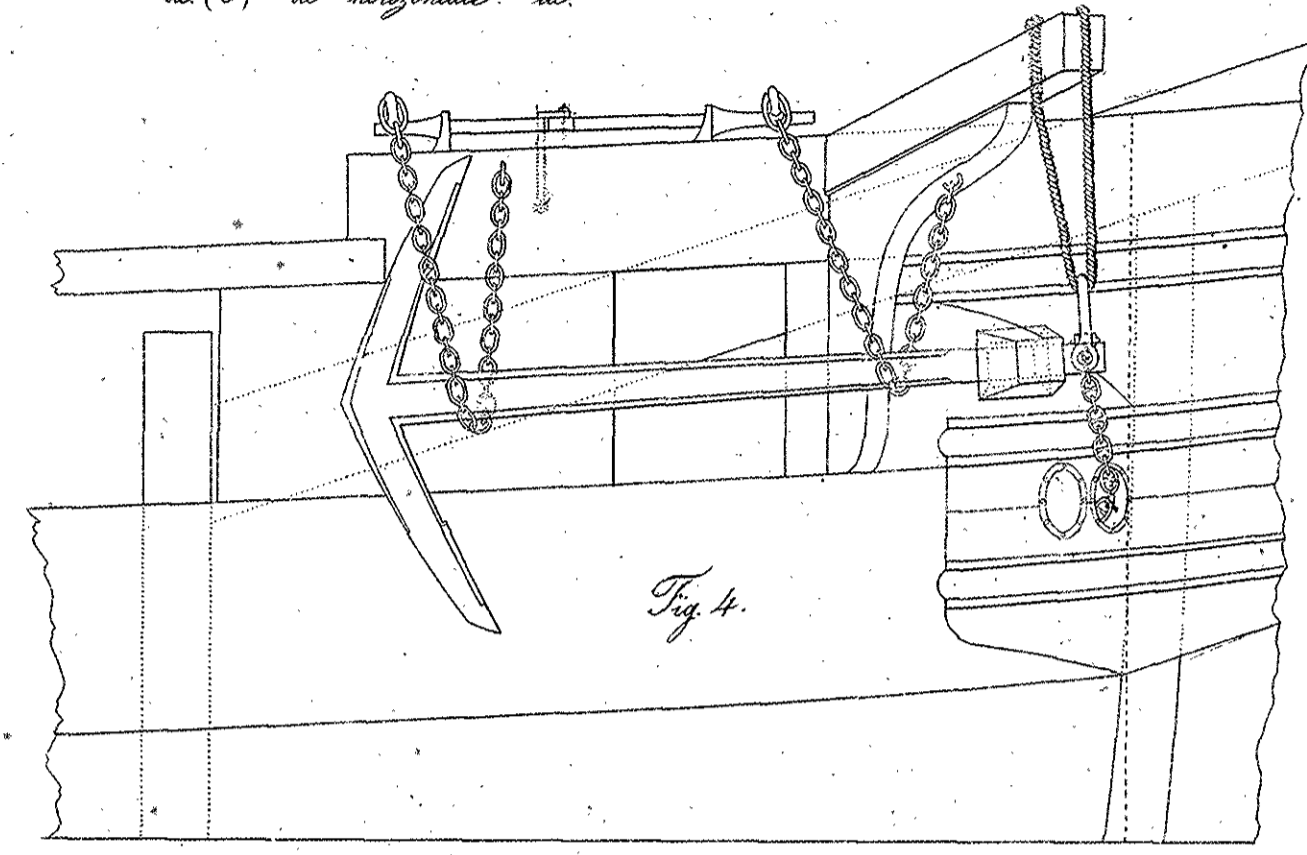
Mouilleurs des ancres de bétout pour Vaisseaux et Frigates de 1^{er} et 2^e rang,

*Fig. (1) Position verticale des mouilleurs
id (2) id horizontale id
id (3) Vue de l'échappement.*



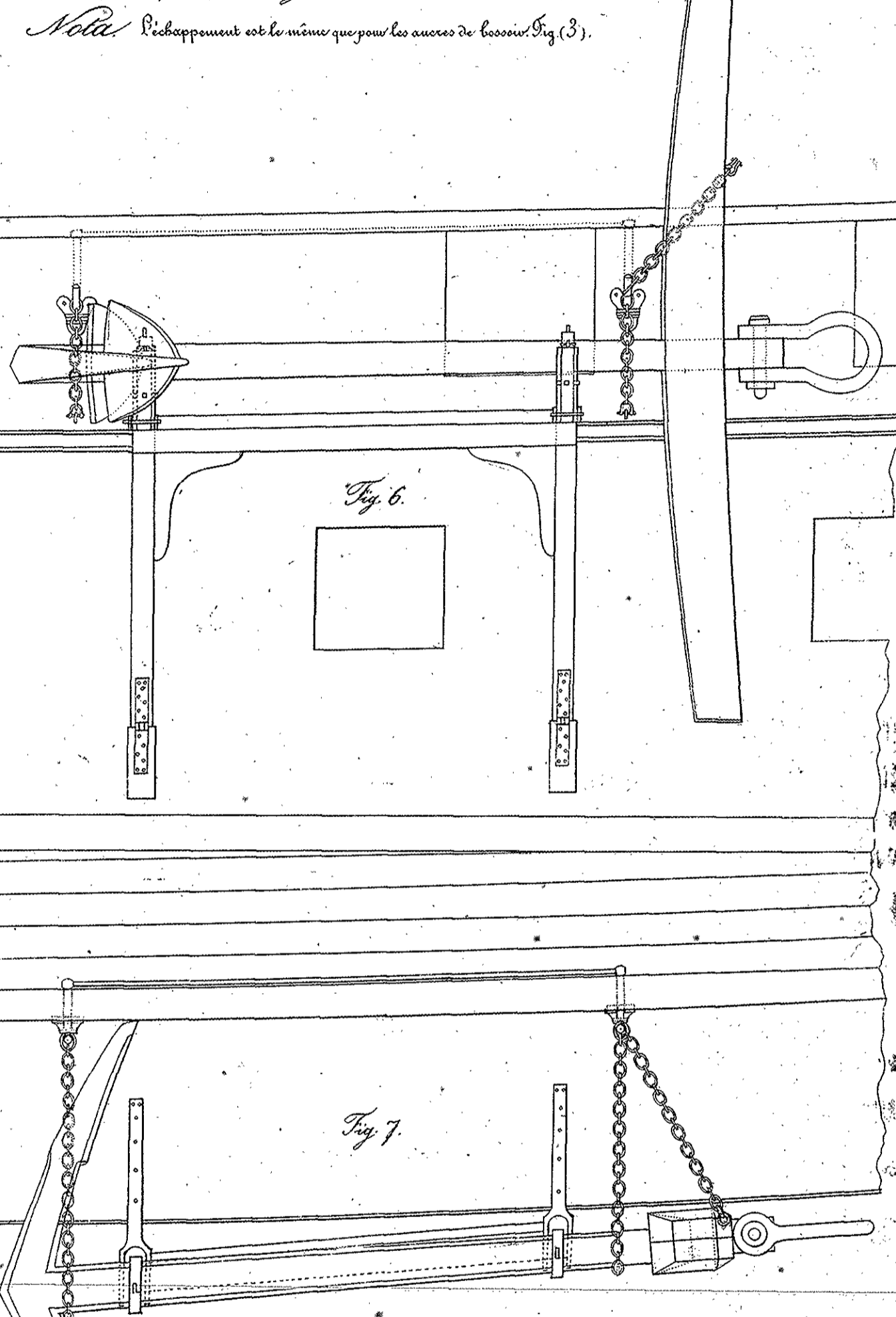
Mouilleurs des ancres de bétout pour Frigates de 3^e rang et bâtimens des rans inférieurs

*Fig. (4) Position verticale des mouilleurs
id (5) id horizontale id*



Mouilleurs des ancres de voile pour Vaisseaux et Frigates.

*Fig. (6) Position verticale des mouilleurs
id (7) id horizontale id*



Note Rebappement est le même que pour les ancres de bétout Fig (3).

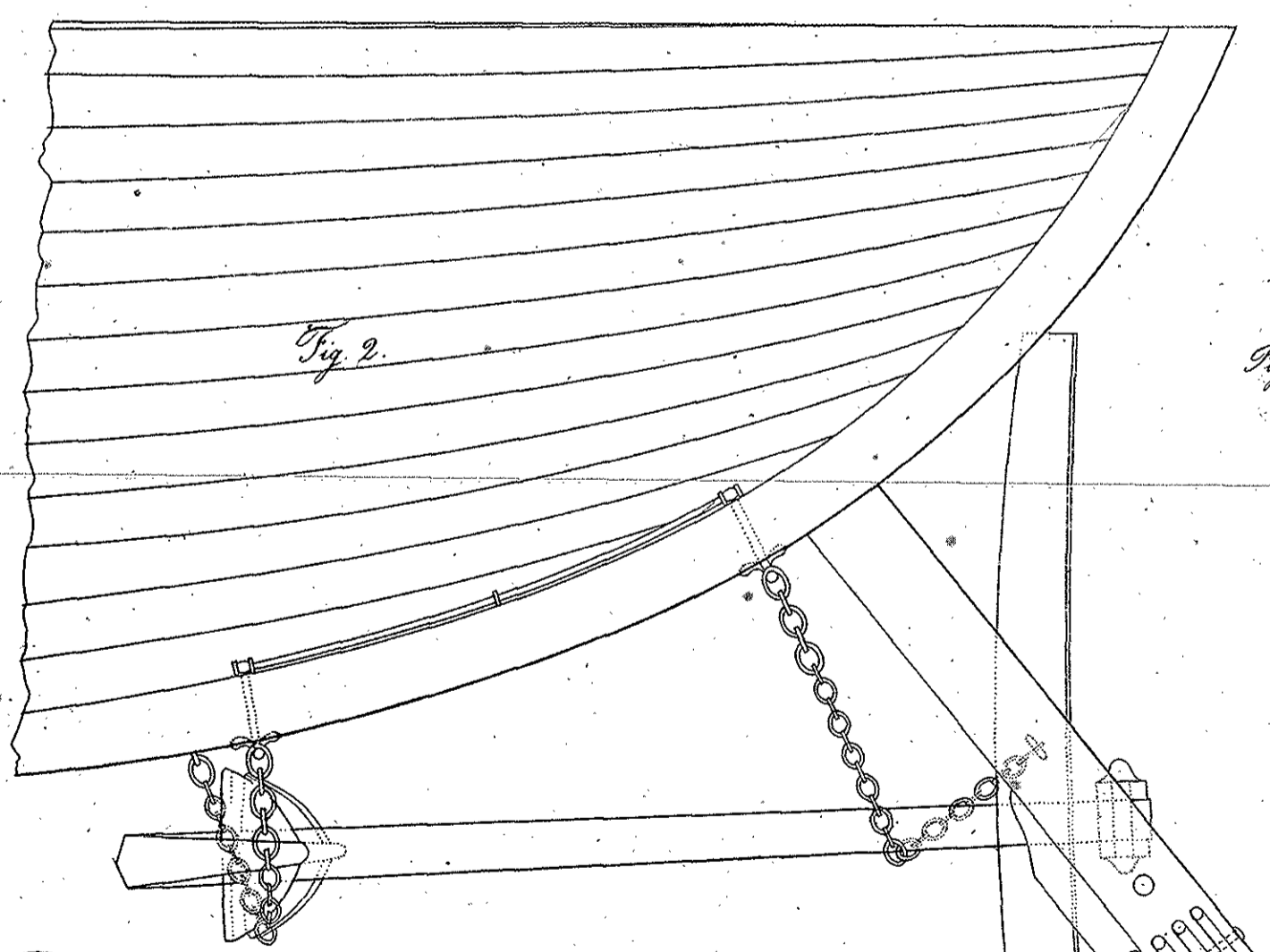


Fig. 8, 9 et 10. Étrangoir du four, peut se servir la chaîne du mouillage

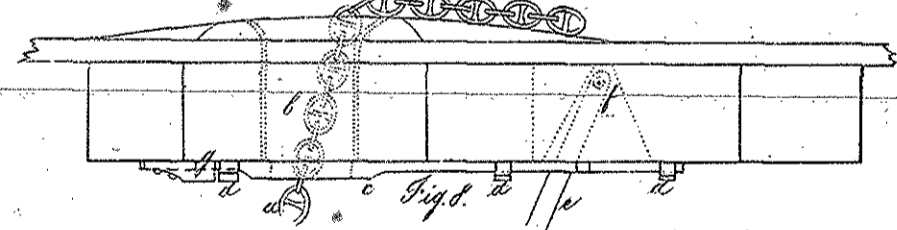


Fig. 9. Vue par dessous.

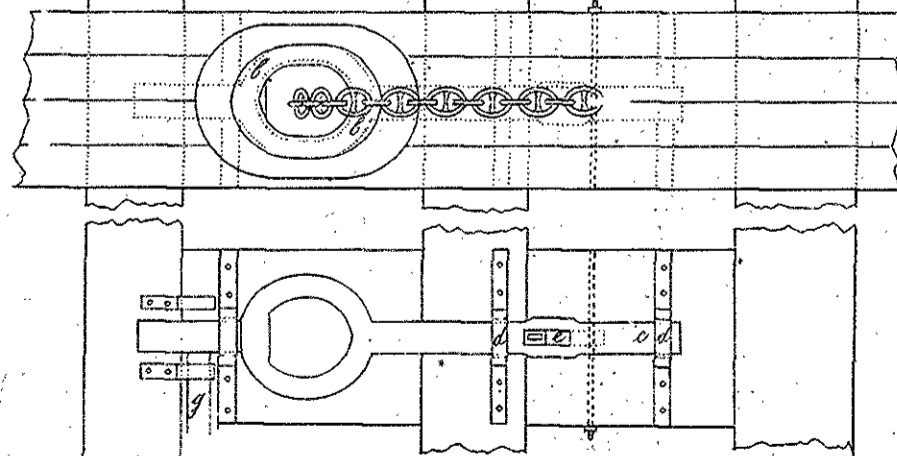


Fig. 10. Vue par dessous.

Légende de l'étrangoir.

- a. Chaîne de mouillage
- b. Maneton en fer de fin
- c. Lanière en fer à crochets dans 3 états, de
- d. Levier en fer tournant autour du point f
- e. Vis en fer pour serrer la chaîne pendant que le levier est entré.

Fig. 11. Appareils pour la garniture.

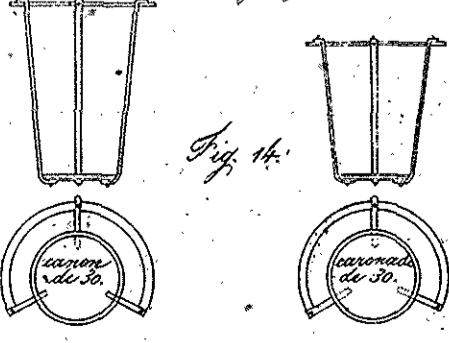


Fig. 11 et 12. Guittes de Vaisseaux avec ses garnitures. Echelle de 0,6.

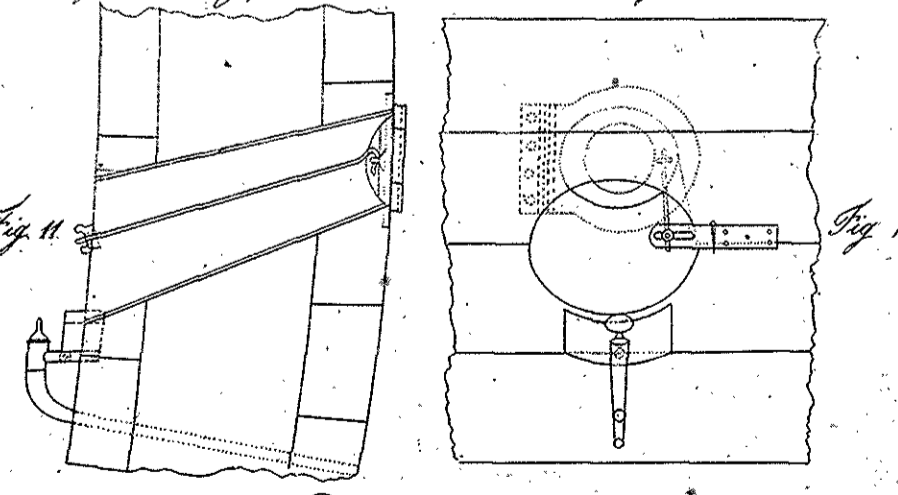
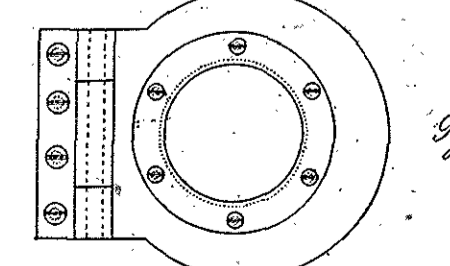


Fig. 12. Echelle de 0,12.



Manette de bois en cuir se frotte. Echelle de 0,12.

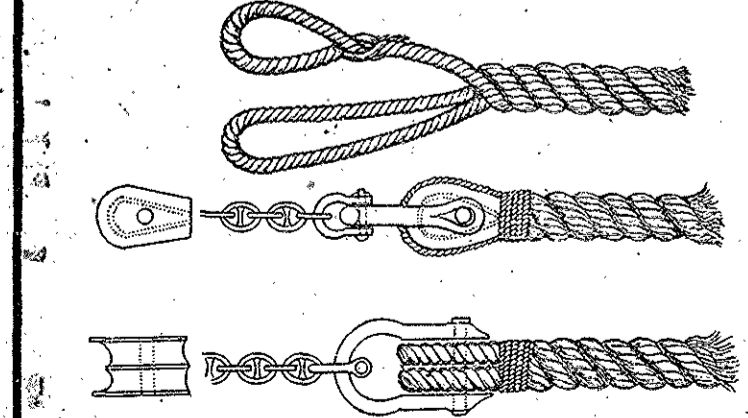


Fig. 15. Mode de pression d'un câble en fer sur un câble en chanvre.

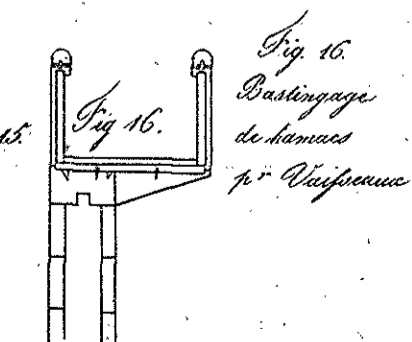


Fig. 16. Bastingage de bannes p. Vaisseau.

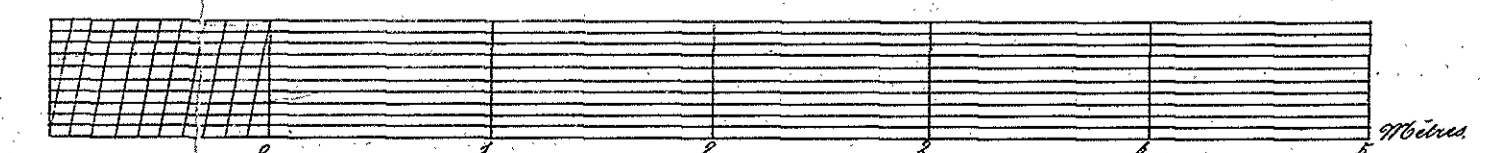
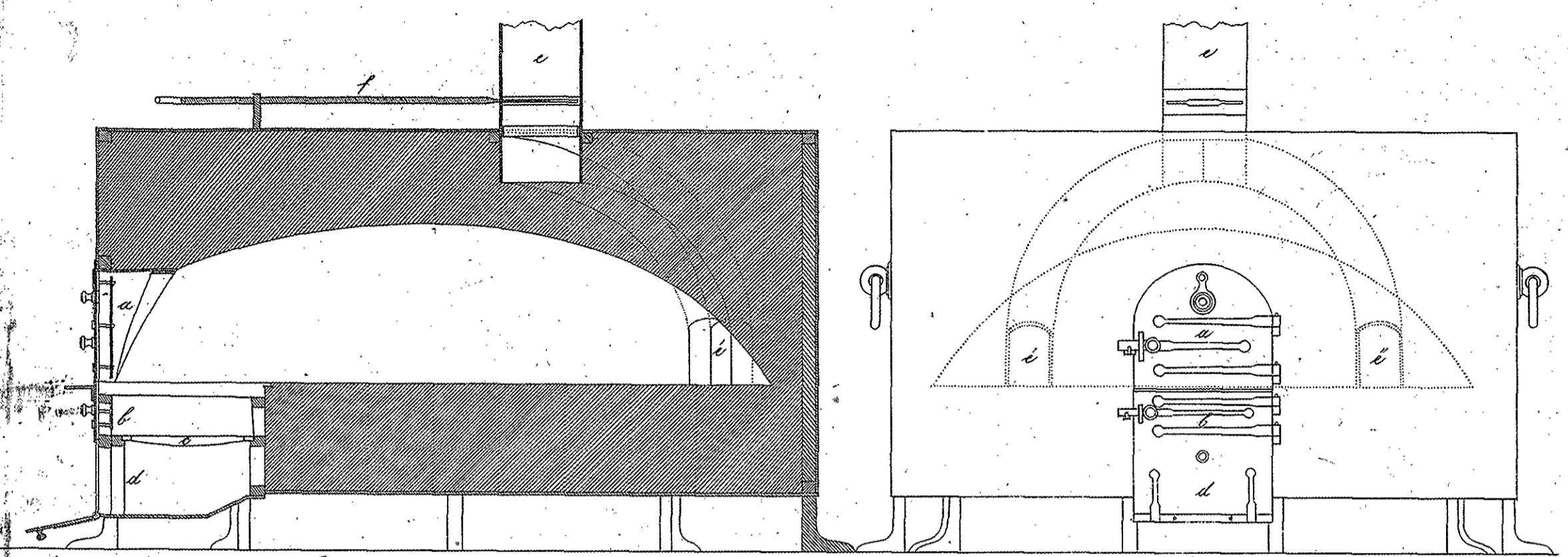


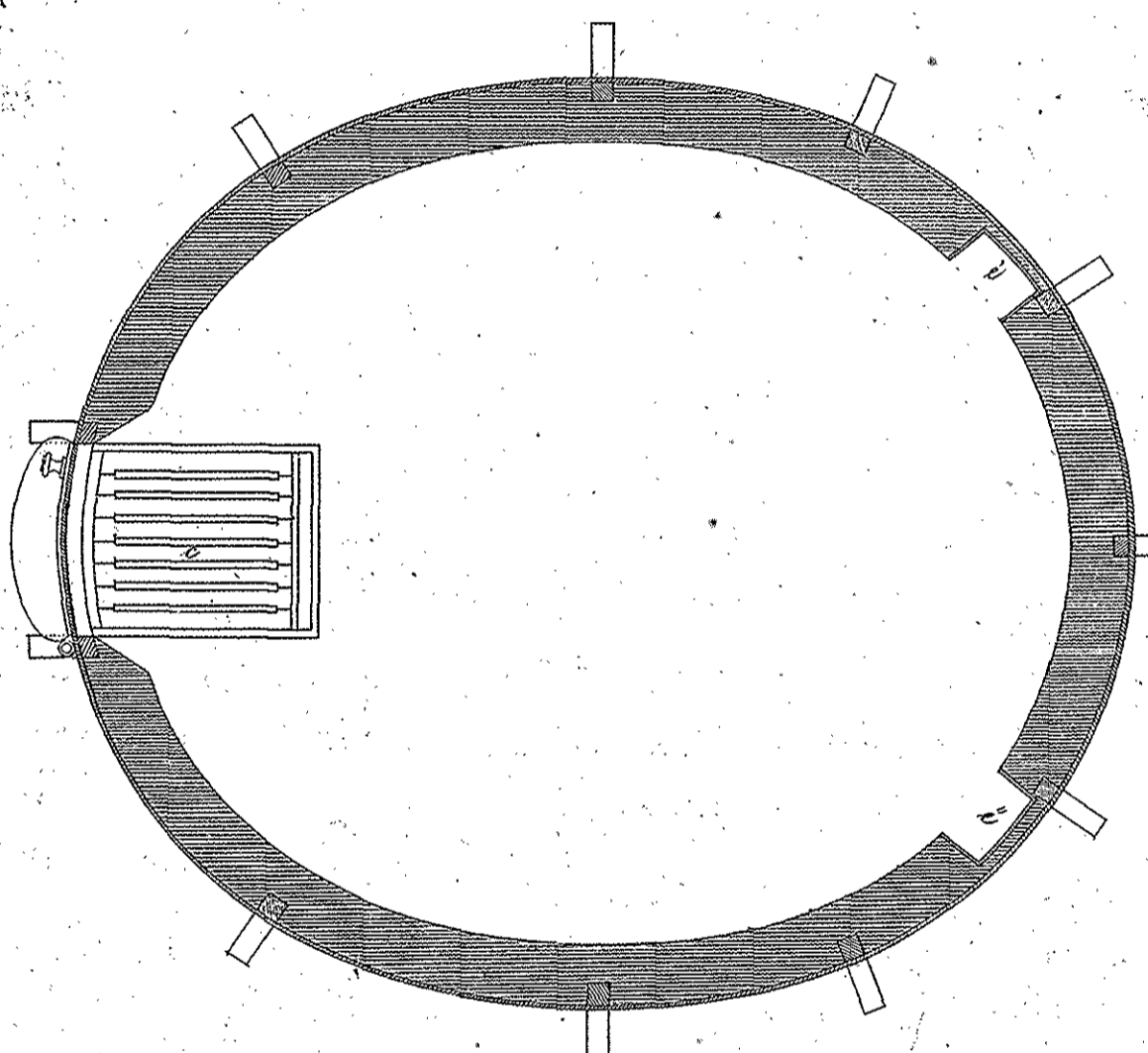
Fig. 14.

Plan d'un Four à pain, installé pour être chauffé au charbon de terre par M^r Pironneau. (Mars 1837.)

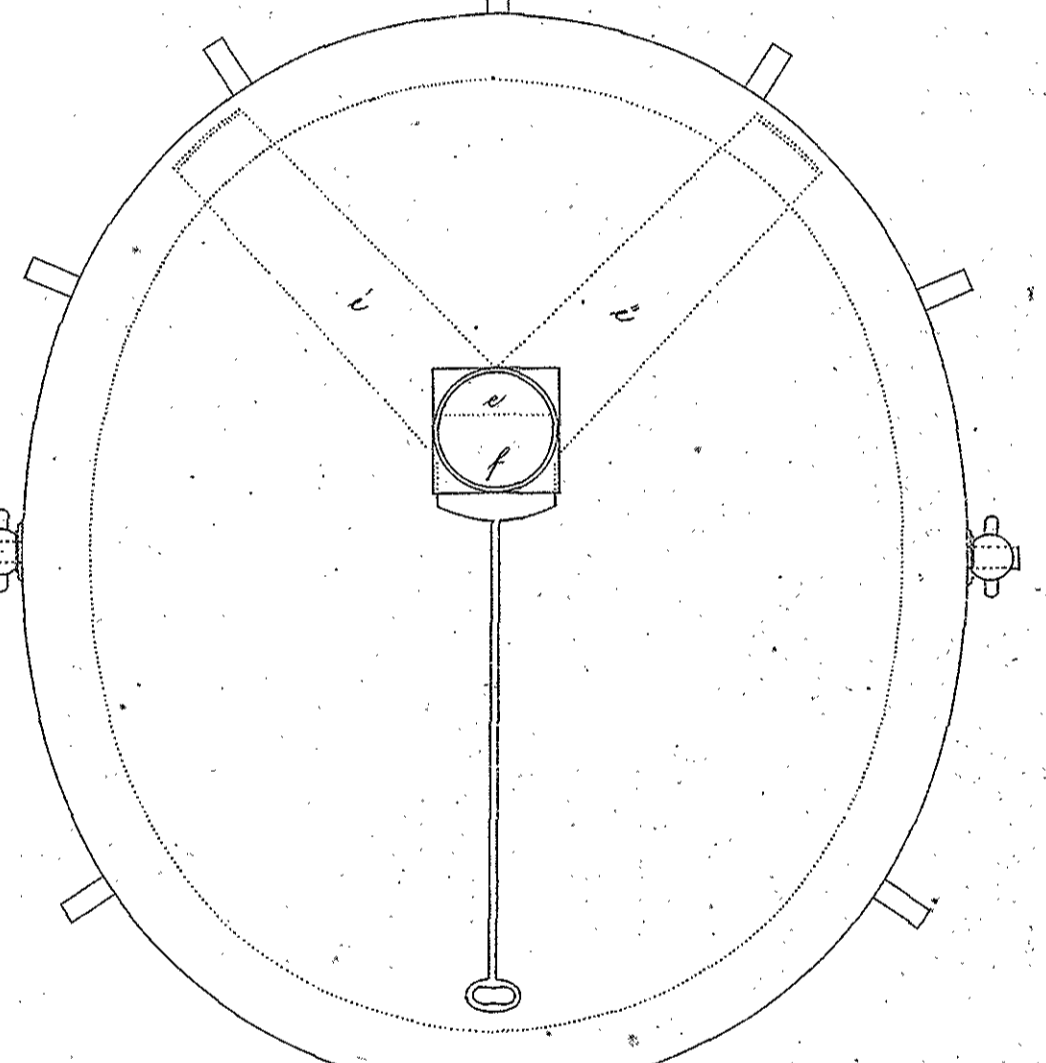


Coupe Longitudinale.

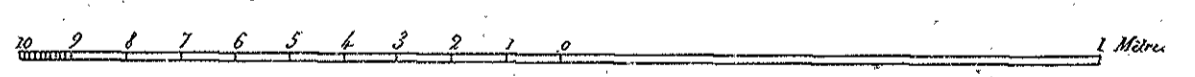
Vue du Four par devant.



Coupe horizontale au niveau de la sole.



Vue du Four par dessus.



Légende

- a. Porte du four.
- b. Fourneau installé sur de la terre.
- c. Grille de fourneau.
- d. Chaudière.
- e. Chaudière.
- f. Tuyau conduisant à la cheminée.
- g. Tuyau conduisant pour former au besoin la cheminée.
- h. Appareil de ventilation pour recevoir le fourneau quand le four est fermé.

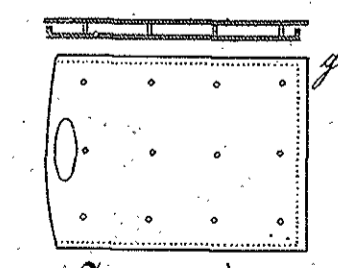


Fig. 13.

Approuvé:
Paris le 20 Décembre 1837.
Le Vice-Amiral, Ministre des Colonies et des Indes, de la Marine et des Colonies. Signé: Rousset.
Par ce qui concerne
Le Conseil des Colonies, membres de l'Administration des Colonies.
Signé: B. Signé: J.
Le Directeur des Constructions Navales.

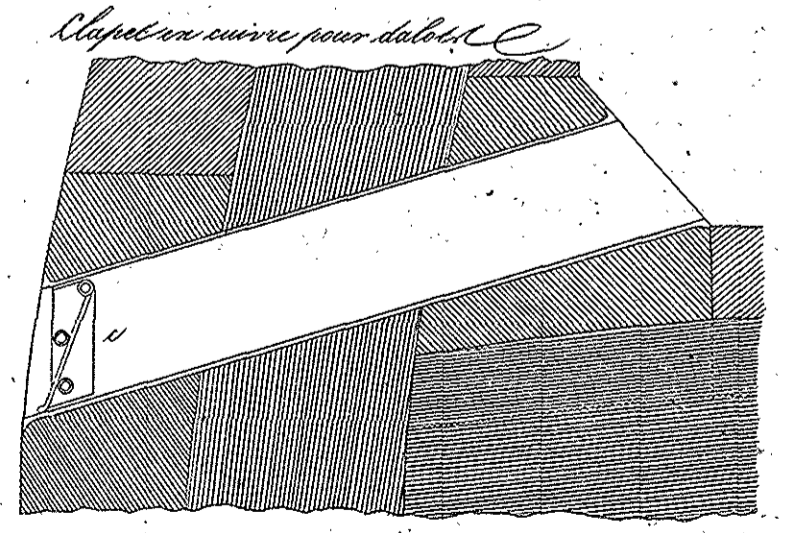


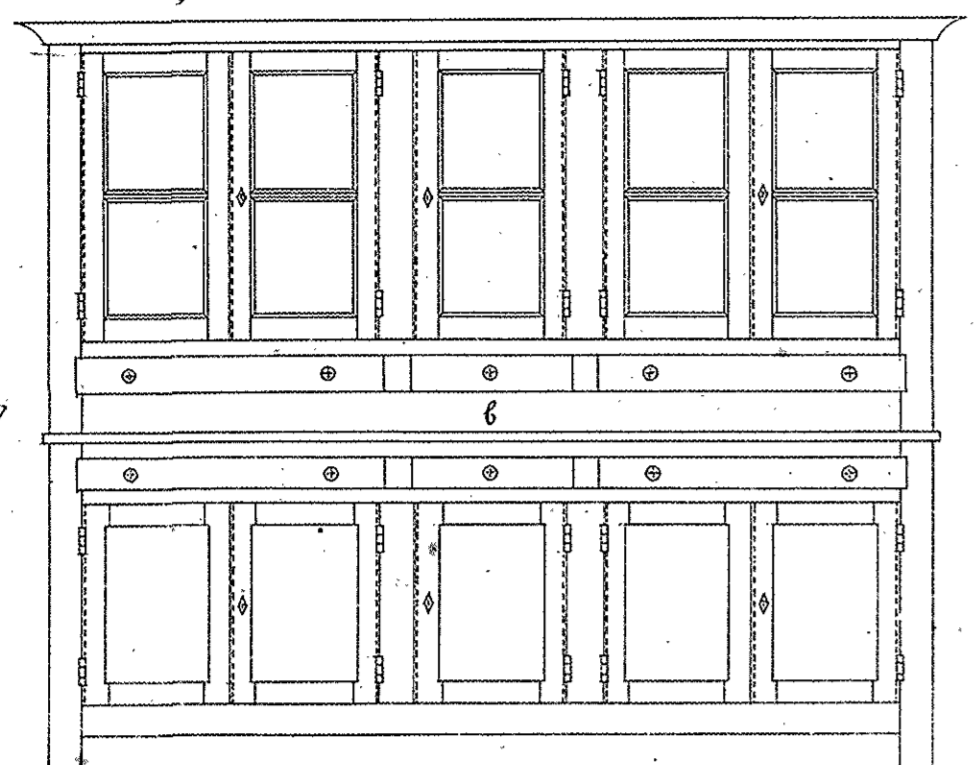
Fig. 17. Appareil de four, a. son emplacement, b. son emplacement, c. son emplacement, d. son emplacement.



Plan Type de quelques détails de Menuiserie Loge à poules du Vaisseau de 100 Canons l'Hercule.

Façade de l'Armoire servant de Pharmacie.

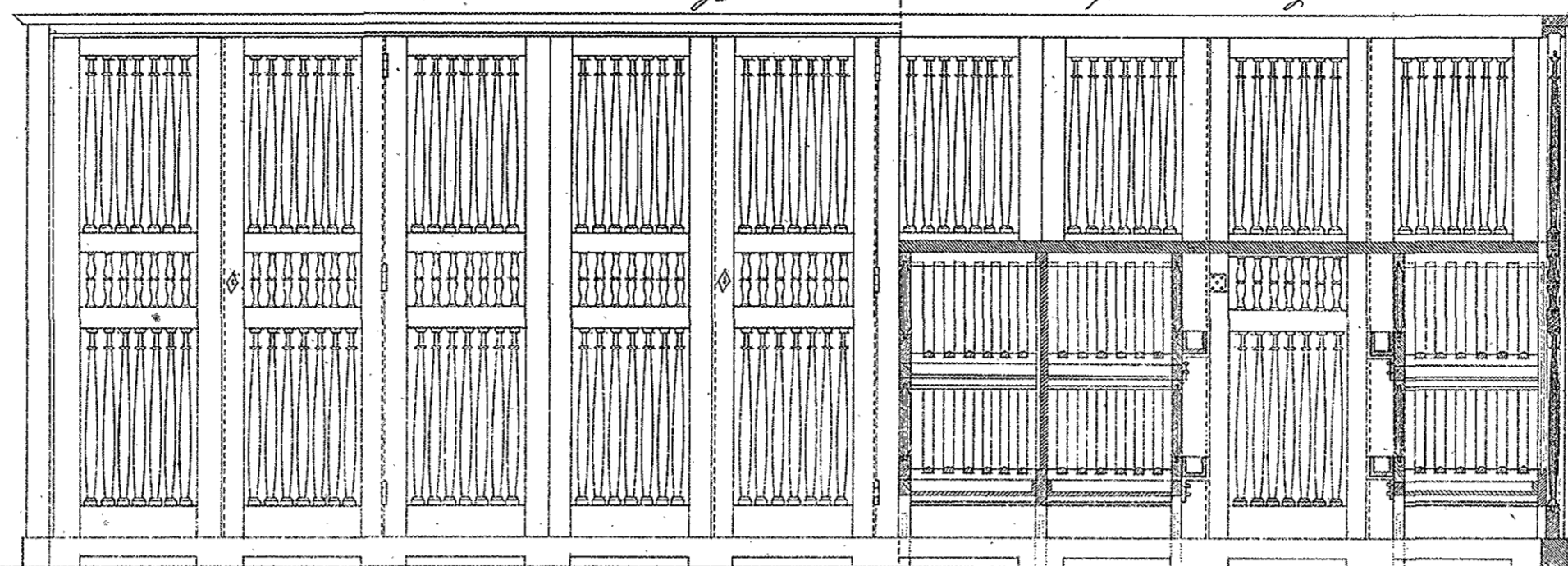
Fig. 1



Elevation.

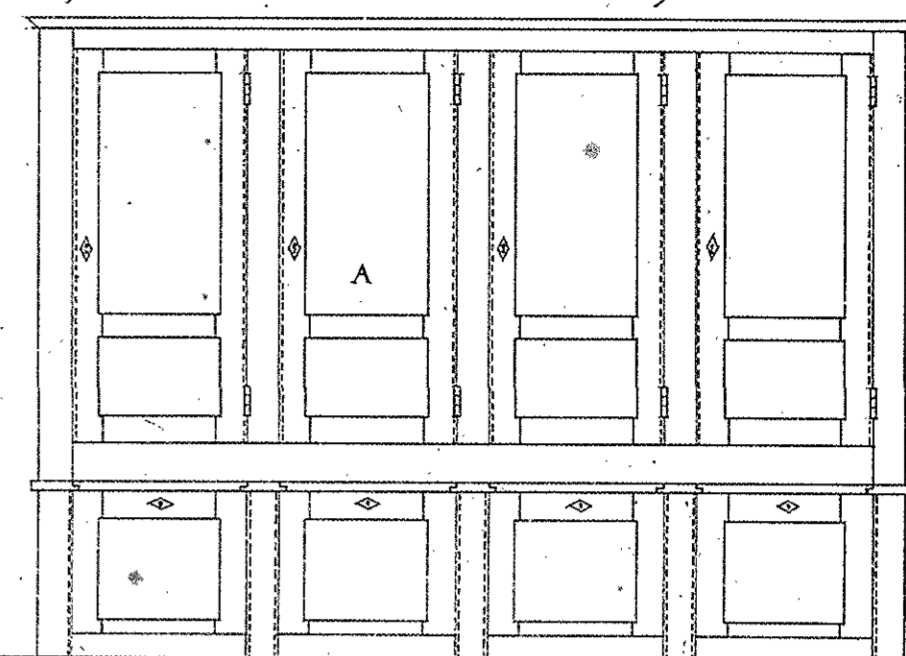
Fig. 4

Coupe suivant x y.



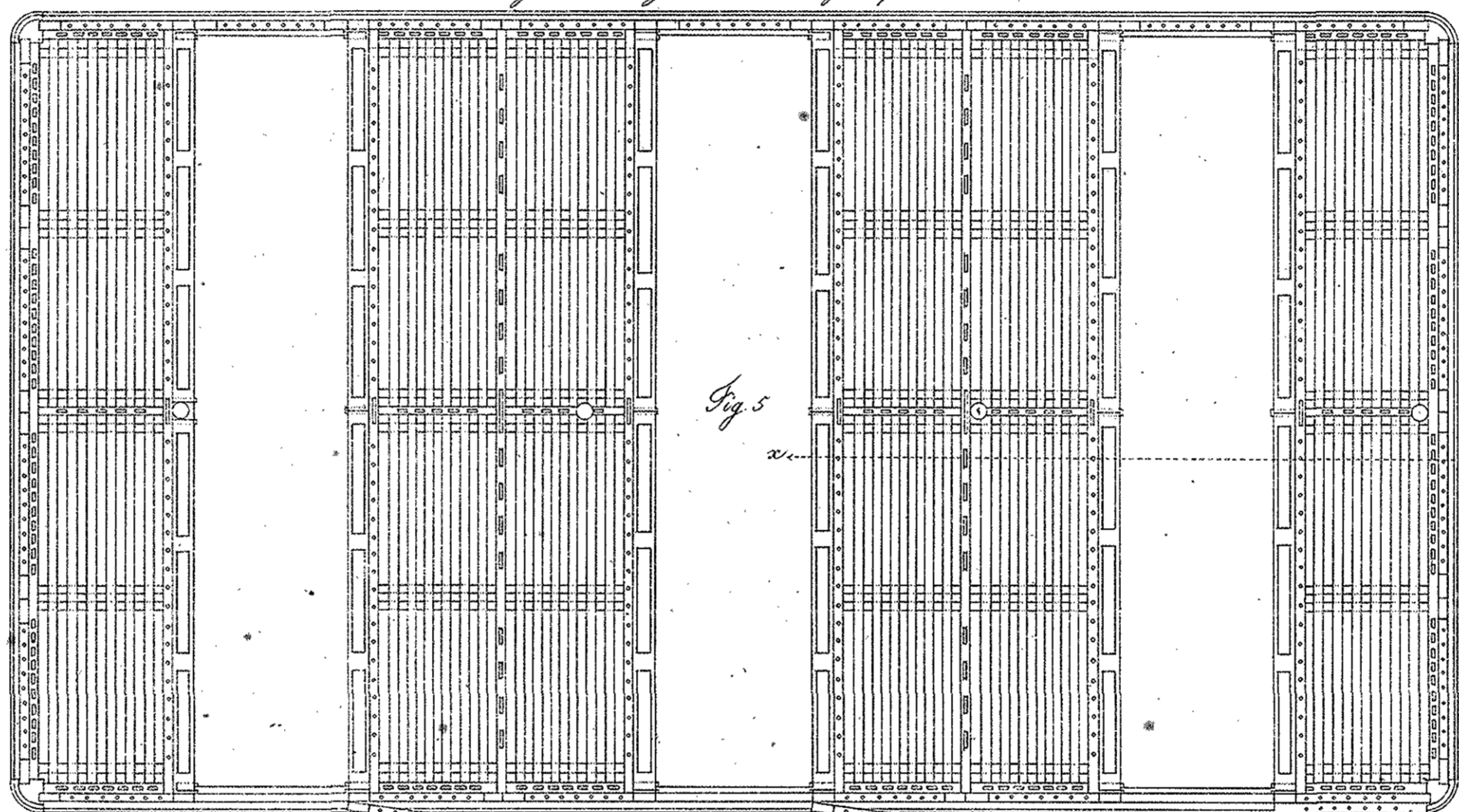
Façade de l'Armoire établie sur l'AR du poste des stères.

Fig. 7



Projection horizontale de la cage à poules.

Fig. 5



Vue de l'un des clapets intérieur de la cage à poules.

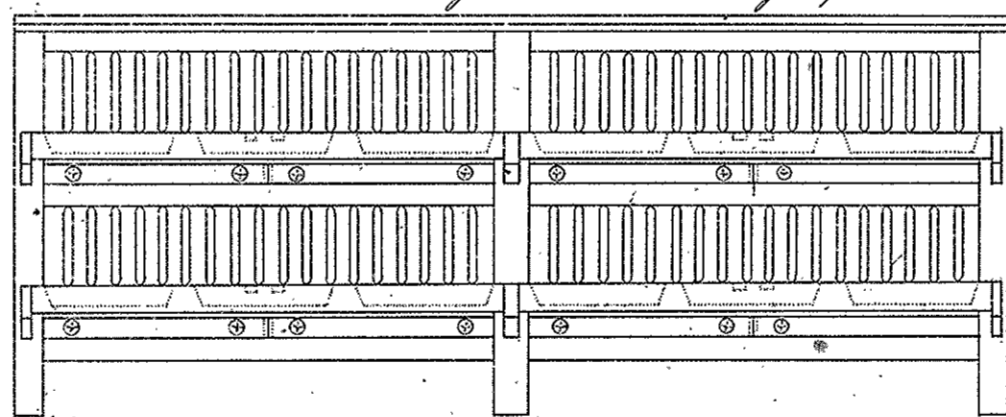


Fig. 6

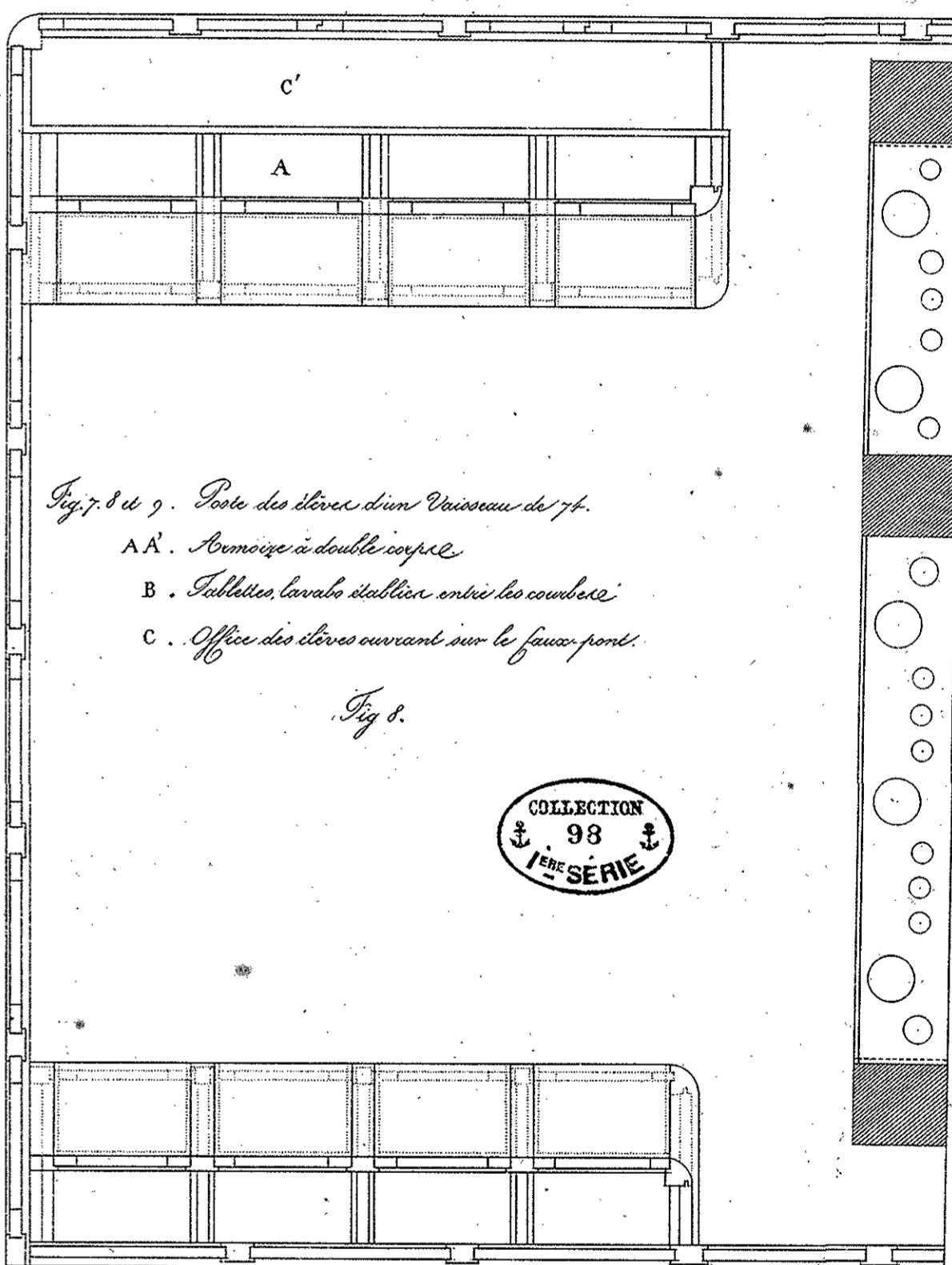
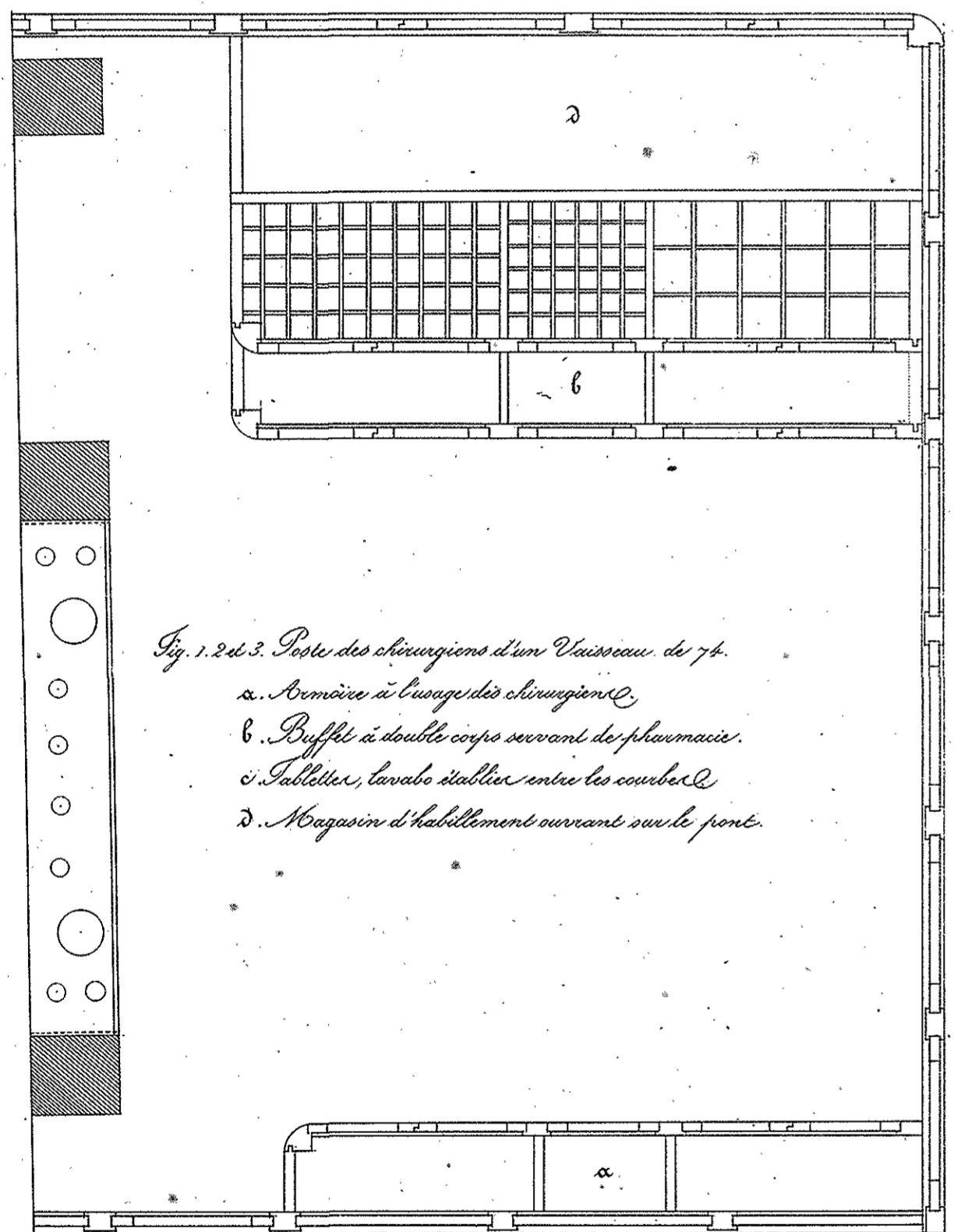


Fig. 7 et 9. Poste des stères d'un Vaisseau de 74.
A.A. Armoire à double corps.
B. Tablettes lavable établies entre les couloirs.
C. Office des stères sur le faux pont.

Fig. 8.



Fig. 1, 2 et 3. Poste des chirurgiens d'un Vaisseau de 74.
a. Armoire à l'usage des chirurgiens.
b. Buffets à double corps servant de pharmacie.
c. Tablettes lavable établies entre les couloirs.
d. Magasin d'habillement sur le pont.



Claire-voies garnis de son grillage. Fig. 10.

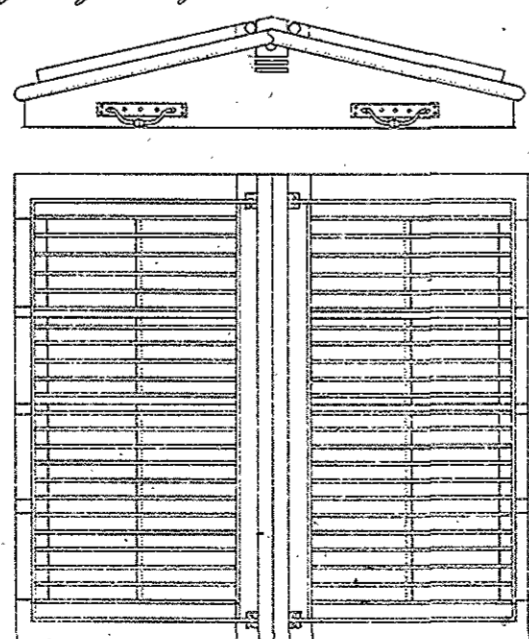
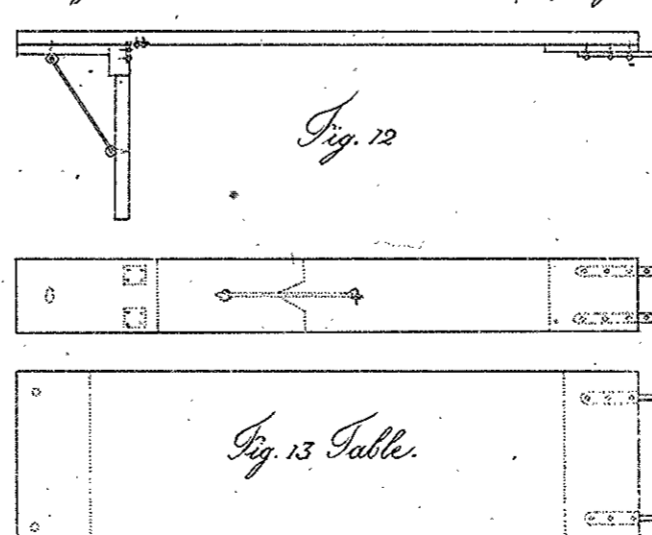


Fig. 12 et 13 Bureau et table de l'Equipage.



Paille à drysel.

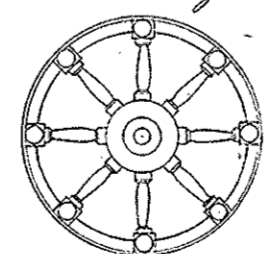


Fig. 14

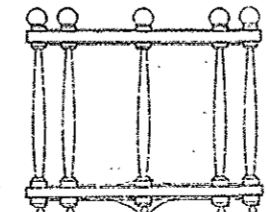
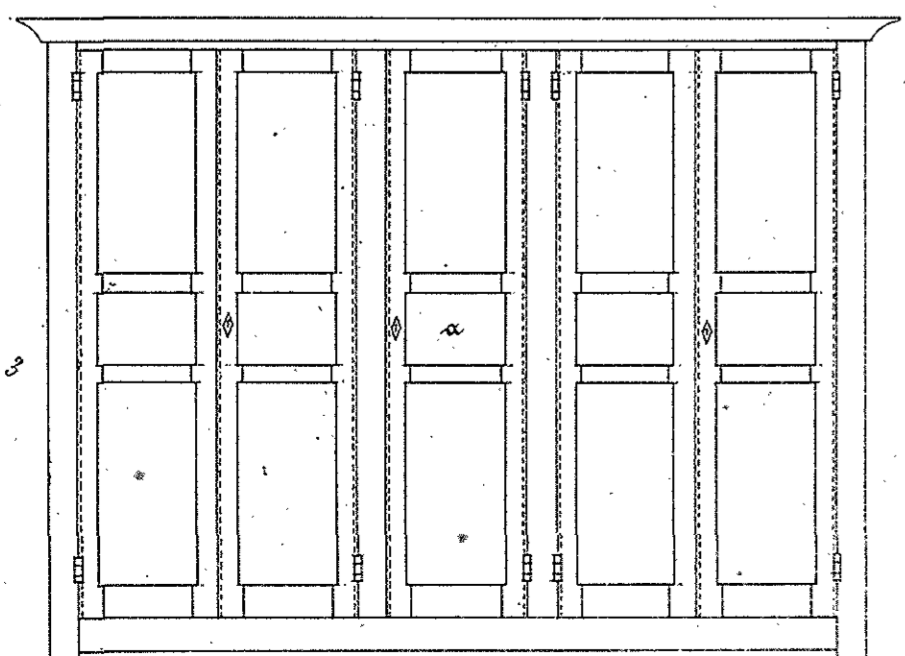


Fig. 3



Façade de l'Armoire à l'usage des Chirurgiens.

Approuvé
Paris le 20 Décembre 1858.
Le Vice-Amiral, Ministre
Secrétaire d'Etat de la Marine
et des Colonies,
Signé: Passemat.
Pour copie conforme:
Le Conseiller d'Etat, membre
de l'Académie, Directeur des Ports,
Signé: B^{on} Supérieur.
Le Directeur des Constructions
Navales,



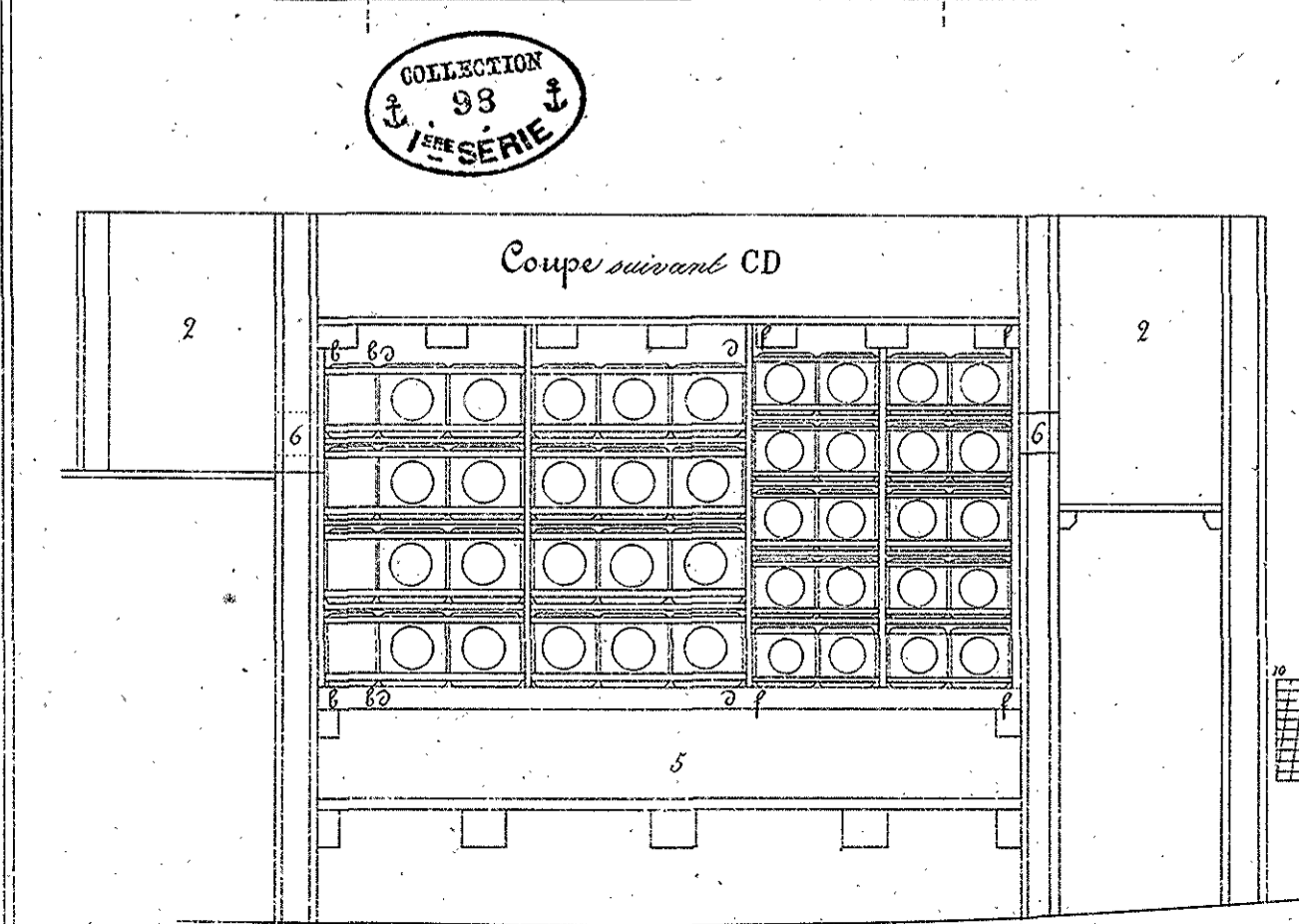
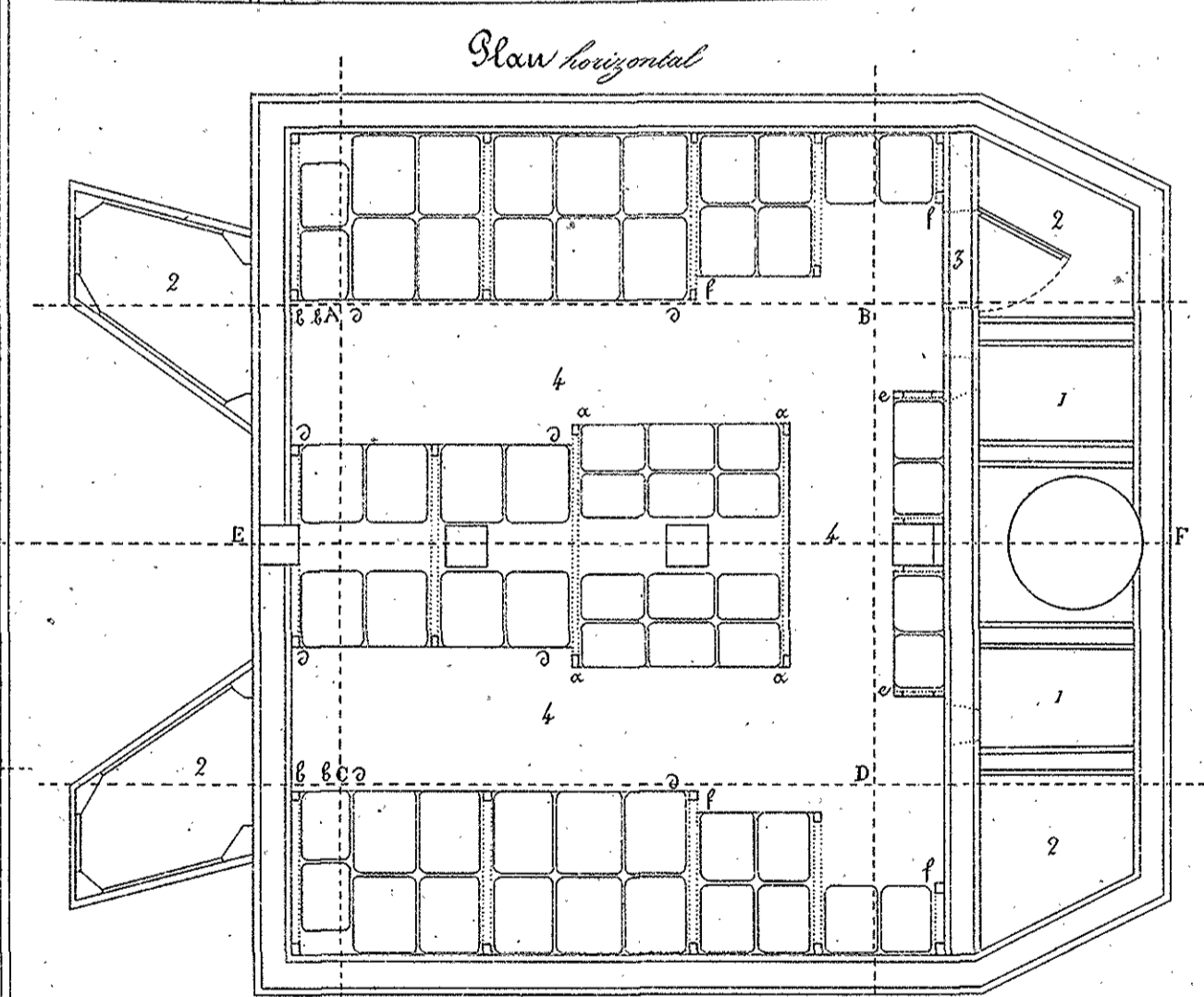
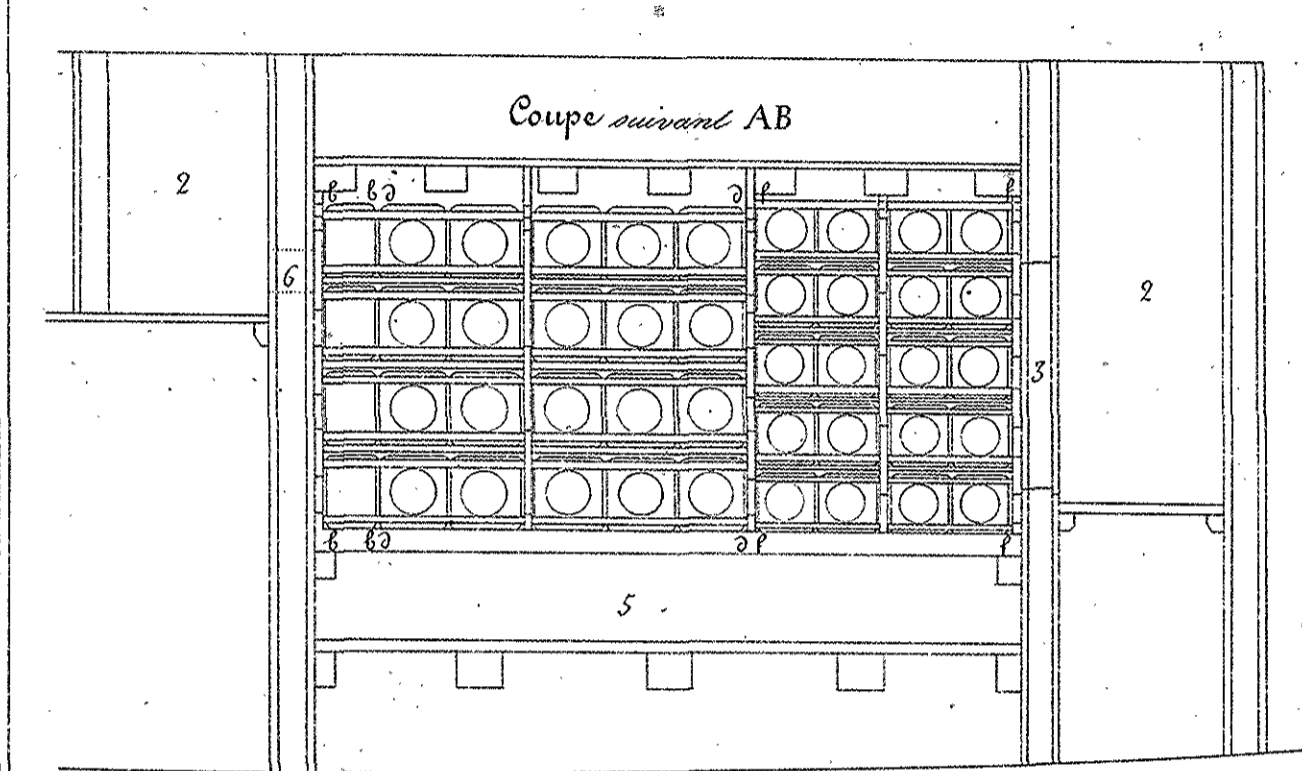
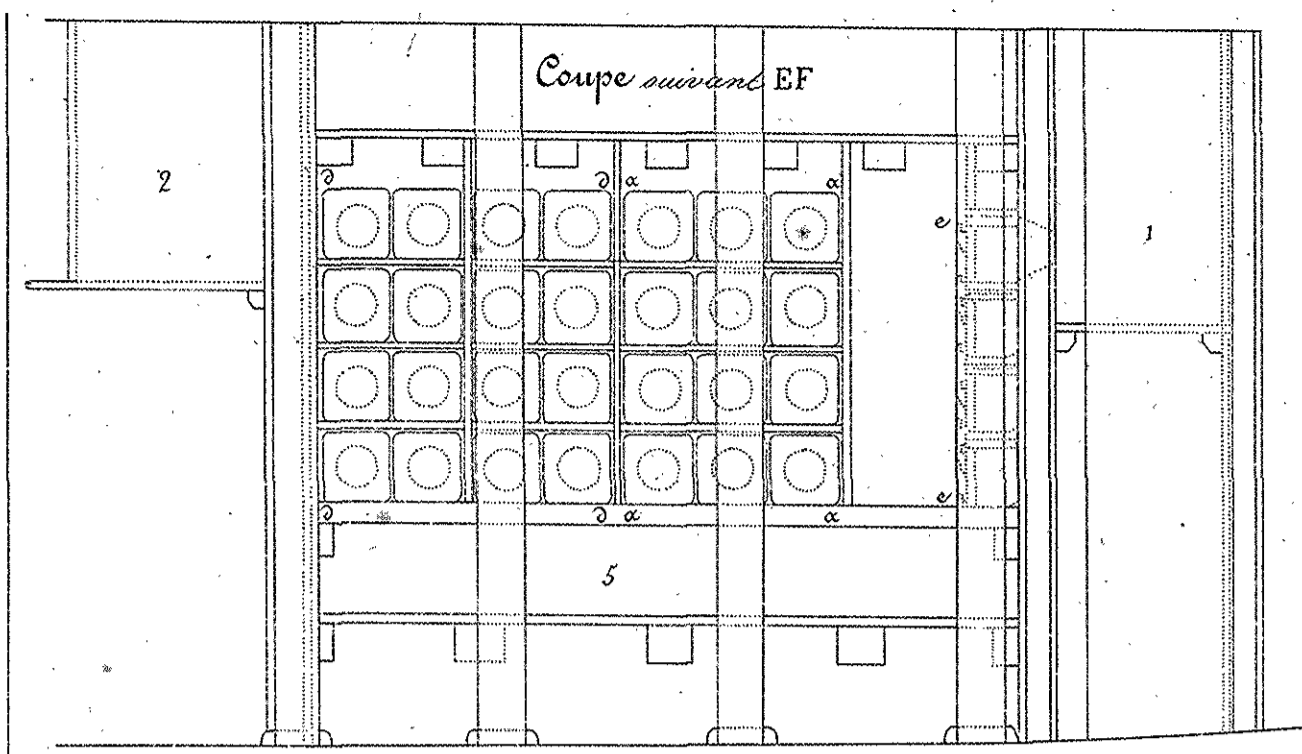
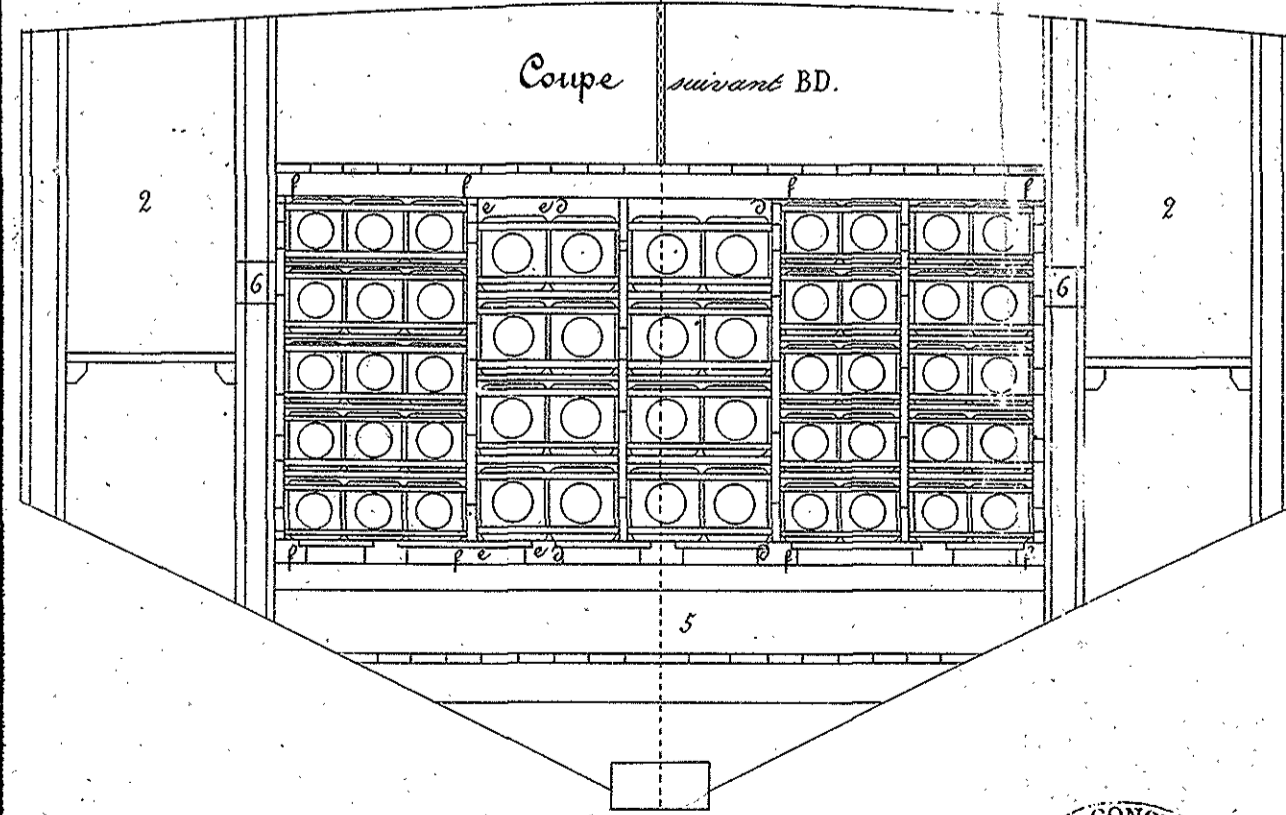
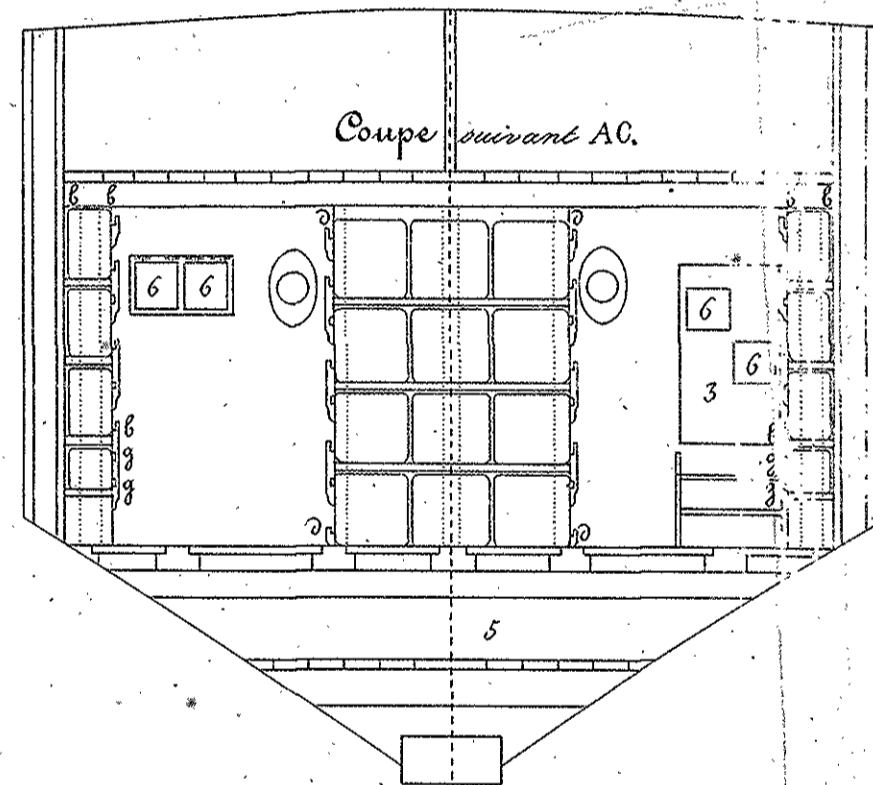
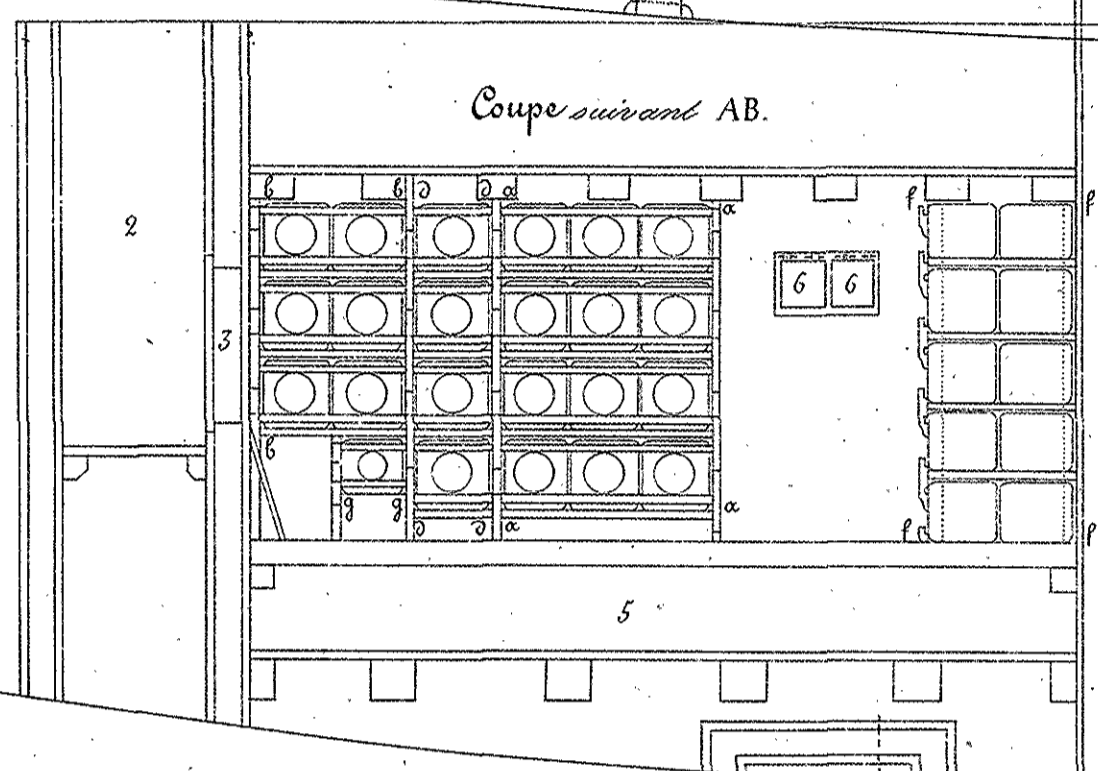
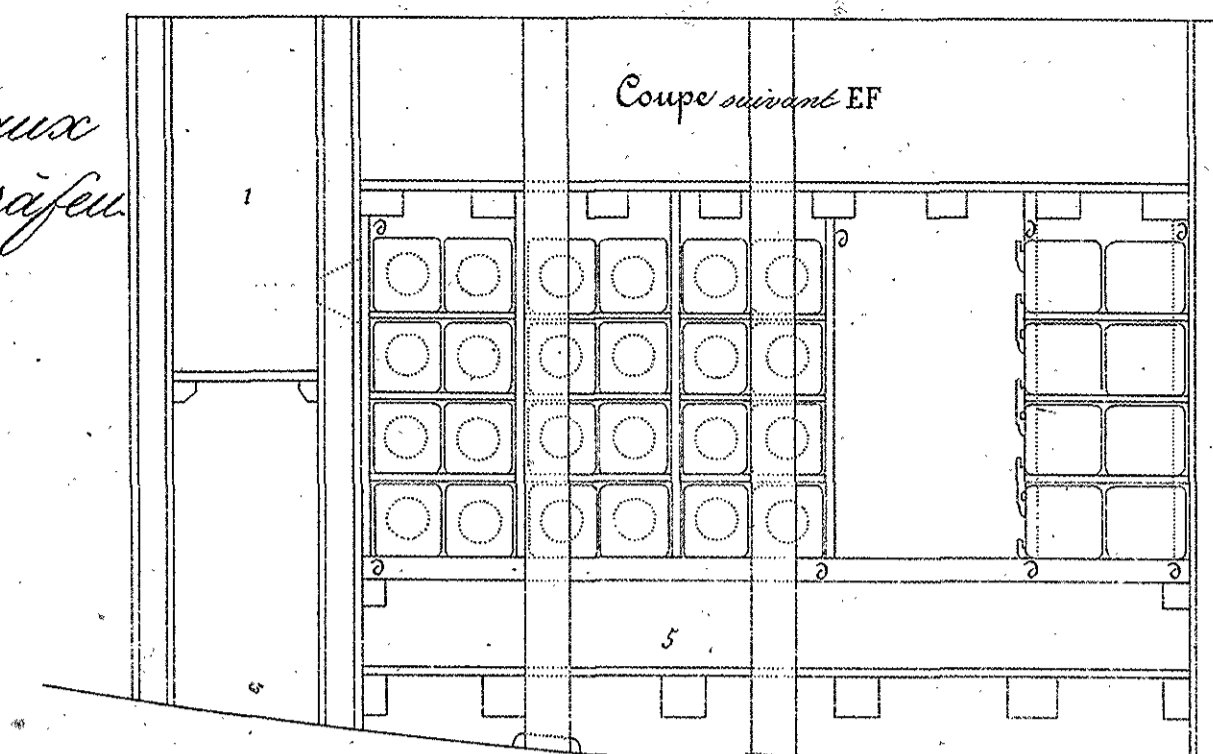
Façade de l'Armoire établie sur l'AR du poste des stères.

Plan d'emménagement des soutes aux poudres du vaisseau l'Heureux de 100 bouches à feu.

Soute aux poudres arrière.

Legende

- 1. Fenêtra
- 2. Guérites
- 3. Porte d'entrée dans la soute
- 4. Couvoise
- 5. Puits recouvert d'un plancher volant pour recevoir les caisses de poudre qui n'ont pas trouvé place sur les rayons
- 6. Passages des poudres
 - a. Caisse n° 3.
 - b. id. n° 4.
 - c. id. n° 4 bis.
 - d. id. n° 5.
 - e. id. n° 6.
 - f. id. n° 7.
 - g. id. n° 8.



Soute aux poudres avant.

Legende

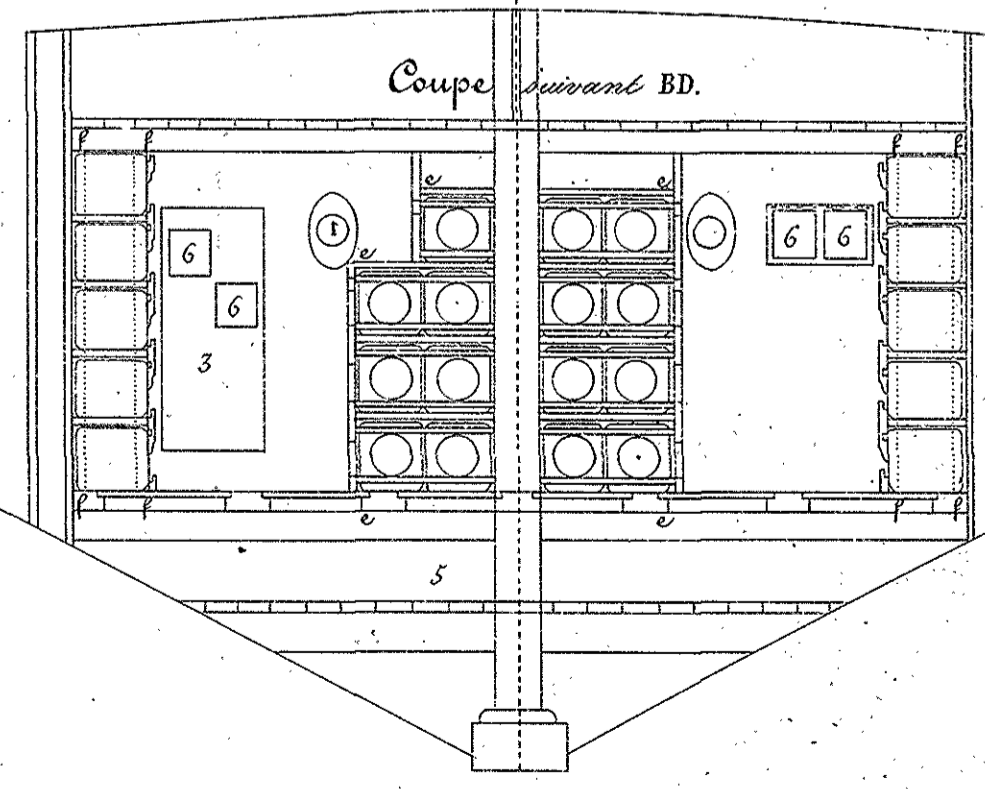
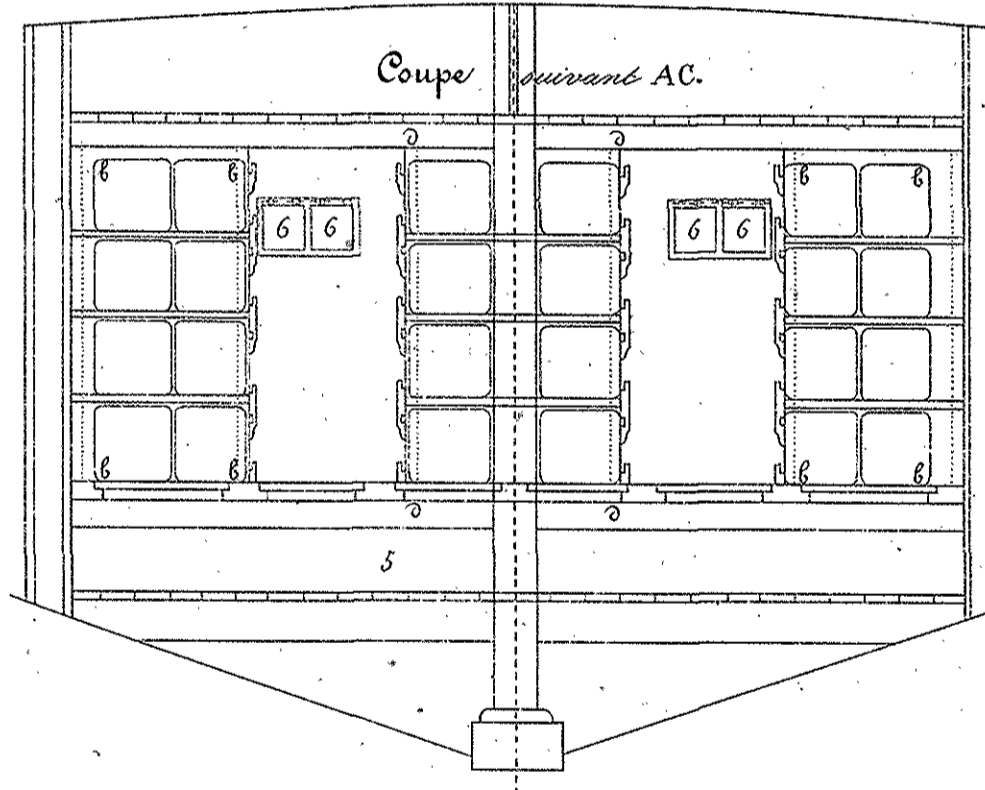
- 1. Fenêtra
- 2. Guérites
- 3. Porte d'entrée dans la soute
- 4. Couvoise
- 5. Puits recouvert d'un plancher volant pour recevoir les caisses de poudre qui n'ont pas trouvé place sur les rayons
- 6. Passages des poudres
 - a. Caisse n° 3.
 - b. id. n° 4.
 - c. id. n° 4 bis.
 - d. id. n° 5.
 - e. id. n° 6.
 - f. id. n° 7.
 - g. id. n° 8.

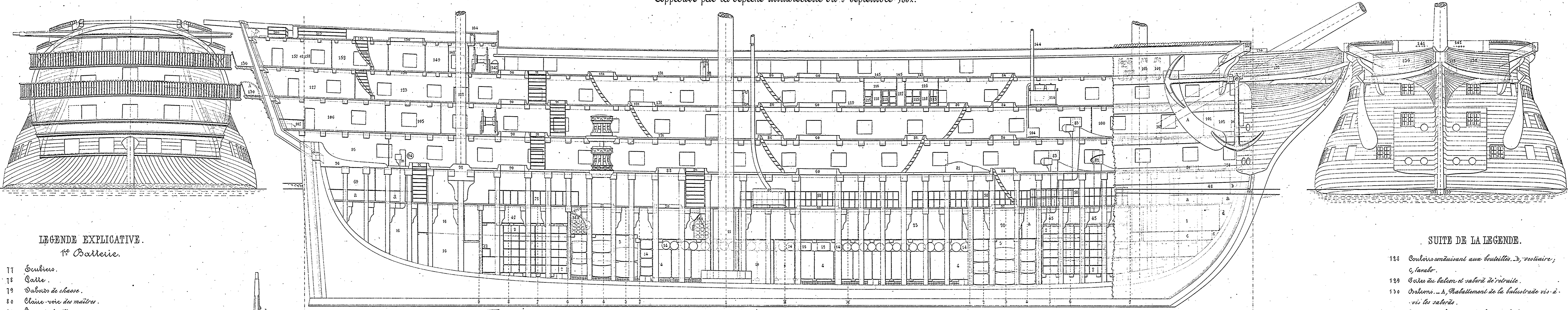
Nota Les localités ont conservé d'obliquer les guérites de l'arrière situés dans la cambuse.

Approuvé

Paris le 20 Décembre 1851.
Le Vice-Amiral Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies. Signé: Rosamel.

Pour copie conforme:
Le Conseiller d'Etat, membre de l'Académie, Directeur des Ports. Signé: B^{te} Japinier.
Le Directeur des Constructions Navales.



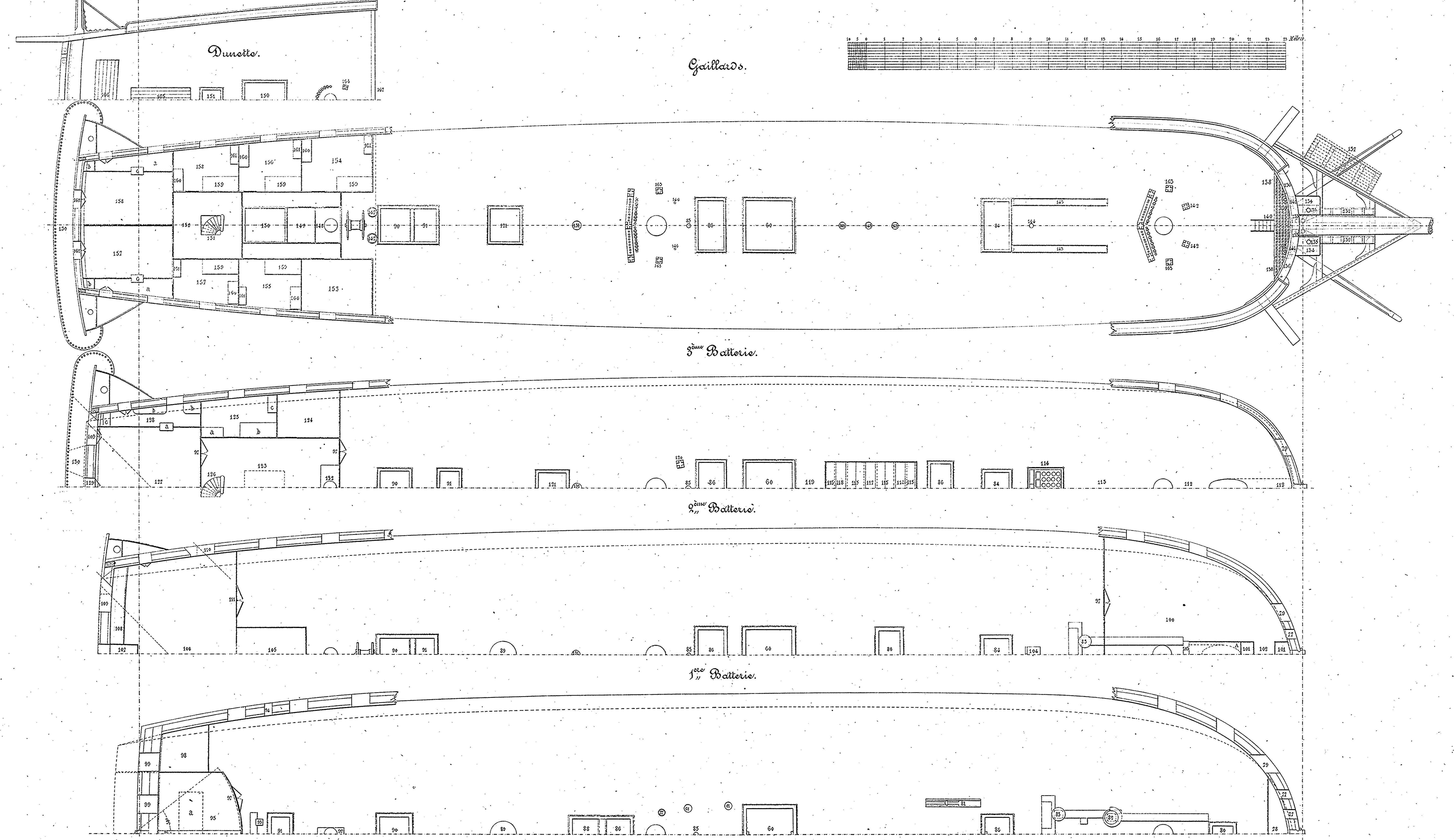


LEGENDE EXPLICATIVE.

- 1^{re} Batterie.
- 77 Escobiers.
 - 78 Cotte.
 - 79 Dabois de chesse.
 - 80 Clave-vois des maîtres.
 - 81 Lingues (cass).
 - 82 Dabois avec manches à filées.
 - 83 Dabois avec manches ordinaires et transverses.
 - 84 Escobiers de la cale au vin avant, de la cambuse et pour recevoir une échelle.
 - 85 Cheminées du foir.
 - 86 Echelles.
 - 87 Compo aspirantes.
 - 88 Escobiers de la cale au vin arrière et de la cale à eau.
 - 89 Cabestan.
 - 90 Clave-vois du carré des officiers.
 - 91 Echelles des officiers.
 - 92 Compléments du mât d'artimon.
 - 93 Dabois à embrochage.
 - 94 Dabois à embrochage.
 - 95 Toque des aspirants - à, Cotte.
 - 96 Courbe à élamet.
 - 97 Voies permettant le passage d'un canon.
 - 98 Chambres d'officiers.
 - 99 Dabois de retraite.
- 2^{me} Batterie.
- 100 Hôpital.
 - 101 Pharmacie.
 - 102 Cuisine.
 - 103 Chambre au mal de bougré - à, Arrière en dessous du bougré, pour le service de l'hôpital.
 - 104 Cuisine de l'hôpital.
 - 105 Office des officiers.
 - 106 Grande chambre.
 - 107 Tambour masquant la tête du gouvernail.
 - 108 Casinos - canapé.
 - 109 Dabois de retraite, les valeurs larges pour le tir oblique seront ramené à la largeur des autres, au moyen d'un remplissage mobile, de même épaisseur que la muraille à laquelle il se rattaché.
 - 110 Dabois de bois permettant le tir à 45°.
 - 111 Voies permettant le passage d'un canon.
- 3^{me} Batterie.
- 112 Emplacements des bancs de cuisine amovibles, pour 3 services, l'espace en avant du mât de misaine est réservé pour ces bancs à défaut de pouvoir les placer sous le bougré, entre les deux sabords de chesse.
 - 113 Emplacement des fourneaux à rails.
 - 114 Cuisine.
 - 115 Cages à puces.
 - 116 Cases à meubles.
 - 117 Cuisine permettant une servante de pièces de passer à un bord à l'autre.
 - 118 Cuisine pour le nettoyage des cages à puces, élamet au dessous des parcs à moulons.
 - 119 Espace libre pour le passage d'un canon à un bord à l'autre.
 - 120 Dabois pour les échelles du grand tierrier.
 - 121 Echelles de l'amiral.
 - 122 Buffet.
 - 123 Salle à manger de l'amiral.
 - 124 Office d'amiral, à tribord, et dépendances à babord.
 - 125 Bureau de l'amiral, à tribord, et chambre à babord - à, commode, à, couchette, à, secrétaire.
 - 126 Escalier tournant, continuant sur les gaillards.
 - 127 Salon de l'amiral - à, Poêle.

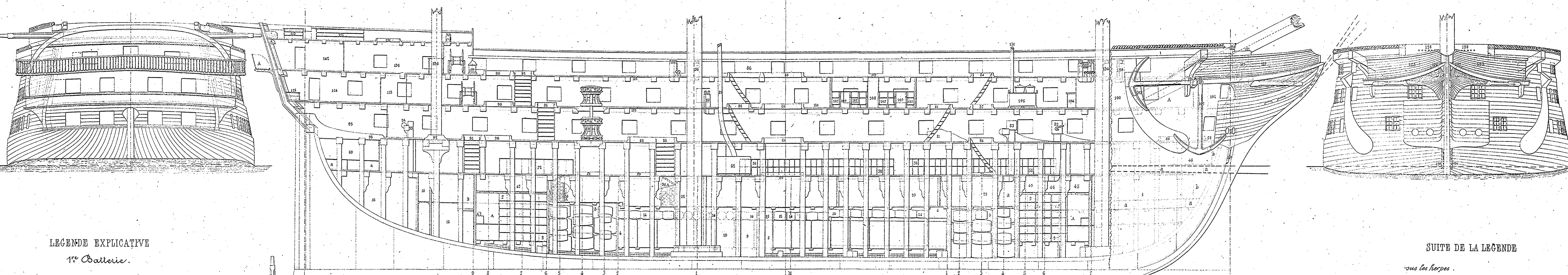
SUITE DE LA LEGENDE.

- 128 Couloirs continuant aux boudelles - à, vestiaire, à, lavabo.
 - 129 Cases du balcon et sabord de retraite.
 - 130 Balcons - à, Rabattement de la balustrade vis-à-vis les sabords.
 - 131 Crois pour le passage de la manille à vent.
- Boulaine.
- 132 Banes canot inclinés portant 5 compartiments.
 - 133 Cornues de lubrins, dans l'angle de l'étrave.
 - 134 Escobiers des aspirants et des maîtres.
 - 135 Composites au dessous des sièges.
 - 136 Dabois de chesse permettant de tirer par dessous les herges.
 - 137 Rabattement au point de la poulaine permettant aux canons de chesse de tirer par dessous les herges.
 - 138 Barreaux masquant les entrées de la poulaine, ils sont retenus par des crochets et pourront se rabattre lorsque on voudra tirer en chesse; on pourra aussi les démanteler, car ils sont sur des gâtes.
- Gaillards.
- 139 Compo d'étrave, les tuyaux à l'expiration de ces pompes descendront intérieurement le long de la muraille jusqu'au magasin général où se trouvera un réservoir ou réservoir en plomb, alimenté par la dérivation d'une prise à eau de l'avant.
 - 140 Clave-vois à caillottes pour le sentinelle.
 - 141 Crois pour le passage des manœuvres du bougré.
 - 142 Dabois pour les échelles du petit tierrier.
 - 143 Escobiers de la cuisine.
 - 144 Cheminée de la cuisine.
 - 145 Crois d'homme pour avoir les parcs à moulons et les cages à puces.
 - 146 Composites pour le passage des échelles du grand tierrier.
 - 147 Habitudes:
 - 148 Armoires pour les garspousiers des gaillards.
 - 149 Armoires pour les effets du culte.
 - 150 Clave-vois de la salle à manger de l'amiral.
 - 151 Escobiers conduisant à la dinette.
 - 152 Vestibule.
 - 153 Bureau major.
 - 154 Chambre du commandant en second.
 - 155 Chambre du 1^{er} aide de camp de l'officier général.
 - 156 Chambre du commissaire à bord.
 - 157 Salon et chambre à coucher du chef d'état major - à, les deux contiennent à la boudelle, à, lavabo, à, Poêle.
 - 158 Salon et chambre à coucher du capitaine de pavillon - à, les deux contiennent à la boudelle, à, lavabo, à, Poêle.
 - 159 Couchettes.
 - 160 Commode.
 - 161 Secrétaires.
 - 162 Cases du balcon.
 - 163 Dabois de côté.
- Dunette.
- 164 Dabois pour les échelles du perroquet de feu.
 - 165 Casinos pour les armes d'abordage.
 - 166 Cases à papiers.
 - 167 Fronton de la dunette.



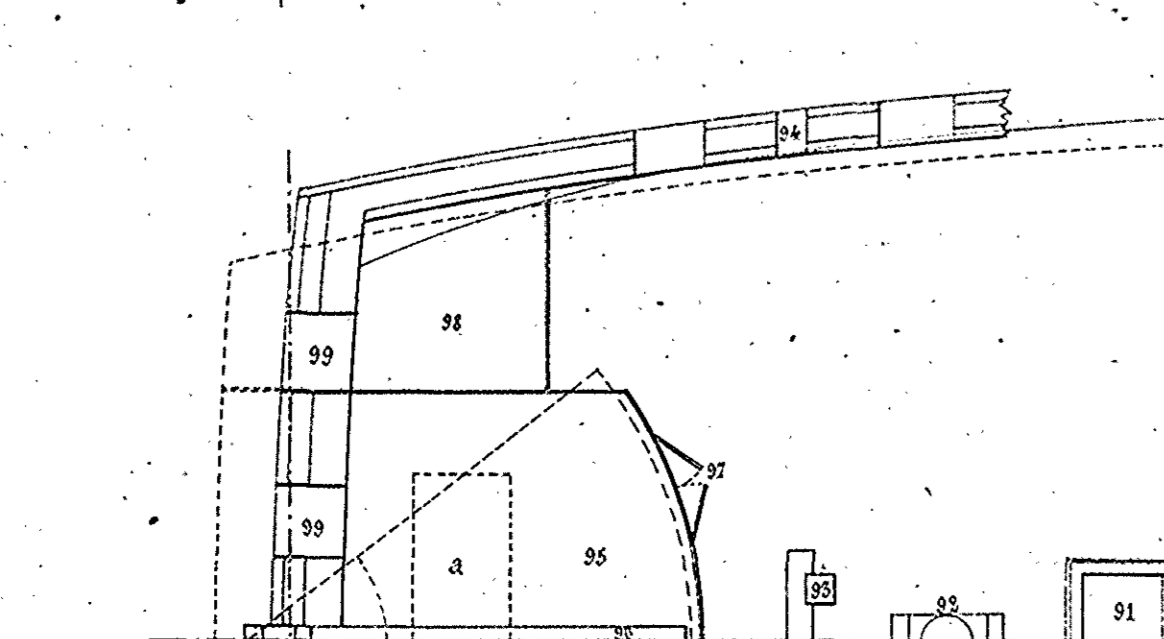
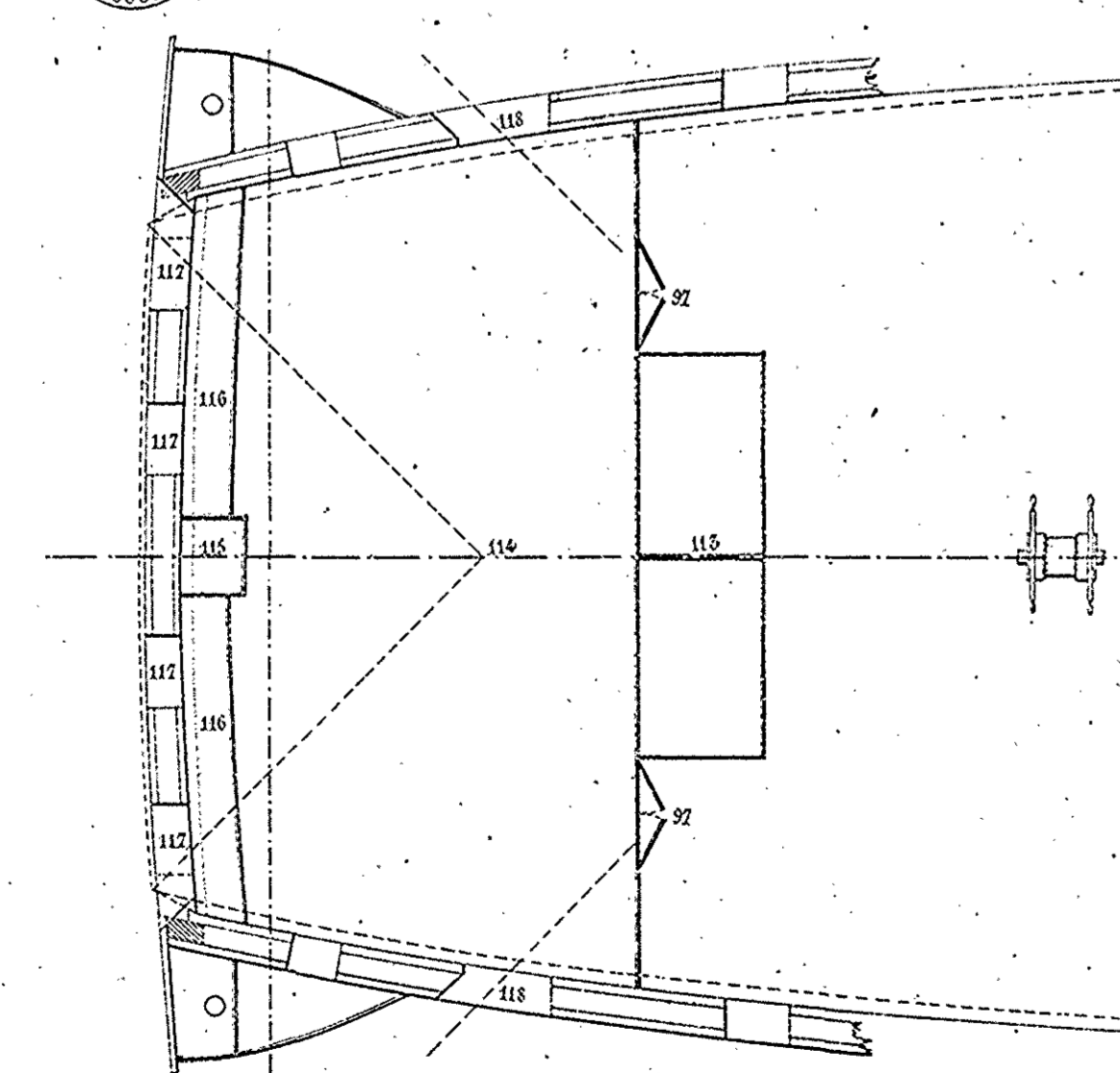
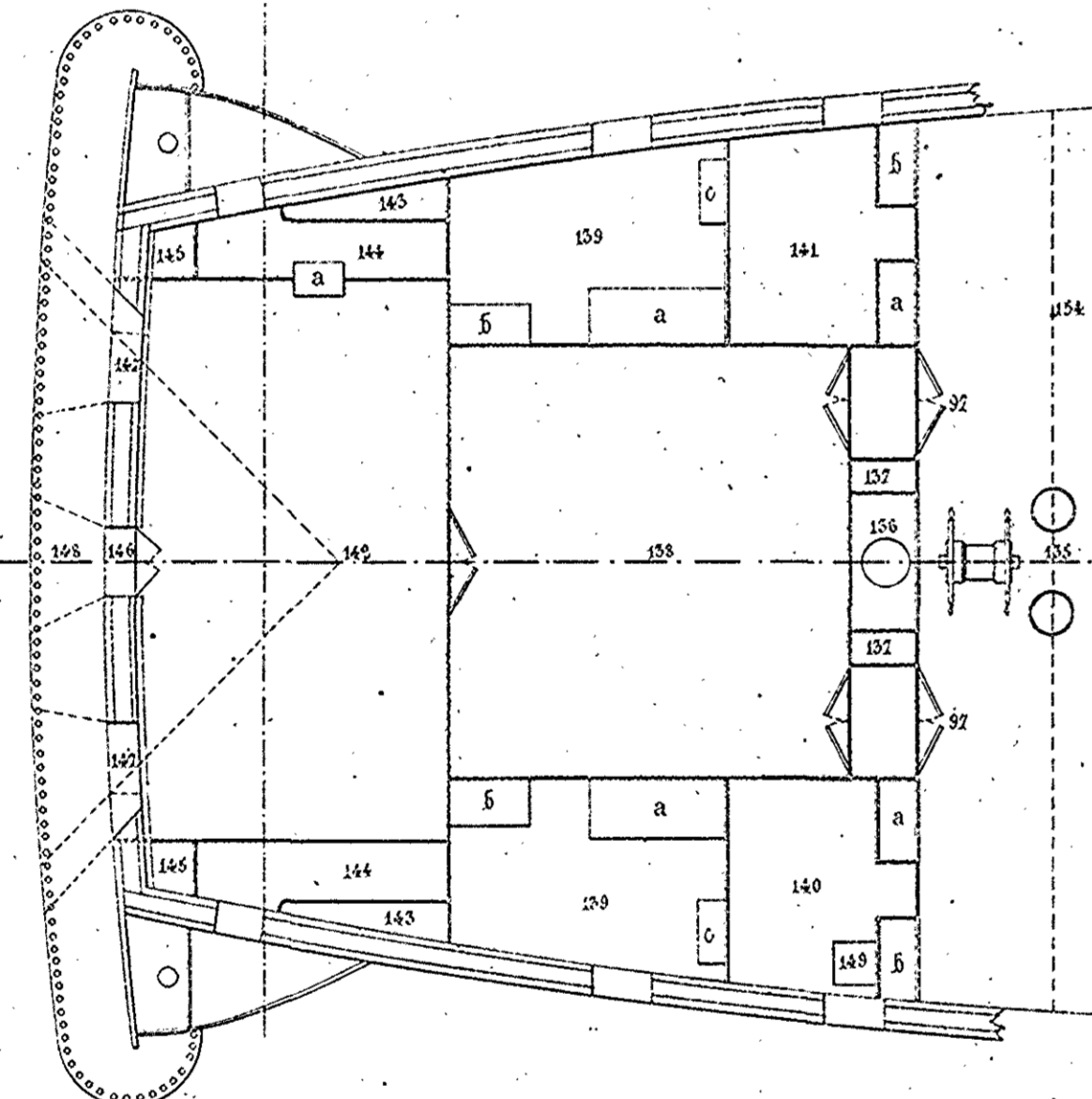
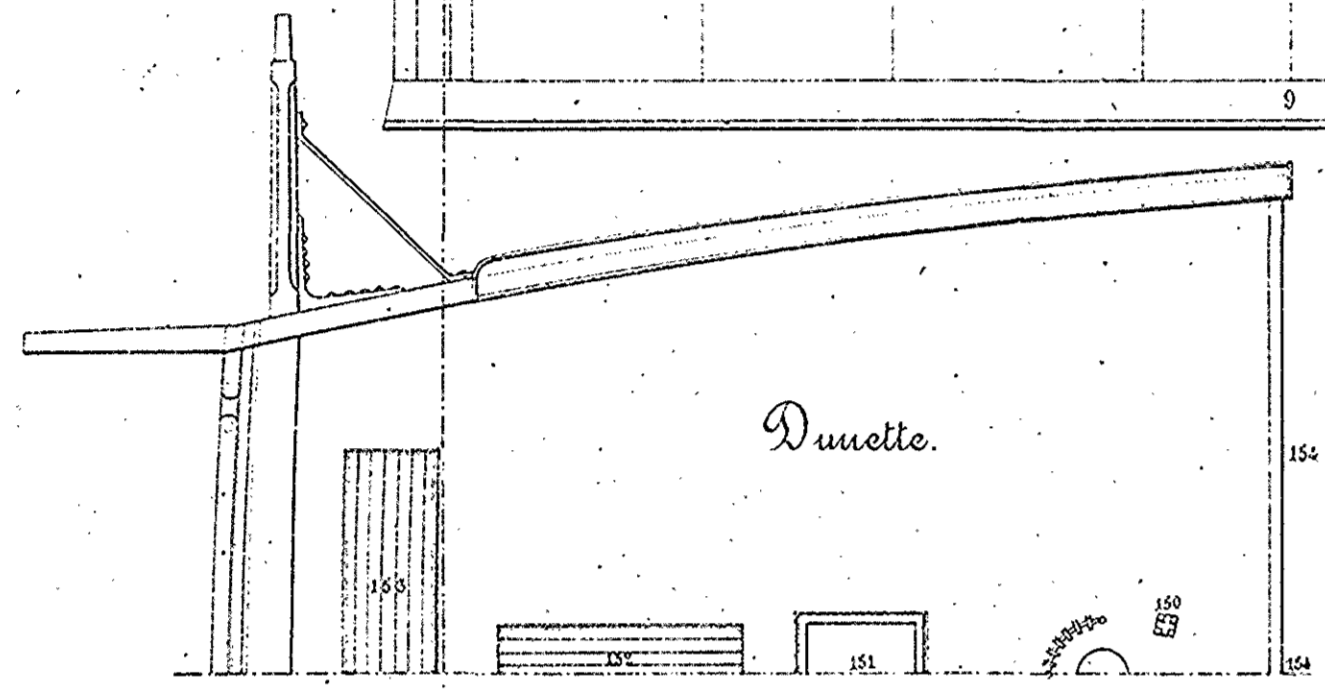
Coulon, le 20 Décembre 1851.
L'Ingénieur de la marine,
Signé: KERIS.

Par:
Le Directeur des Constructions Navales,
Signé: M. Biret.



LEGENDE EXPLICATIVE

- 1^{re} Batterie.**
- 77 Couloirs.
 - 78 Galle.
 - 79 Dabords de chaise.
 - 80 Claire-vois des maîtres.
 - 81 Armoires logoff.
 - 82 Orilles avec manchons à hélice.
 - 83 Orilles avec manchons ordinaires et traversin.
 - 84 Escouilles de la cale au vin, avant, de la cambuse et pour recevoir une échelle.
 - 85 Cheminée du four.
 - 86 Echelles.
 - 87 Pompes aspirantes.
 - 88 Escouilles de la cale au vin, arrière et de la cale à eau.
 - 89 Cabestan.
 - 90 Claire-vois du carré des officiers.
 - 91 Echelles des officiers.
 - 92 Implantation du mât d'arimon.
 - 93 Orilles d'embossage.
 - 94 Dabords d'embossage.
 - 95 Boite des aspirantes... à, balle.
 - 96 Courbe d'écantot.
 - 97 Boite permettant le passage d'un canon.
 - 98 Chambres d'officiers.
 - 99 Dabords de retraite.
- 2^{de} Batterie.**
- 100 Hôpital.
 - 101 Pharmacie.
 - 102 Couloir.
 - 103 Changement de mât de beaupré... à, Armoires en dessous du beaupré pour le service de l'hôpital.
 - 104 Canons de cuisine pour 3 services.
 - 105 Emplacement des fourneaux à vent.
 - 106 Cuisine.
 - 107 Cages à poules et parcs à moutons au-dessous.
 - 108 Couloirs permettant aux servants de passer de l'un bord à l'autre.
 - 109 Couloirs pour le nettoyage des cages à poules situant au-dessous des parcs à moutons.
 - 110 Espace libre pour le passage d'un canon d'un bord à l'autre.
 - 111 Orillons pour les écoutes du grand hunier.
 - 112 Crois pour le passage de la manche à vent.
 - 113 Office du commandant, à tribord, et des officiers à babord.
 - 114 Grande chambre.
 - 115 Cambous masquant la tête du gouvernail.
 - 116 Caissons-canapé.
 - 117 Dabords de retraite. Les cabots de largie pour le tir oblique seront ramonés à la largeur des autres, au moyen d'un remplissage mobile, de même épaisseur que la muraille à laquelle il se rattache.
 - 118 Dabords de côté permettant de tirer sous un angle de 85°.
- Boulaine.**
- 119 Canons courts inclinés, portant 5 compartiments.
 - 120 Canons de latrines, dans l'angle de l'étrave.
 - 121 Orillons des aspirantes et des maîtres.
 - 122 Canons courts au-dessous des vigies.
 - 123 Dabords de chaise permettant de tirer par les



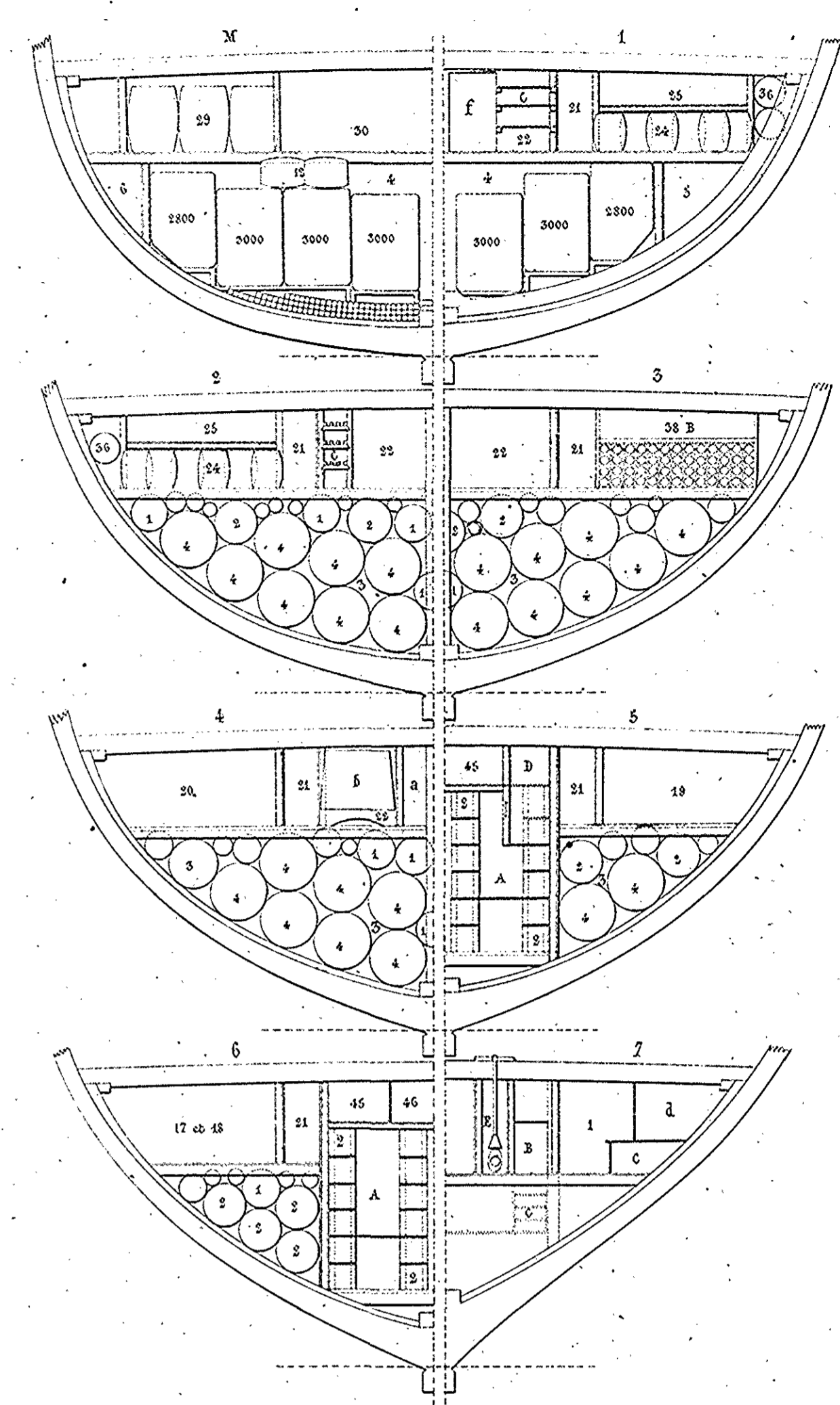
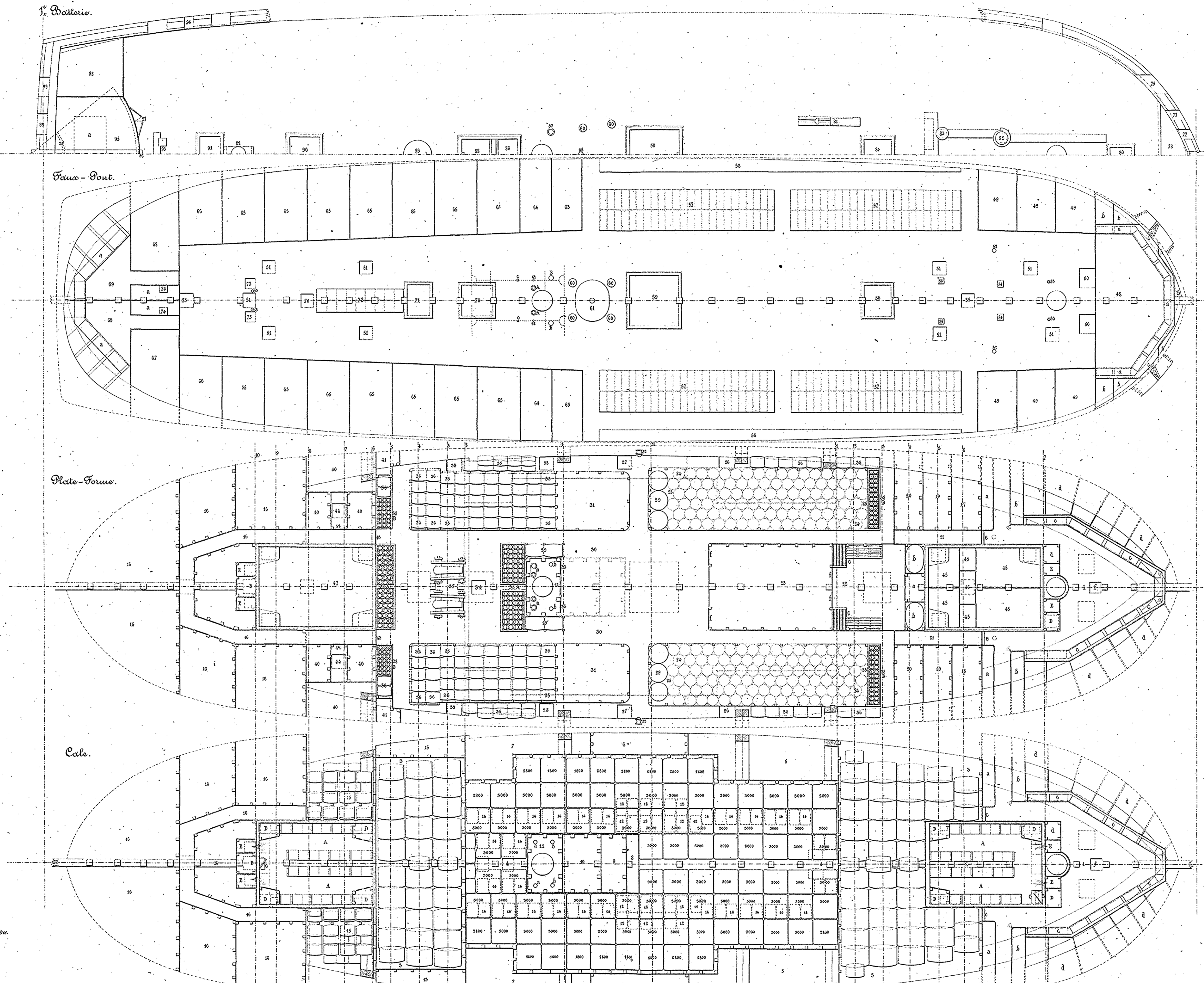
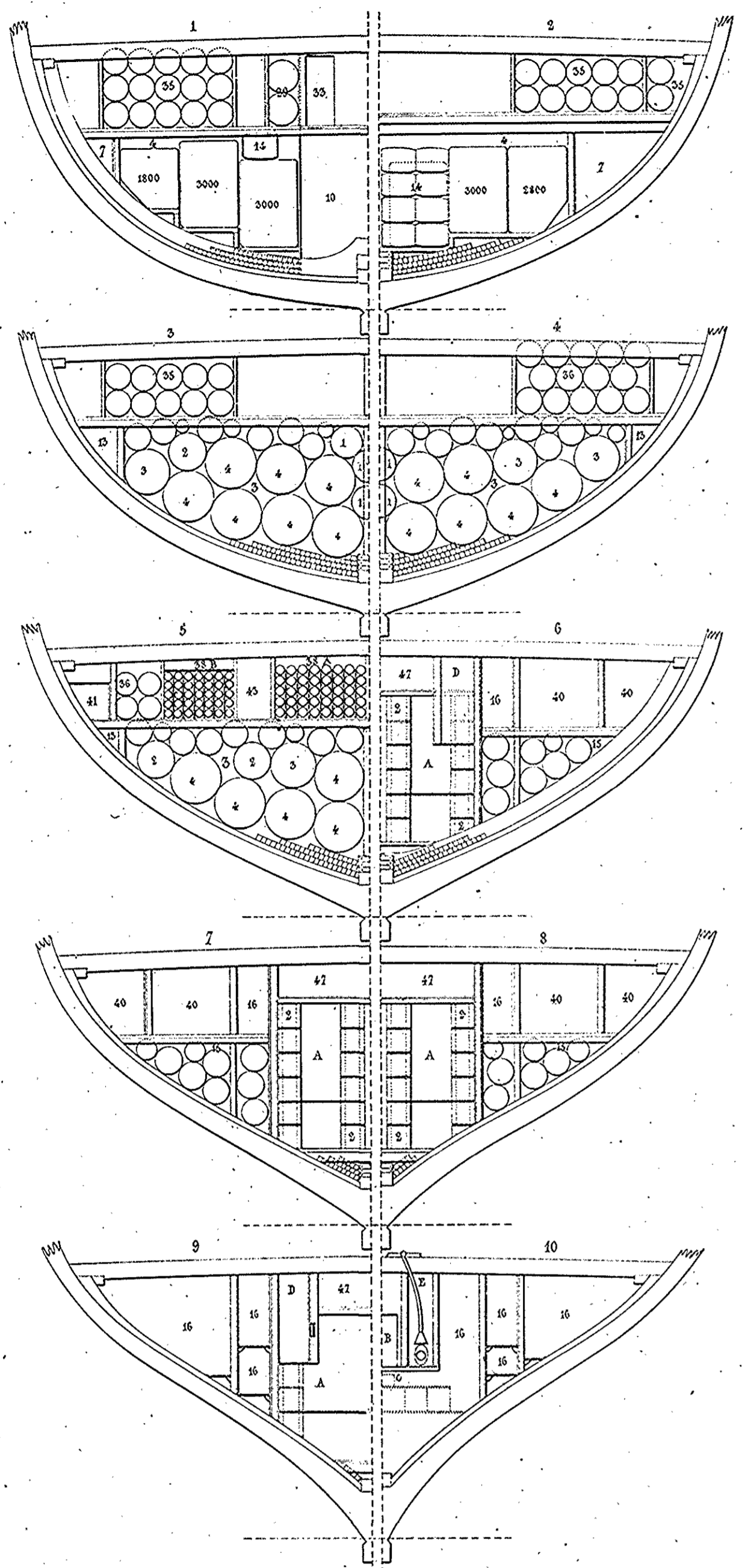
SUITE DE LA LEGENDE

- 124 Orabatement des pavois de la poulinerie permettant aux canons de chaise de tirer par dessus les herpes.
 - 125 Barreaux masquant les entrées de la poulinerie; ils sont retenus par des crochets, et peuvent se rabattre lorsque on veut tirer en chasse; on pourra aussi les déborder car ils sont sur des gonds.
- Gaillards.**
- 126 Pompes d'étrave. Les tuyaux d'aspiration de ces pompes descendent intérieurement le long de la muraille jusqu'au magasin général ou se trouvent sur un encaissement au réservoir en plomb, alimenté par la dérivation à une prise d'eau de l'avant.
 - 127 Plate-forme à caillottes pour la sentinelle.
 - 128 Crois pour le passage des manœuvres du beaupré.
 - 129 Orillons pour les écoutes du petit hunier.
 - 130 Couverts de la cuisine.
 - 131 Cheminée de la cuisine.
 - 132 Crois d'homme pour aérer les parcs à moutons, et les cages à poules.
 - 133 Ouvrures pour le passage des écoutes du grand hunier.
 - 134 Orillons de côté.
 - 135 Habillacles.
 - 136 Buffet. La cloison avant de ce buffet sera vitrée, en glass dépoli, depuis le dessus du buffet jusqu'au dessous des baux de la dunette.
 - 137 Armoires contenant une partie de l'armement des gaillards.
 - 138 Salle à manger du commandant.
 - 139 Chambre à coucher du commandant... à, Couchettes; b, commode; c, secrétaire.
 - 140 Office du commandant... à, Buffet d'office; b, Armoire pour la vaisselle.
 - 141 Chambre du second (elle sera installée pour bureau).
 - 142 Salon du commandant... à, Toilette.
 - 143 Vestiaires.
 - 144 Couloirs conduisant aux toilettes.
 - 145 Lavabos.
 - 146 Porte du salon.
 - 147 Dabords de retraite permettant de tirer à 85°.
 - 148 Orillon... à, Orabatement de la balustrade vis-à-vis les cabots de retraite.
 - 149 Canons permettant au commandant de descendre à la 2^{de} batterie.
- Dunette.**
- 150 Orillons pour les écoutes du perroquet de frégate.
 - 151 Claire-vois de la salle à manger du commandant.
 - 152 Caissons pour les armes d'artilage.
 - 153 Canons à pavillone.
 - 154 Fronton de la dunette.

Coulon, le 20 Décembre 1851.
L'Ingénieur de la marine,
Signé: Harris.

Par
Le Directeur des Constructions Navales,
Signé: Th. Binet.

PLAN DES EMMENAGEMENTS REGLEMENTAIRES POUR LES VAISSEAUX DE 90 BOUCHES A FEU (Réduits à 82 par le décret du 27 juillet 1849),
 Approuvé par la dépêche ministérielle du 9 septembre 1852.



Arriimage du lest.

N°	N°										Cale	Total	Cale
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Longueur de chaque tonneau	2,38	3,09	3,09	3,09	3,09	3,09	3,09	3,09	3,09	3,09	11,51	20,00	315,750
Nombre de quarts de 50 kilogrammes	56	182	182	182	182	182	182	182	182	182	1,820	20,000	182,000
Dans chaque plan	10	101	101	101	101	101	101	101	101	101	1,010	2,550	8,100
Dur la cartouche	15	18	18	18	18	18	18	18	18	18	180	6,550	5,950
Outre au lest arriimage	65	180	180	180	180	180	180	180	180	180	1,820	75,700	15,700
Rest volant											800	20,000	
Total général du lest											5,115	255,750	

Arriimage du vin.

Cantonnements de fûts	Récifs	N°										Total	Cale		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
1,000	4	10	15	14	16	16	14	14	14	14	14	14	86	100,000	100,000
0,750	3	8	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	75,000	75,000
0,500	2	6	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	50,000	50,000
0,250	1	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	25,000	25,000
Deux fûts par tonneau													110,750	110,750	
Il faut pour 1 tonneau													110,750	110,750	
ou en eau de vin 15,019 litres													110,750	110,750	
pour 511 hommes													110,750	110,750	
en plus													0,398		

Arriimage de l'eau.

Caissons de	N°										Total	Cale			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10					
3,000	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	60	180,000	180,000
2,000	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	40	120,000	120,000
1,500	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	90,000	90,000
Fûts d'armement: Il faut d'après le règlement 9 tonneaux													90,000	90,000	
Il faut pour 4 mois d'après le règlement													90,000	90,000	
en moins à jour													1,730		

Arriimage des poudres.

N°	Noms	N°										Total	Cale		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
1	1°	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	100,000	100,000
2	2°	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	100,000	100,000
3	3°	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	100,000	100,000
4	4°	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	100,000	100,000
5	5°	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	100,000	100,000
6	6°	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	100,000	100,000
7	7°	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	100,000	100,000
8	8°	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	100,000	100,000
9	9°	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	100,000	100,000
Cantonnements conformes au règlement													1,730		
Quantité en plus													80		

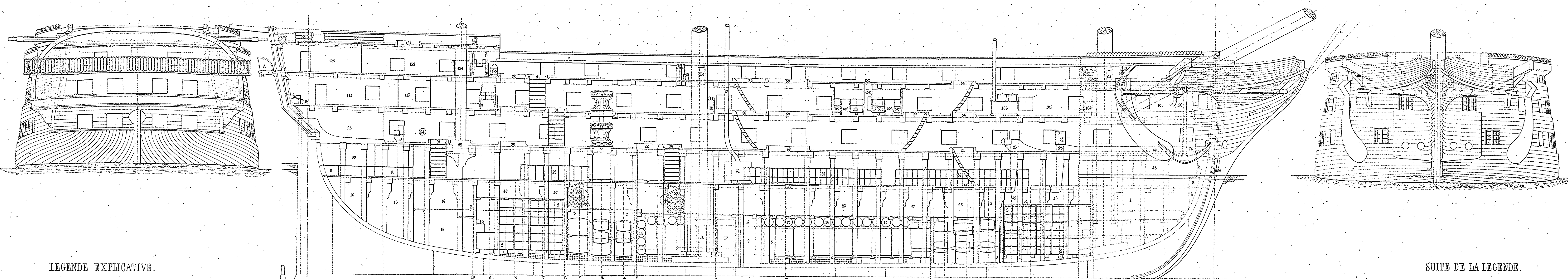
LEGENDE EXPLICATIVE.
Cale en dessous de la plate-forme.
 1 Magasin général...
 2 Douves aux poudres...
 3 Cale au vin...
 4 Cale à eau...
 5 Douves à charbon...
 6 Douves à sable...
 7 Douves à cailloux...
 8 Douves à gravier...
 9 Douves à terre...
 10 Douves à plâtre...
 11 Douves à ciment...
 12 Douves à bois...
 13 Douves à fer...
 14 Douves à cuivre...
 15 Douves à zinc...
 16 Douves à étain...
 17 Douves à plomb...
 18 Douves à mercure...
 19 Douves à arsenic...
 20 Douves à strychnine...
 21 Douves à digitale...
 22 Douves à belladone...
 23 Douves à opium...
 24 Douves à morphine...
 25 Douves à cocaïne...
 26 Douves à nicotine...
 27 Douves à strychnine...
 28 Douves à digitale...
 29 Douves à belladone...
 30 Douves à opium...
 31 Douves à morphine...
 32 Douves à cocaïne...
 33 Douves à nicotine...

34 Douves à terre...
 35 Douves à plâtre...
 36 Douves à ciment...
 37 Douves à bois...
 38 Douves à fer...
 39 Douves à cuivre...
 40 Douves à zinc...
 41 Douves à étain...
 42 Douves à plomb...
 43 Douves à mercure...
 44 Douves à arsenic...
 45 Douves à strychnine...
 46 Douves à digitale...
 47 Douves à belladone...
 48 Douves à opium...
 49 Douves à morphine...
 50 Douves à cocaïne...
 51 Douves à nicotine...
 52 Douves à strychnine...
 53 Douves à digitale...
 54 Douves à belladone...
 55 Douves à opium...
 56 Douves à morphine...
 57 Douves à cocaïne...
 58 Douves à nicotine...
 59 Douves à strychnine...
 60 Douves à digitale...
 61 Douves à belladone...
 62 Douves à opium...
 63 Douves à morphine...
 64 Douves à cocaïne...
 65 Douves à nicotine...

SUITE DE LA LEGENDE.
 56 Quarts de farine...
 57 Officiers de rang...
 58 Officiers de rang...
 59 Officiers de rang...
 60 Officiers de rang...
 61 Officiers de rang...
 62 Officiers de rang...
 63 Officiers de rang...
 64 Officiers de rang...
 65 Officiers de rang...
 66 Officiers de rang...
 67 Officiers de rang...
 68 Officiers de rang...
 69 Officiers de rang...
 70 Officiers de rang...
 71 Officiers de rang...
 72 Officiers de rang...
 73 Officiers de rang...
 74 Officiers de rang...
 75 Officiers de rang...
 76 Officiers de rang...
 77 Officiers de rang...
 78 Officiers de rang...
 79 Officiers de rang...
 80 Officiers de rang...
 81 Officiers de rang...
 82 Officiers de rang...
 83 Officiers de rang...
 84 Officiers de rang...
 85 Officiers de rang...
 86 Officiers de rang...
 87 Officiers de rang...
 88 Officiers de rang...
 89 Officiers de rang...
 90 Officiers de rang...
 91 Officiers de rang...
 92 Officiers de rang...
 93 Officiers de rang...
 94 Officiers de rang...
 95 Officiers de rang...
 96 Officiers de rang...
 97 Officiers de rang...
 98 Officiers de rang...
 99 Officiers de rang...

100 Officiers de rang...
 101 Officiers de rang...
 102 Officiers de rang...
 103 Officiers de rang...
 104 Officiers de rang...
 105 Officiers de rang...
 106 Officiers de rang...
 107 Officiers de rang...
 108 Officiers de rang...
 109 Officiers de rang...
 110 Officiers de rang...
 111 Officiers de rang...
 112 Officiers de rang...
 113 Officiers de rang...
 114 Officiers de rang...
 115 Officiers de rang...
 116 Officiers de rang...
 117 Officiers de rang...
 118 Officiers de rang...
 119 Officiers de rang...
 120 Officiers de rang...
 121 Officiers de rang...
 122 Officiers de rang...
 123 Officiers de rang...
 124 Officiers de rang...
 125 Officiers de rang...
 126 Officiers de rang...
 127 Officiers de rang...
 128 Officiers de rang...
 129 Officiers de rang...
 130 Officiers de rang...
 131 Officiers de rang...
 132 Officiers de rang...
 133 Officiers de rang...
 134 Officiers de rang...
 135 Officiers de rang...
 136 Officiers de rang...
 137 Officiers de rang...
 138 Officiers de rang...
 139 Officiers de rang...
 140 Officiers de rang...
 141 Officiers de rang...
 142 Officiers de rang...
 143 Officiers de rang...
 144 Officiers de rang...
 145 Officiers de rang...
 146 Officiers de rang...
 147 Officiers de rang...
 148 Officiers de rang...
 149 Officiers de rang...
 150 Officiers de rang...
 151 Officiers de rang...
 152 Officiers de rang...
 153 Officiers de rang...
 154 Officiers de rang...
 155 Officiers de rang...
 156 Officiers de rang...
 157 Officiers de rang...
 158 Officiers de rang...
 159 Officiers de rang...
 160 Officiers de rang...
 161 Officiers de rang...
 162 Officiers de rang...
 163 Officiers de rang...
 164 Officiers de rang...
 165 Officiers de rang...
 166 Officiers de rang...
 167 Officiers de rang...
 168 Officiers de rang...
 169 Officiers de rang...
 170 Officiers de rang...
 171 Officiers de rang...
 172 Officiers de rang...
 173 Officiers de rang...
 174 Officiers de rang...
 175 Officiers de rang...
 176 Officiers de rang...
 177 Officiers de rang...
 178 Officiers de rang...
 179 Officiers de rang...
 180 Officiers de rang...
 181 Officiers de rang...
 182 Officiers de rang...
 183 Officiers de rang...
 184 Officiers de rang...
 185 Officiers de rang...
 186 Officiers de rang...
 187 Officiers de rang...
 188 Officiers de rang...
 189 Officiers de rang...
 190 Officiers de rang...
 191 Officiers de rang...
 192 Officiers de rang...
 193 Officiers de rang...
 194 Officiers de rang...
 195 Officiers de rang...
 196 Officiers de rang...
 197 Officiers de rang...
 198 Officiers de rang...
 199 Officiers de rang...
 200 Officiers de rang...

201 Officiers de rang...
 202 Officiers de rang...
 203 Officiers de rang...
 204 Officiers de rang...
 205 Officiers de rang...
 206 Officiers de rang...
 207 Officiers de rang...
 208 Officiers de rang...
 209 Officiers de rang...
 210 Officiers de rang...
 211 Officiers de rang...
 212 Officiers de rang...
 213 Officiers de rang...
 214 Officiers de rang...
 215 Officiers de rang...
 216 Officiers de rang...
 217 Officiers de rang...
 218 Officiers de rang...
 219 Officiers de rang...
 220 Officiers de rang...
 221 Officiers de rang...
 222 Officiers de rang...
 223 Officiers de rang...
 224 Officiers de rang...
 225 Officiers de rang...
 226 Officiers de rang...
 227 Officiers de rang...
 228 Officiers de rang...
 229 Officiers de rang...
 230 Officiers de rang...
 231 Officiers de rang...
 232 Officiers de rang...
 233 Officiers de rang...
 234 Officiers de rang...
 235 Officiers de rang...
 236 Officiers de rang...
 237 Officiers de rang...
 238 Officiers de rang...
 239 Officiers de rang...
 240 Officiers de rang...
 241 Officiers de rang...
 242 Officiers de rang...
 243 Officiers de rang...
 244 Officiers de rang...
 245 Officiers de rang...
 246 Officiers de rang...
 247 Officiers de rang...
 248 Officiers de rang...
 249 Officiers de rang...
 250 Officiers de rang...
 251 Officiers de rang...
 252 Officiers de rang...
 253 Officiers de rang...
 254 Officiers de rang...
 255 Officiers de rang...
 256 Officiers de rang...
 257 Officiers de rang...
 258 Officiers de rang...
 259 Officiers de rang...
 260 Officiers de rang...
 261 Officiers de rang...
 262 Officiers de rang...
 263 Officiers de rang...
 264 Officiers de rang...
 265 Officiers de rang...
 266 Officiers de rang...
 267 Officiers de rang...
 268 Officiers de rang...
 269 Officiers de rang...
 270 Officiers de rang...
 271 Officiers de rang...
 272 Officiers de rang...
 273 Officiers de rang...
 274 Officiers de rang...
 275 Officiers de rang...
 276 Officiers de rang...
 277 Officiers de rang...
 278 Officiers de rang...
 279 Officiers de rang...
 280 Officiers de rang...
 281 Officiers de rang...
 282 Officiers de rang...
 283 Officiers de rang...
 284 Officiers de rang...
 285 Officiers de rang...
 286 Officiers de rang...
 287 Officiers de rang...
 288 Officiers de rang...
 289 Officiers de rang...
 290 Officiers de rang...
 291 Officiers de rang...
 292 Officiers de rang...
 293 Officiers de rang...
 294 Officiers de rang...
 295 Officiers de rang...
 296 Officiers de rang...
 297 Officiers de rang...
 298 Officiers de rang...
 299 Officiers de rang...
 300 Officiers de rang...



LEGENDE EXPLICATIVE.

- 2^{me} Batterie.
- 100 Hospital.
 - 101 Pharmacie.
 - 102 Cuisine.
 - 103 Chambrage du mâit de beaupré... et Armoires en dessous du beaupré pour le service de l'hôpital.
 - 104 Daires de cuisine pour trois services.
 - 105 Emplacement des fourneaux à routes.
 - 106 Cuisine.
 - 107 Cages à poules et parcs à moutons au dessus.
 - 108 Couverts permettant aux servants de passer de passer d'un bord à l'autre.
 - 109 Couverts pour le nettoyage des cages à poules, montant jusqu'au dessous des parcs à moutons.
 - 110 Espace libre pour le passage d'un canon d'un bord à l'autre.
 - 111 Bitons pour les écoutes du grand hunier.
 - 112 Crow pour le passage de la manœuvre à vent.
 - 113 Office du commandant, à tribord, et des officiers, à bâbord.
 - 114 Grande chambre.
 - 115 Cambou maquant la tête du gouvernail.
 - 116 Caissons - canopie.
 - 117 Sabords de retraite, les sabords dirigés pour le tir oblique seront ramenés à la largeur des autres, au moyen d'un remplissage mobile, de même épaisseur que la muraille à laquelle il se rattache.
 - 118 Sabords de côté permettant de tirer à 45°.
- Boulaine.
- 119 Bancs creux et inclinés portant 5 compartiments.
 - 120 Corbeaux de latrines dans l'angle de l'étrave.
 - 121 Brouillards aspirants et des mâtres.
 - 122 Ouvertures au dessous des sièges.
 - 123 Sabords de chasse permettant de tirer par dessus les herpes.
 - 124 Rabattement des parois de la poulailler, permettant aux canons de chasse de tirer par dessus les herpes.
 - 125 Carcasses maquant les entrées de la poulailler, ils sont retenus par des crochets, et pourront se rabattre lorsqu'on voudra tirer en chasse, ou pourra aussi les démonter, car ils sont sur des gonds.
- Gaillards.
- 126 Compos d'étrave, les tuyaux d'aspiration de ces pompes descendent intérieurement le long de la muraille jusqu'au magasin général ou

SUITE DE LA LEGENDE.

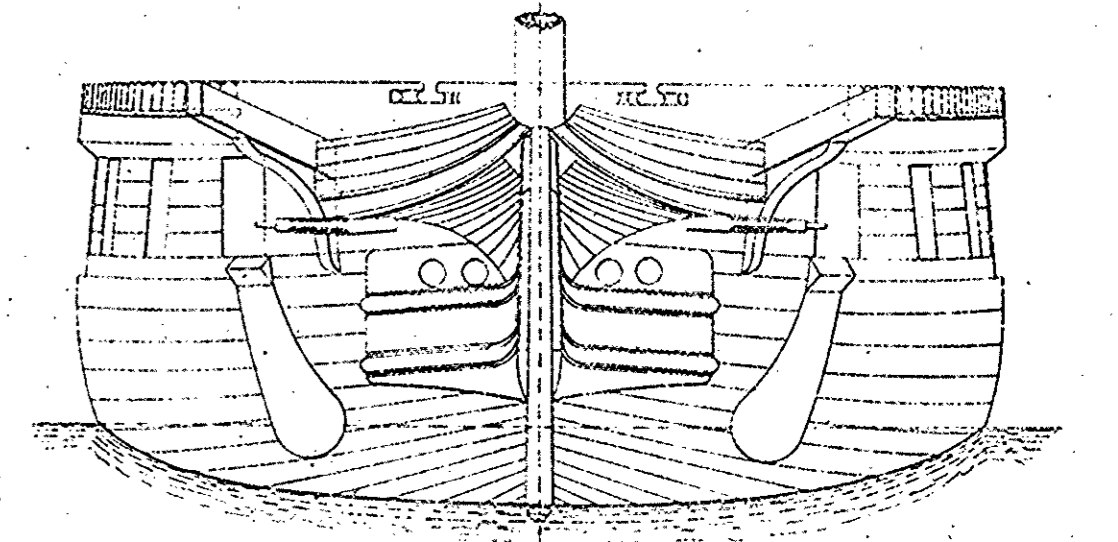
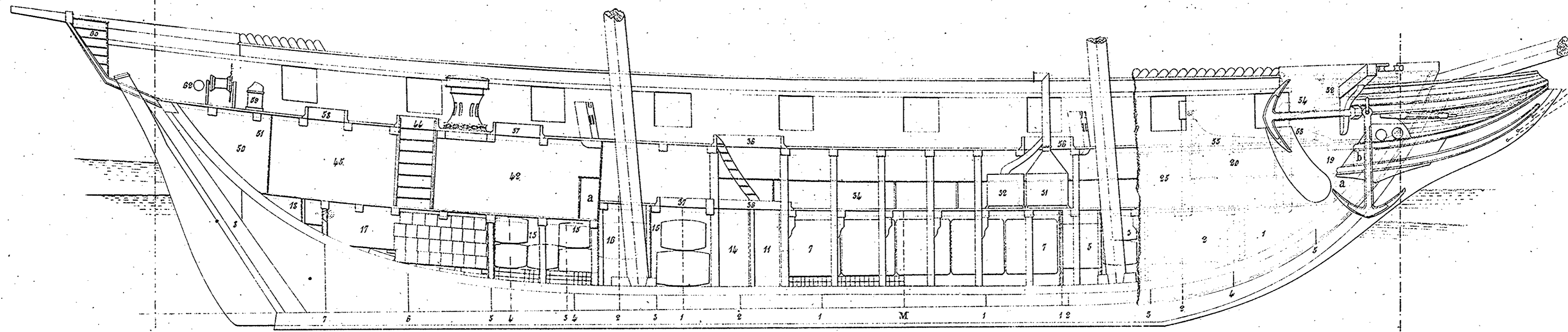
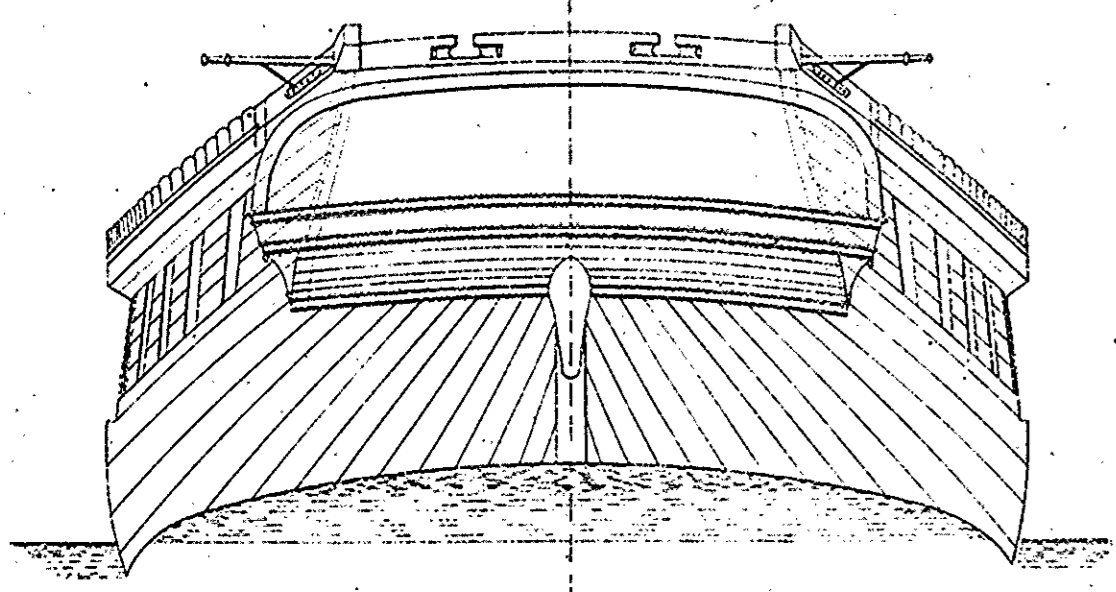
- se trouvera un encaissement ou réservoir en plomb, alimenté par la dérivation d'une prise d'eau de bord.
 - 127 Bate-forme à caillottes, pour la sentinelle.
 - 128 Crow pour le passage des manœuvres du beaupré.
 - 129 Bitons pour les écoutes du petit hunier.
 - 130 Écoutes de la cuisine.
 - 131 Cheminée de la cuisine.
 - 132 Crow d'homme pour aérer les parcs aux moutons et les cages à poules.
 - 133 Ouvertures pour le passage des écoutes du grand hunier.
 - 134 Bitons de côté.
 - 135 Habitaes.
 - 136 Buffet, la cloison avant de ce buffet sera vitré en glaces dépolies, jusqu'à la hauteur du buffet jusqu'au dessous des bancs de la dunette.
 - 137 Armoires contenant une partie de l'armement des gaillards.
 - 138 Salle à manger du commandant.
 - 139 Chambre à coucher du commandant... a, Couchettes; b, Commodes; c, Secrétaire.
 - 140 Office du commandant... a, Buffet d'office; b, Armoires pour la vaisselle.
 - 141 Chambre du second. (Elle sera installée pour bureau).
 - 142 Salon du commandant... a, Poêle.
 - 143 Toilettes.
 - 144 Couloir conduisant aux toilettes.
 - 145 Paravos.
 - 146 Bords du balcon.
 - 147 Sabords de retraite permettant de tirer à 45°.
 - 148 Balcon... a, Rabattement de la balustrade vis-à-vis les sabords de retraite.
 - 149 Barreau permettant au commandant de descendre dans la 2^{me} batterie.
- Dunette.
- 150 Bitons pour les écoutes du perroquet de feu.
 - 151 Cloise-vois de la salle à manger du commandant.
 - 152 Caisson pour les armes à bordage.
 - 153 Caisson à poulies.
 - 154 Fontaine de la dunette.

Boston, le 30 Décembre 1851.
L'Ingénieur de la marine,
Signé: KERRIS.

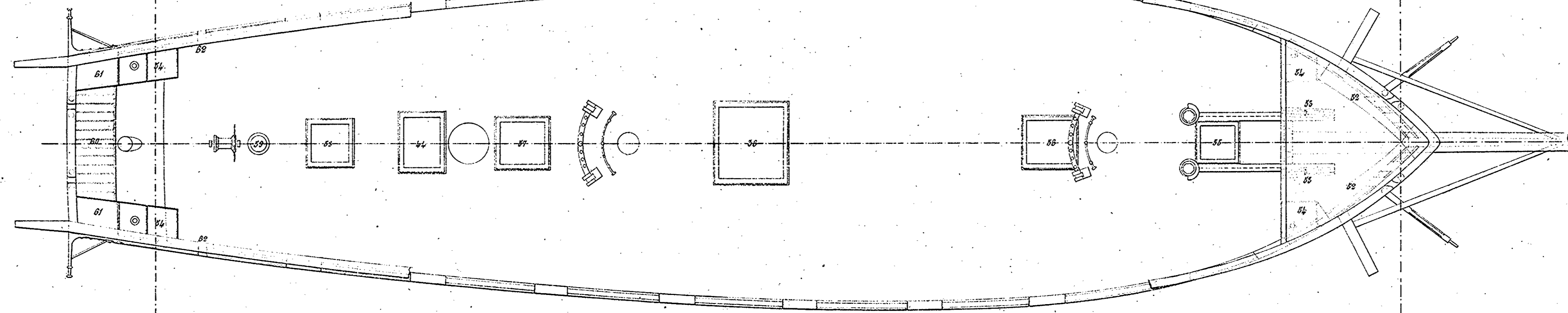
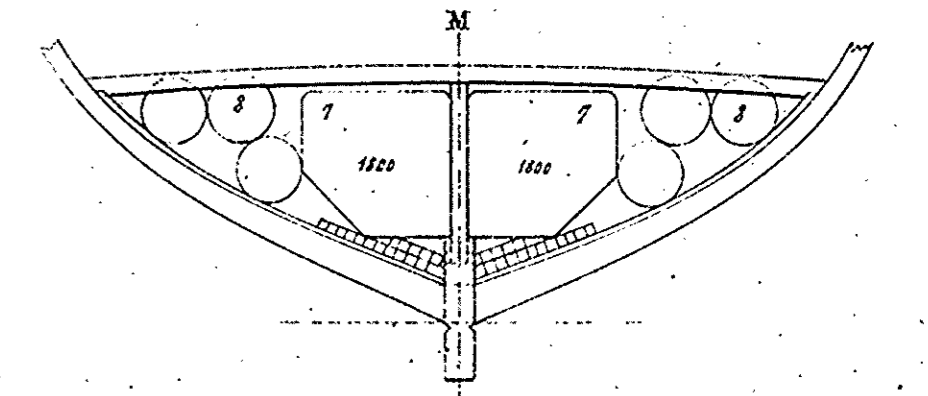
OU:
Le Directeur des Constructions Navales,
Signé: M. BINEL.

PLAN DES EMMENAGEMENTS REGLEMENTAIRES POUR LES BRIGS-AVISOS DE 10 BOUCHES A FEU (Portés à 12 par l'ordonnance du 9 septembre 1859),

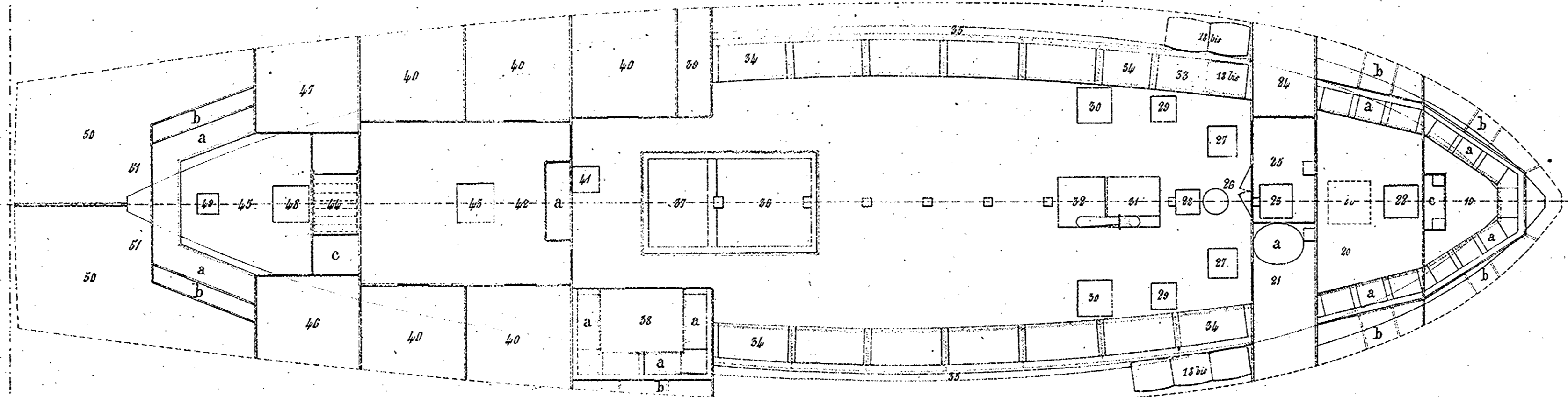
Approuvé par la dépêche ministérielle du 9 septembre 1859.



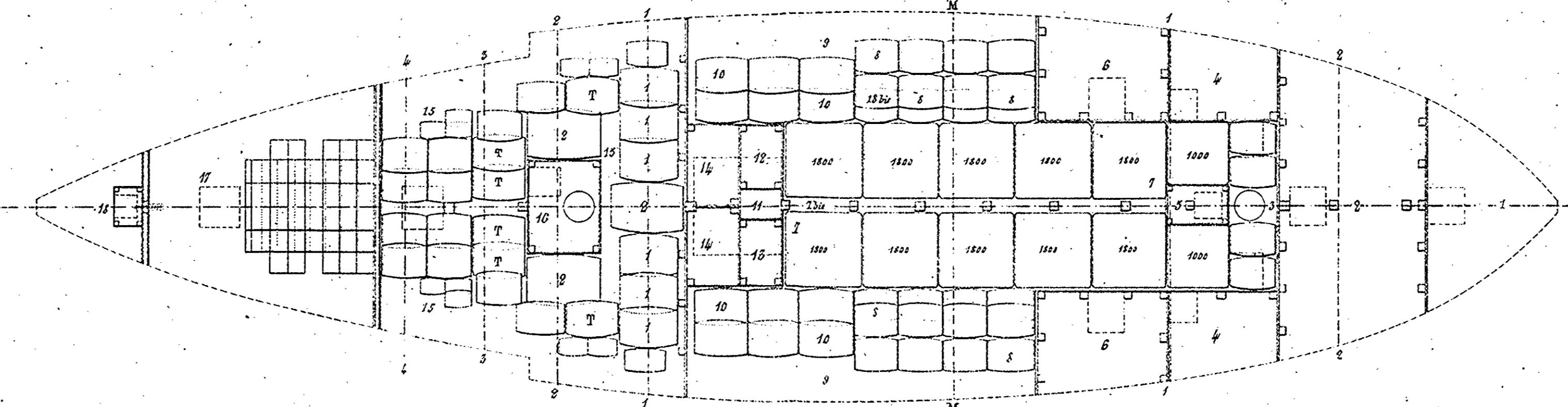
Pont.



Faux-Pont.



Cale.



LEGENDE EXPLICATIVE.

- Cale.**
 - 1 Soute du maître d'équipage.
 - 2 Soute aux voiles.
 - 3 Soute contenant 8 barils de sucre, café, fromage, vinaigre et sel.
 - 4 Soutes à légumes, cubant 8^m 650.
 - 5 Soute au charbon de bois, cubant 1^m 105.
 - 6 Soute au charbon, cubant 1^m 300.
 - 7 Cais à eau (voir le tableau de l'armement).
 - 8 Cais du grand charbon.
 - 9 Quart de salaison: 22. Quart de farine: 2.
 - 10 Armes d'armement: 16. Lignes.
 - 11 Soute pour un baril de charbon, cubant 8^m 10.
 - 12 Soute à huile, cubant 1^m 300.
 - 13 Soute aux charbons pour usages de bois, cubant 8^m 10.
 - 14 Soute aux charbons pour usages de bois, cubant 8^m 10.
 - 15 Cais à vin (voir le tableau de l'armement).
 - 16 Grande bouteille.
 - 17 Bouteille de la cale au vin.
 - 18 Bouteille des aspirants.
 - 19 Pharmacie.
 - 20 Soute aux poudres.
 - 21 Soute de la soute aux poudres.
 - 22 Soute: 8 poudres.
- Faux-pont.**
 - 23 Magasin général: 2. Caissons, 2. Armoires, 2. Armoires pour effets d'habillement.
 - 24 Caisson de la soute aux poudres.
 - 25 Caisson de la soute aux poudres.
 - 26 Caisson de la soute aux poudres.
 - 27 Caisson de la soute aux poudres.
 - 28 Caisson de la soute aux poudres.
 - 29 Caisson de la soute aux poudres.
 - 30 Caisson de la soute aux poudres.
 - 31 Caisson de la soute aux poudres.
 - 32 Caisson de la soute aux poudres.
 - 33 Caisson de la soute aux poudres.
 - 34 Caisson de la soute aux poudres.
 - 35 Caisson de la soute aux poudres.
 - 36 Caisson de la soute aux poudres.
 - 37 Caisson de la soute aux poudres.
 - 38 Caisson de la soute aux poudres.
 - 39 Caisson de la soute aux poudres.
 - 40 Caisson de la soute aux poudres.
 - 41 Caisson de la soute aux poudres.
 - 42 Caisson de la soute aux poudres.
 - 43 Caisson de la soute aux poudres.
 - 44 Caisson de la soute aux poudres.
 - 45 Caisson de la soute aux poudres.
 - 46 Caisson de la soute aux poudres.
 - 47 Caisson de la soute aux poudres.
 - 48 Caisson de la soute aux poudres.
 - 49 Caisson de la soute aux poudres.
 - 50 Caisson de la soute aux poudres.
 - 51 Caisson de la soute aux poudres.
 - 52 Caisson de la soute aux poudres.
 - 53 Caisson de la soute aux poudres.
 - 54 Caisson de la soute aux poudres.
 - 55 Caisson de la soute aux poudres.
 - 56 Caisson de la soute aux poudres.
 - 57 Caisson de la soute aux poudres.
 - 58 Caisson de la soute aux poudres.
 - 59 Caisson de la soute aux poudres.
 - 60 Caisson de la soute aux poudres.
 - 61 Caisson de la soute aux poudres.
 - 62 Caisson de la soute aux poudres.
 - 63 Caisson de la soute aux poudres.
 - 64 Caisson de la soute aux poudres.
 - 65 Caisson de la soute aux poudres.
 - 66 Caisson de la soute aux poudres.
 - 67 Caisson de la soute aux poudres.
 - 68 Caisson de la soute aux poudres.
 - 69 Caisson de la soute aux poudres.
 - 70 Caisson de la soute aux poudres.
 - 71 Caisson de la soute aux poudres.
 - 72 Caisson de la soute aux poudres.
 - 73 Caisson de la soute aux poudres.
 - 74 Caisson de la soute aux poudres.
 - 75 Caisson de la soute aux poudres.
 - 76 Caisson de la soute aux poudres.
 - 77 Caisson de la soute aux poudres.
 - 78 Caisson de la soute aux poudres.
 - 79 Caisson de la soute aux poudres.
 - 80 Caisson de la soute aux poudres.
 - 81 Caisson de la soute aux poudres.
 - 82 Caisson de la soute aux poudres.
 - 83 Caisson de la soute aux poudres.
 - 84 Caisson de la soute aux poudres.
 - 85 Caisson de la soute aux poudres.
 - 86 Caisson de la soute aux poudres.
 - 87 Caisson de la soute aux poudres.
 - 88 Caisson de la soute aux poudres.
 - 89 Caisson de la soute aux poudres.
 - 90 Caisson de la soute aux poudres.
 - 91 Caisson de la soute aux poudres.
 - 92 Caisson de la soute aux poudres.
 - 93 Caisson de la soute aux poudres.
 - 94 Caisson de la soute aux poudres.
 - 95 Caisson de la soute aux poudres.
 - 96 Caisson de la soute aux poudres.
 - 97 Caisson de la soute aux poudres.
 - 98 Caisson de la soute aux poudres.
 - 99 Caisson de la soute aux poudres.
 - 100 Caisson de la soute aux poudres.
- Pont.**
 - 86 Chambre à coucher du commandant.
 - 87 Office du commandant.
 - 88 Caisson de la soute aux poudres.
 - 89 Caisson de la soute aux poudres.
 - 90 Soutes à bois, cubant 1^m 300.
 - 91 Bordes pour communiquer aux soutes à bois.
 - 92 Cais à poudres.
 - 93 Lingots Legoff.
 - 94 Bouteilles.
 - 95 Cais à vin des maîtres.
 - 96 Cais à vin des officiers.
 - 97 Cais à vin des officiers.
 - 98 Cais à vin des officiers.
 - 99 Cais à vin des officiers.
 - 100 Cais à vin des officiers.
 - 101 Cais à vin des officiers.
 - 102 Cais à vin des officiers.
 - 103 Cais à vin des officiers.
 - 104 Cais à vin des officiers.
 - 105 Cais à vin des officiers.
 - 106 Cais à vin des officiers.
 - 107 Cais à vin des officiers.
 - 108 Cais à vin des officiers.
 - 109 Cais à vin des officiers.
 - 110 Cais à vin des officiers.
 - 111 Cais à vin des officiers.
 - 112 Cais à vin des officiers.
 - 113 Cais à vin des officiers.
 - 114 Cais à vin des officiers.
 - 115 Cais à vin des officiers.
 - 116 Cais à vin des officiers.
 - 117 Cais à vin des officiers.
 - 118 Cais à vin des officiers.
 - 119 Cais à vin des officiers.
 - 120 Cais à vin des officiers.
 - 121 Cais à vin des officiers.
 - 122 Cais à vin des officiers.
 - 123 Cais à vin des officiers.
 - 124 Cais à vin des officiers.
 - 125 Cais à vin des officiers.
 - 126 Cais à vin des officiers.
 - 127 Cais à vin des officiers.
 - 128 Cais à vin des officiers.
 - 129 Cais à vin des officiers.
 - 130 Cais à vin des officiers.
 - 131 Cais à vin des officiers.
 - 132 Cais à vin des officiers.
 - 133 Cais à vin des officiers.
 - 134 Cais à vin des officiers.
 - 135 Cais à vin des officiers.
 - 136 Cais à vin des officiers.
 - 137 Cais à vin des officiers.
 - 138 Cais à vin des officiers.
 - 139 Cais à vin des officiers.
 - 140 Cais à vin des officiers.
 - 141 Cais à vin des officiers.
 - 142 Cais à vin des officiers.
 - 143 Cais à vin des officiers.
 - 144 Cais à vin des officiers.
 - 145 Cais à vin des officiers.
 - 146 Cais à vin des officiers.
 - 147 Cais à vin des officiers.
 - 148 Cais à vin des officiers.
 - 149 Cais à vin des officiers.
 - 150 Cais à vin des officiers.
 - 151 Cais à vin des officiers.
 - 152 Cais à vin des officiers.
 - 153 Cais à vin des officiers.
 - 154 Cais à vin des officiers.
 - 155 Cais à vin des officiers.
 - 156 Cais à vin des officiers.
 - 157 Cais à vin des officiers.
 - 158 Cais à vin des officiers.
 - 159 Cais à vin des officiers.
 - 160 Cais à vin des officiers.
 - 161 Cais à vin des officiers.
 - 162 Cais à vin des officiers.
 - 163 Cais à vin des officiers.
 - 164 Cais à vin des officiers.
 - 165 Cais à vin des officiers.
 - 166 Cais à vin des officiers.
 - 167 Cais à vin des officiers.
 - 168 Cais à vin des officiers.
 - 169 Cais à vin des officiers.
 - 170 Cais à vin des officiers.
 - 171 Cais à vin des officiers.
 - 172 Cais à vin des officiers.
 - 173 Cais à vin des officiers.
 - 174 Cais à vin des officiers.
 - 175 Cais à vin des officiers.
 - 176 Cais à vin des officiers.
 - 177 Cais à vin des officiers.
 - 178 Cais à vin des officiers.
 - 179 Cais à vin des officiers.
 - 180 Cais à vin des officiers.
 - 181 Cais à vin des officiers.
 - 182 Cais à vin des officiers.
 - 183 Cais à vin des officiers.
 - 184 Cais à vin des officiers.
 - 185 Cais à vin des officiers.
 - 186 Cais à vin des officiers.
 - 187 Cais à vin des officiers.
 - 188 Cais à vin des officiers.
 - 189 Cais à vin des officiers.
 - 190 Cais à vin des officiers.
 - 191 Cais à vin des officiers.
 - 192 Cais à vin des officiers.
 - 193 Cais à vin des officiers.
 - 194 Cais à vin des officiers.
 - 195 Cais à vin des officiers.
 - 196 Cais à vin des officiers.
 - 197 Cais à vin des officiers.
 - 198 Cais à vin des officiers.
 - 199 Cais à vin des officiers.
 - 200 Cais à vin des officiers.

Arrimage des poudres.

Numero des caissons	Numero des bagages	Nomenclature.	Numero de caisson	Poids des poudres	Poids des caissons
N° 9	Enghien	Total des caissons armés: 105	105	1,000	2,000
		Total conforme au règlement: 105			

Arrimage de l'eau.

Caissons de	Numero des entrees au rang de caissons	Couture des caissons	Poids de l'eau contenue	Poids de l'eau y compris les caissons
1,800	1	10	12,000	21,800
1,000	2	2	2,000	2,500
Briques d'armement: 15. Caissons:			1,700	2,100
		Couture:	21,700	26,000
		Il faut pour 20 jours:	22,000	26,500
		En moins 2 jours:	0,300	

Arrimage du vin.

Contenance des futailles	Poids de vin	Numero des entrees au rang de futailles	Couture par nature des pièces de	Poids du vin	Poids du vin y compris les futailles
0,500	2	1	1	1,500	1,770
0,250	1	9	9	8,250	2,700
0,125	1	2	2	0,870	1,050
		Les poudres placés dans la cambuse:		0,500	0,500
		Couture:		5,120	6,150
		Il faut pour 20 jours (en vin 5,87 litres par homme):		6,820	
		En moins 24 jours:		1,200	

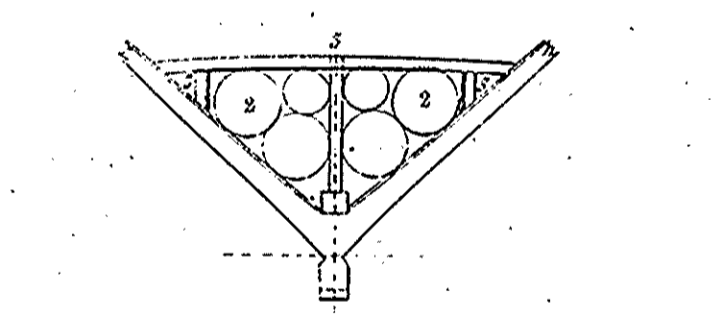
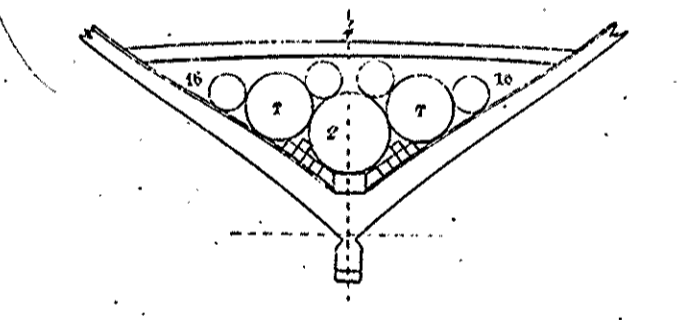
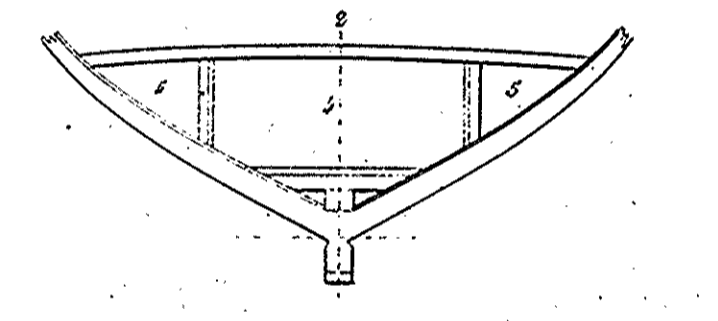
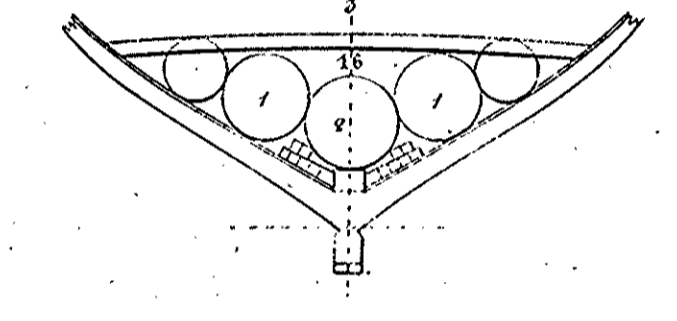
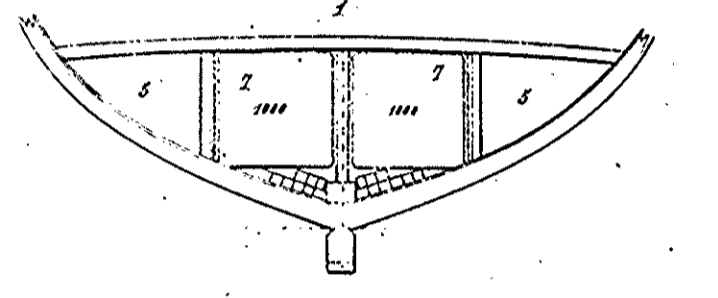
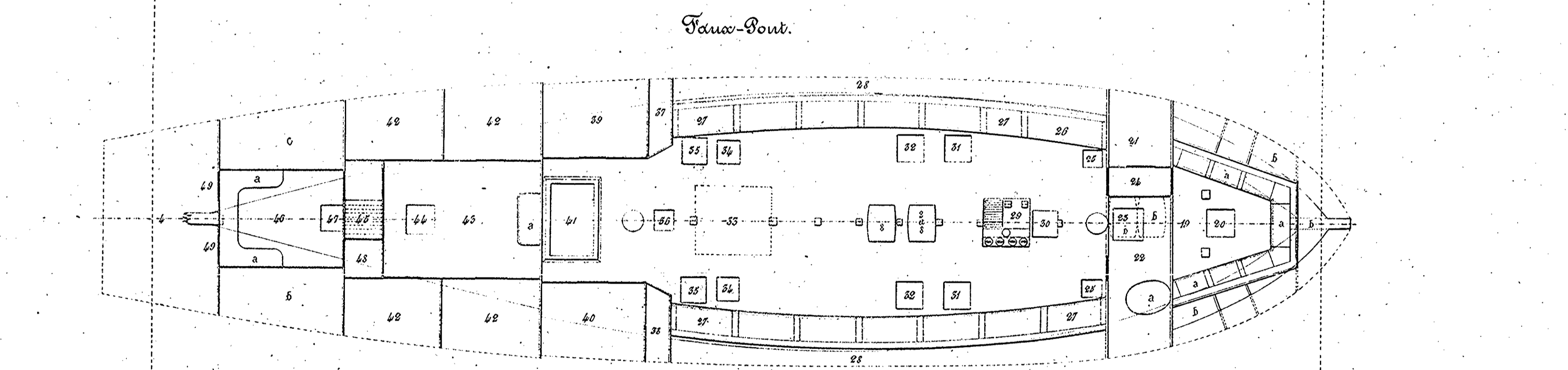
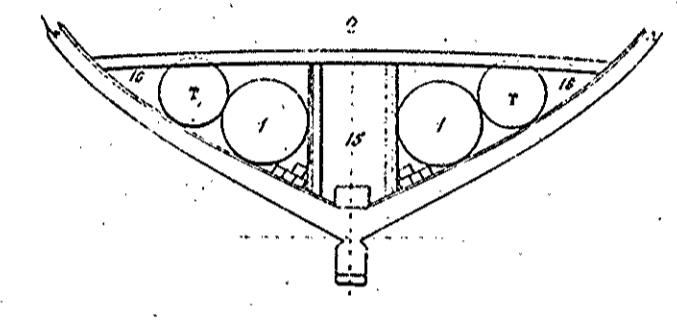
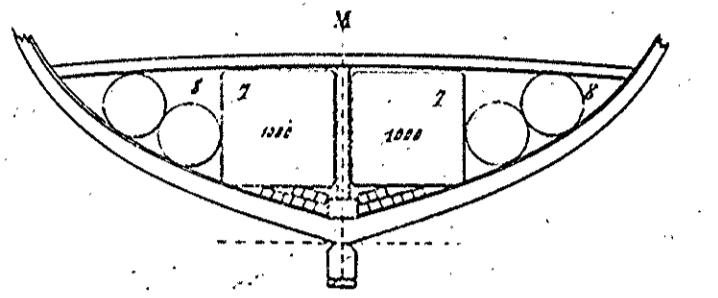
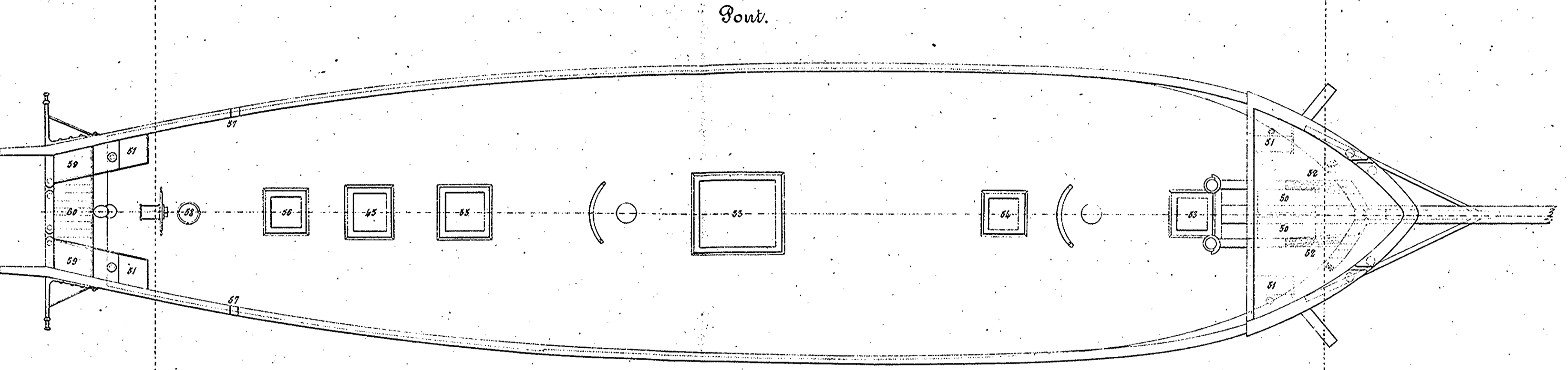
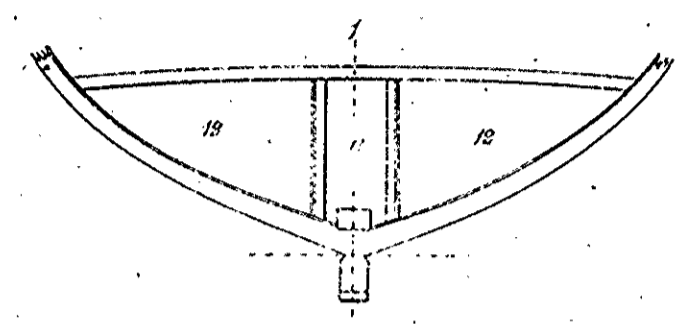
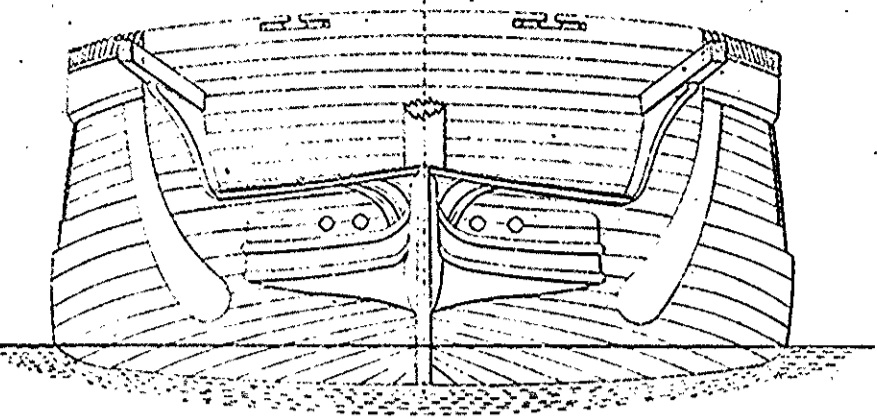
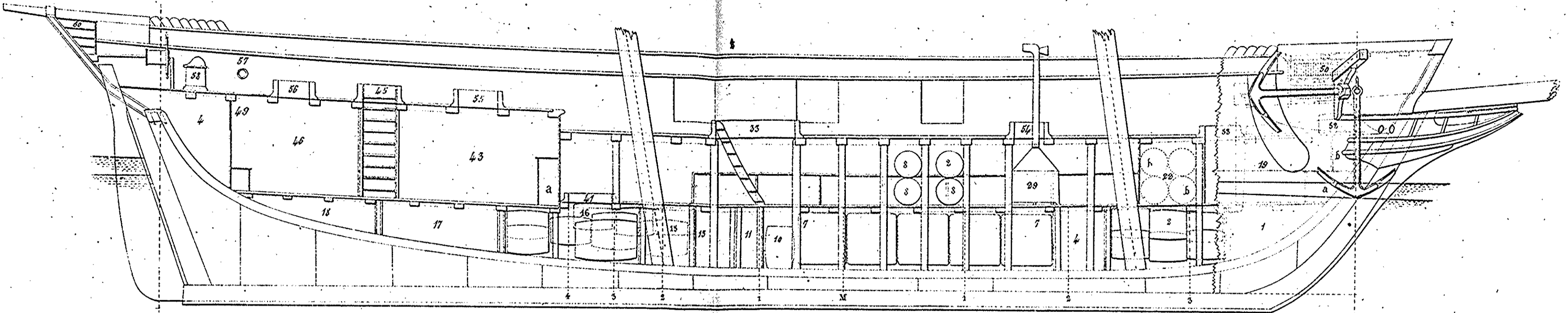
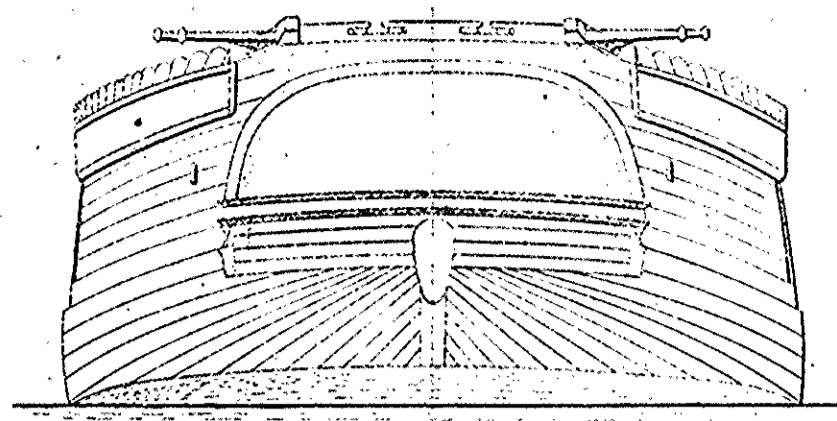
Arrimage du lest.

Numero des tranches	Longueur de chaque tranche	Numero des entrees au rang de tranches	Couture en tonnes	Poids en tonnes
3	0,20	1	110	501,5
2	0,20	2	110	501,5
1	0,20	3	110	501,5
1	0,20	4	110	501,5
2	0,20	5	110	501,5
3	0,20	6	110	501,5
		Sur la cambuse:		210
		Couture ou les armés:	840	587,5
		Le lest volant:	40	2,000
		Total général du lest:	567	28,500
		Il faut pour 20 jours (en lest 1,200 kg par homme):		28,500
		En moins 24 jours:		0,500

Note additionnelle.

L'armement de la cale ne peut être projeté sans apposer un certain armement au bord. Les plans de la cale et du pont sont armés de manière à pouvoir supporter les poids indiqués sans que les indications en soient des prévisions réglementaires qui concernent les armements.

PLAN DES EMMENAGEMENTS REGLEMENTAIRES POUR LES GOÛLETTES DE 6 BOUCHES A FEU (Artillerie fixée par l'ordonnance du 1^{er} février 1857),
Approuvé par la dépêche ministérielle du 9 septembre 1852.



Arimage des poudres.

Arimage de l'eau.

Numéros des caissons.	Numéros des rayons.	Nomenclature.	Nombre de caissons.	Poids des poudres.	Poids des caissons y compris les caissons.
N° 10	En quinor	Total des caissons armés...	61	0,558	1,157
		Total conforme au règlement.	61		

Caisses de	Numéros des entonnoirs ou rangs de caissons.	Quantité de caissons.	Poids de l'eau y compris les caissons.	Poids des caissons.
1,000	1	2	2,000	10,000
0,900	2	2	1,800	2,200
	3	2		
	4	2		
	5	2		
			0,580	0,700
			10,580	13,030
			10,980	
			0,600	

Il faut pour 60 jours.....

Arimage du lest.

Arimage du vin.

Numéros des tranches.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Longueur de chaque tranche.	1,25	2,67	3,25	3,18	3,08	2,90														
Nombre de quilles de 50 Kilos dans chaque plan.	3	30	40	50	39	167	2,350													
Sur la cartouche.	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Total lest armé.	12	52	55	66	71	276	13,800													
Rest volant.							1,800													
Total général du lest.							15,600													

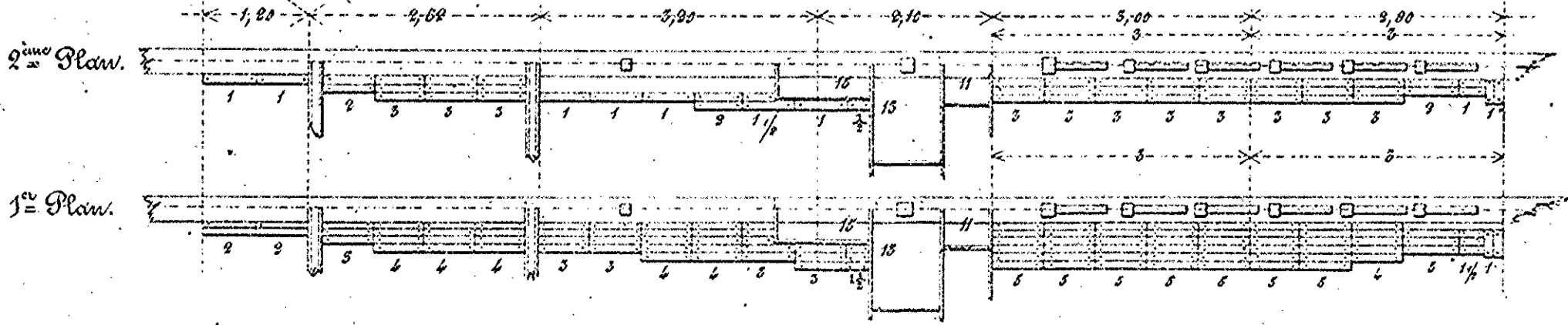
Contenance des futailles.	Numéros des entonnoirs ou rangs de futailles.	Quantité de futailles de	Poids du vin y compris les futailles.	Poids des futailles.
0,500	1	7	0,500	0,500
0,550	1	2	0,550	0,600
0,185	3	2	1,305	1,575
			0,500	0,500
			0,580	0,660
			3,385	4,015
			3,196	
			0,189	

Il faut pour 3 mois (1/3 en vin, 2/3 en eau) pour 61 hommes.....

LEGENDE EXPLICATIVE.

- Cale.**
- 1 Douze du maître d'équipage.
 - 2 Carrière: 15 quarts - Rouvriers: 2 barils.
 - 3 Douze à légumes, cubant 1^{er} 1/2.
 - 4 Douze à bœuf, cubant 6^{er} 1/2.
 - 5 Douze à charbon, cubant 5^{er} 1/2.
 - 6 Douze au charbon de bois, cubant 2^{er} 1/2.
 - 7 Cale à eau (Voir le tableau de l'arrimage).
 - 8 Caissons 15 quarts.
 - 9 Quatre des gradins - chaises.
 - 10 Caissons d'armement: 4 tierçons.
 - 11 Quatre pour un bout de chaîne, cubant 0^{er} 7/8.
 - 12 Douze à saute, cubant 2^{er} 1/2.
 - 13 Douze aux charbons pour armer de bœufs, cubant 2^{er} 1/2.
 - 14 Douze à bœuf, cubant 1^{er} 1/2.
 - 15 Orchipanpe.
 - 16 Cale au vin (Voir le tableau de l'arrimage). Cette cale contient de plus 6 barils de sucre, café, écaille, maïs, farine, poivre et sel.
 - 17 Douze aux poudres (Voir le tableau de l'arrimage).
 - 18 Caissons du commandant.
 - 19 Douze, vinaigre, et fromage: 4 barils.
- Faux-pont.**
- 19 Boite des maîtres... à Caissons; 2, Armées.
 - 20 Caissons du logement du maître d'équipage.
 - 21 Boite des cuisiniers.
 - 22 Caissons... à l'entre-cabine; 500 litres; 3, 4 tierçons forment le complément de 3 mois de vin.
 - 23 Caissons de la suite aux farines.
 - 24 Caissons de la suite aux légumes.
 - 25 Caissons contenant le pétrole.
 - 26 Caissons pour le sac des marins. (Nombre d'hommes: 48).
 - 27 Caissons entre les caissons et la muraille, pour divers effets d'armement.
 - 28 Caissons.
 - 29 Caissons de la suite à bœuf.
 - 30 Caissons des suites au charbon.
- Bont.**
- 32 Caissons des suites au charbon de bois.
 - 33 Grande escabelle.
 - 34 Caissons des suites à saute.
 - 35 Caissons des suites à bœuf.
 - 36 Caissons de l'orchipanpe.
 - 37 Chaises.
 - 38 Office des officiers.
 - 39 Douze aux voiles.
 - 40 Boite des aspirants.
 - 41 Escabelle de la suite aux vin.
 - 42 Chambre d'officier: 4.
 - 43 Caissons des officiers: 2, Buffet.
 - 44 Caissons de la suite aux poudres.
 - 45 Escabelle du commandant et des officiers.
 - 46 Salon du commandant: 3, Caissons-carapés; 3, les d'écaille, 6, amorce.
 - 47 Caissons des cuisiniers pour le commandant.
 - 48 Canots.
 - 49 Boite de la suite à trouit.
- 50** Cages à mules.
51 Escabelle.
52 Lingues legoff.
53 Caissons des maîtres.
54 Escabelle de la cuisine.
55 Caissons des officiers.
56 Caissons des officiers.
57 Caissons de l'entre-cabine.
58 Escabelle.
59 Caissons pour les ustensiles des gaillards.
60 Caissons à pavillons.

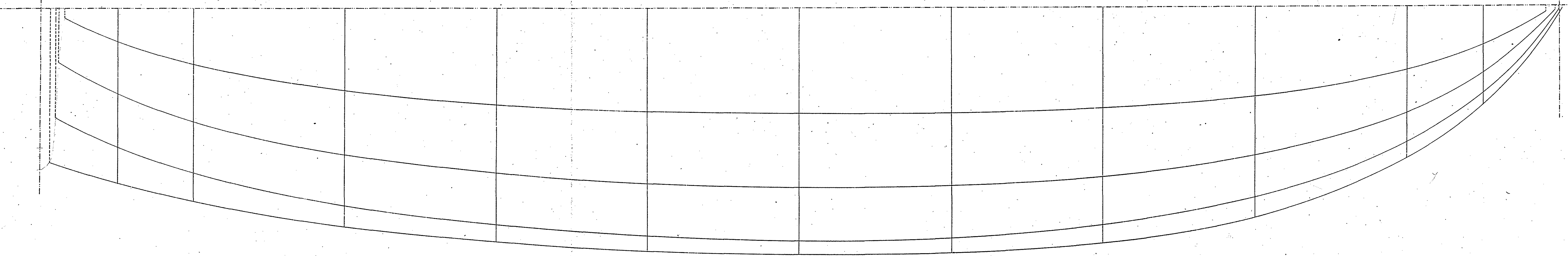
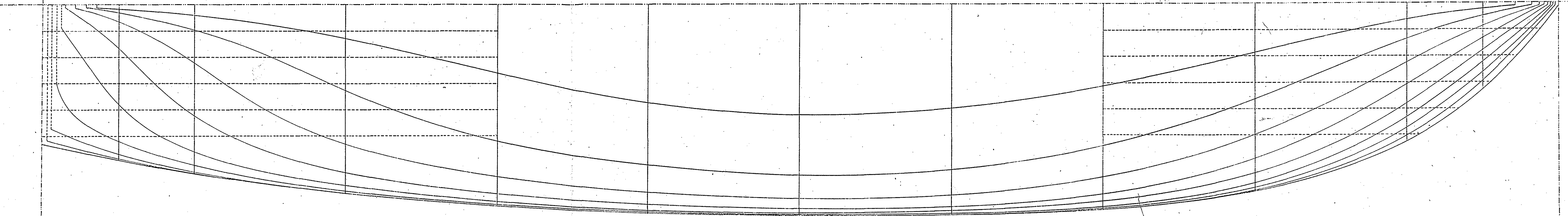
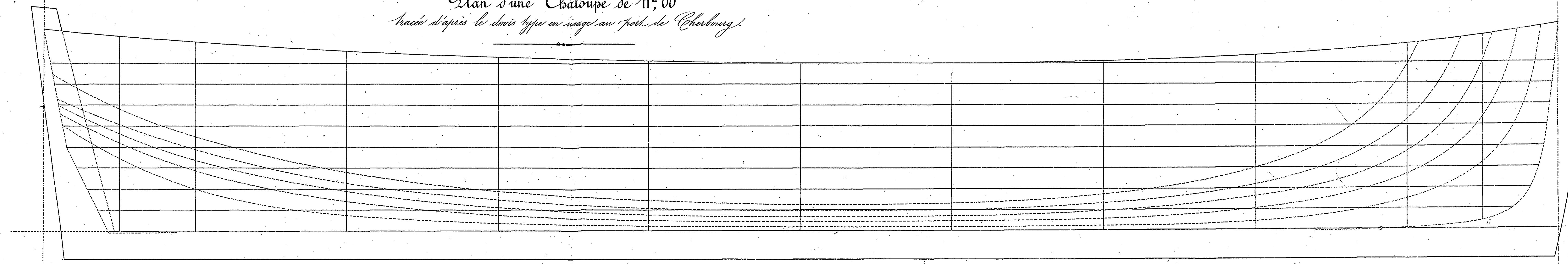
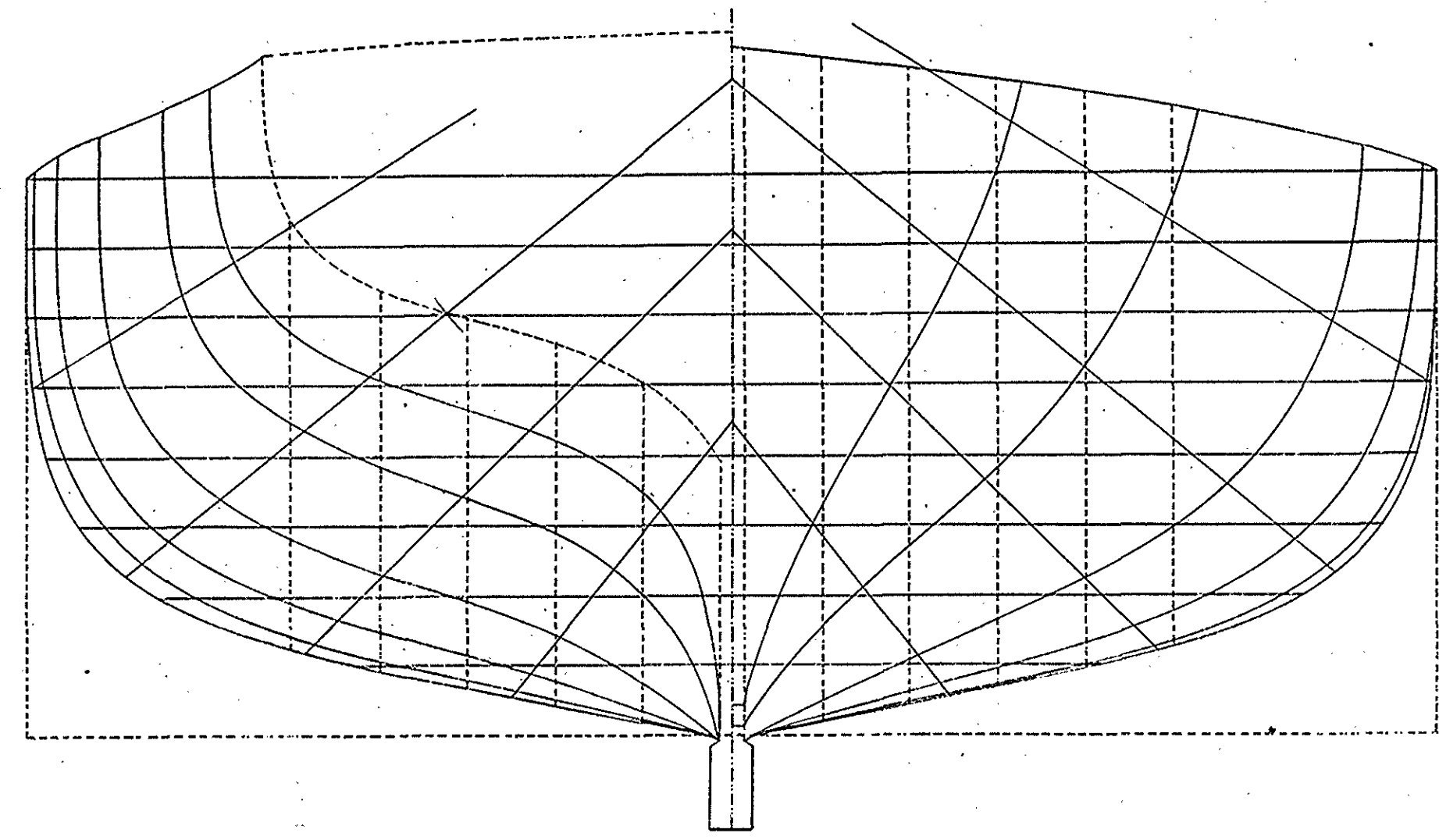
Note additionnelle:
L'arrimage de la cale ne peut être pratiqué, sans occuper un certain arrangement de barils, les barils relatifs à ce service ne sont pas compris dans le tableau qui concerne les futailles ou dans les autres des divers règlements qui concernent les emmenagements.



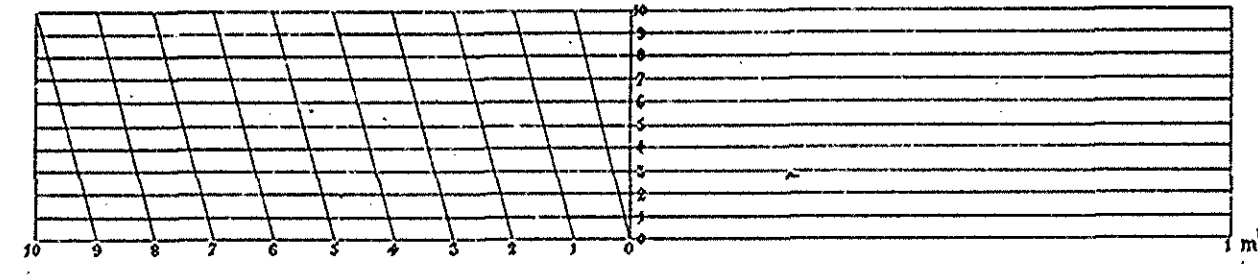
Brest, le 31 Mai 1852.
 L'Ingénieur de la marine,
 Signé: H. BINEC.

Plan d'une Chaloupe de 11^m 00
tracé d'après le devis type en usage au port de Cherbourg.

501
COLLECTION
1883
2^e SÉRIE

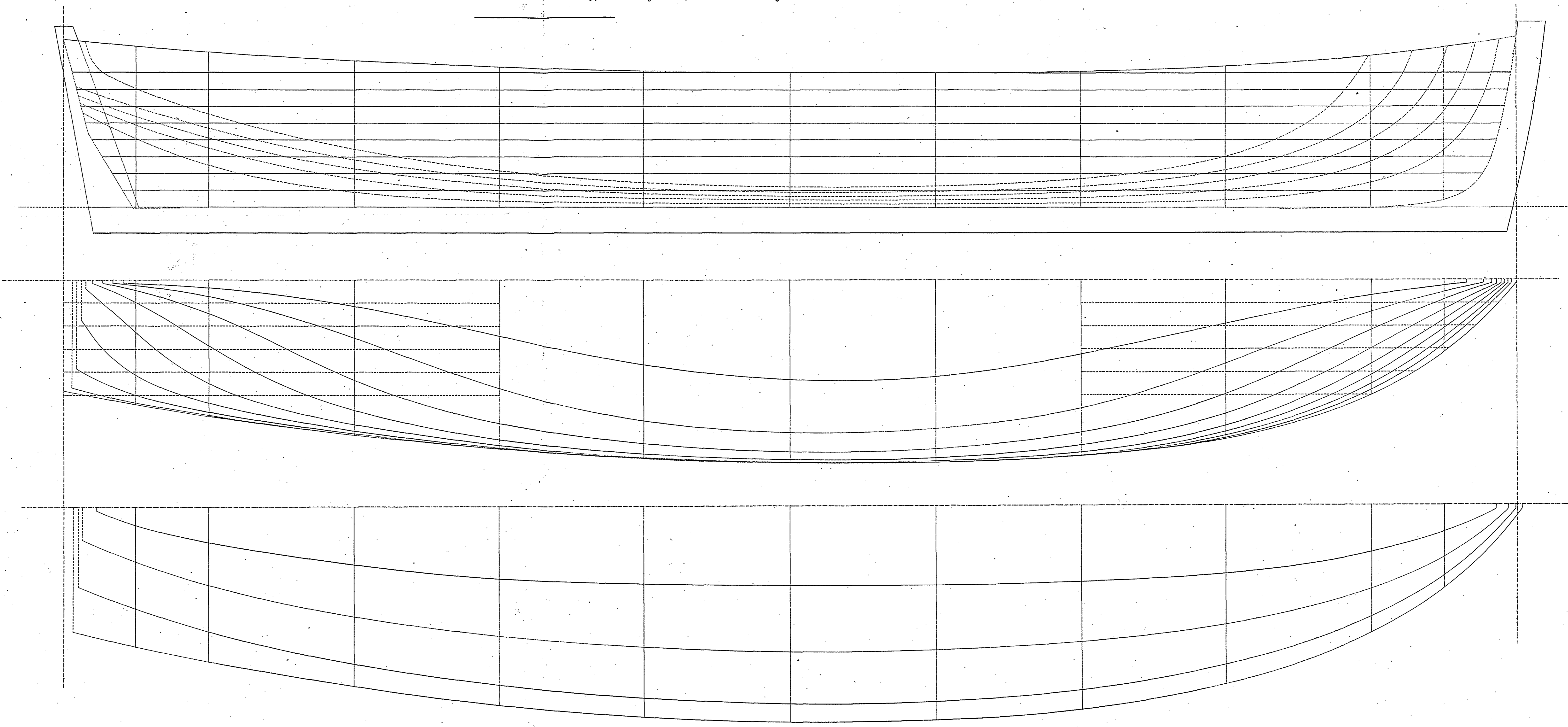
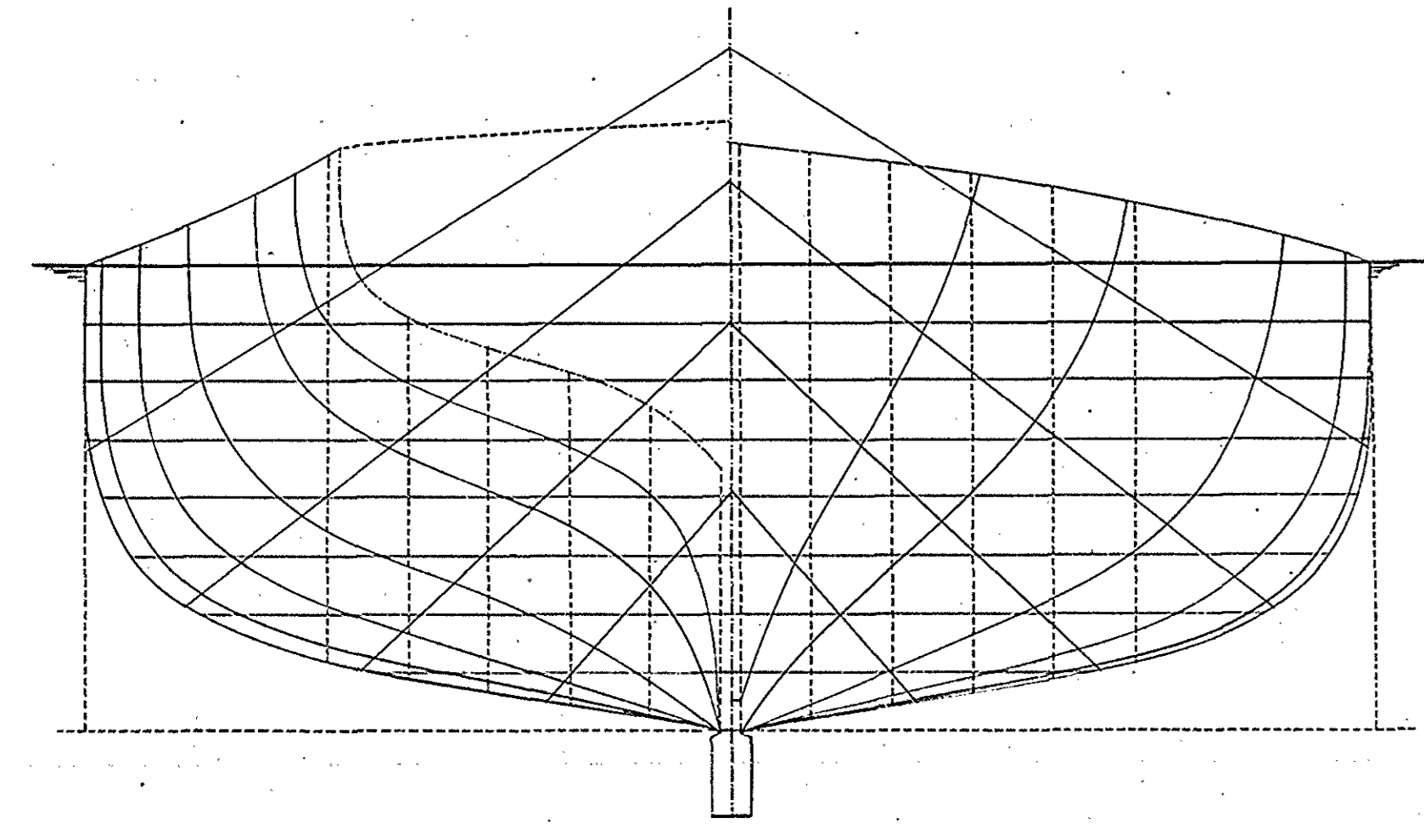


Echelle de 0,0875 pour 1 mètre

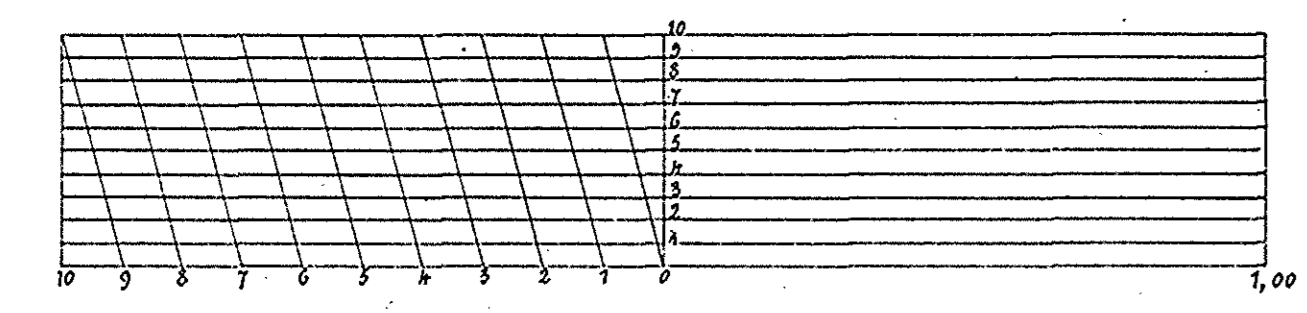


Cherbourg, le 25 Août 1888.
Le Directeur des Constructions Navales,
Eug. Socher.

Plan d'un Canot de 10^m00, tracé d'après le devis type en usage au port de Cherbourg.

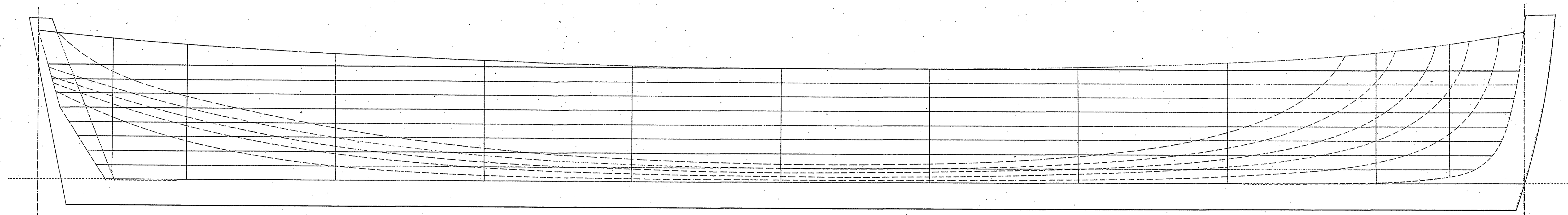
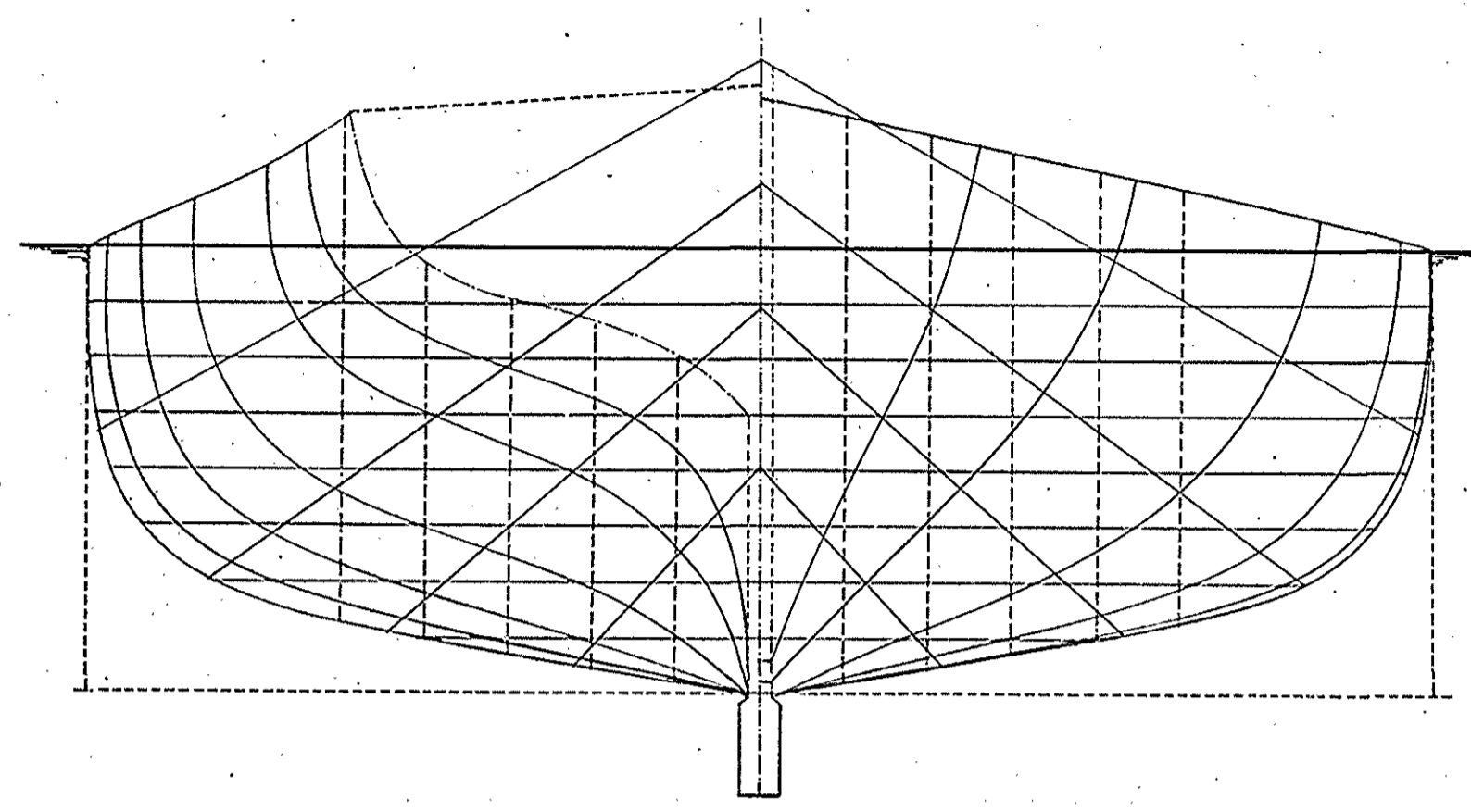


Echelle de 0^m08 pour 1 mètre.

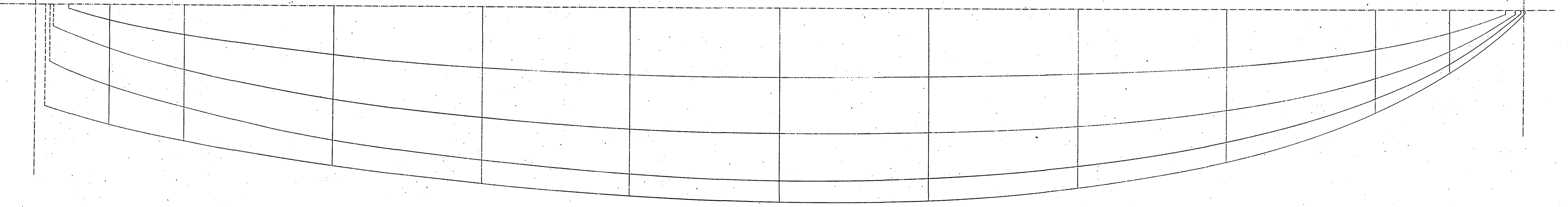
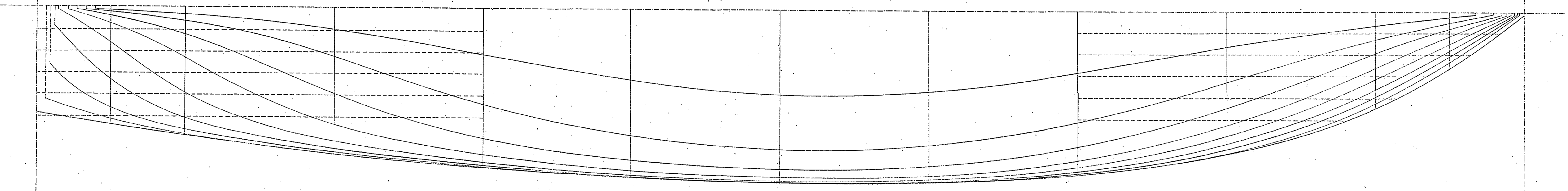
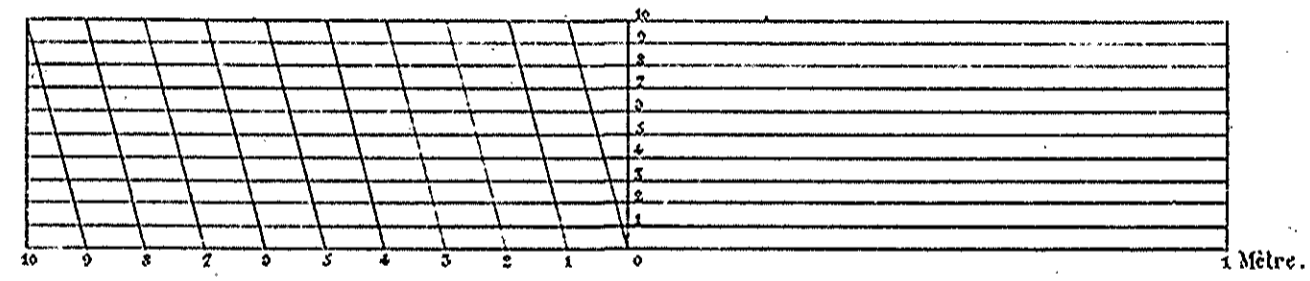


Cherbourg, le 25 Avril 1858.
Le Directeur des Constructions navales,
Signé: *Sabatier*

Plan d'un Canot de 10^m50, tracé d'après le devis type en usage au port de Cherbourg.



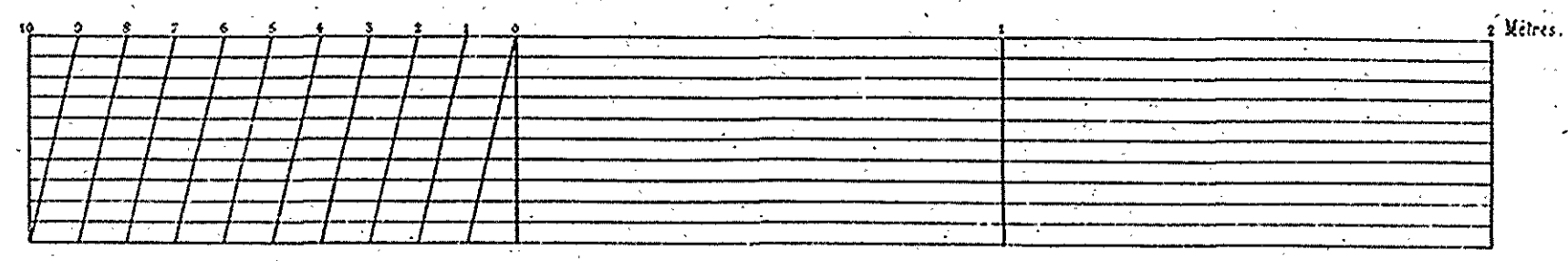
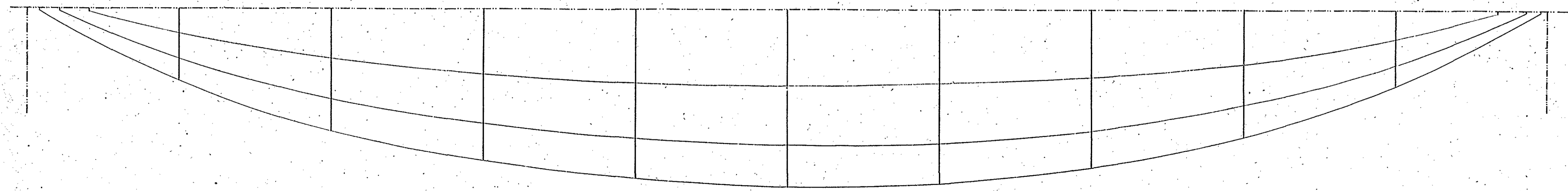
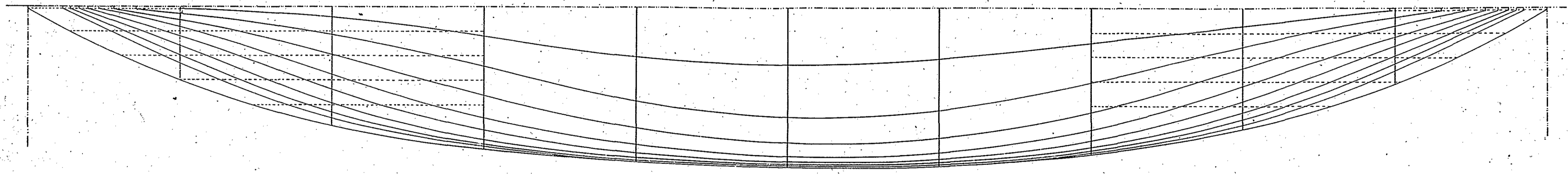
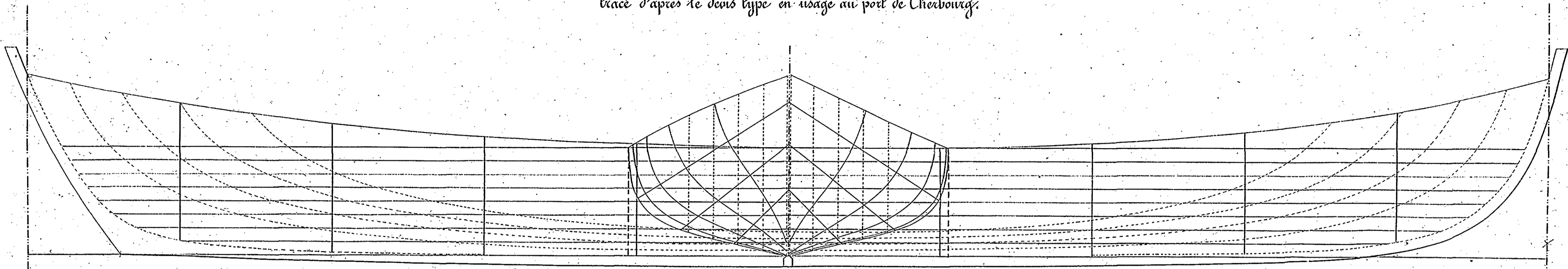
Echelle de 0,08 pour 1 mètre.



Cherbourg, le 25 Août 1858.
Le Directeur des Constructions navales,
Signé: Goddet.

Plan d'une Baleinière de 8^m50.

tracé d'après le devis type en usage au port de Cherbourg.

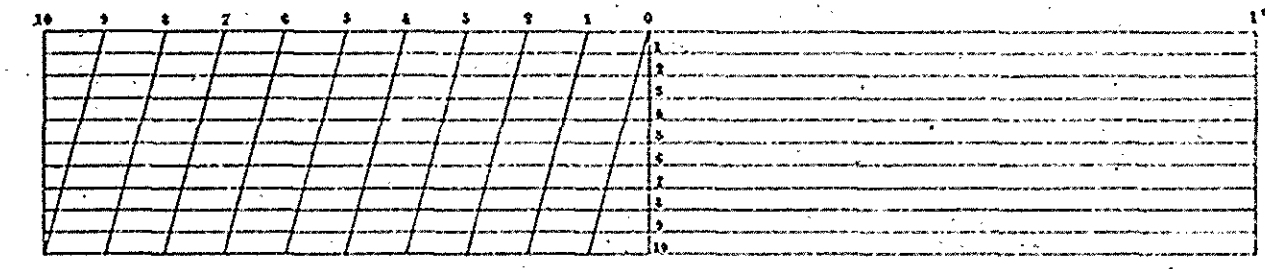
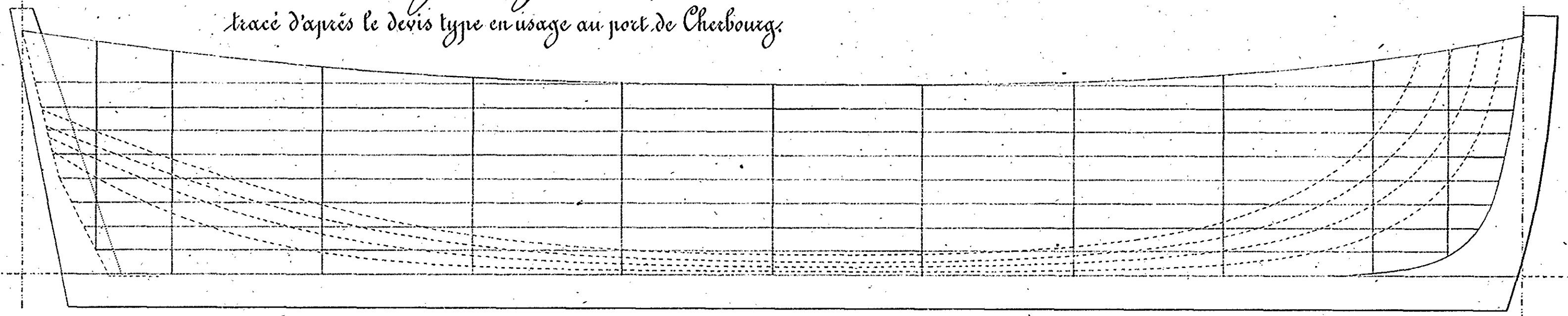
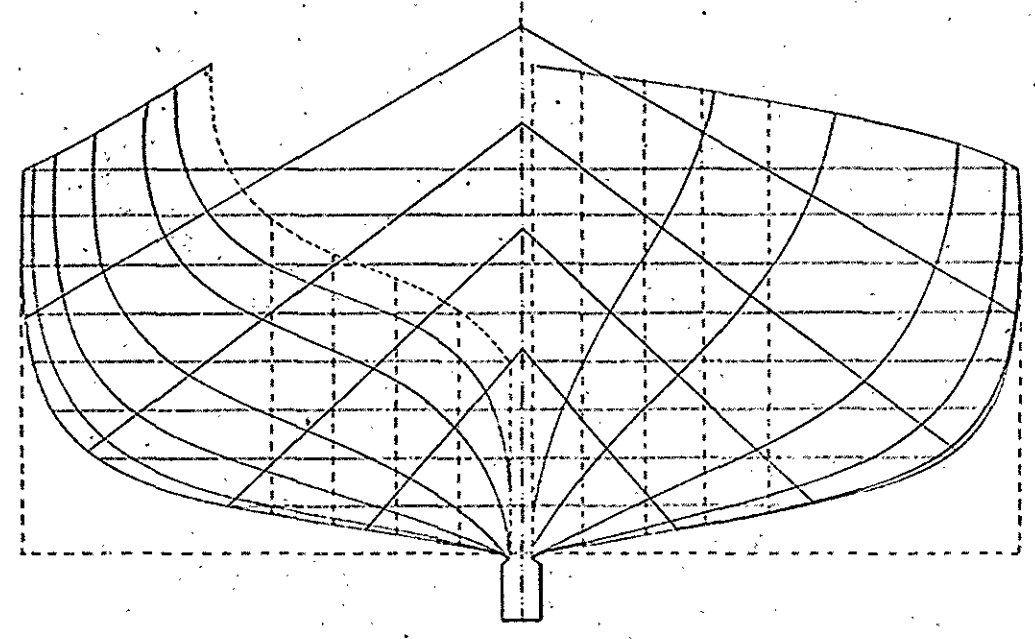


Echelle de 0^m.07^m pour un mètre.

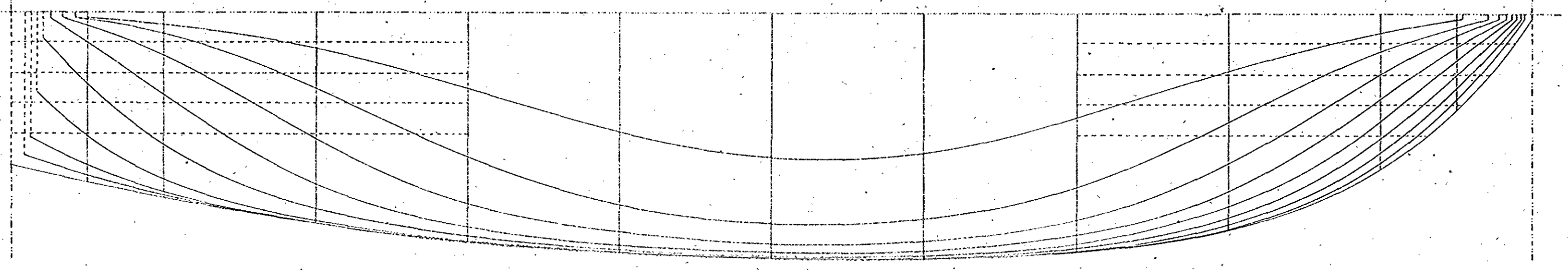
Cherbourg, le 25 Août 1856.
 Le Directeur des Constructions navales,
 Signé: Sochet.

Plan du Youyou de 5^m, 00,

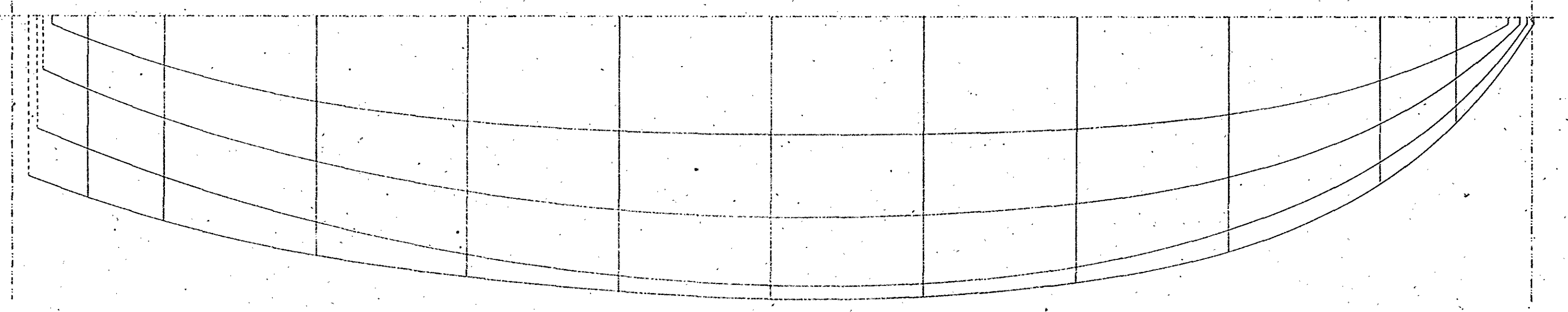
tracé d'après le devis type en usage au port de Cherbourg.



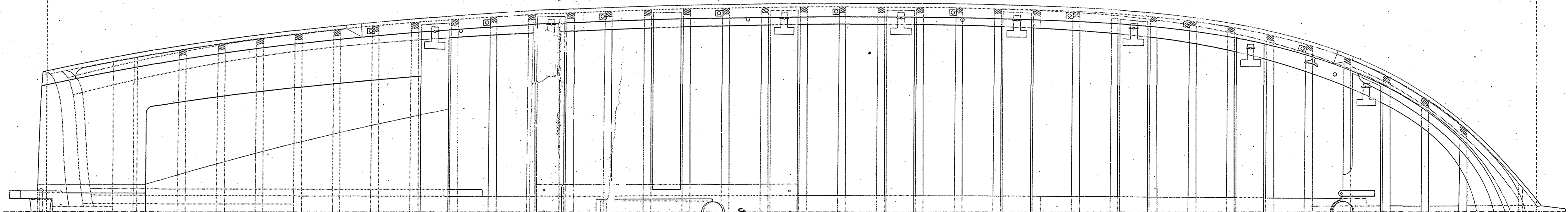
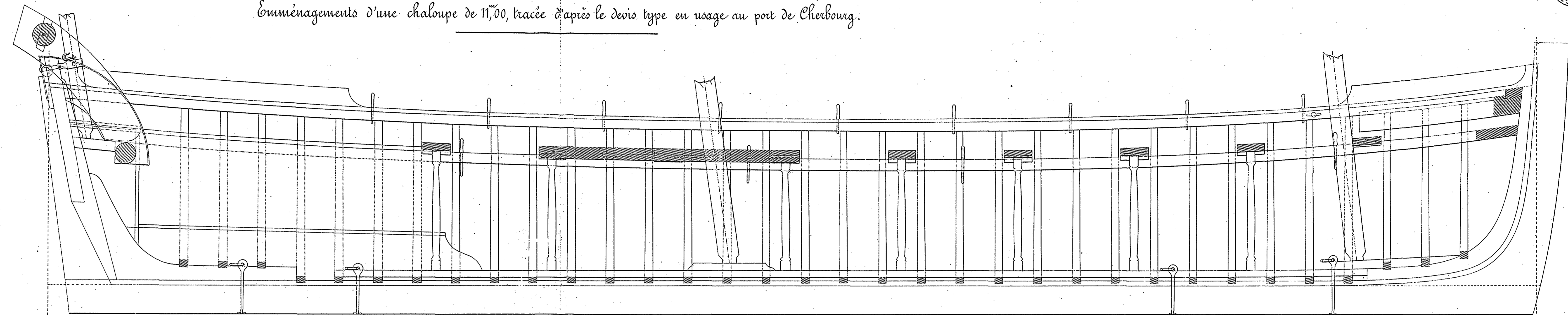
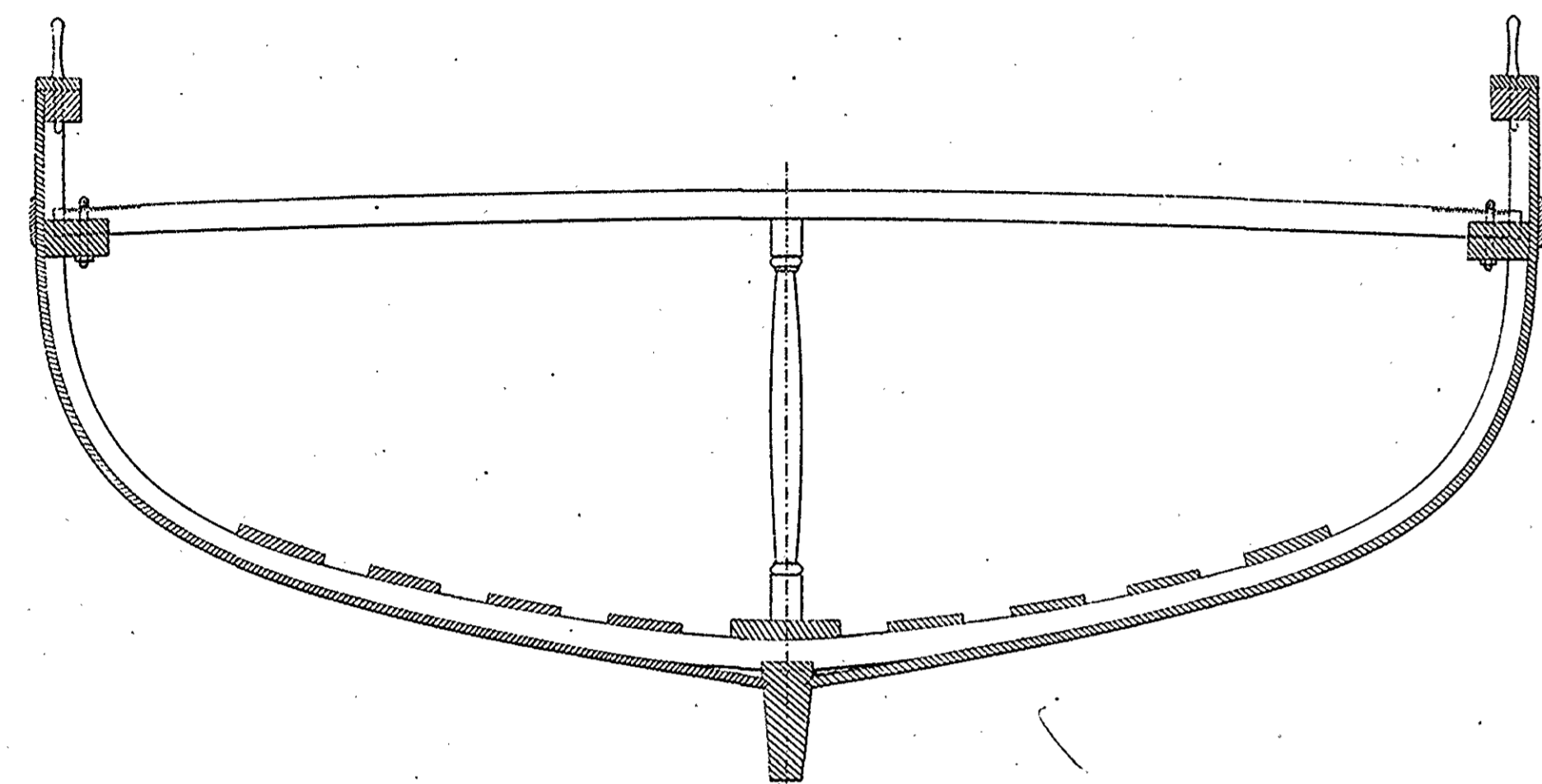
Echelle de 0,08^m pour 1 mètre.



Cherbourg, le 25 Août 1858.
Le Directeur des Constructions Navales,
Signé: Doctet.

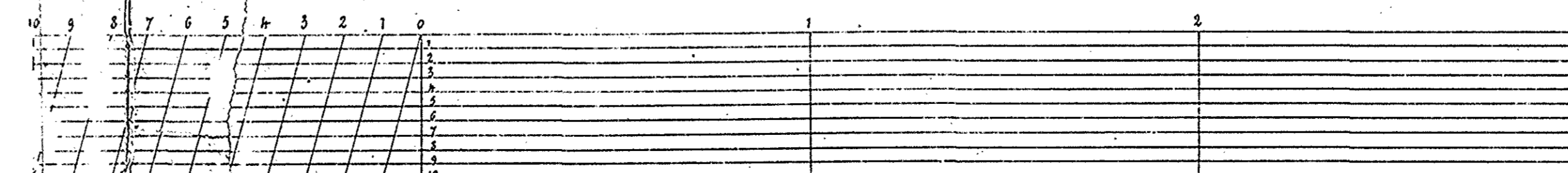


Emménagements d'une chaloupe de 11,00, tracée d'après le devis type en usage au port de Cherbourg.

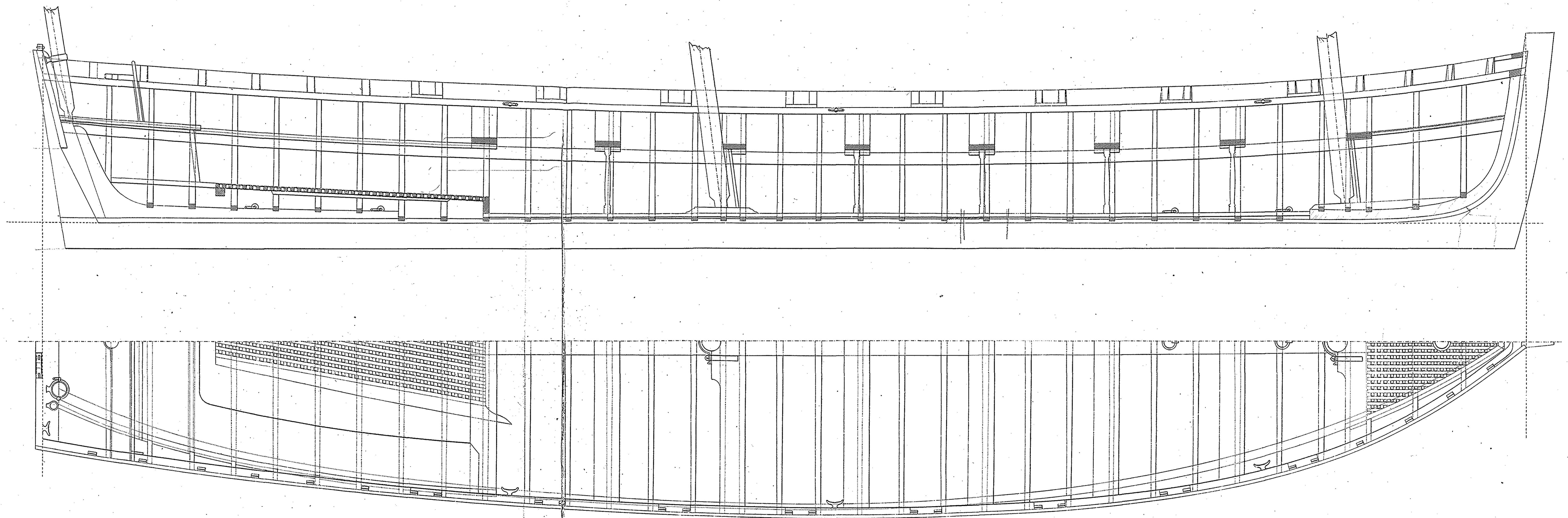
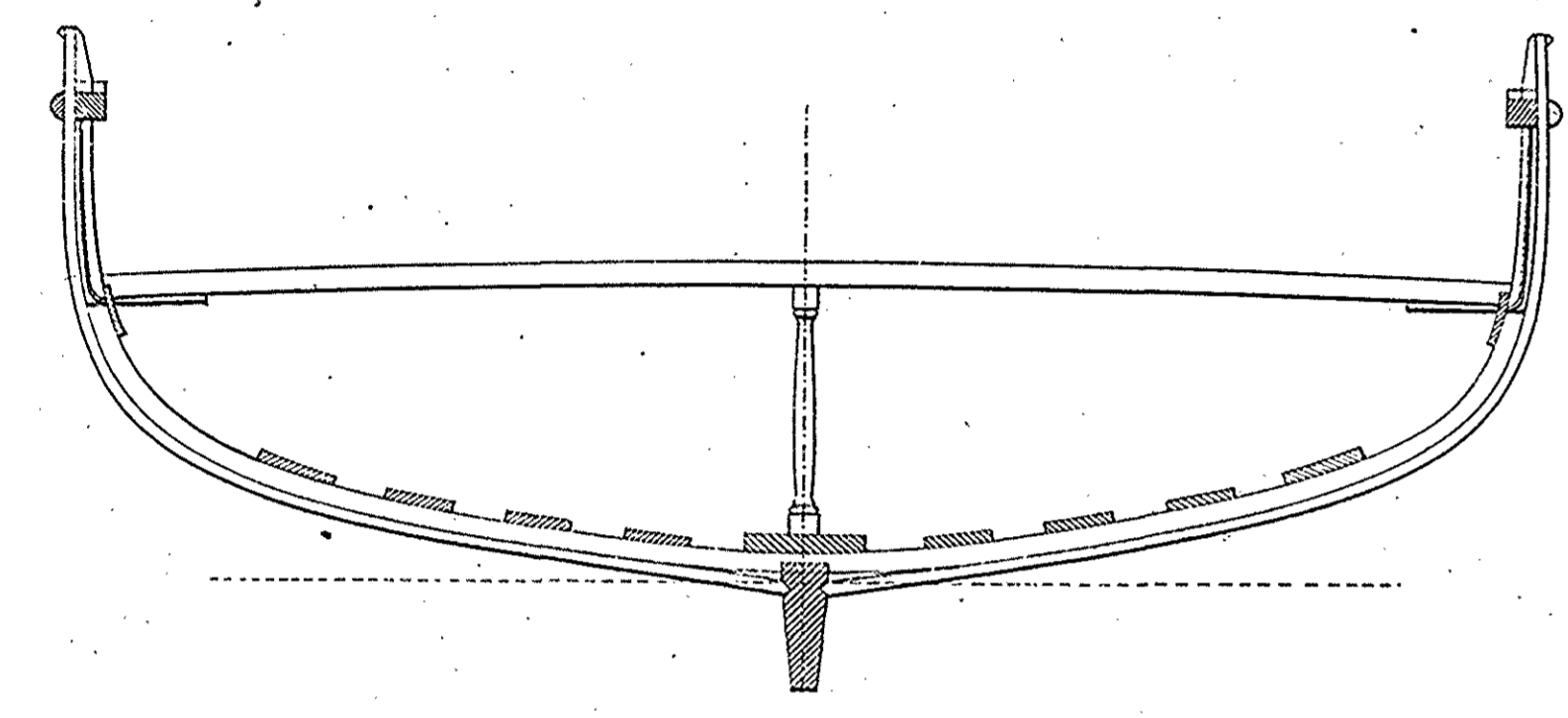


Cherbourg, le 25 Avril 1858.
Le Directeur des Constructions Navales,
Signé: Godchaux.

Echelle de 0,08 pour 1 mètre.

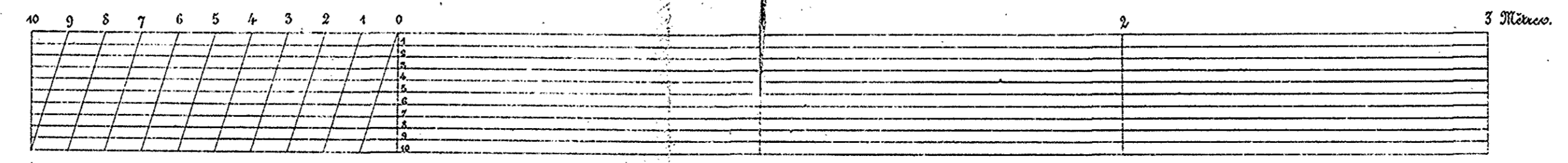


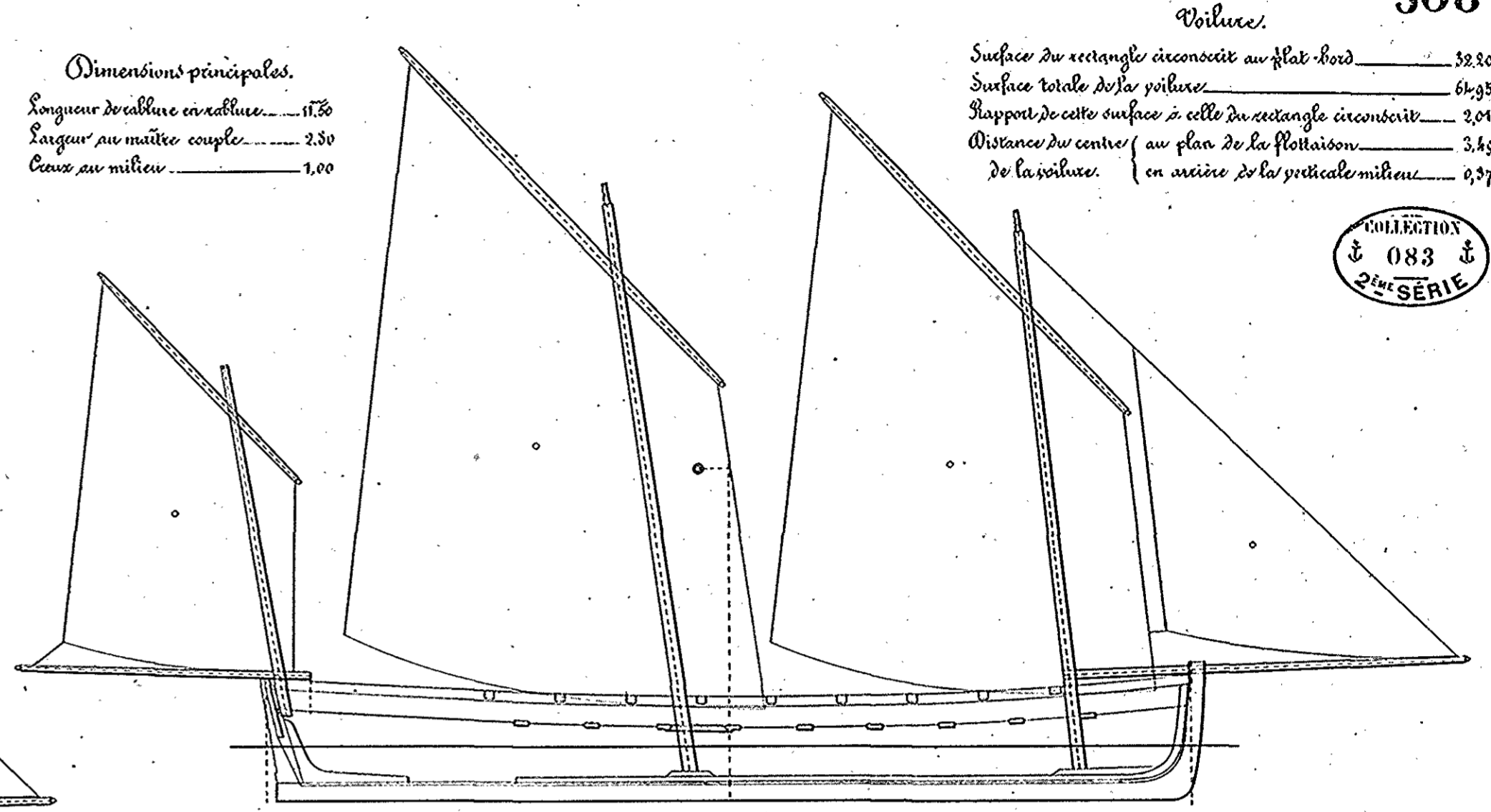
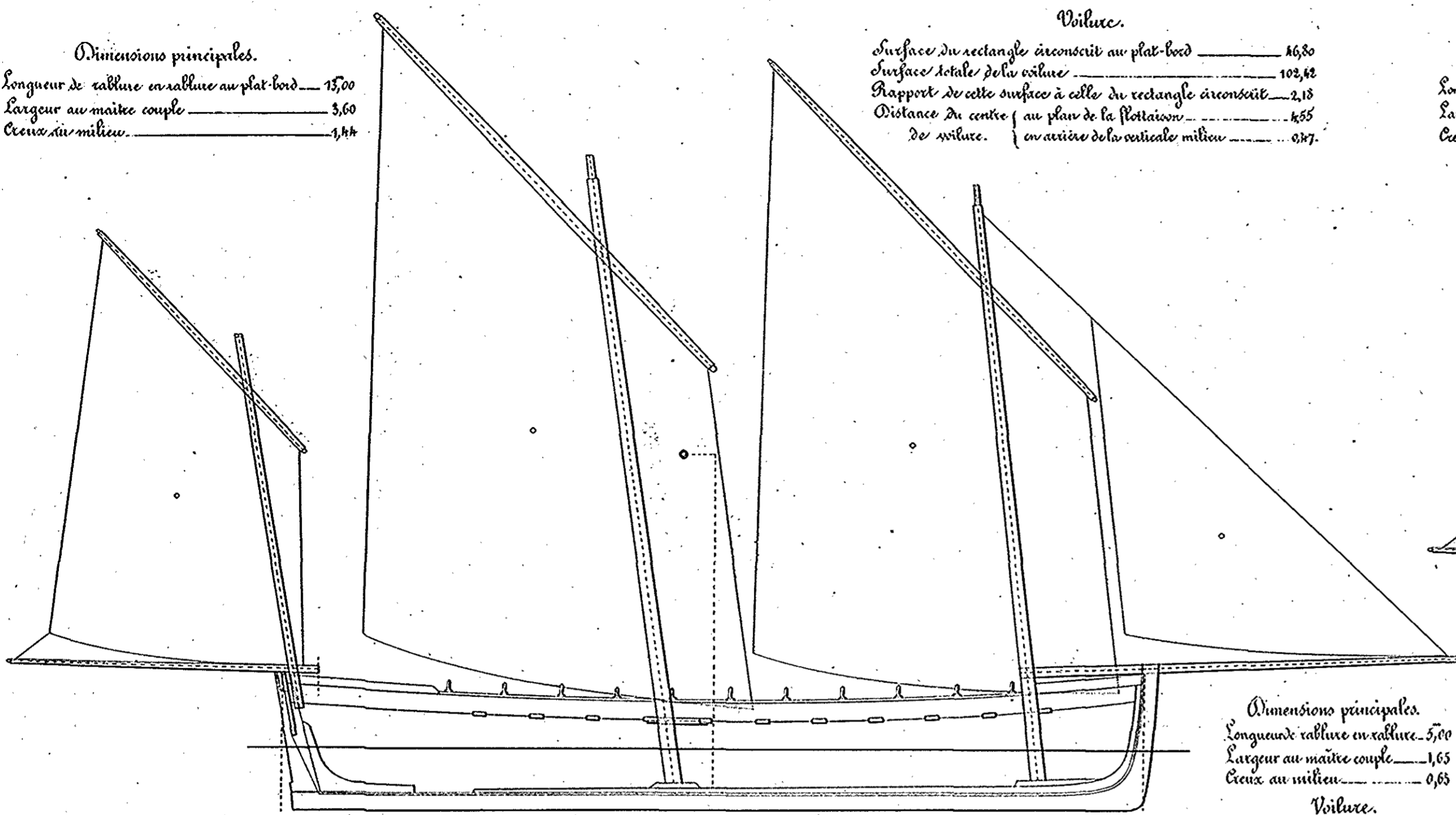
Emménagements d'un canot de 10^m50, tracé d'après le devis type en usage au port de Cherbourg.



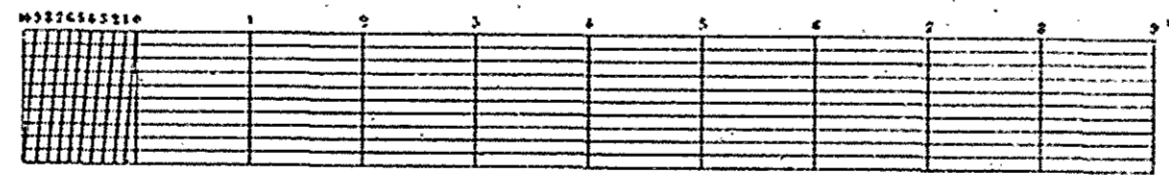
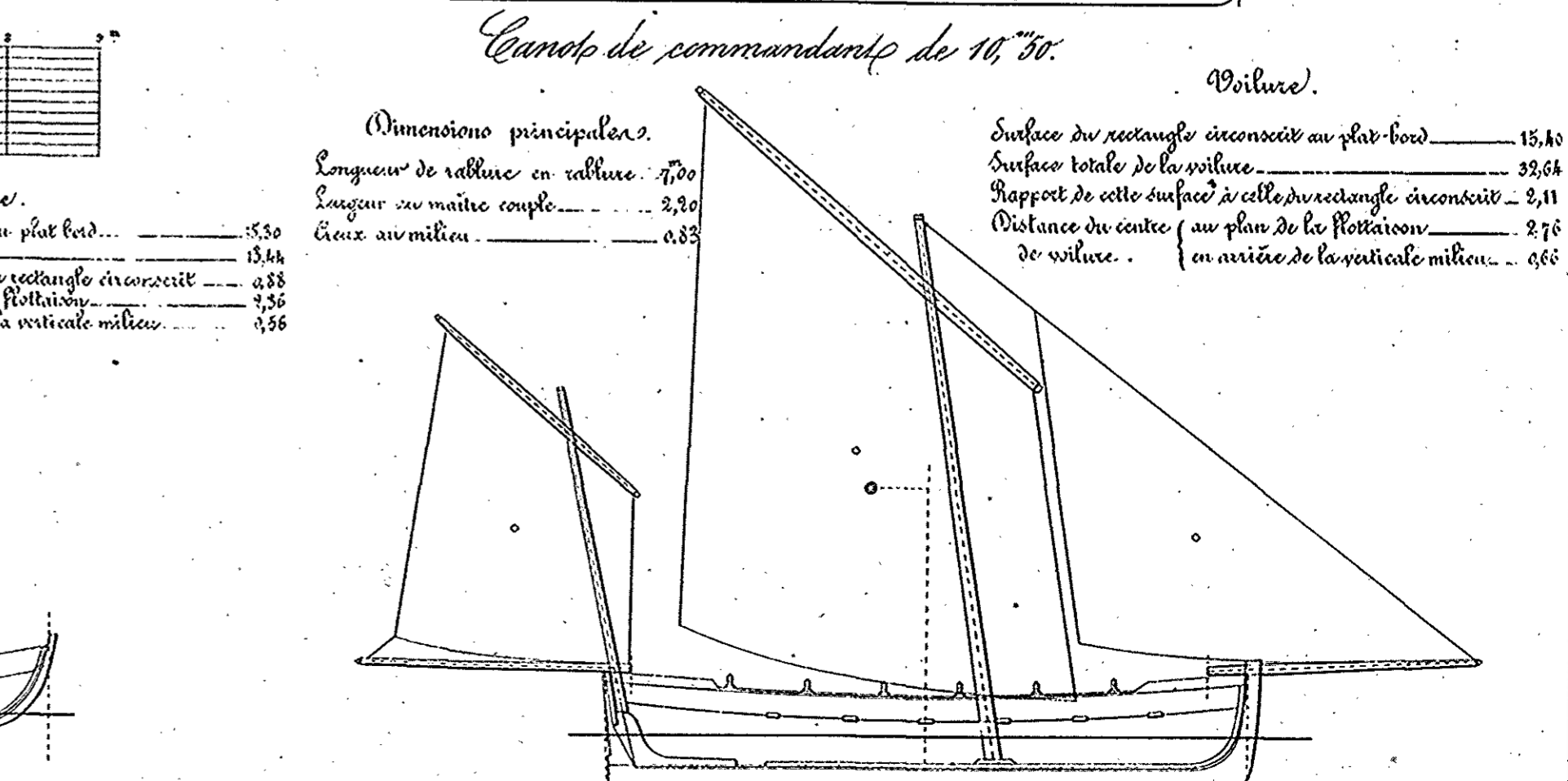
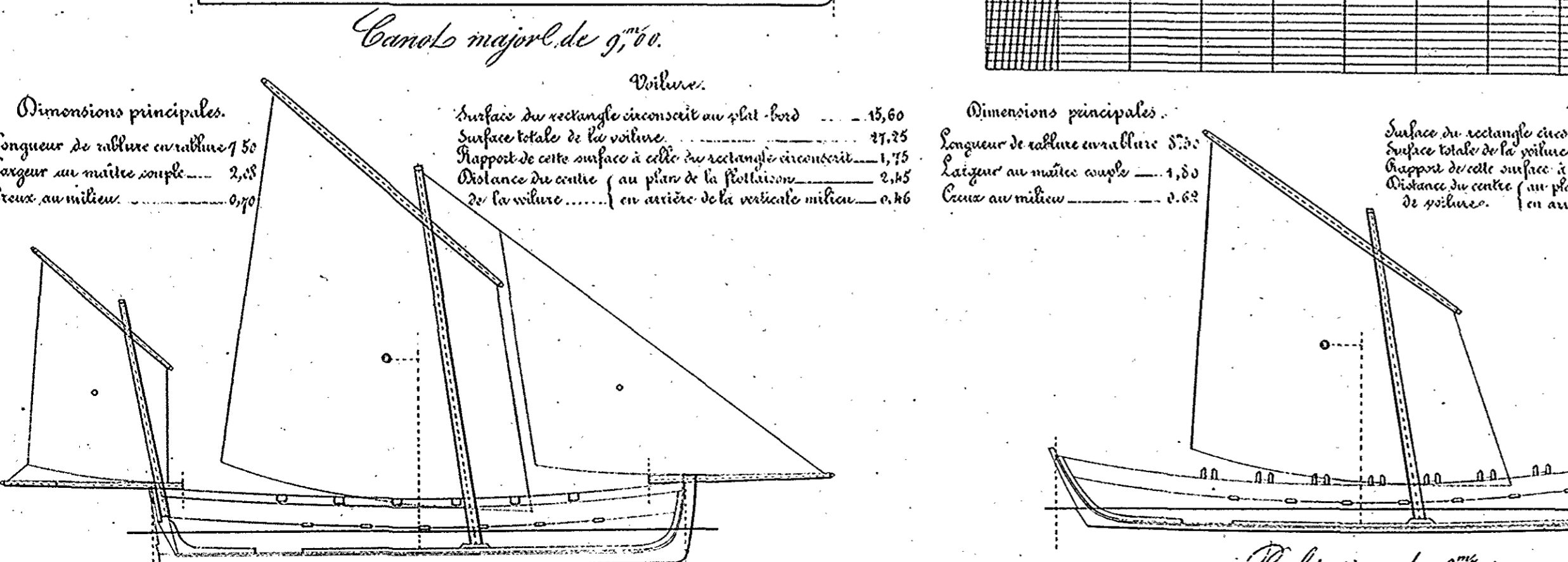
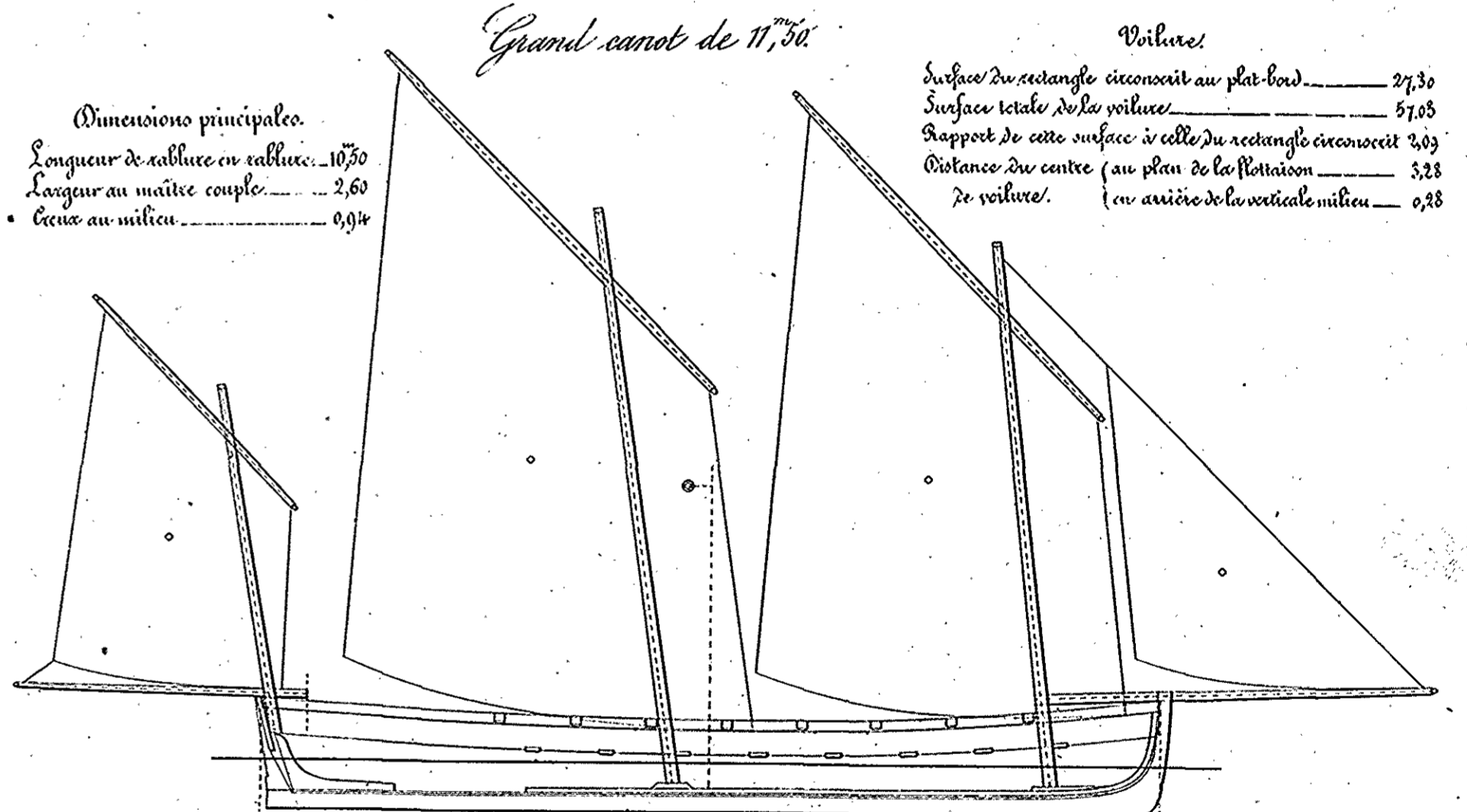
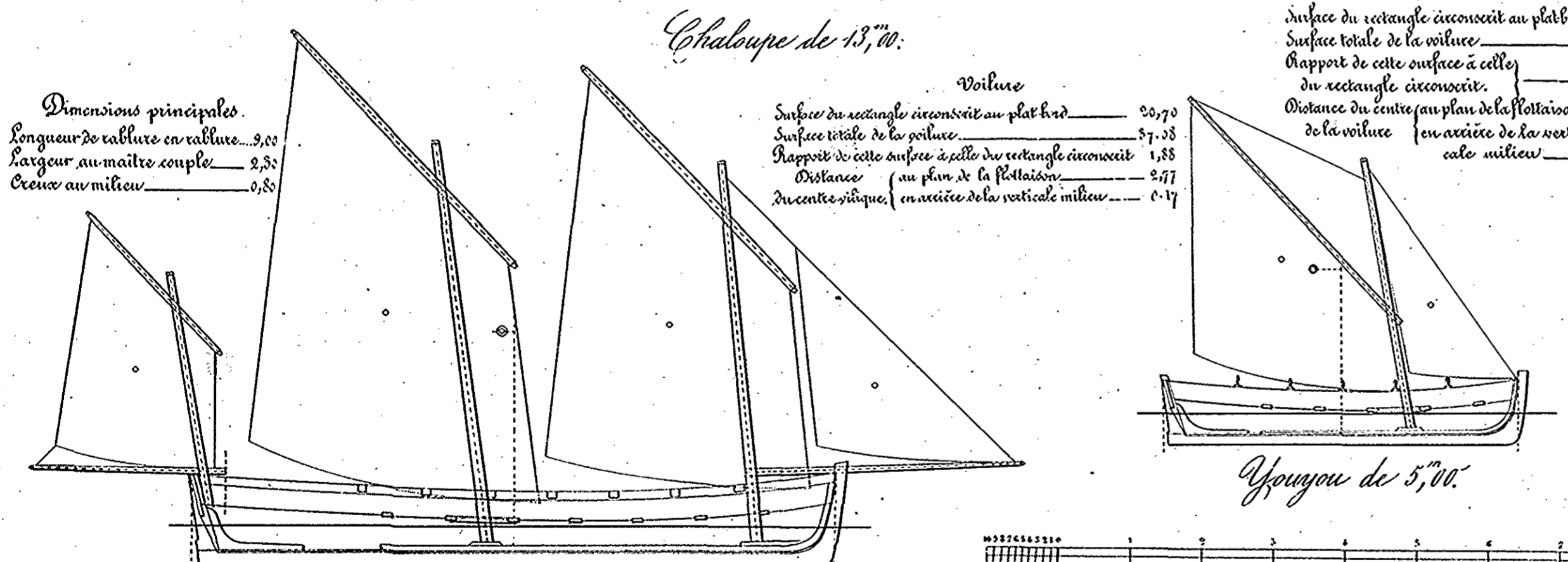
Cherbourg, le 25 Août 1858.
Le Directeur des Constructions Navales,
Signé: Lochet.

Echelle de 0,0 pour 1 mètre.





COLLECTION
 083
 2^e SÉRIE



Canots de service de 7,50.

Chaloupe de 7,00.

Chaloupe de 13,00.

Yougou de 5,00.

Grand canot de 11,50.

Canot de commandant de 10,50.

Baleinière de 8,50.



Cuisine pour la Marine, 1^{re} grandeur. (Système Hureau)

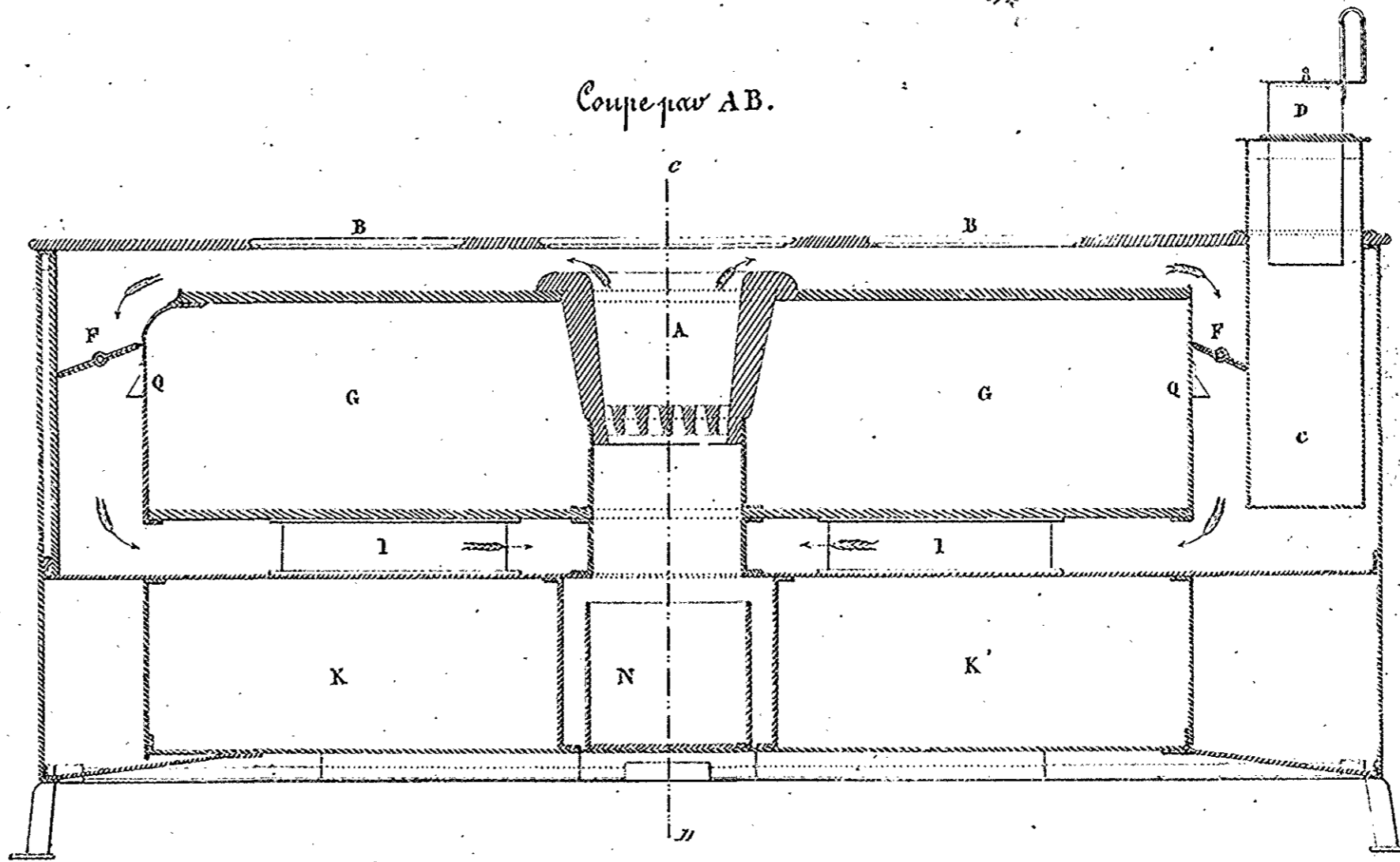
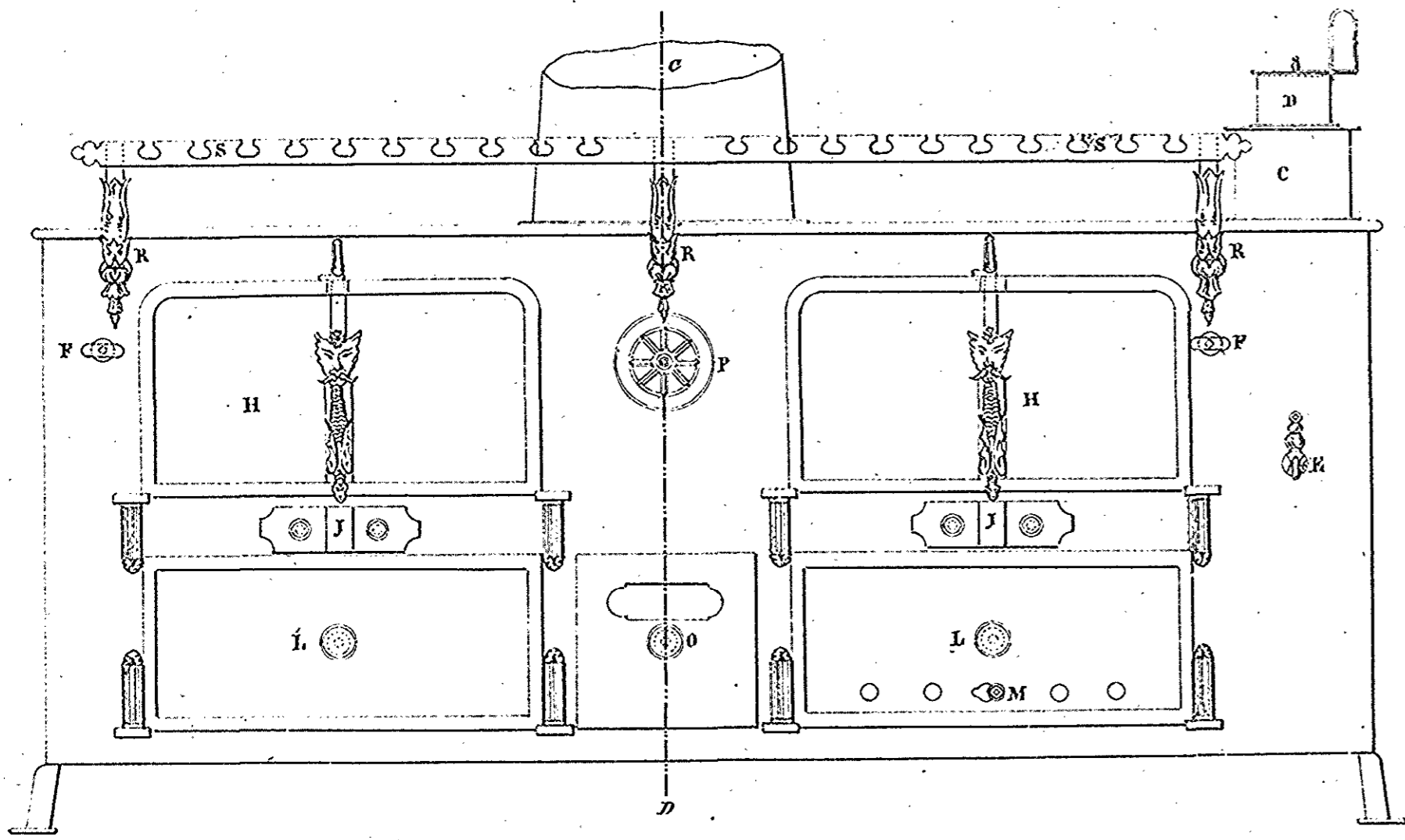
Echelle de 0^m,12 pour mètre.

Dimensions principales.

Longueur totale _____ 1,900
Largeur avec la plaque de ralonge _____ 0,975
Hauteur avec les pieds _____ 0,870

Légende.

- A Foyers; le parcours de la flamme et de la fumée est indiqué par des flèches.
- B Trons sur la plaque supérieure pour marmites et casseroles.
- C Réservoir d'eau ou bain-marie.
- D Copettes du réservoir.
- E Robinet du réservoir.
- F Clef pour augmenter ou diminuer la chaleur.
- G Fours à rôtir, faire la pâtisserie, les gratins &c.
- H Bords des fours.
- I Massifs en briques, recouverts de tôles, existants dans les passages de flamme et de fumée pour concentrer le chaleur et activer le tirage.
- J Boîtes de ramonage.
- K L'obturateur, l'étuve K' est ventilée pour les grillades.
- L Boîtes d'étuve.
- M Ventilateurs de l'étuve K'.
- N Cendriers.
- O Porte du cendrier.
- P Ventilateur pour les fours.
- Q Conduit de la buée des mets dans le passage de la flamme.
- R Montants des triangles de roulin.
- S Bringles de roulin.
- T Cheminée.



Tous les tôles auront 0^m,003 d'épaisseur et les plaques en fonte de 11 à 12^m d'épaisseur. Les plaques supérieures et les bouchons seront de plus renforcés par des nervures. Tous les accessoires de cette cuisine seront les mêmes que ceux de la cuisine de 3^e grandeur.

Paris, le 20 Juillet 1859.
Signé: Hureau.

Vu par la commission des machines et du grand outillage qui émet l'avis qu'il n'y a lieu d'approuver.
Paris, le 22 Juillet 1859.

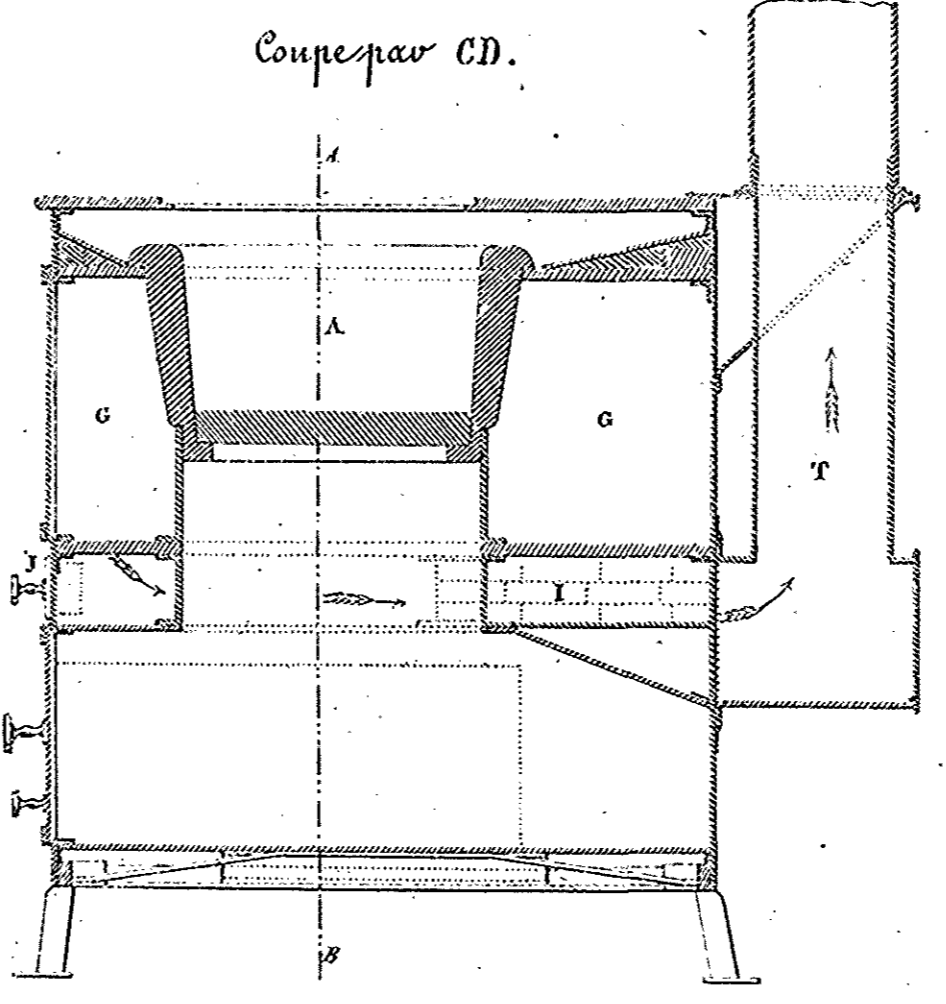
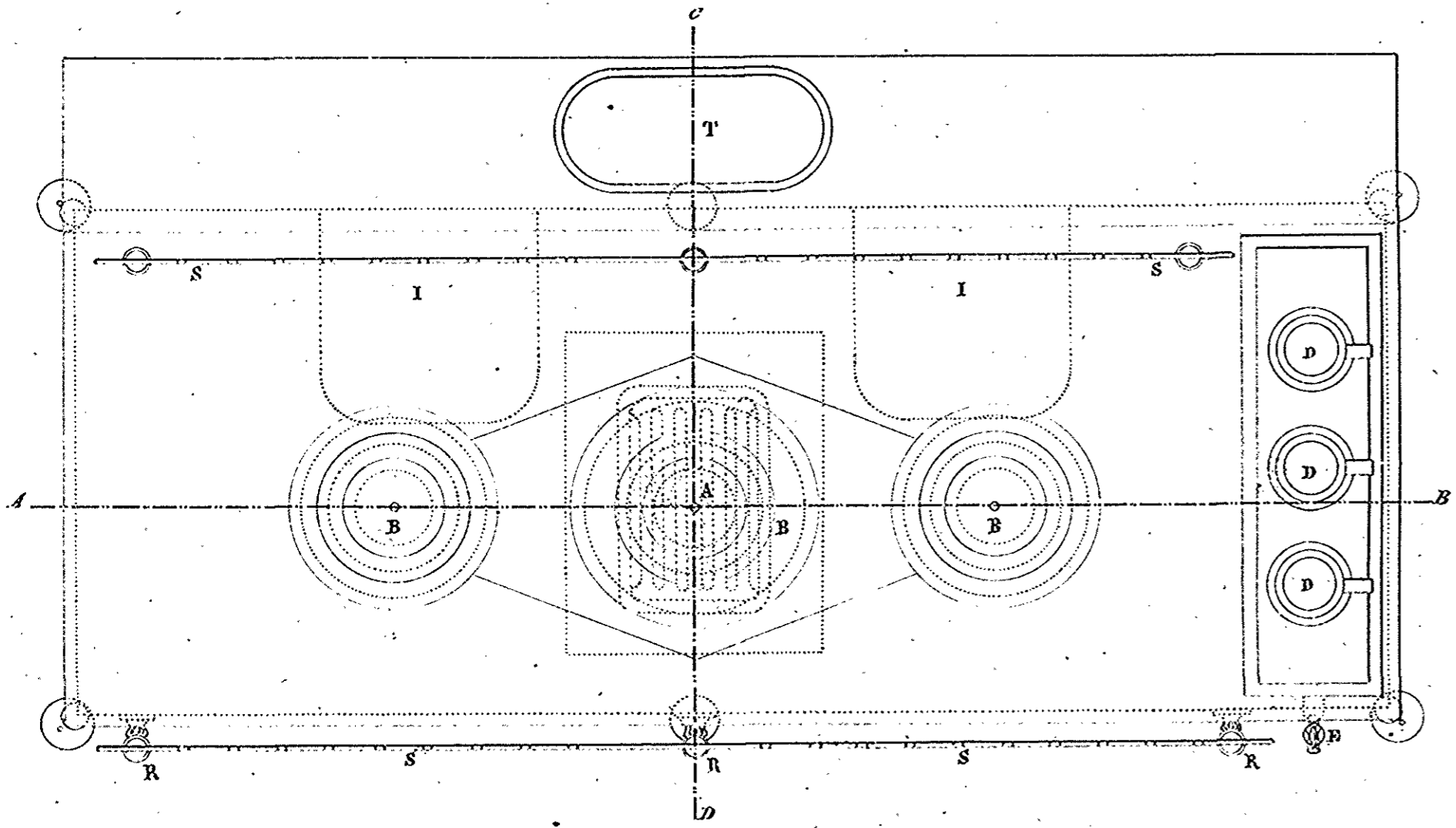
L'Inspecteur général du Service Maritime, Président de la Commission,
Signé: Pélot.

Proposé à l'approbation du Ministre.
Paris, le 23 Juillet 1859.

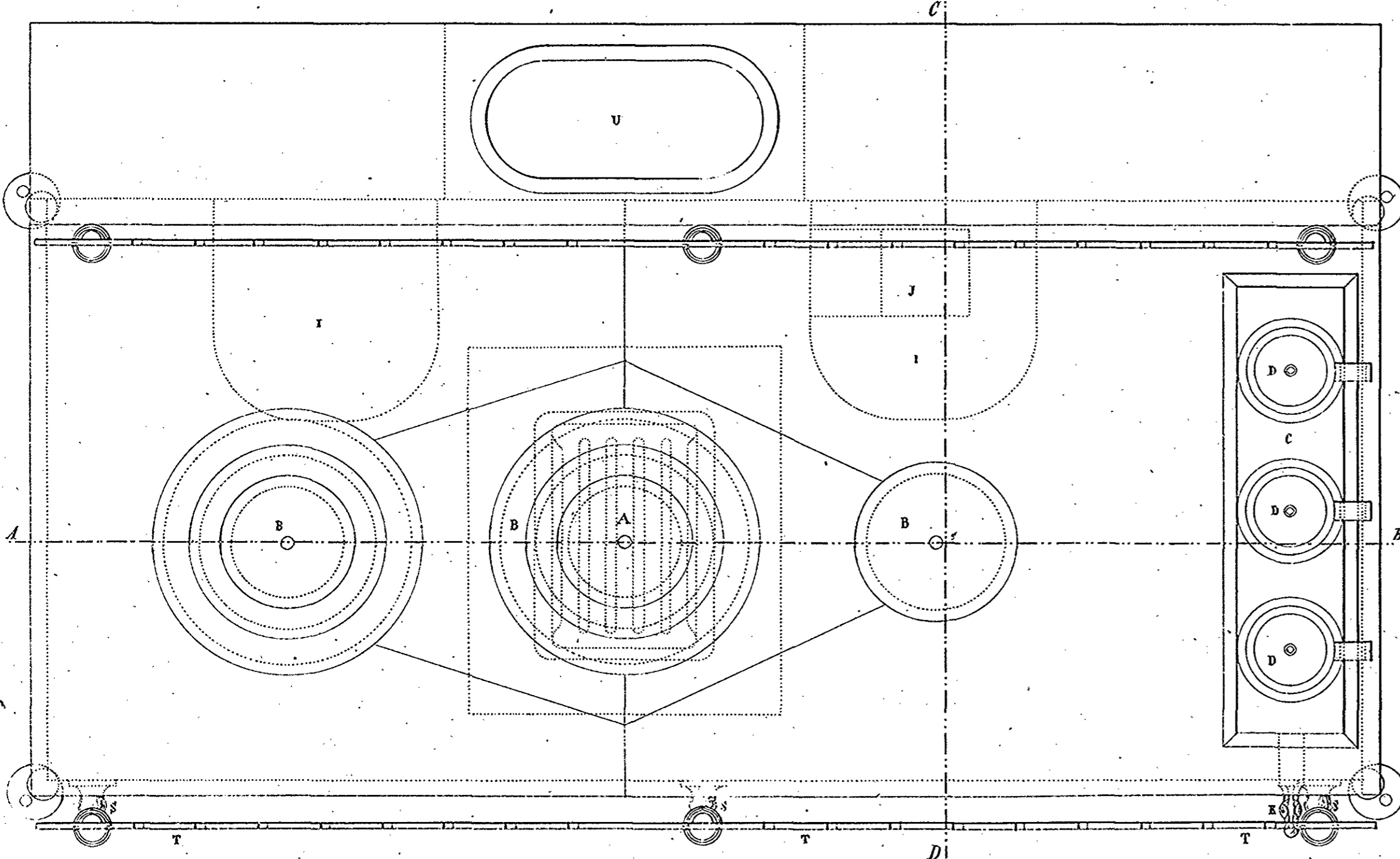
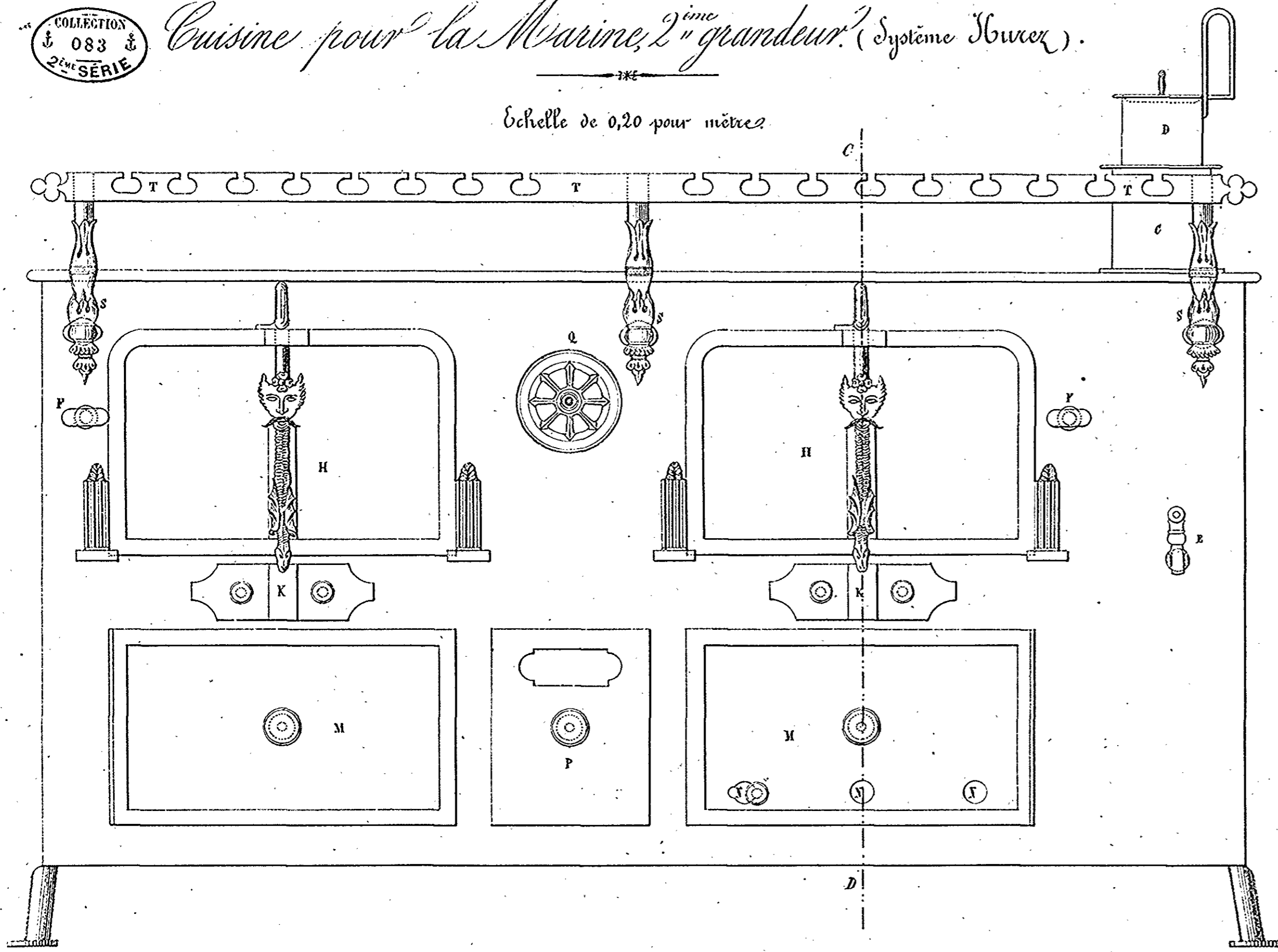
Signé: Dupuy de Lôme.

Approuvé:
Paris, le 25 Juillet 1859.

Signé: Hamelin.



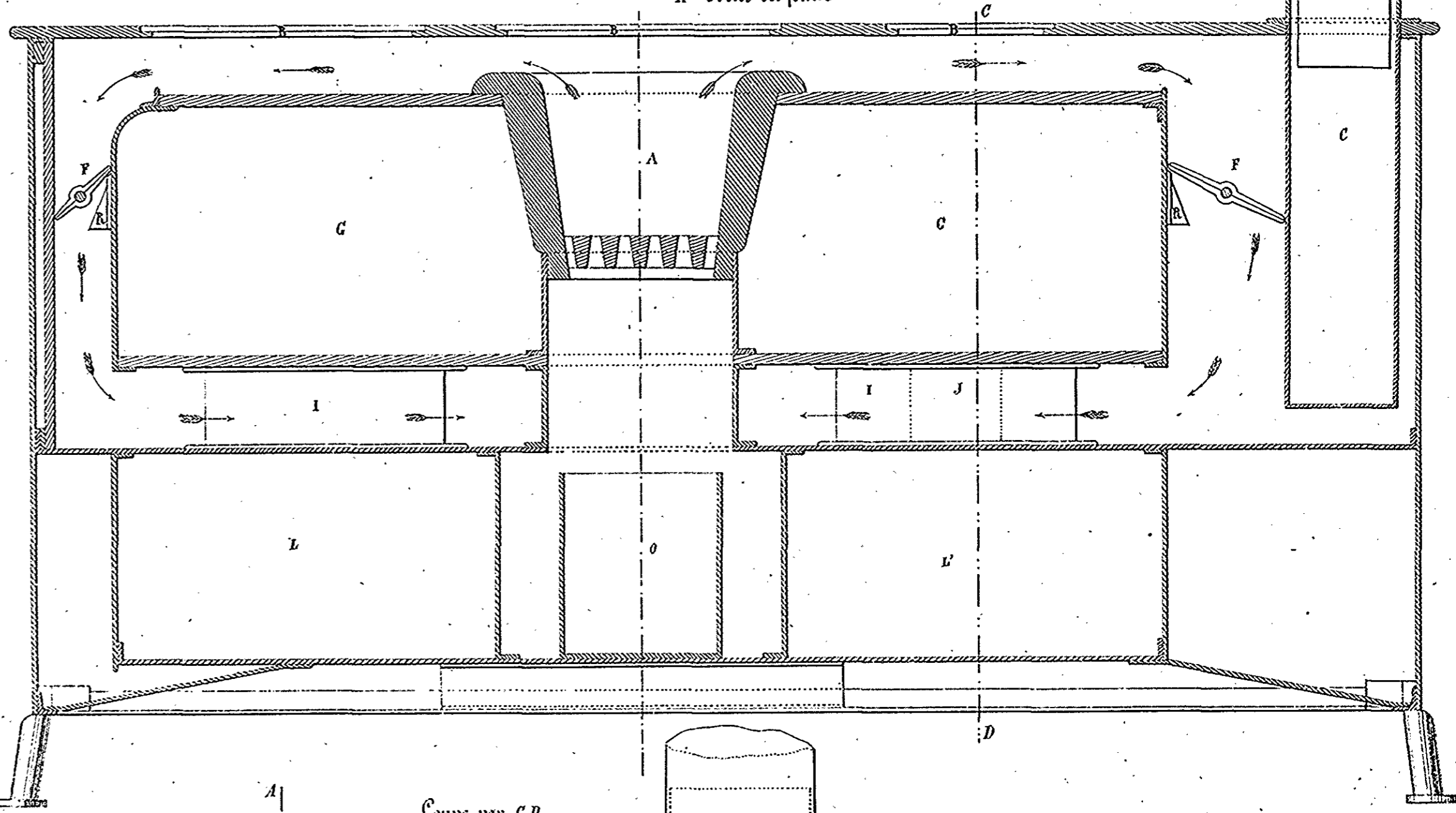
Echelle de 0,20 pour mètres



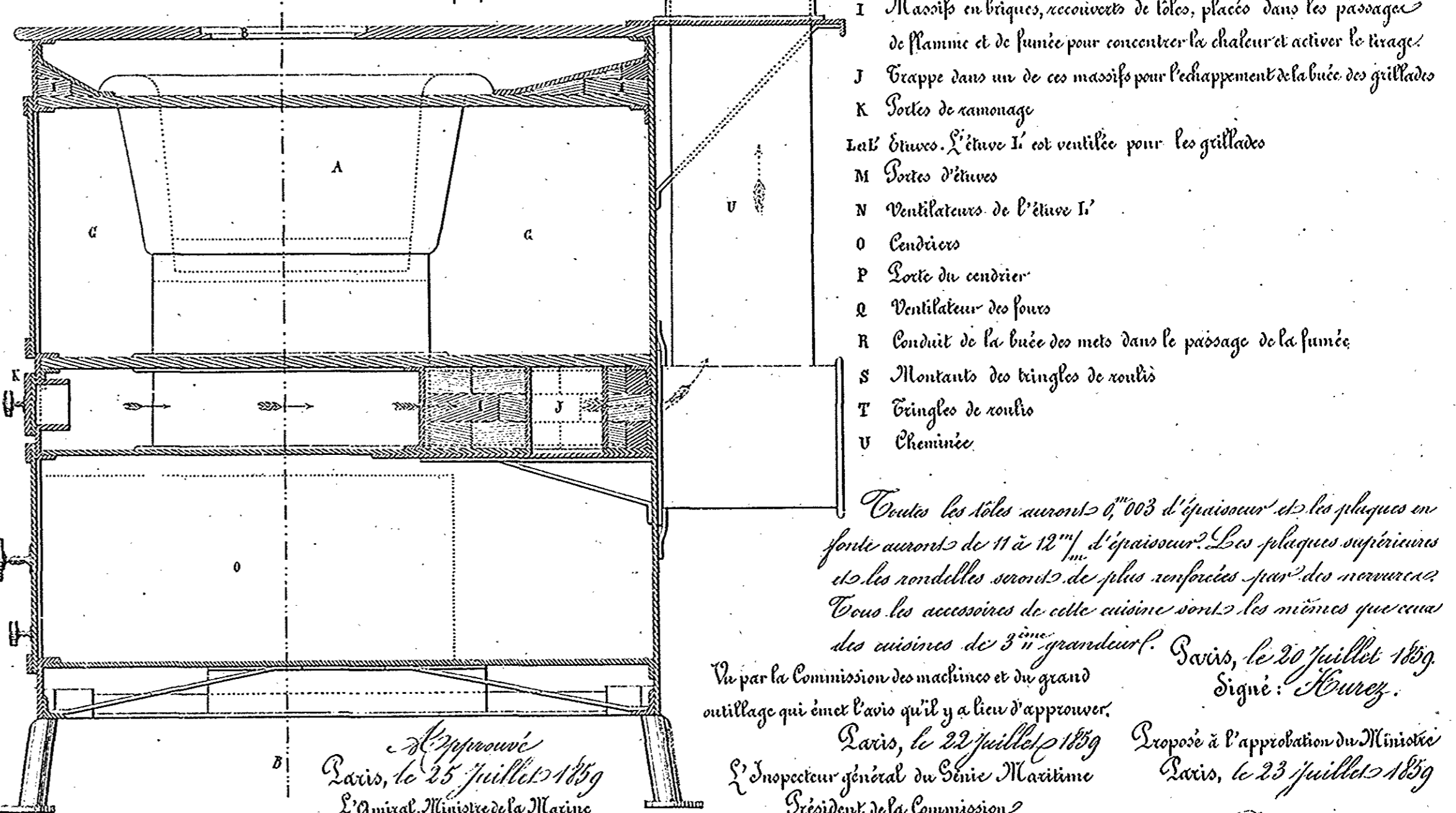
Dimensions principales.

Longueur totale	1,520
Largeur avec la plaque de rallonge	0,885
Hauteur avec les pieds	0,845

Coupe par A.B.



Coupe par C.D.



Légende explicative

- A Foyers. Le parcours de la flamme et de la fumée est indiqué par des flèches
- B Trou sur la plaque supérieure pour marmites et casseroles
- C Réservoir d'eau ou bain-marie
- D Copettes du réservoir
- E Robinet du réservoir
- F Clef pour augmenter ou diminuer la chaleur
- G Four à rôtir, faire la pâtisserie, les gratins, etc.
- H Sortes des foyers

- I Massifs en briques, recouverts de tôles, placés dans les passages de flamme et de fumée pour concentrer la chaleur et activer le tirage.
- J Trappe dans un de ces massifs pour l'échappement de la buée des grillades
- K Sortes de ramonage
- L et L' Étuves. L'étuve L' est ventilée pour les grillades
- M Portes d'étuves
- N Ventilateurs de l'étuve L'
- O Cendriers
- P Porte du cendrier
- Q Ventilateur des foyers
- R Conduit de la buée des mets dans le passage de la fumée
- S Montants des tringles de roulis
- T Tringles de roulis
- U Cheminée

Toutes les tôles auront 0,003 d'épaisseur et les plaques en fonte auront de 11 à 12^{mm} d'épaisseur. Les plaques supérieures et les rondelles seront de plus renforcées par des nervures. Tous les accessoires de cette cuisine sont de la même grandeur que ceux des cuisines de 3^{me} grandeur. Paris, le 20 juillet 1859. Signé: Huxey.

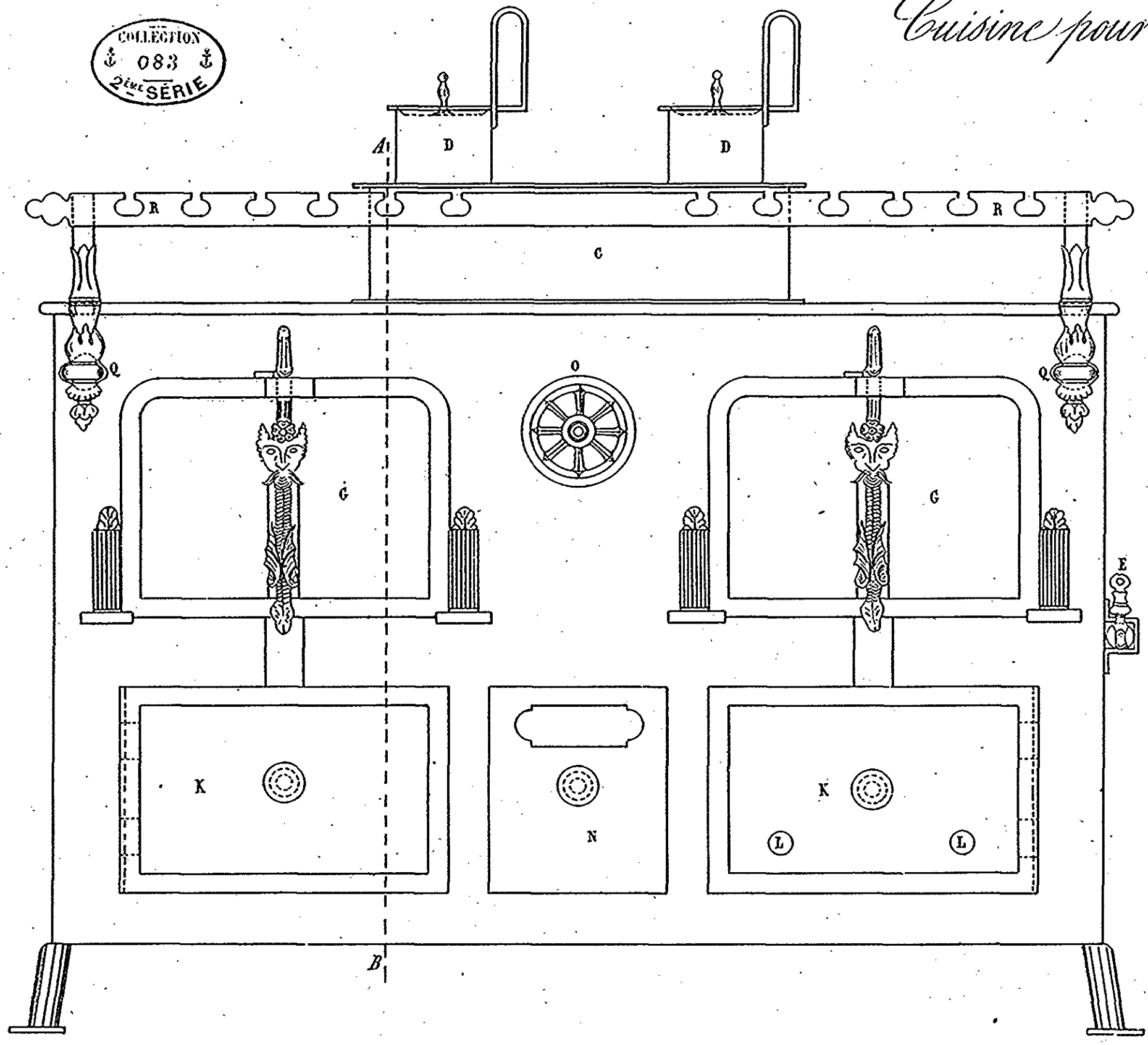
Approuvé
Paris, le 25 juillet 1859
L'Amiral, Ministre de la Marine
Hamelin.

Proposé à l'approbation du Ministre
Paris, le 23 juillet 1859
Signé: Dupuy de Lôme.

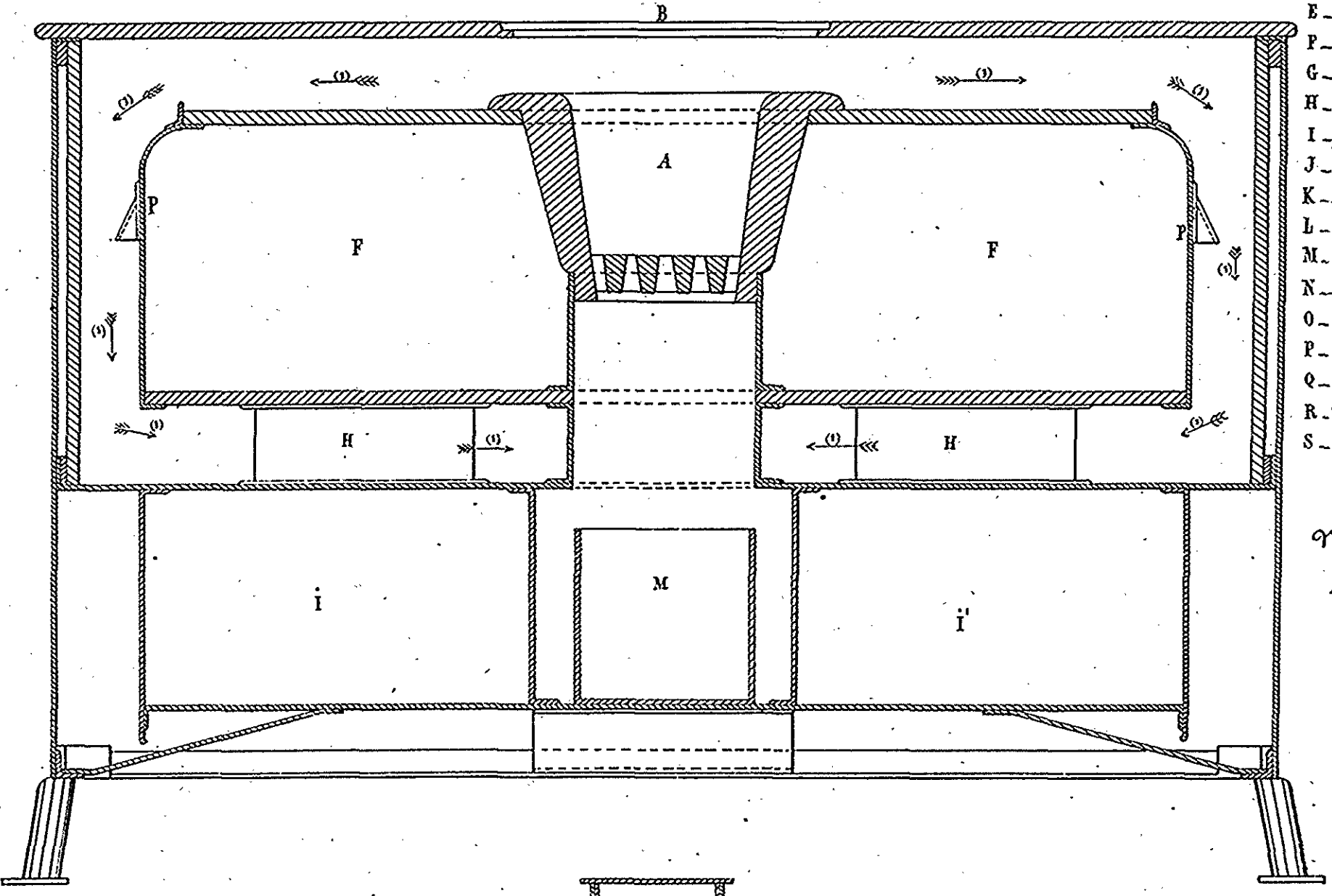
Cuisine pour la Marine, 3^{ème} grandeur. (Système Sturiez).

Longueur totale 1^m, 15
 Largeur avec la plaque de recouvrement 0^m, 81
 Hauteur avec les pieds 0^m, 80

Echelle de 0,20 pour 1 mètre



Coupe par CD.



Légende explicative.

- A - Foyer, de percours de la flamme et de la fumée est indiqué par les flèches. (1)
- B - Trou sur la plaque supérieure pour marmites et casseroles.
- C - Réservoir d'eau ou bain-marie.
- D - Coquet de réservoir.
- E - Tuyau et robinet du réservoir.
- F - Four à deux faces la pâtisserie, les gâteaux.
- G - Portes des fours.
- H - Mâtif en bois, recouvert de tôle, existant dans les passages de
- I - flamme et de fumée pour concentrer la chaleur et activer le tirage.
- J - Tuyau. L'étuve I est ventilée pour les grillades.
- K - Portes d'étuves.
- L - Ventilateurs de l'étuve I.
- M - Cendrier.
- N - Porte du cendrier.
- O - Ventilateur pour les fours.
- P - Conduit de la tige des méta dans le passage de la flamme.
- Q - Montants de tringles de scutins.
- R - Tringles de scutins.
- S - Cheminée.

Notes. Toutes les tôles auront 0,003 d'épaisseur de laul
 plaques supérieures seront en fonte de 11 à 12 % d'épais-
 seur et renforcées par des nervures. Cette cuisine est aussi
 munie d'une tôle-frite, d'une plaque à pâtisserie, d'un
 crochet, d'un lisseur et d'une raclette pour nettoyer
 dans les dessins ne sont pas représentés sur ce plan.

Paris, le 15 Juin 1859.

Signé: Sturiez.

Vu par la commission des machines et du grand util-
 lage, qui en est l'avis qu'il y a lieu d'approuver.

Paris, le 22 Juillet 1859.

L'Inspecteur Général du Génie maritime, Président de
 la Commission.

Signé: Trépo.

Proposé à l'approbation du Ministre.

Paris, le 23 Juillet 1859.

Le Directeur du Matériel.

Signé: Dupuy de Lôme.

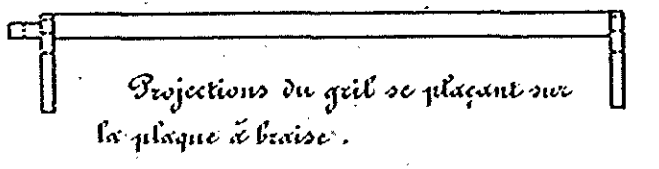
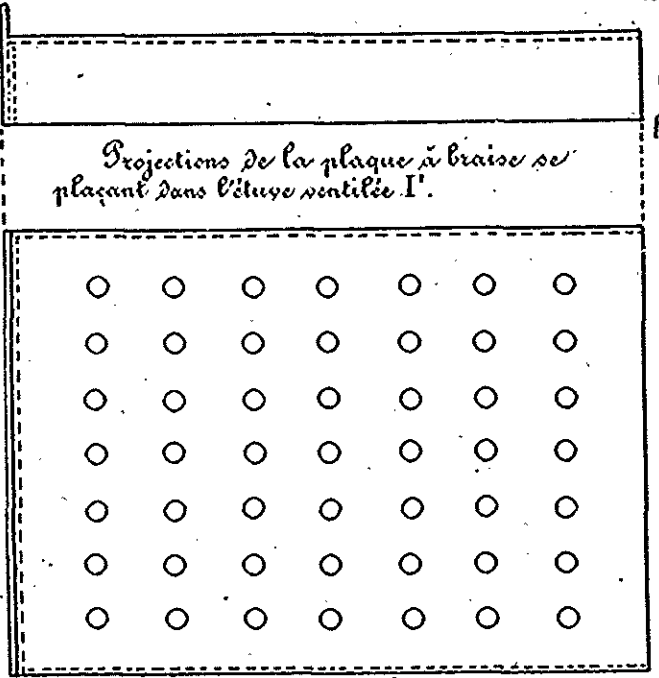
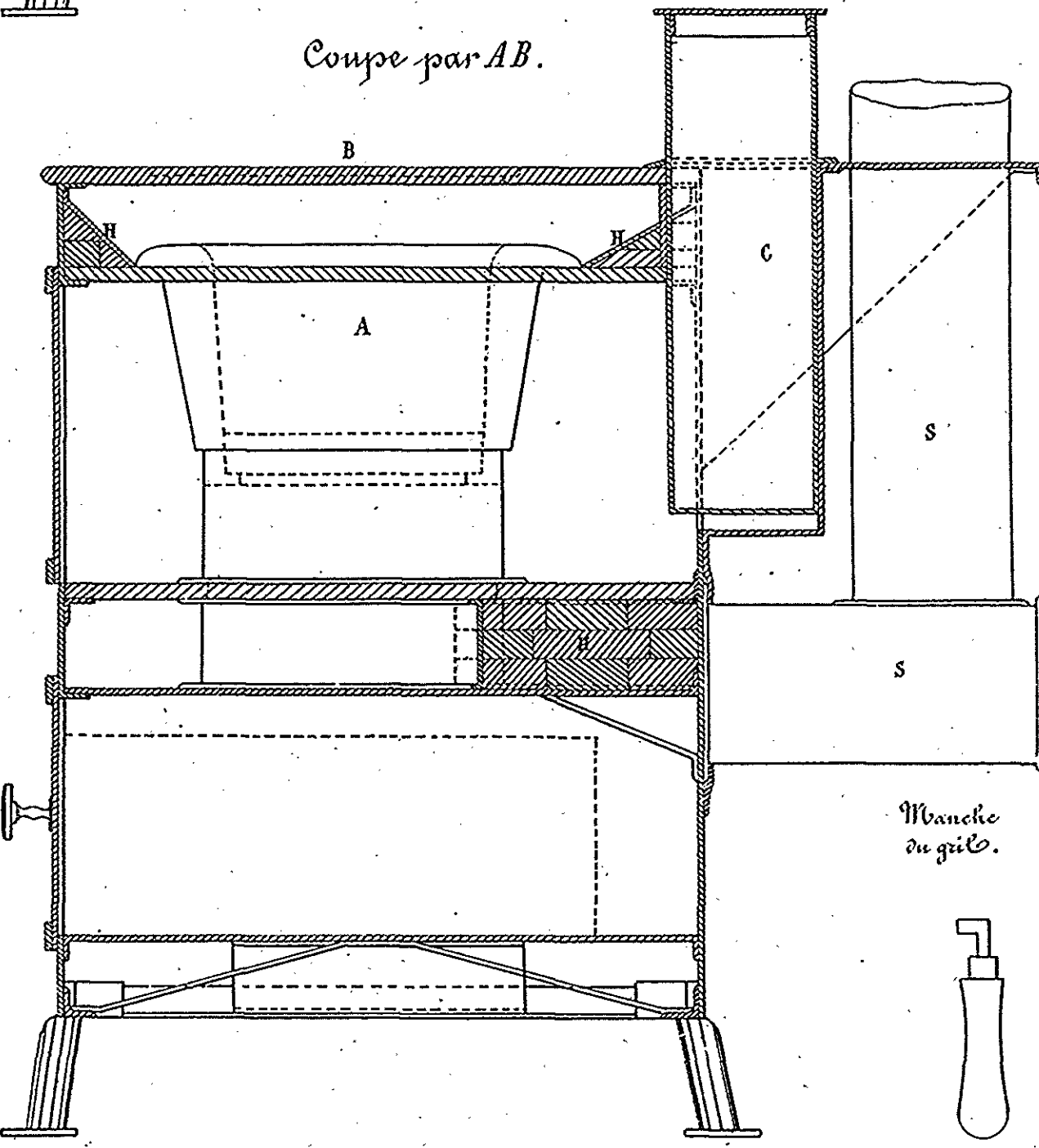
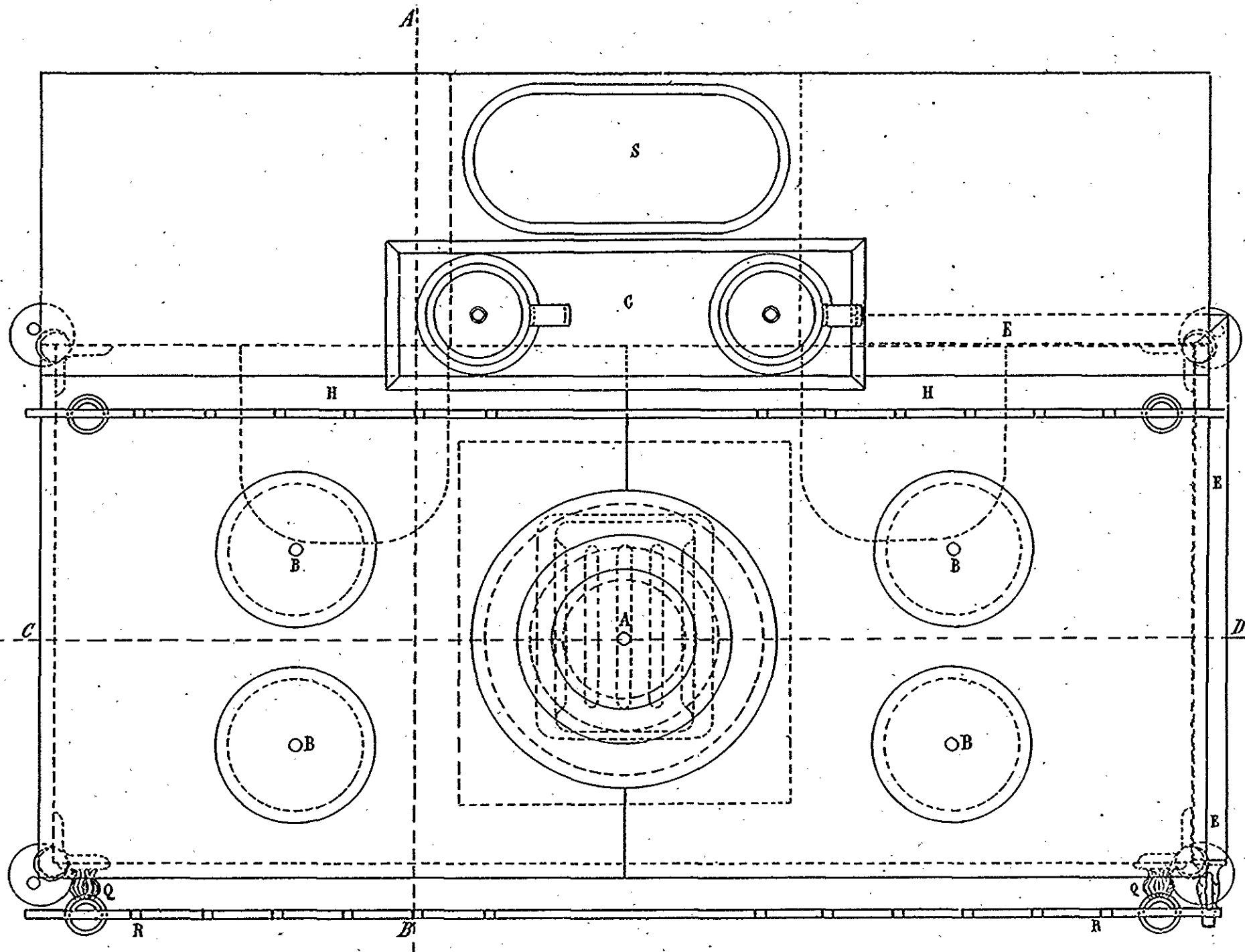
Approuvé.

Paris, le 25 Juillet 1859.

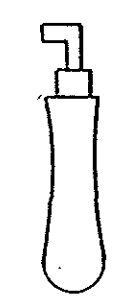
L'Amiral, Ministre de la marine,

Signé: Hamelin.

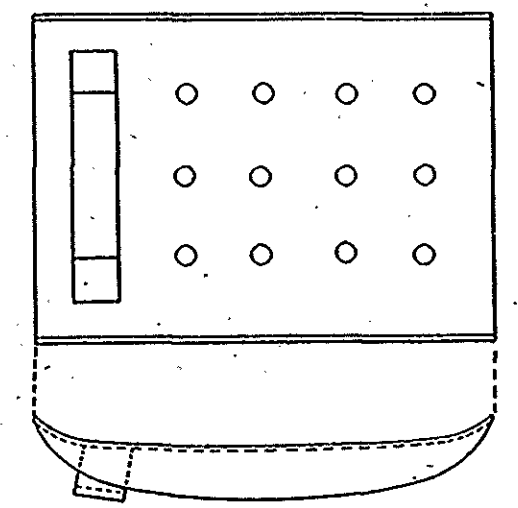
Coupe par AB.



Manche
 du grill.



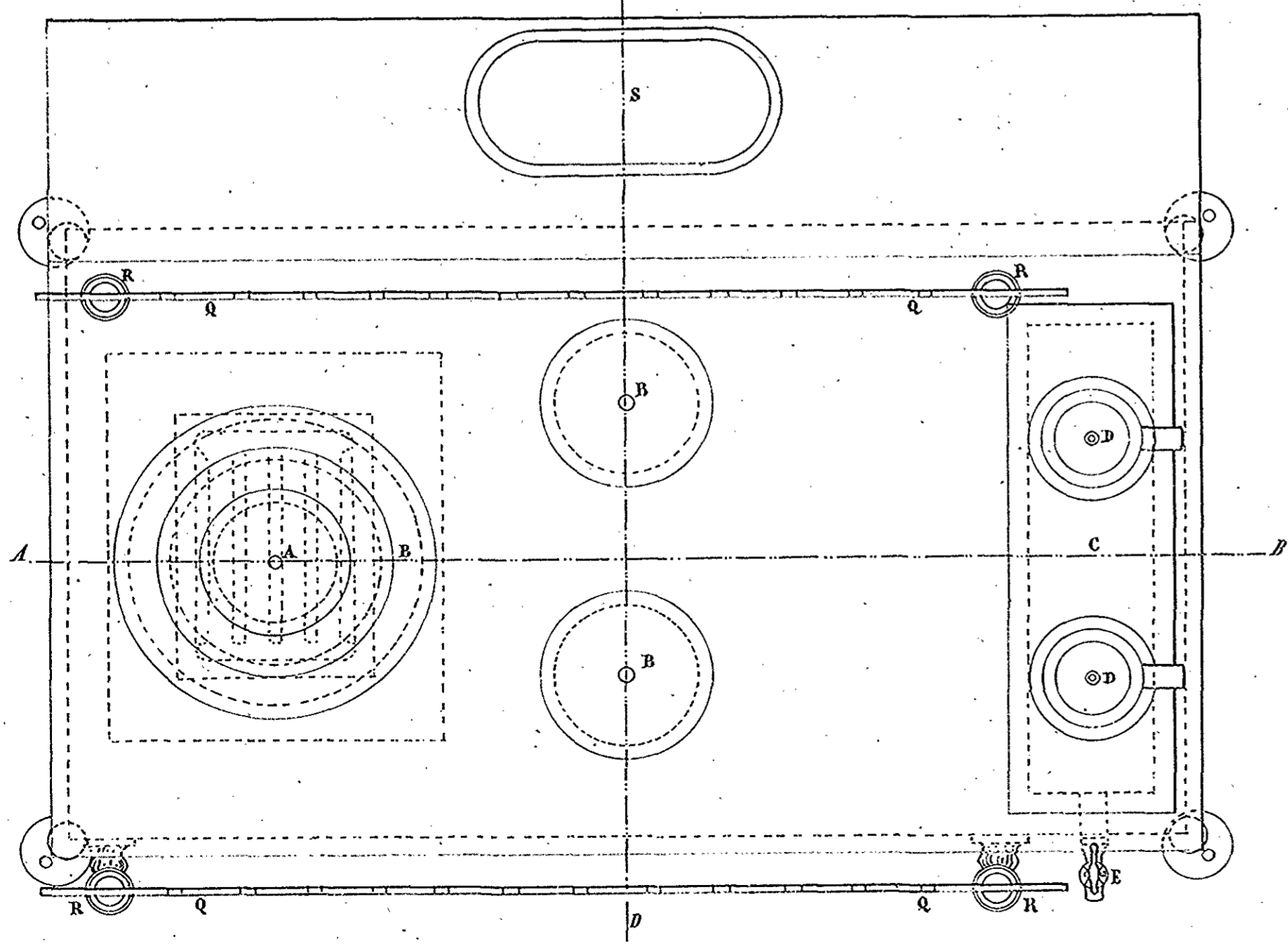
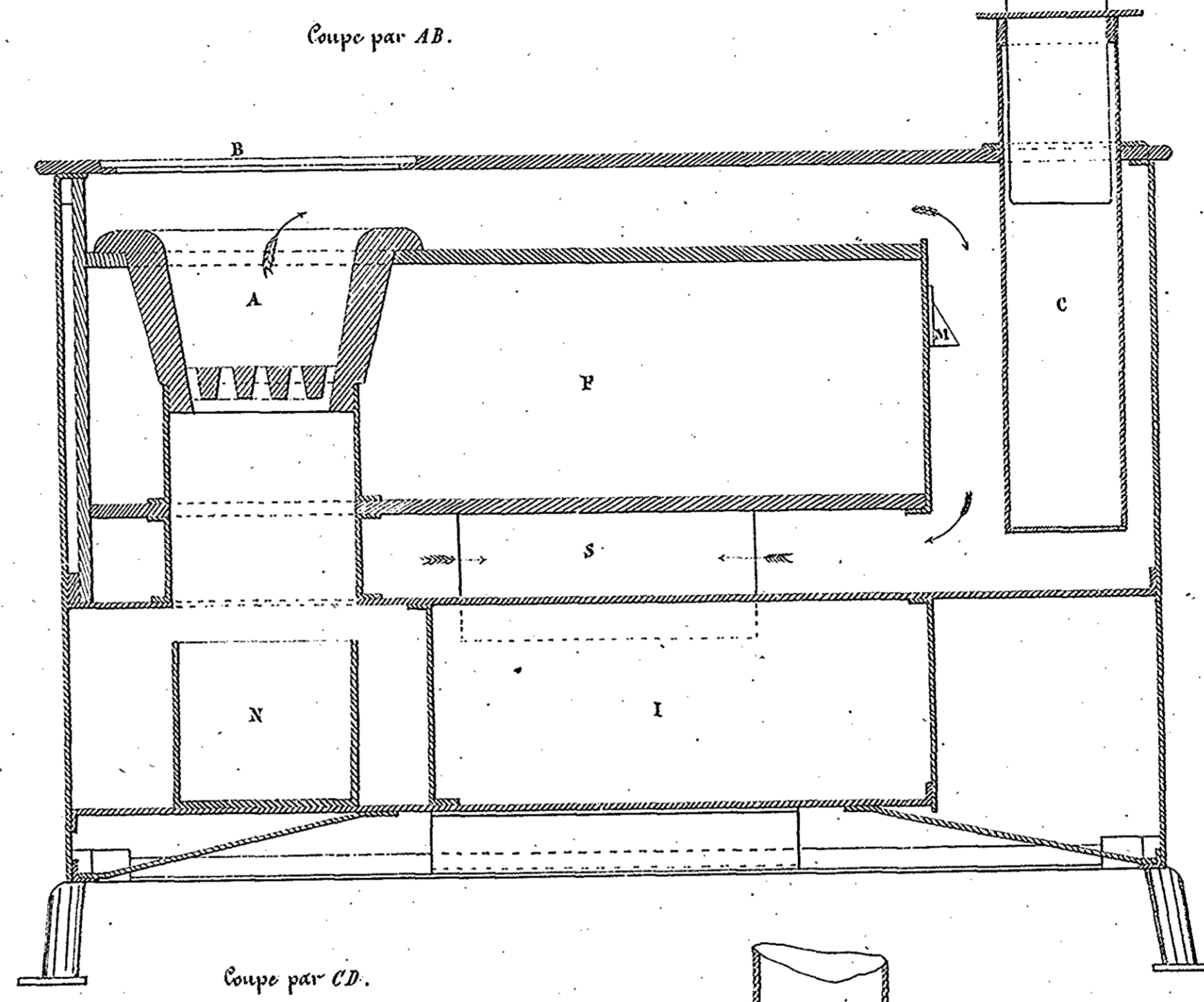
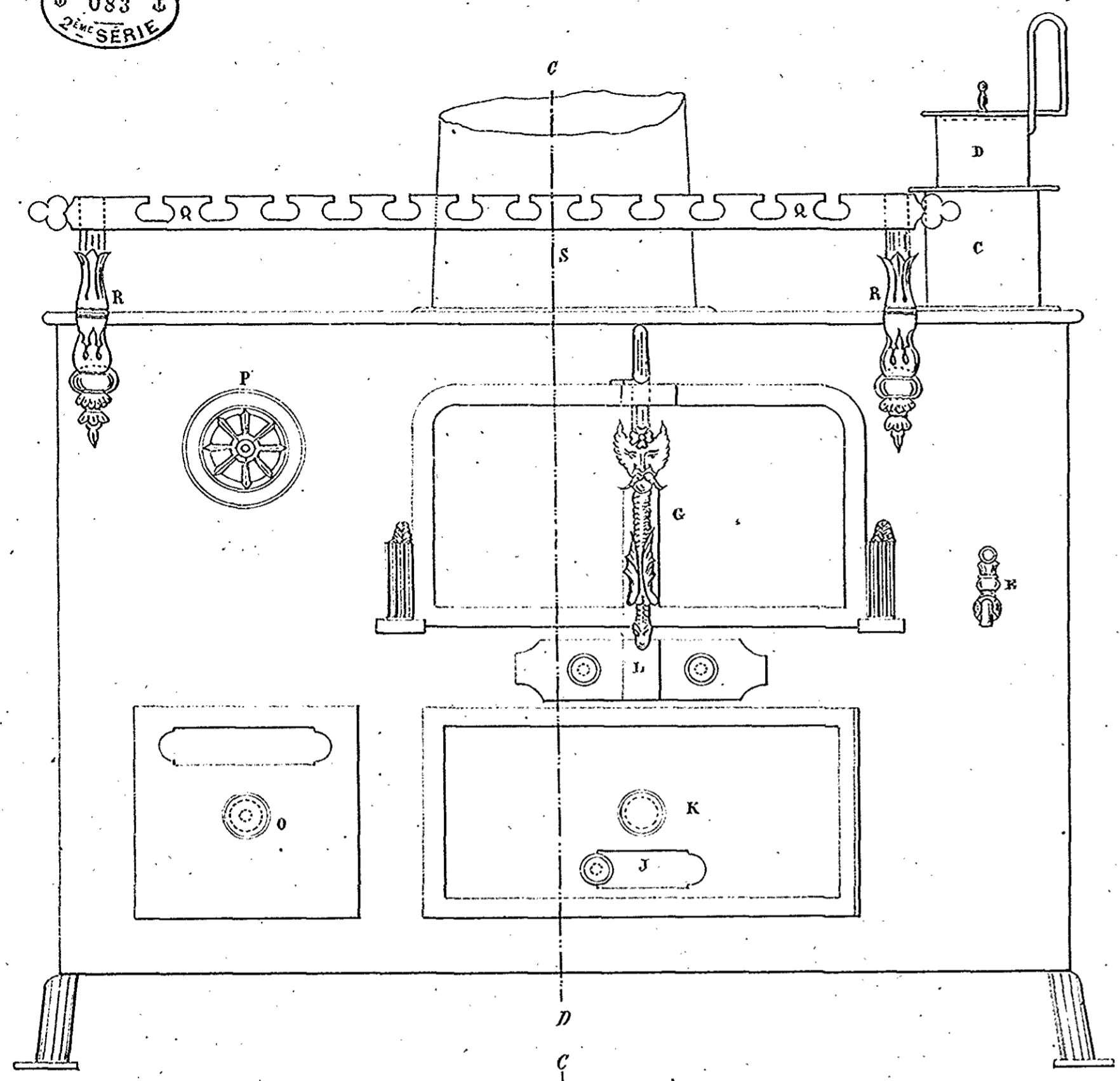
Projections de la plaque se plaçant dans
 le four et devant le foyer pour préserver les
 méta des coups de feu.



Cuisine pour la Marine, 4^e grandeur. (Système Hureux).

Echelle de 0,20 pour mètre.

COLLECTION
083
2^e SÉRIE



Dimensions principales.

Longueur totale	1,07
Longueur avec la plaque de rallonge	0,80
Hauteur avec les pieds	0,80

Légende explicative.

- A Foyer. Le parcours de la flamme et de la fumée est indiqué par des flèches
- B Troux sur la plaque supérieure pour marmites et casseroles
- C Réervoir d'eau ou bain-marie
- D Copelles du réservoir
- E Tuyau et robinet du réservoir
- F Four pour rôtir, faire la pâtisserie, les gratins, etc
- G Porte du four
- H Miroirs en briques recouverts de tôles pour augmenter le tirage et concentrer la chaleur
- I Ouverture ventilée pour les grillades
- J Ventilateur de l'étuve
- K Porte d'étuve
- L Porte de ramonage
- M Conduit de la buée des rôtis dans le passage de la fumée
- N Cendrier
- O Porte du cendrier
- P Ventilateur du four
- Q Tringles de roulis
- R Montants de tringles de roulis
- S Cheminée

Toutes les tôles de cette cuisine auront 0,003 d'épaisseur et les plaques en fonte auront de 11 à 12 d'épaisseur; les plaques supérieures et les rondelles seront de plus nervurées pour les renforcer. Tous les accessoires de cette cuisine sont les mêmes que ceux de la cuisine de 3^e grandeur.

Paris, le 20 juillet 1859.

Signé: Hureux.

Vu par la commission des machines et du grand outillage qui émet l'avis qu'il y a lieu d'approuver.

Paris, le 22 juillet 1859.

Inspecteur général du Génie Maritime, Président de la Commission,

Signé: Piérol.

Proposé à l'approbation du Ministre.

Paris, le 23 juillet 1859.

Signé: Dupuy de Lôme.

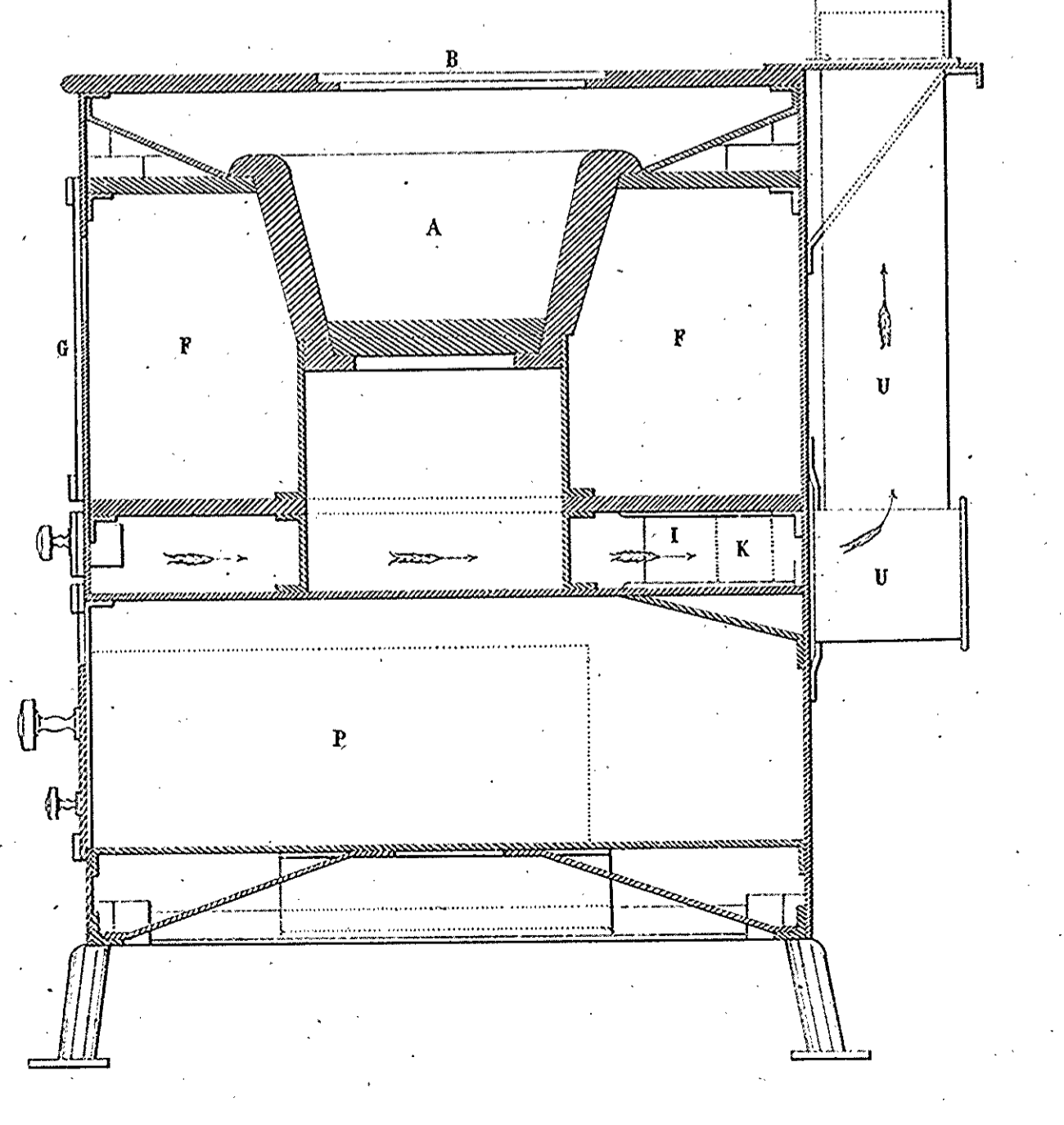
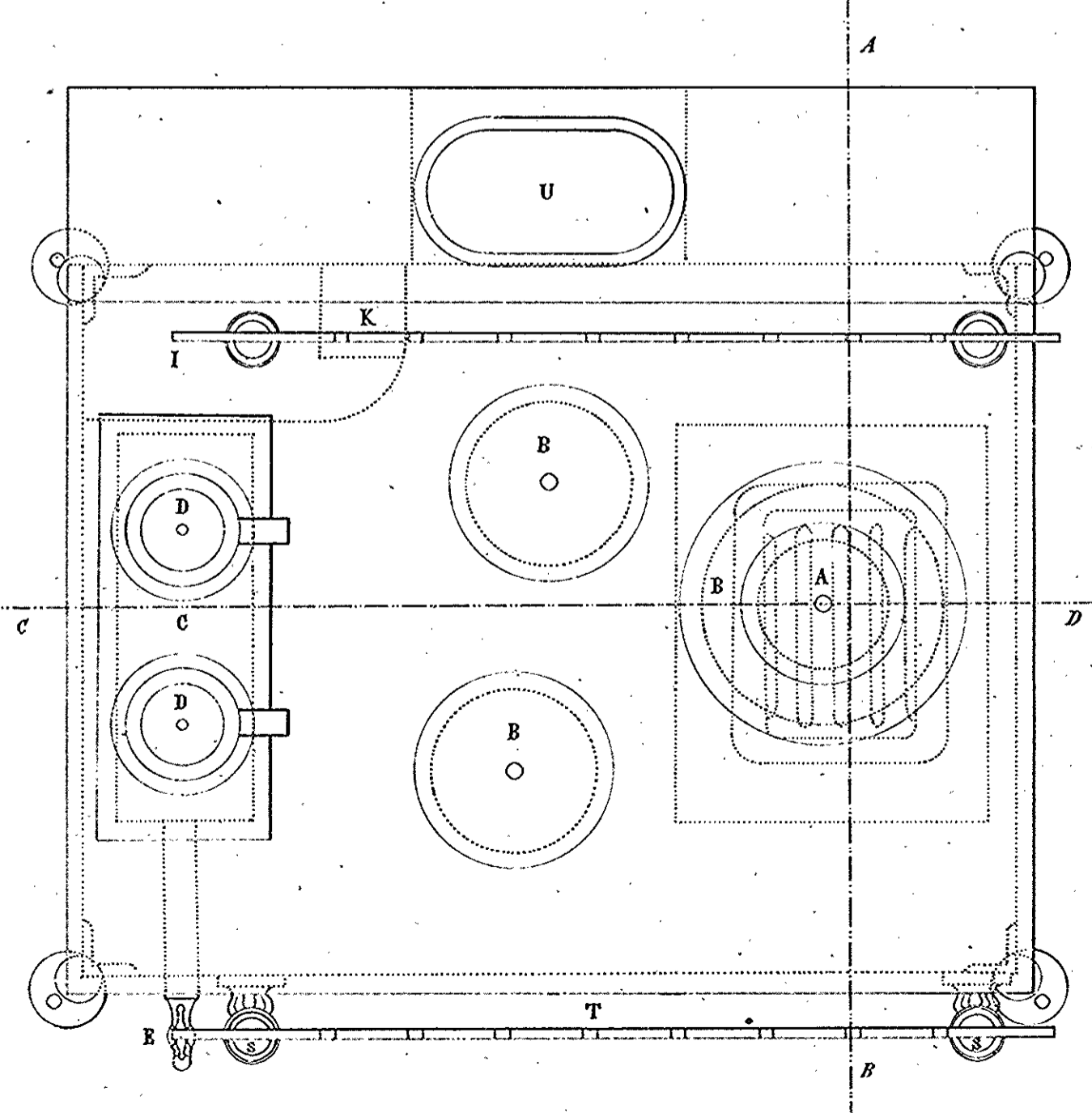
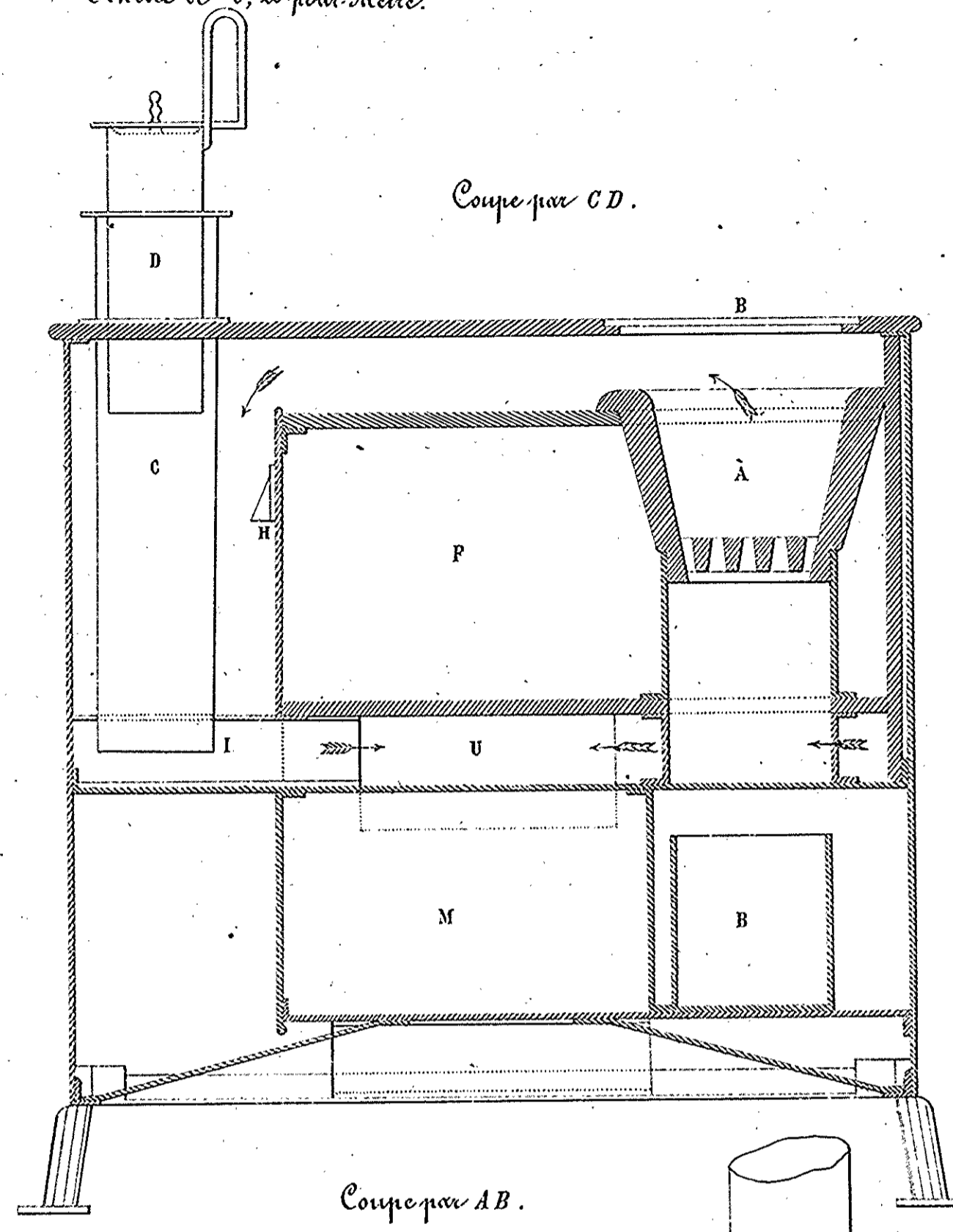
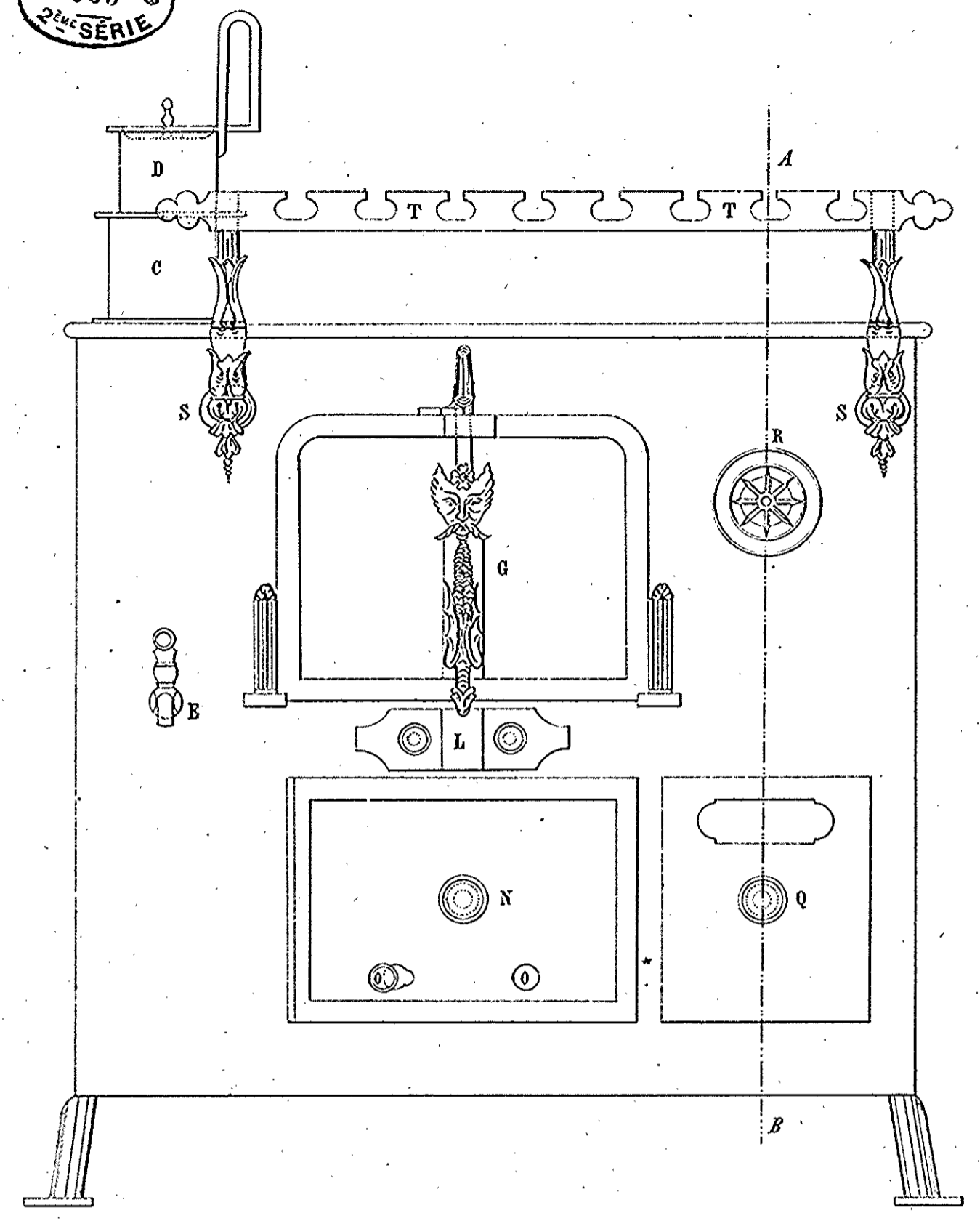
Approuvé
Paris, le 25 juillet 1859.
L'Amiral Ministre de la Marine.

Signé: Hamelin.

Cuisine pour la Marine, 5^e grandeur, (Système Hurex).

Echelle de 0, 20 pour Mètre.

COLLECTION
083
2^e SÉRIE



Dimensions principales.

Longueur totale	0, 785
Largeur avec la plaque de rallonge	0, 745
Hauteur avec les pieds	0, 810

Légende explicative.

- A — Foyer. Le parcours de la flamme et de la fumée est indiqué par des flèches.
- B — Grils sur la plaque supérieure pour maillots ou casseroles.
- C — Réservoir d'eau ou bain-marie.
- D — Copettes du réservoir.
- E — Robinet du réservoir.
- F — Four à rotir, faire la pâtisserie, les gratins &c.
- G — Porte du four.
- H — Conduit de la buée des mets dans le passage de fumée.
- I — Massifs en briques recouverts de tôles, placés dans le passage de la flamme pour concentrer la chaleur et activer le tirage.
- K — Bragge dans un de ces massifs pour l'échappement de la buée des grillades.
- L — Porte de ramonage.
- M — Étuve ventilée pour les grillades.
- N — Porte d'étuve.
- O — Ventilateur de l'étuve.
- P — Cendrier.
- Q — Porte du cendrier.
- R — Ventilateur du four.
- S — Montants de triangles de roulier.
- T — Cringles de roulier.
- U — Cheminée.

Toutes les tôles auront 0, 008 d'épaisseur et les plaques en fonte auront de 11 à 12 mm d'épaisseur. Les plaques supérieures et les rondelles de ces plaques seront de plus renforcées par des nervures. Tous les accessoires de ces cuisines sont les mêmes que ceux de la cuisine de 3^e grandeur.

Paris, le 20 juillet 1859.

Signé: Hurex.

Vu par la commission des machines et du grand outillage qui émet l'avis qu'il y a lieu d'approuver.
Paris, le 22 juillet 1859.

L'Inspecteur Général du Génie maritime, Président de la Commission,

Signé: Pétot.

Proposé à l'approbation du Ministre.
Paris, le 23 juillet 1859.

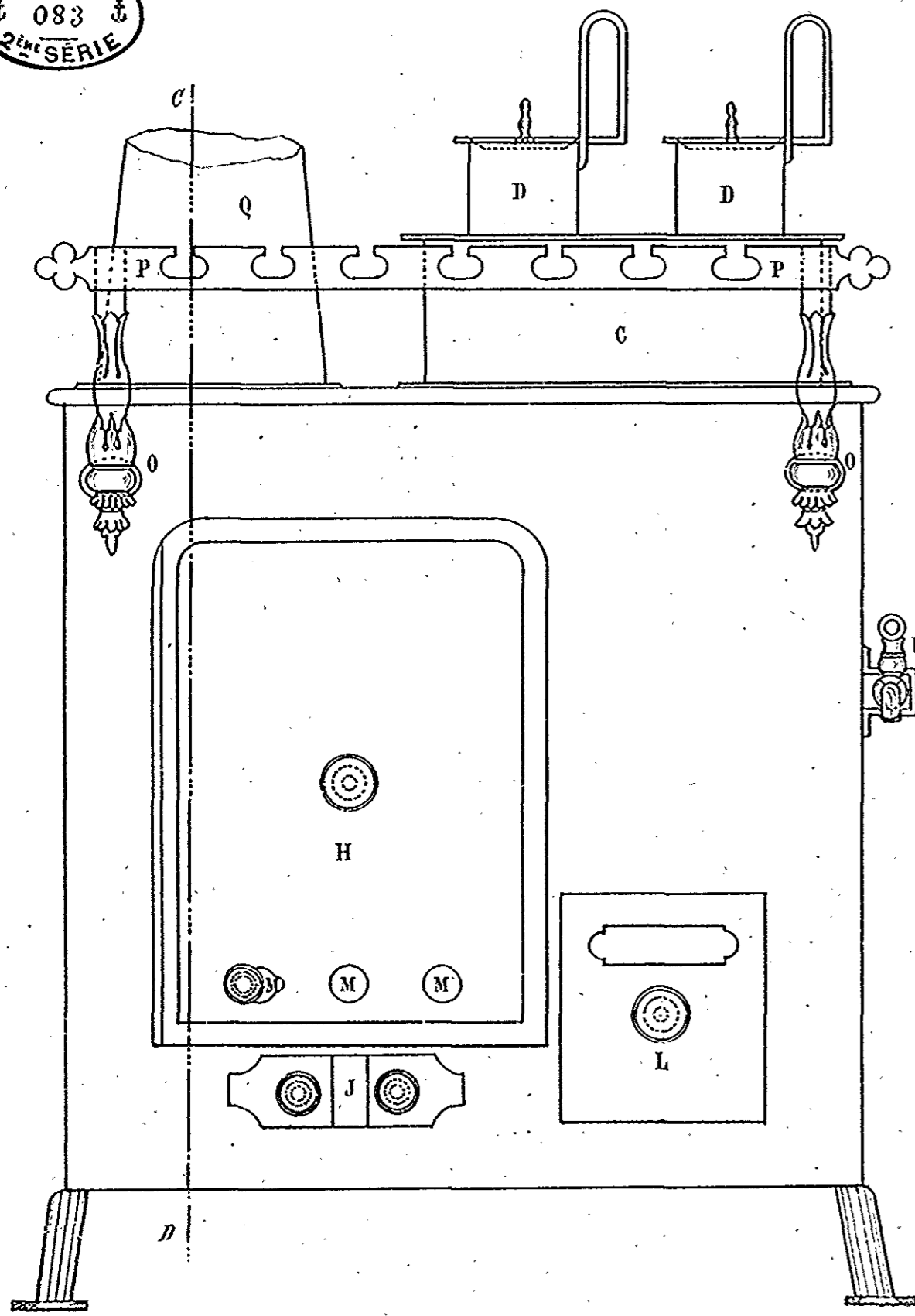
Signé: Dupuy de Lôme.

Approuvé:
Paris, le 25 juillet 1859.
L'Amiral, Ministre de la marine,

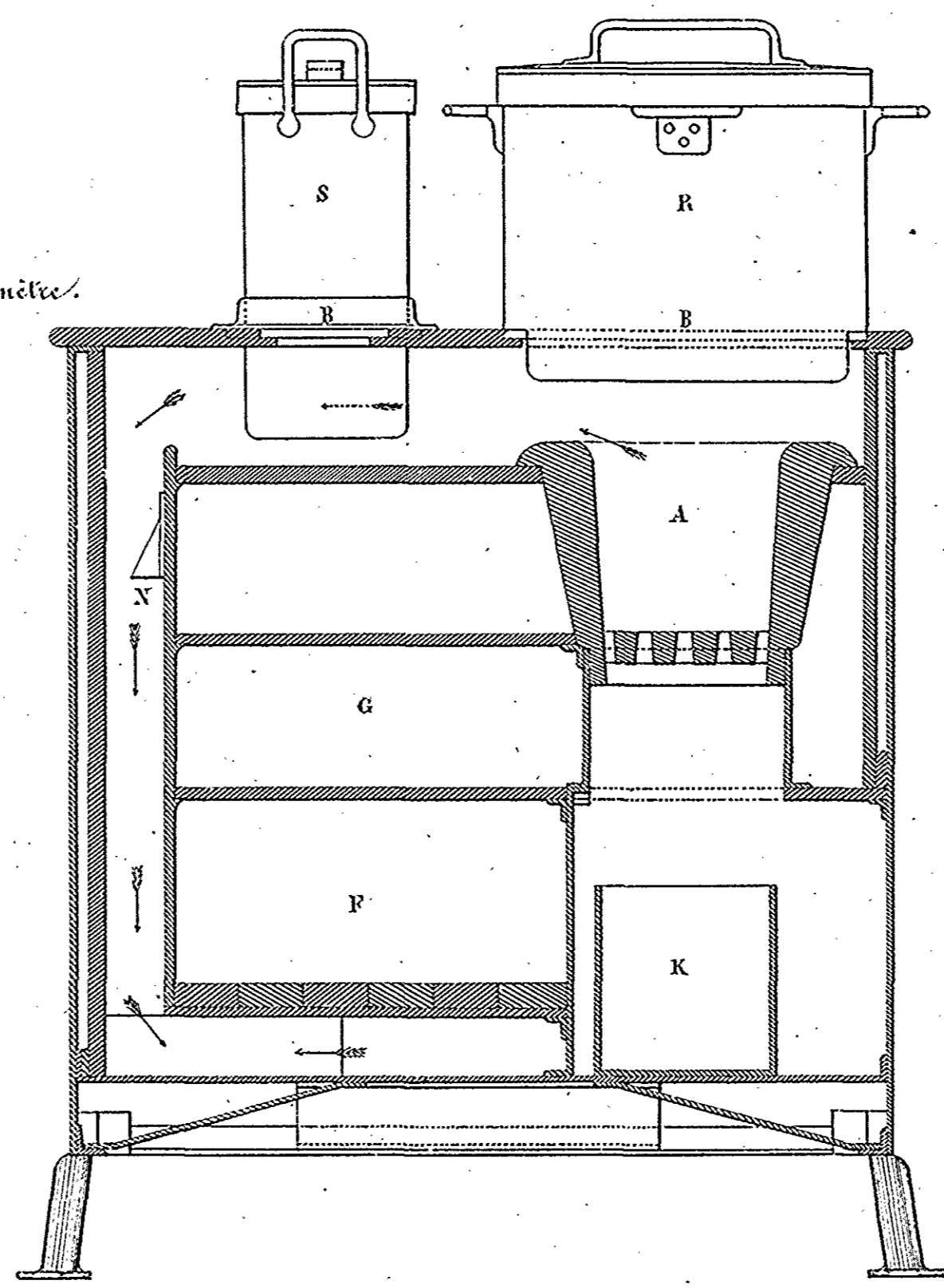
Signé: Hamelin.

COLLECTION
083
2^{ME} SÉRIE

Cuisine pour Flottille, avec four pour rôtir, (Système Hurcy).



Echelle de 0,20 pour mètre.



Dimensions principales.

Longueur totale	0,720
Largeur	0,675
Hauteur avec les pieds	0,795

Légende explicative.

- A — Foyer. Le parcours de la flamme et de la fumée est indiqué par des flèches.
- B — Croûte sur la plaque supérieure pour marmites et casseroles.
- C — Réservoir d'eau ou bain-marie.
- D — Copettes du bain-marie.
- E — Robinet du bain-marie.
- F — Four à pain pouvant se diviser en compartiments au moyen de plaques mobiles G pour faire les rôtis.
- H — Porte du four.
- I — Abassis en briques recouvert de tôles pour concentrer la chaleur et activer le tirage.
- J — Porte de ramonage.
- K — Cendrier.
- L — Porte du cendrier.
- M — Ventilateurs du four.
- N — Conduit de la suie des rôtis dans le passage de fumée.
- O — Abutants de tringles de roulier.
- P — Tringles de roulier.
- Q — Cheminée.
- R — Chaudière de 25 litres.
- S — Marmite de 14 litres.

Toutes les tôles employées pour la fabrication de ce four ont une épaisseur de 0,003; la plaque supérieure, en fonte d'acier, sera de plus renforcée par des nervures. Tous les accessoires seront les mêmes que ceux de la cuisine de 3^{ME} grandeur.

Paris, le 20 juillet 1859.

Signé: Hurcy.

Vu par la commission des machines et du grand outillage qui émet l'avis qu'il y a lieu d'approuver.

Paris, le 22 juillet 1859.

L'Inspecteur général du Génie maritime, Président de la Commission,

Signé: Pérot.

Proposé à l'approbation du Ministre.

Paris, le 23 juillet 1859.

Le Directeur du Matériel,

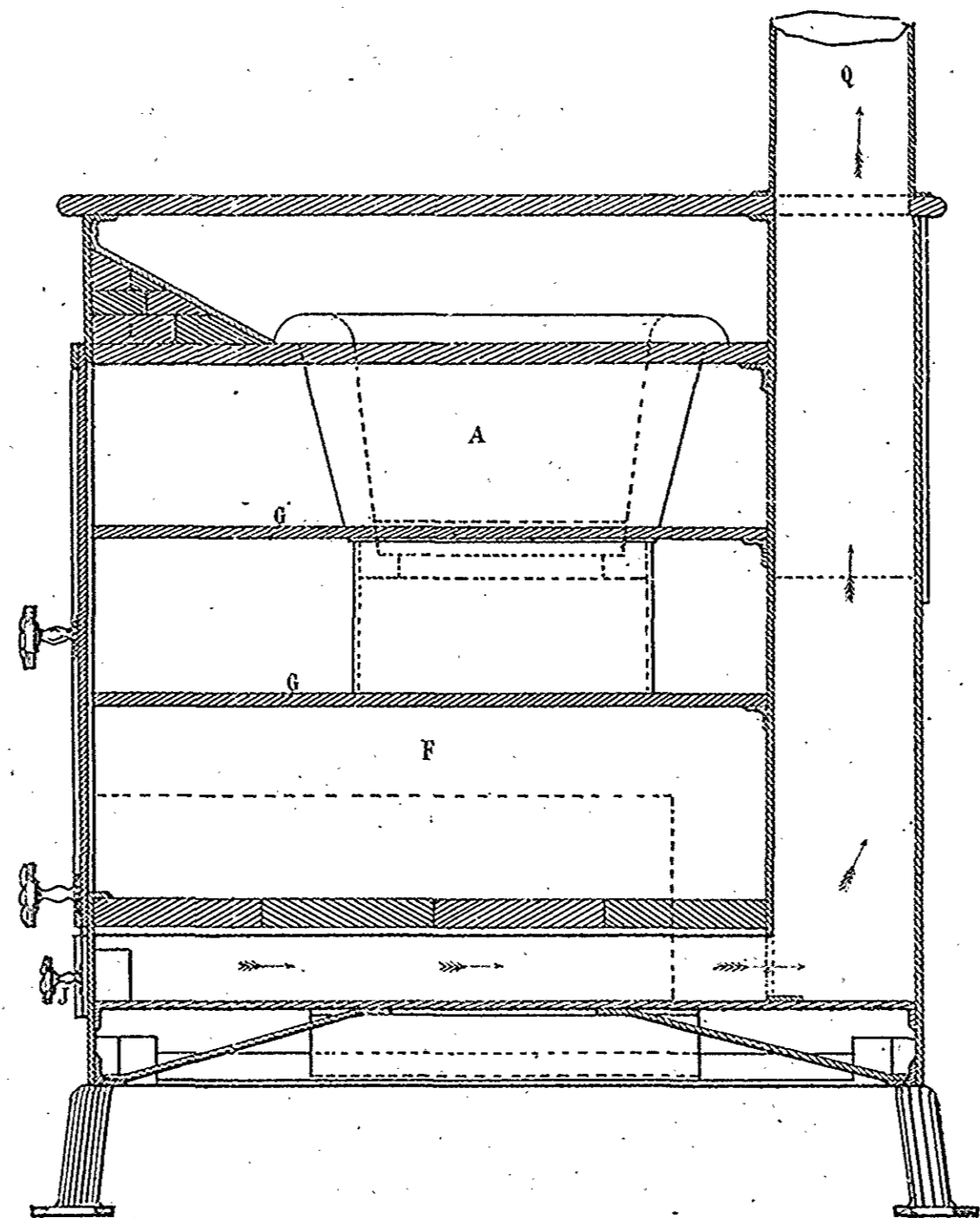
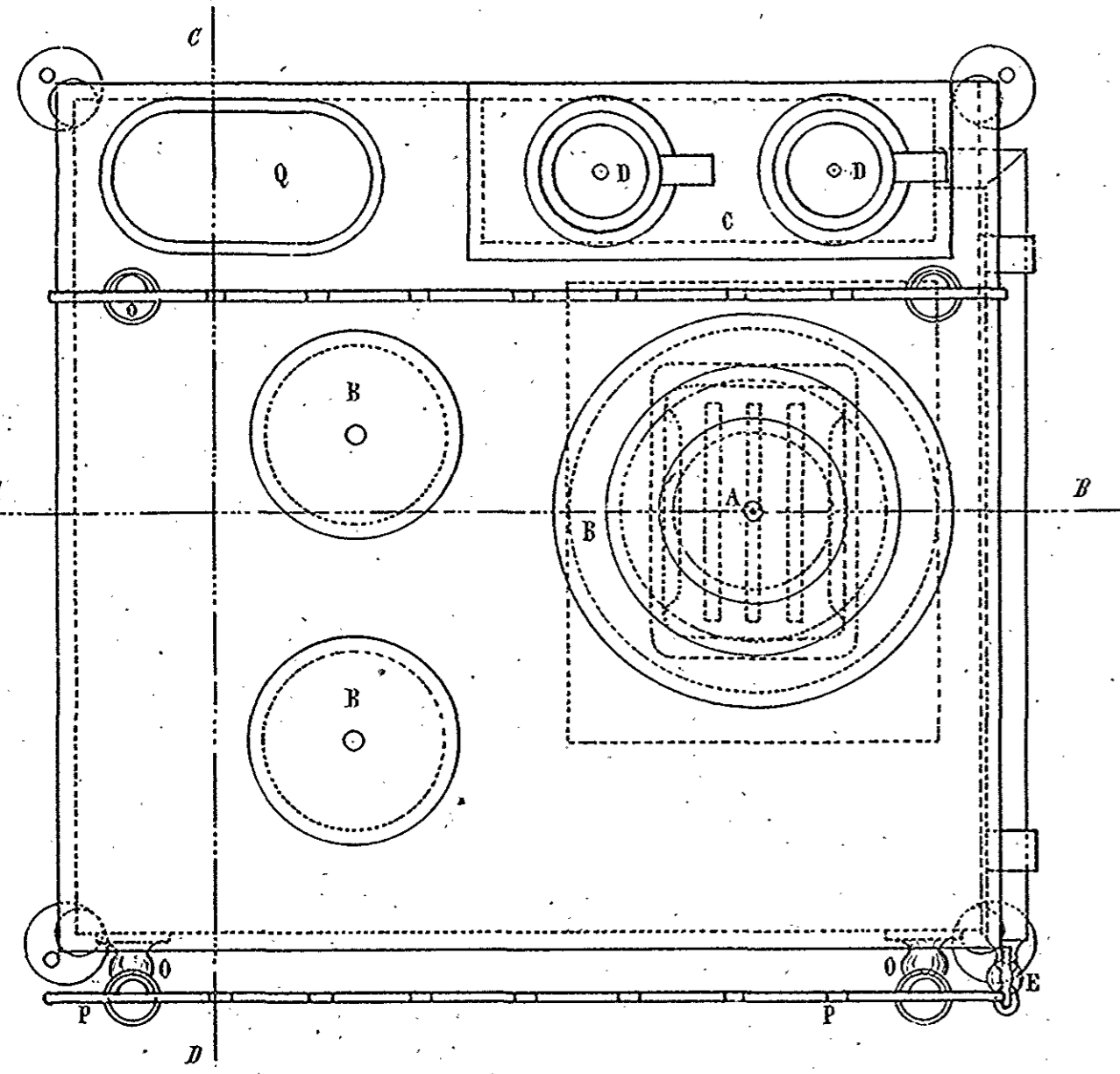
Signé: Dupuy de Lôme.

Approuvé.

Paris, le 25 juillet 1859.

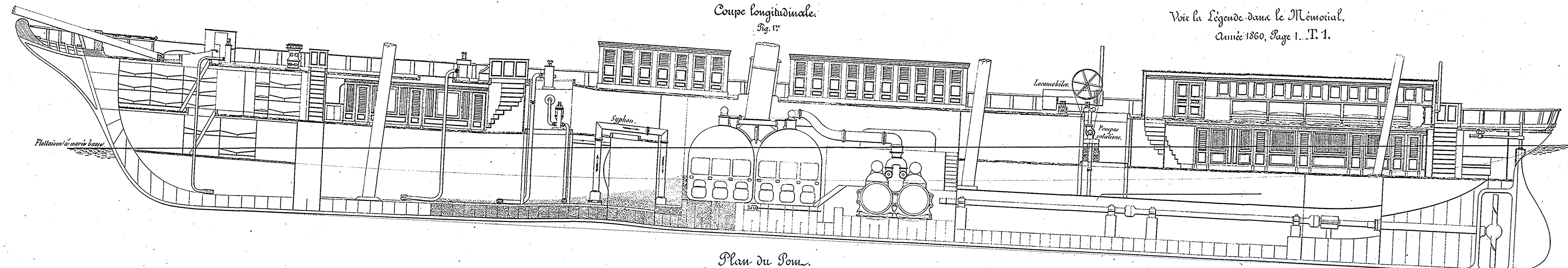
L'Amiral, Ministre de la marine,

Signé: Hamelin.



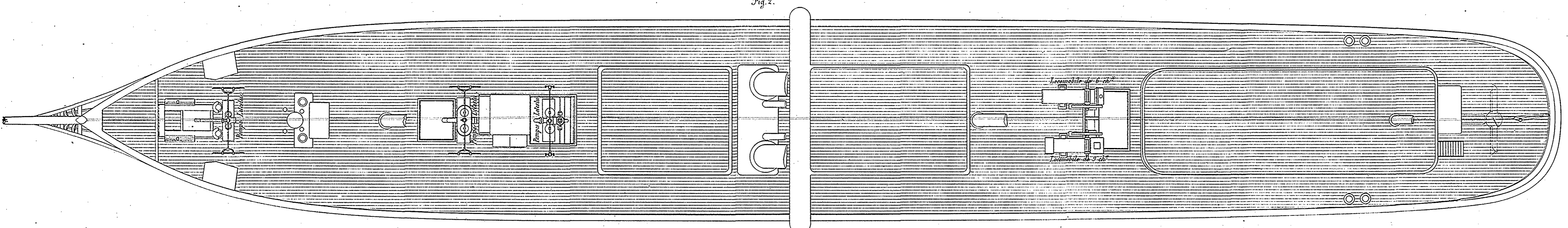
SERVICES MARITIMES DES MESSAGERIES IMPERIALES. — SAUVETAGE DU PHASE, PAQUEBOT EN FER DE 370 CH

Coupe longitudinale.
Fig. 1^{re}

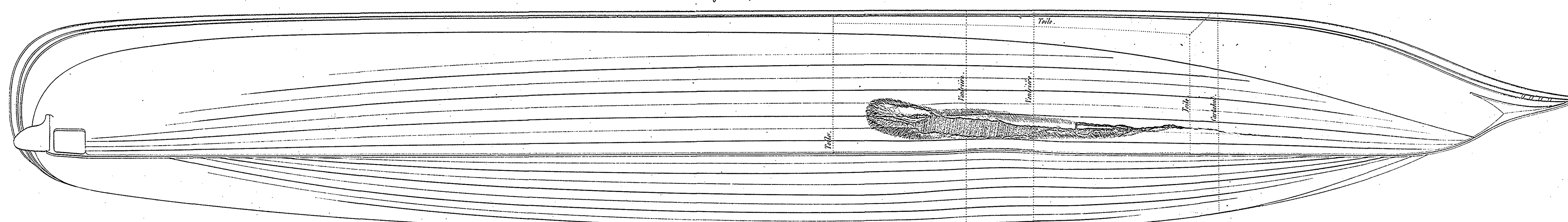


Voir la Légende dans le Mémorial.
Année 1860, Page 1...T. 1.

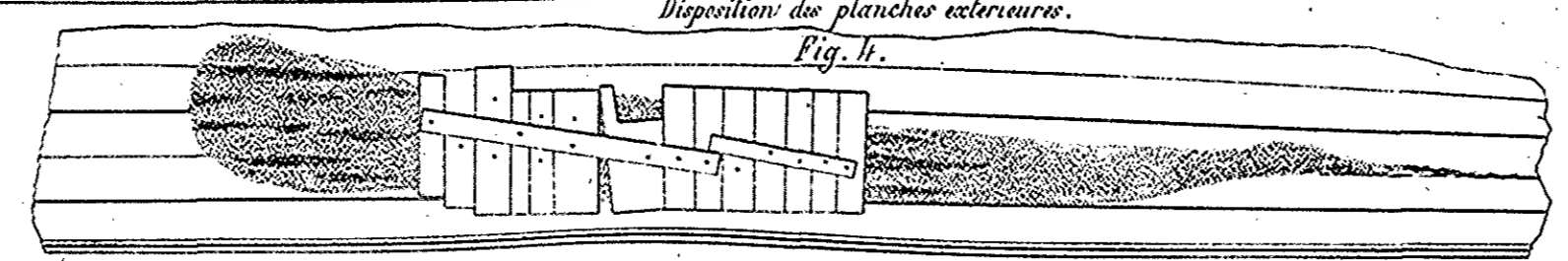
Plan du Pont.
Fig. 2.



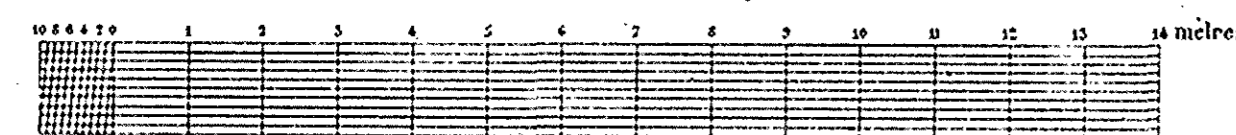
Vue du Paquebot suivant la direction indiquée figure 5.
Fig. 3.



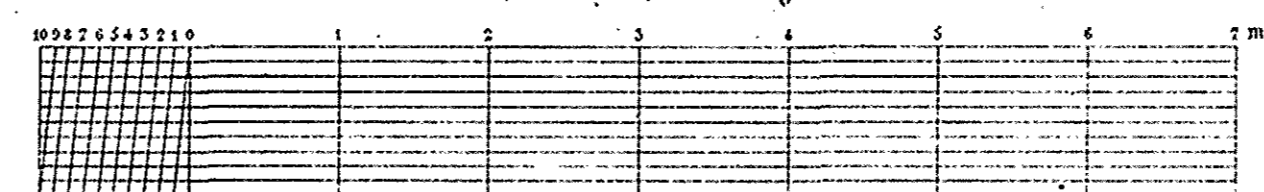
Disposition des planches extérieures.
Fig. 4.



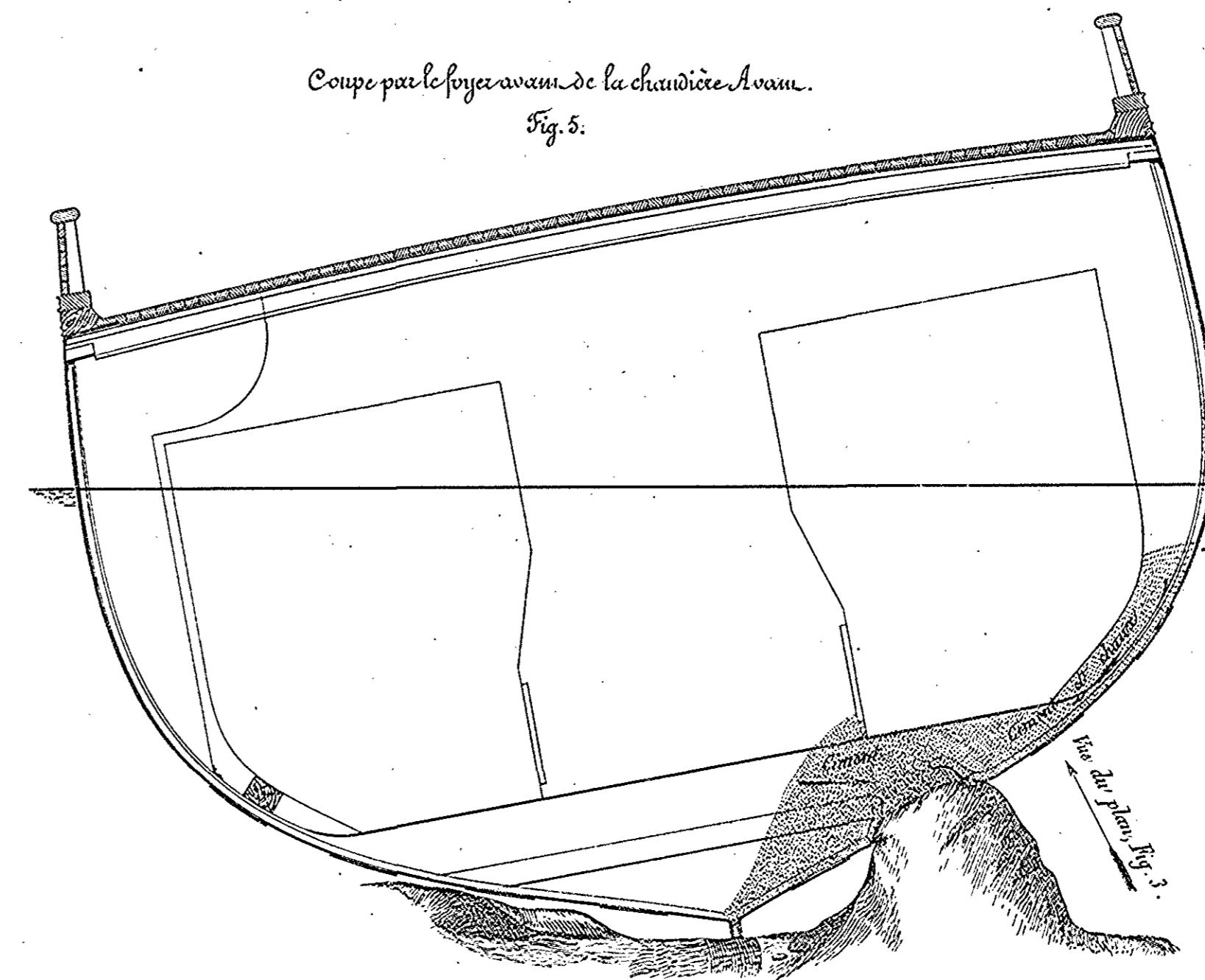
Echelle de 0^m.01 par mètre pour les figures 1, 2, 3 et 4.



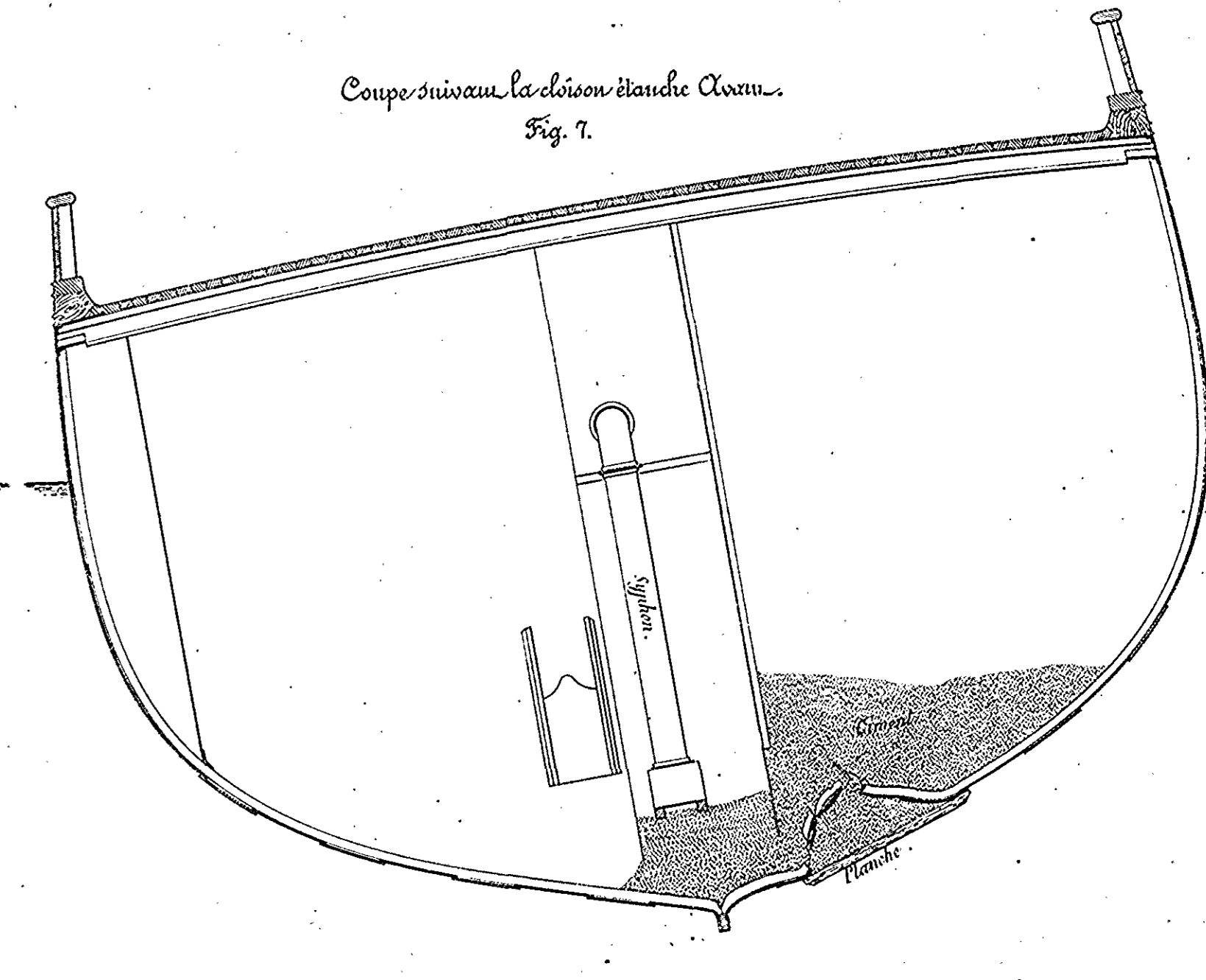
Echelle de 0^m.02 par mètre pour les figures 5, 6, 7 et 8.



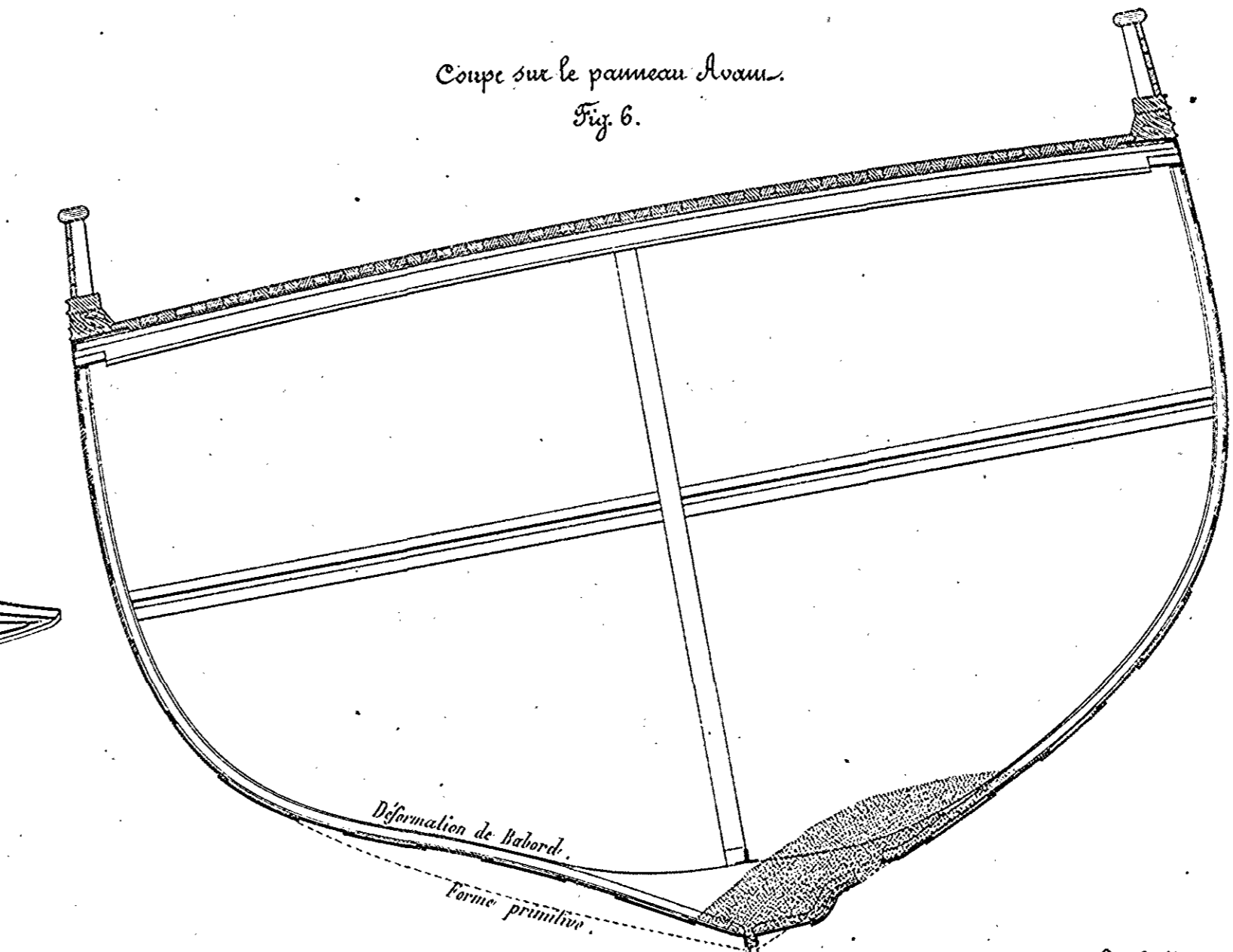
Coupe par le foyer avant de la chaudière Avant.
Fig. 5.



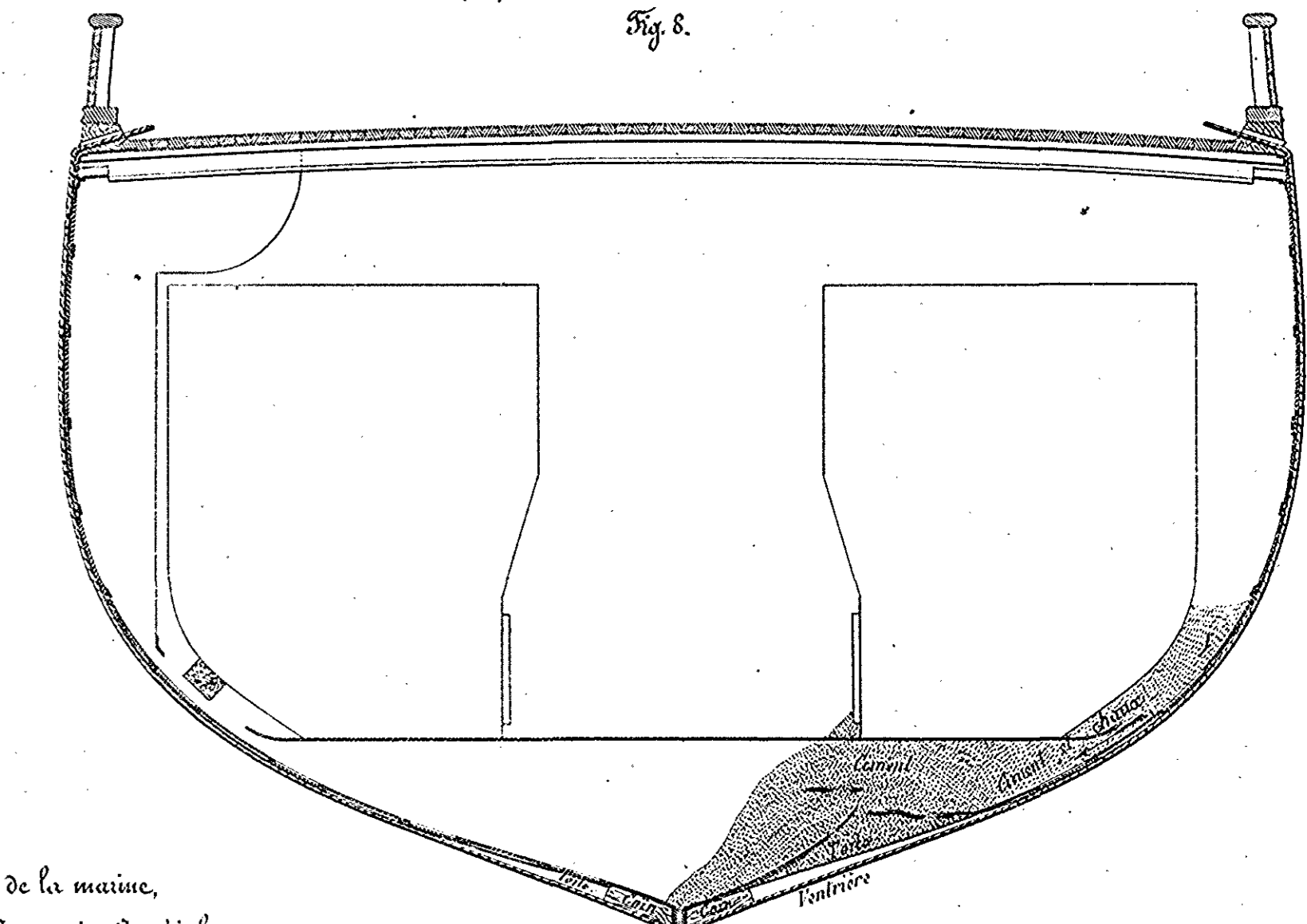
Coupe suivant la cloison étanche Avant.
Fig. 7.



Coupe sur le panneau Avant.
Fig. 6.



Coupe par le milieu de la chaudière Avant.
Fig. 8.



L. S. Ingénieur de la marine,
Directeur des travaux des Messageries Impériales.

signé: Delaunay.

Procédé d'injection des bois de MM Legé et Fleury Pixones.

Voir le mémoire de M^r Voisguis, Ingénieur de la marine, Mémorial 2^e Série 1859, page 383.

Légende.

Fig. 1, 2, 3 et 4. Appareil de l'Usine du Mans.

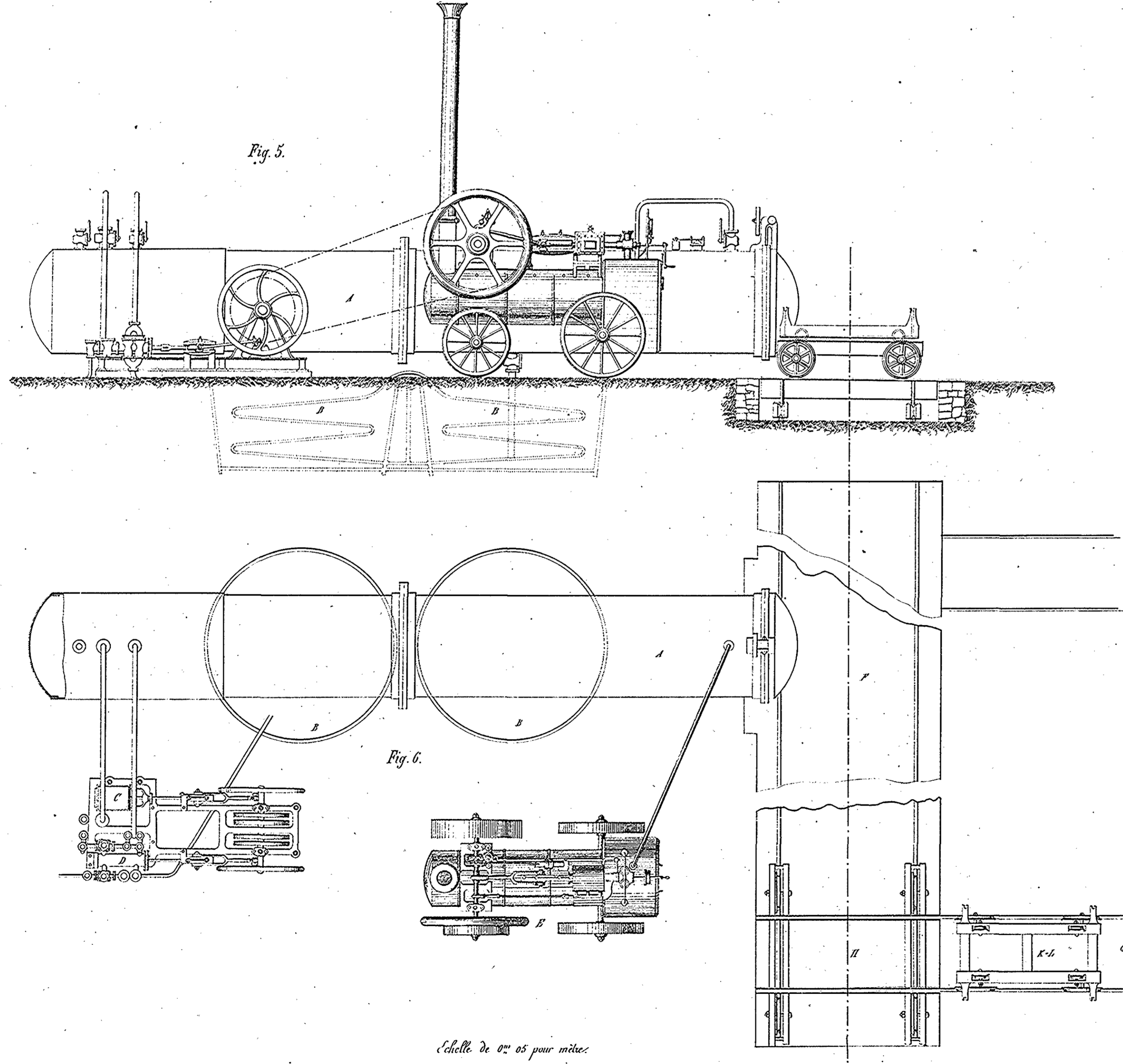
- 1 Arrivée de la vapeur de la chaudière.
- 2 Tuyau conduisant la vapeur du cylindre dans les serpentins de cuivre.
- 3 Serpentins.
- 4 Soit de la vapeur et de l'eau condensée dans les serpentins.
- 5 Communication du cylindre au condenseur.
- 6 Vidange du cylindre dans la cuve inférieure.
- 7 Injection d'eau froide au condenseur.
- 8 Aspiration au condenseur de la pompe à air.
- 9 Evacuation de la pompe à air.
- 10 Siphons pour remplir le cylindre de liquide.
- 11 Aspiration de la pompe foulante à la cuve inférieure.
- 12 Refoulement au cylindre de la pompe foulante.
- 13 Refoulement aux cuves supérieures de id.
- 14 Refoulement de la pompe foulante au réservoir d'eau froide qui sert à l'injection.
- 15 Aspiration de la pompe foulante à une source d'eau.
- 16 Robinet d'air.
- 17 Aspiration des pompes.
- 18 Décharge des pompes.
- A Cylindre où sont enfermés les bois.
- B Fond à charnière du cylindre supporté ouvert.
- C Indicateur du vide.
- D Soupape de sûreté ou manomètre de pression.
- (E F) Wagon de cylindre posé sur un Wagon de service du chantier F.
- G Condenseur.
- H Pompe à air.
- I Pompe foulante.
- J Pompes aspirantes et foulantes pour remonter l'eau de la cuve inférieure dans les cuves supérieures.
- K Cuve inférieure.
- L Cuve supérieure.
- M Cuve de réserve où se prépare la dissolution.

Fig. 5 et 6. Appareil en construction à Nantes.

- A Cylindres.
- B Cuves.
- C Pompes à air et condenseur.
- D Pompe foulante.
- E Locomobile de la force de 12 chevaux.
- (E G) F Branches desservant les différents voies ferrées du chantier G.
- H Treuil de manœuvre.
- (K) X Wagon de service du chantier portant le wagon du cylindre I.

Le P. Ingénieur de la Marine,
Voisguis.

Fig. 5 et 6. Appareil d'injection en construction à Nantes.



Echelle de 0^m 05 pour mètre.

Fig. 1, 2, 3 et 4. Appareil de l'Usine du Mans.

Fig. 3. Elevation transversale de l'appareil.

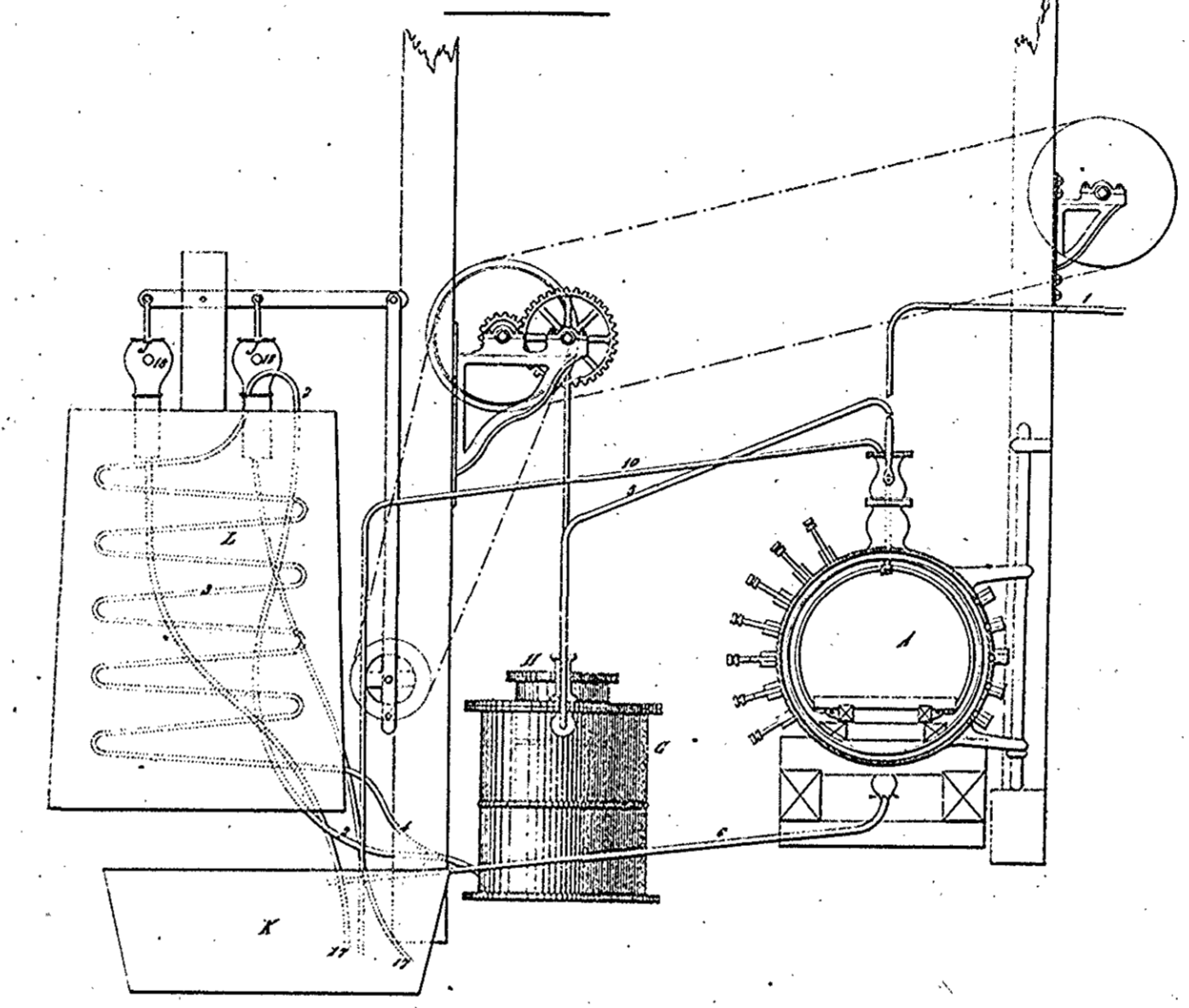
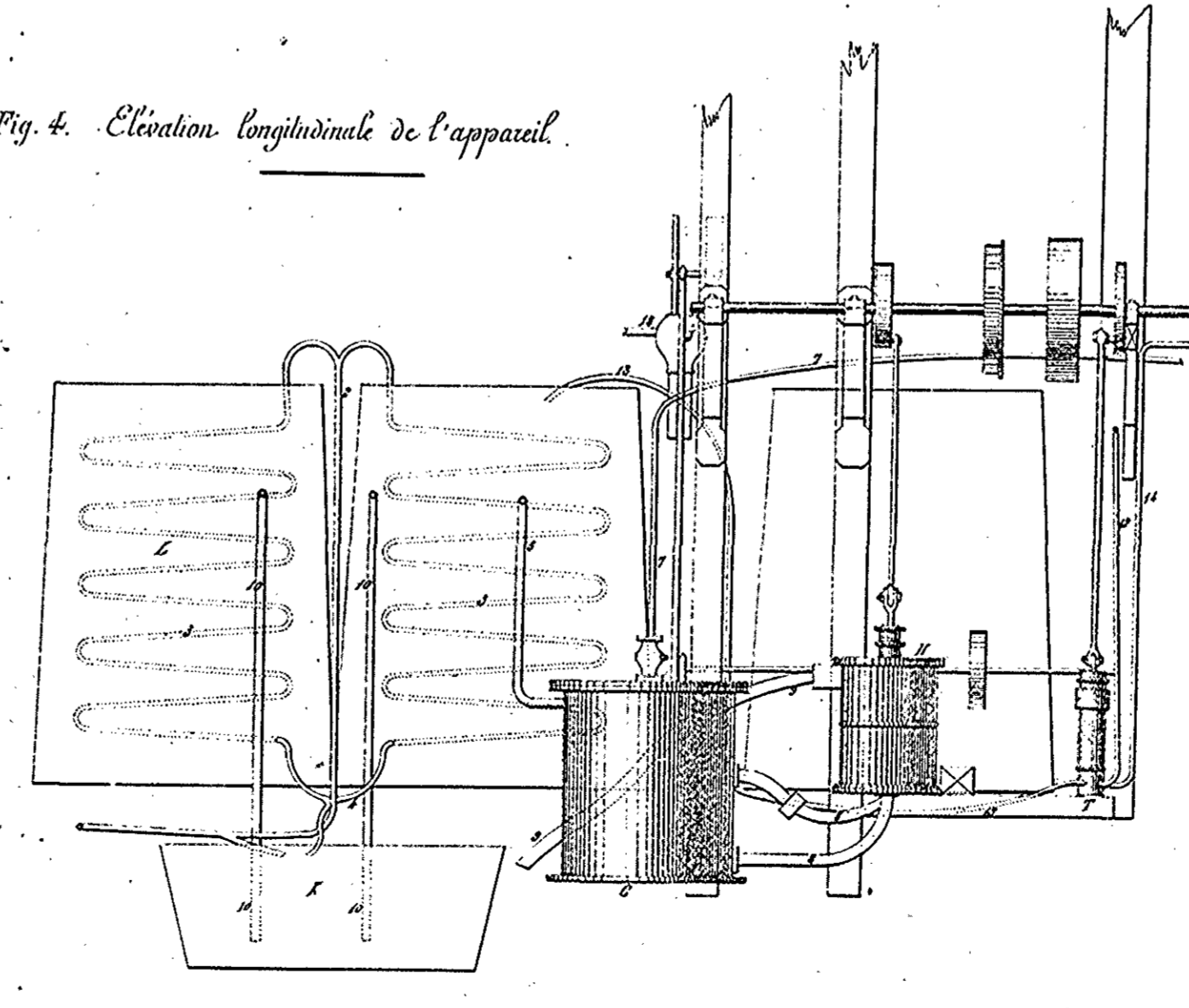


Fig. 4. Elevation longitudinale de l'appareil.



Echelle de 0^m 025 pour mètre.

Fig. 1.

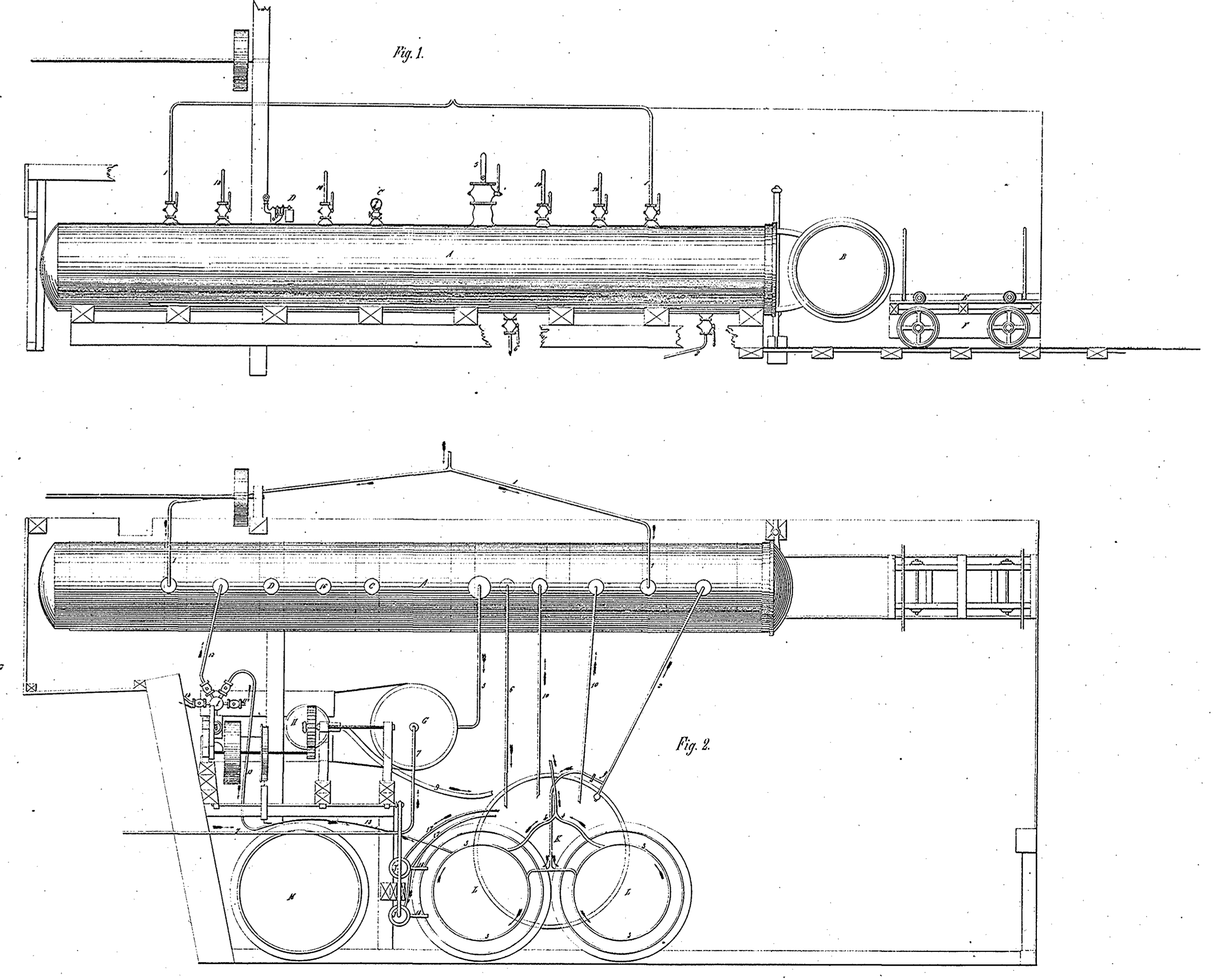
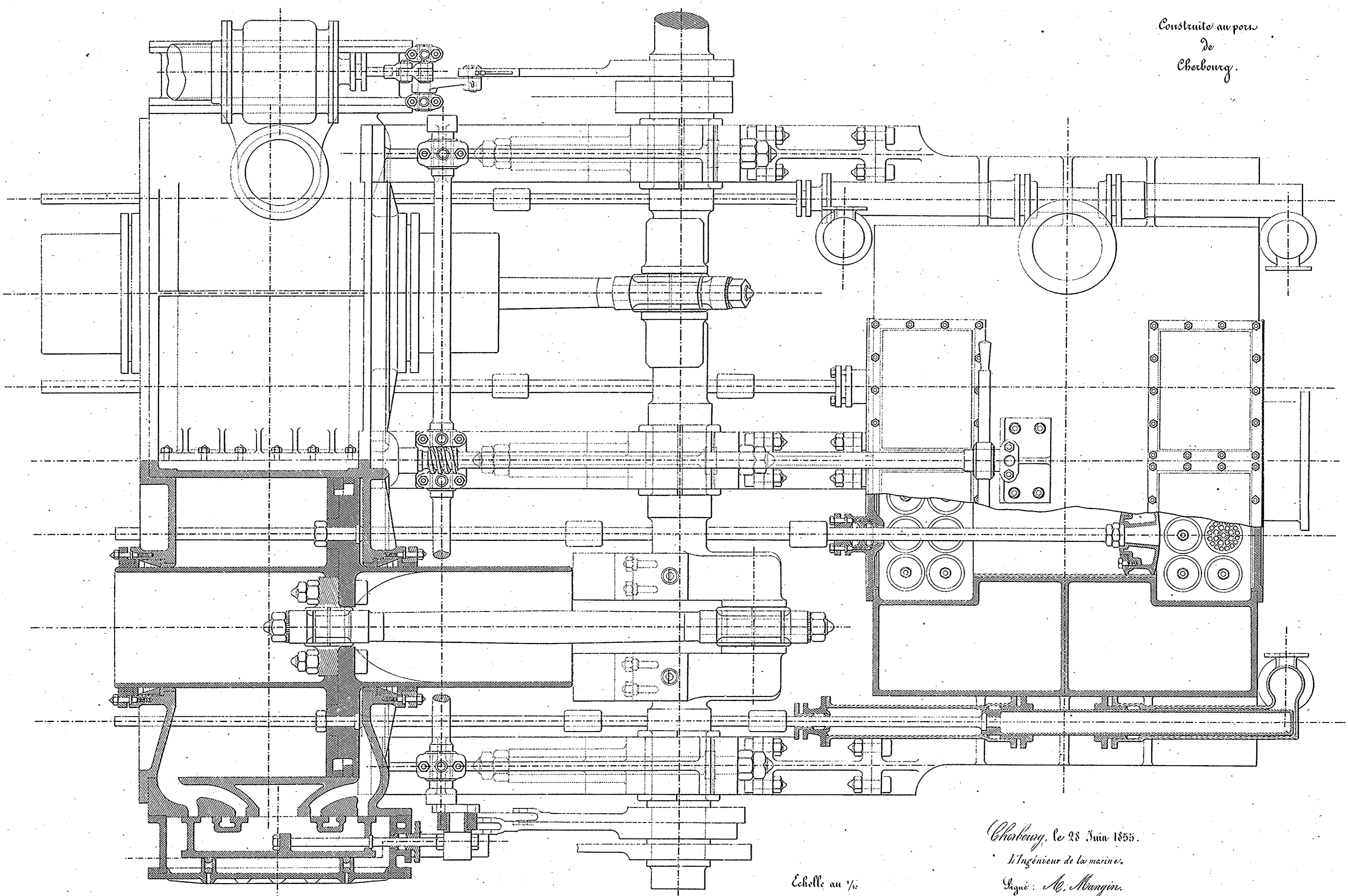


Fig. 2.

*Machine de 160 chevaux
pour le transport mixte de 1200 Conneaux la Meurthe.*

Plan.

*Construite au port
de
Cherbourg.*



Echelle au 1/10

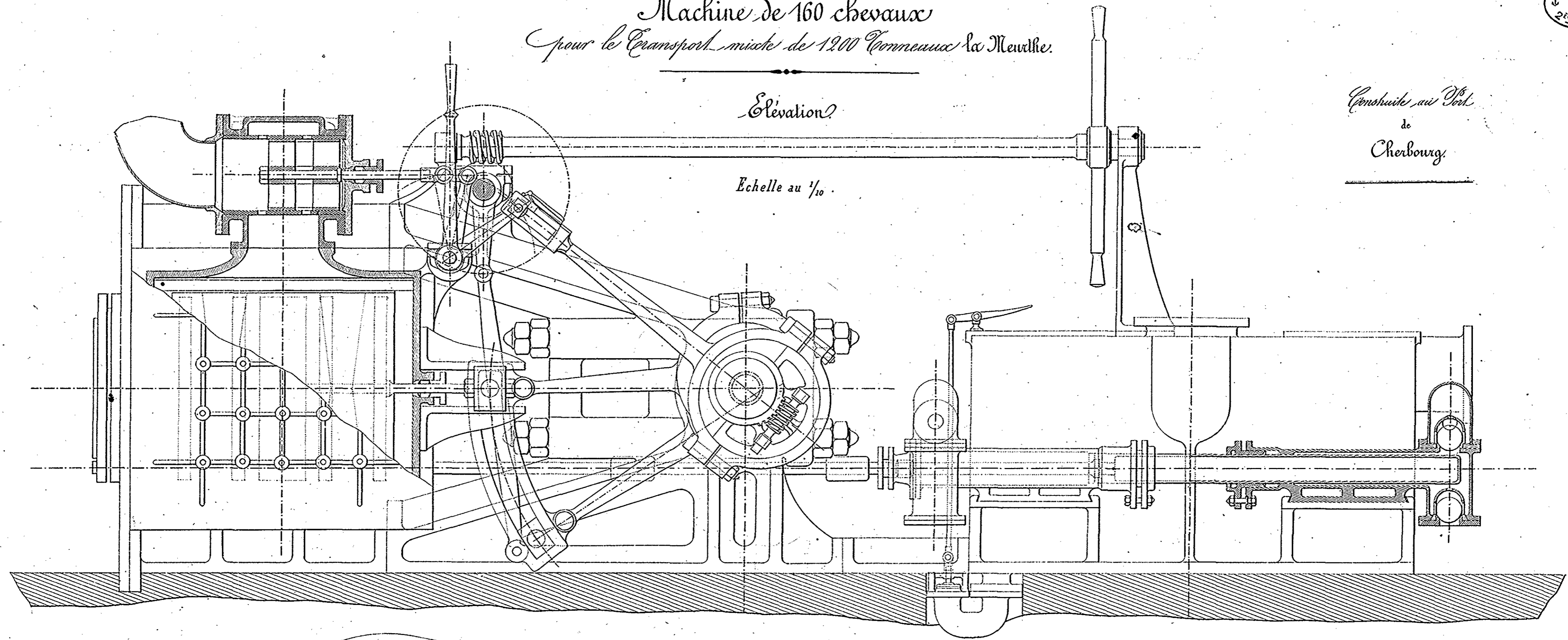
*Cherbourg, le 28 Juin 1855.
L'ingénieur de la marine.
Signé: M. Mungier.*

*Machine de 160 chevaux
pour le Transport misée de 1200 tonnes aux Neufvilles.*

Elevation

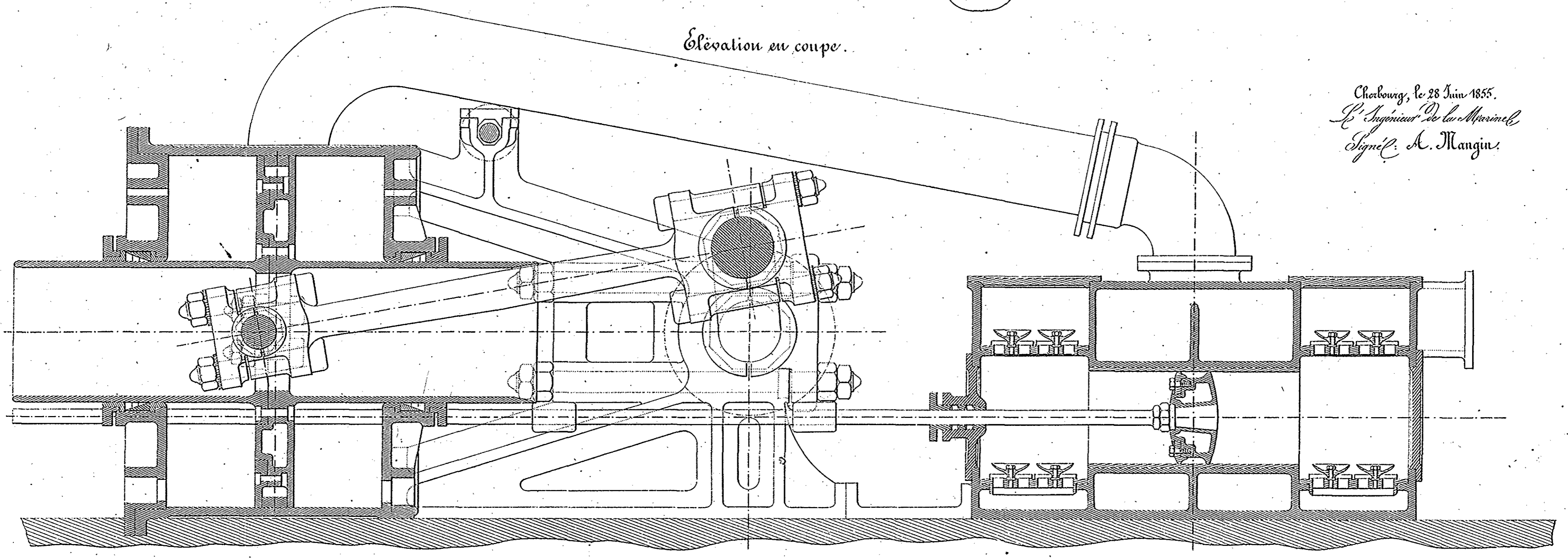
Echelle au 1/10

*Construite au Port
de
Cherbourg.*



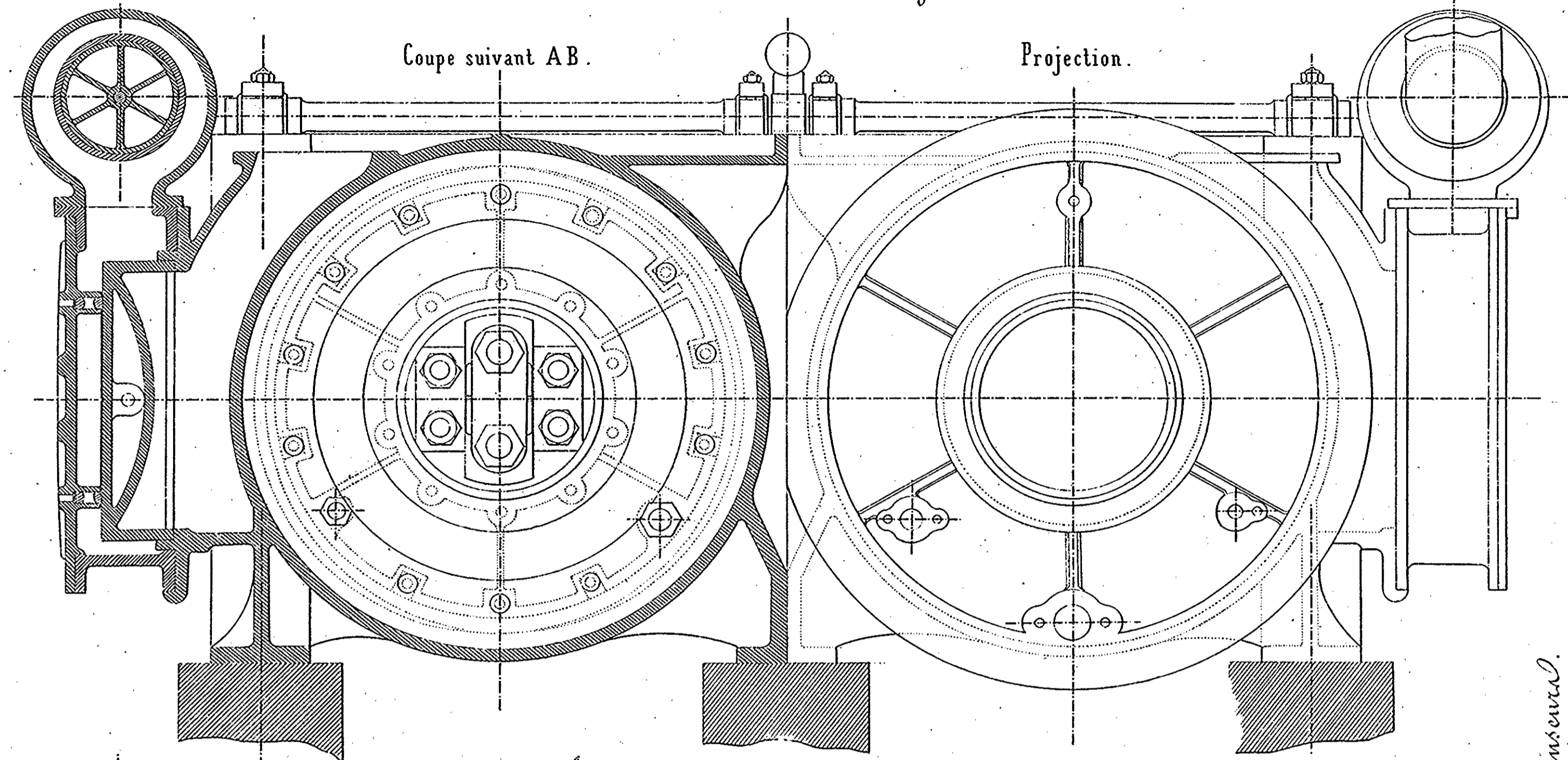
Elevation en coupe.

*Cherbourg, le 28 Juin 1855.
L'Ingénieur de la Marine
Signé: A. Mangin.*

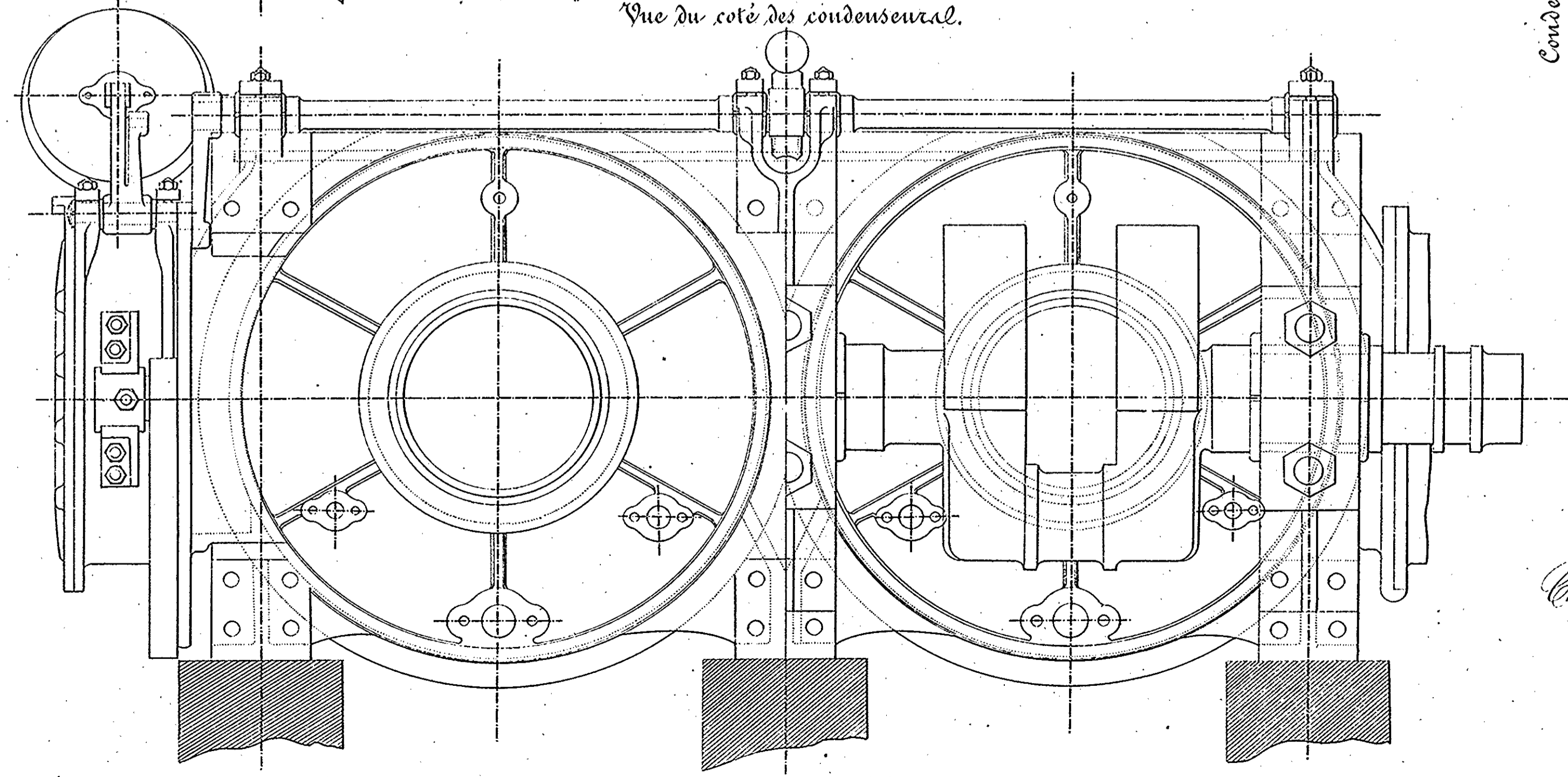


Machine de 160 chevaux
pour le transport misite de 1200 tonnes la Meurthe.

Vue du côté des couvercles des cylindres.

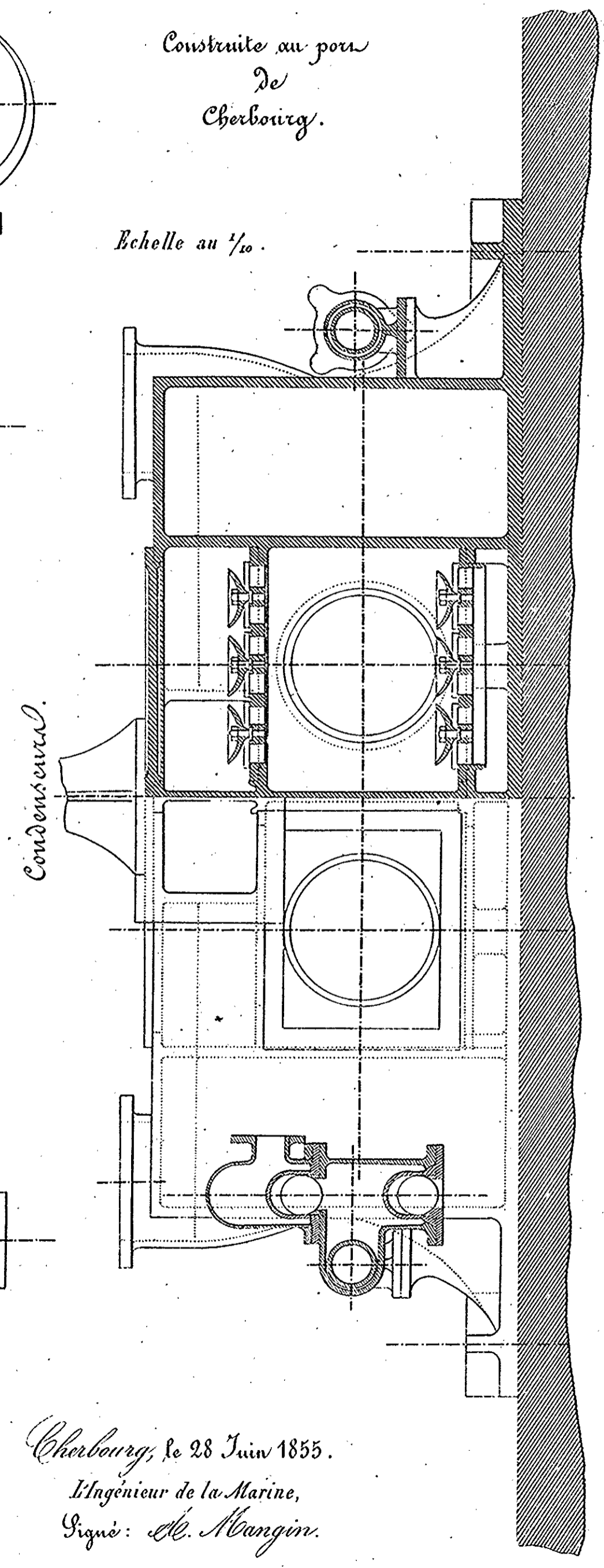


Vue du côté des condenseurs.



Construite au port
de
Cherbourg.

Echelle au 1/10.



Légende.

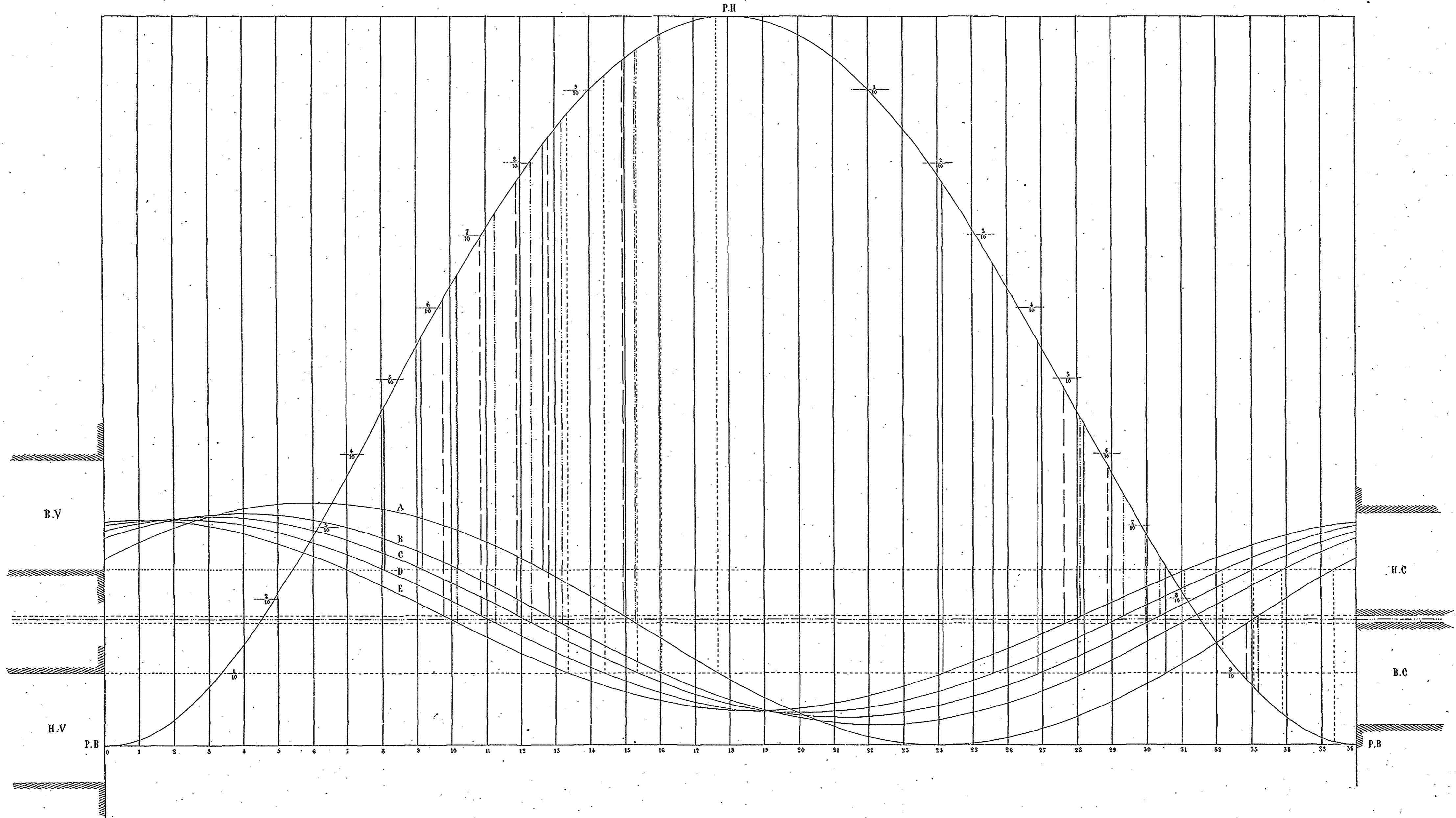
Force en chevaux de l'appareil	_____	160
Nombre de cylindres	_____	2
Diamètre intérieur de chaque cylindre	_____	1,25
Diamètre extérieur du fourreau	_____	0,50
Diamètre effectif de chaque cylindre	_____	1,11
Cource du piston	_____	0,60
Nombre de coups de piston par minute	_____	60
Nombre de pompes à air	_____	2
Diamètre d'une pompe à air	_____	0,33
Cource de _____ d°	_____	0,60
Volume de _____ d°	_____	0,088
Nombre de condenseurs	_____	2
Volume d'un condenseur	_____	0,520
Diamètre d'un tuyau d'injection	_____	0,09
Nombre de pompes alimentaires	_____	2
Diamètre d'une pompe alimentaire	_____	0,105
Cource de _____ d°	_____	0,60
Volume de _____ d°	_____	0,005
Diamètre intérieur du tuyau de vapeur	_____	
pour chaque cylindre	_____	0,23
Volume d'un cylindre	_____	0,617
Régulation fixe de la machine en dixièmes	_____	8,00

Cherbourg, le 28 Juin 1855.
L'Ingénieur de la Marine,
Signé: M. Mangin.

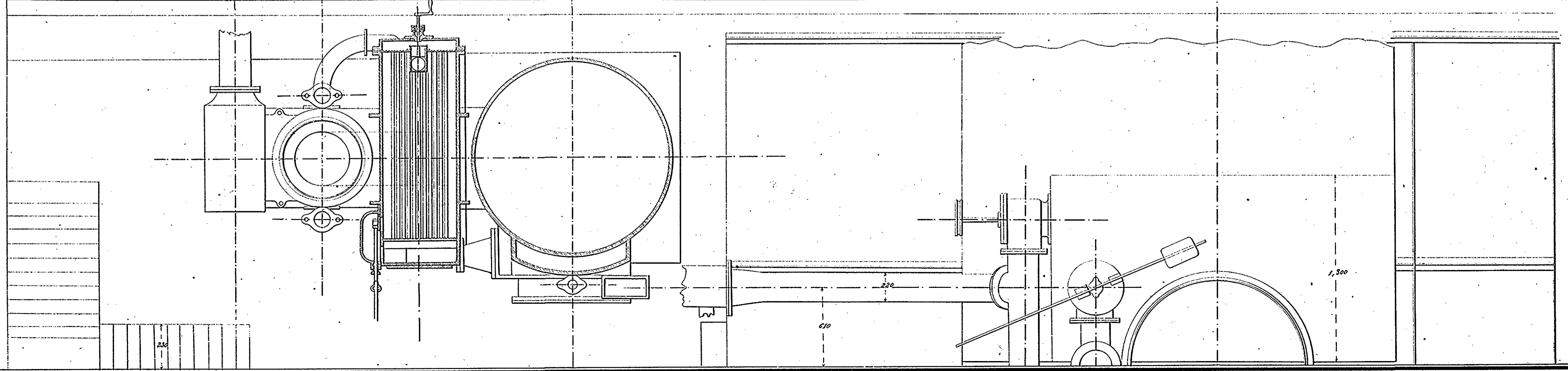
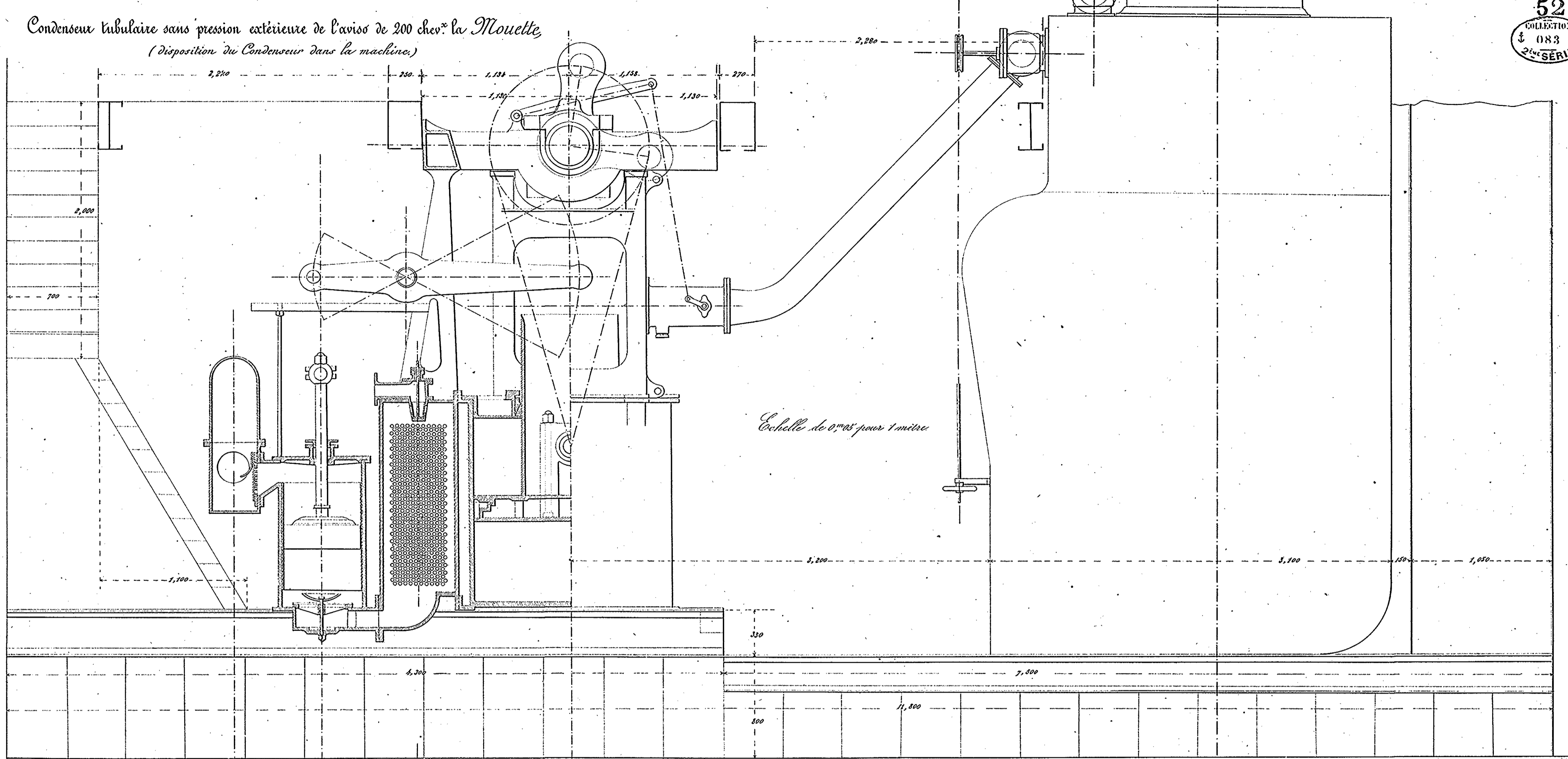
Régulation de la machine de 160^{ch} La Meurthe.

(Note) La courbe A représente la marche du tiroir fixe, la courbe B représente la marche du tiroir à $\frac{1}{10}$, la courbe C représente celle à $\frac{2}{10}$, la courbe D représente celle à $\frac{3}{10}$ et enfin la courbe E représente celle à $\frac{4}{10}$.

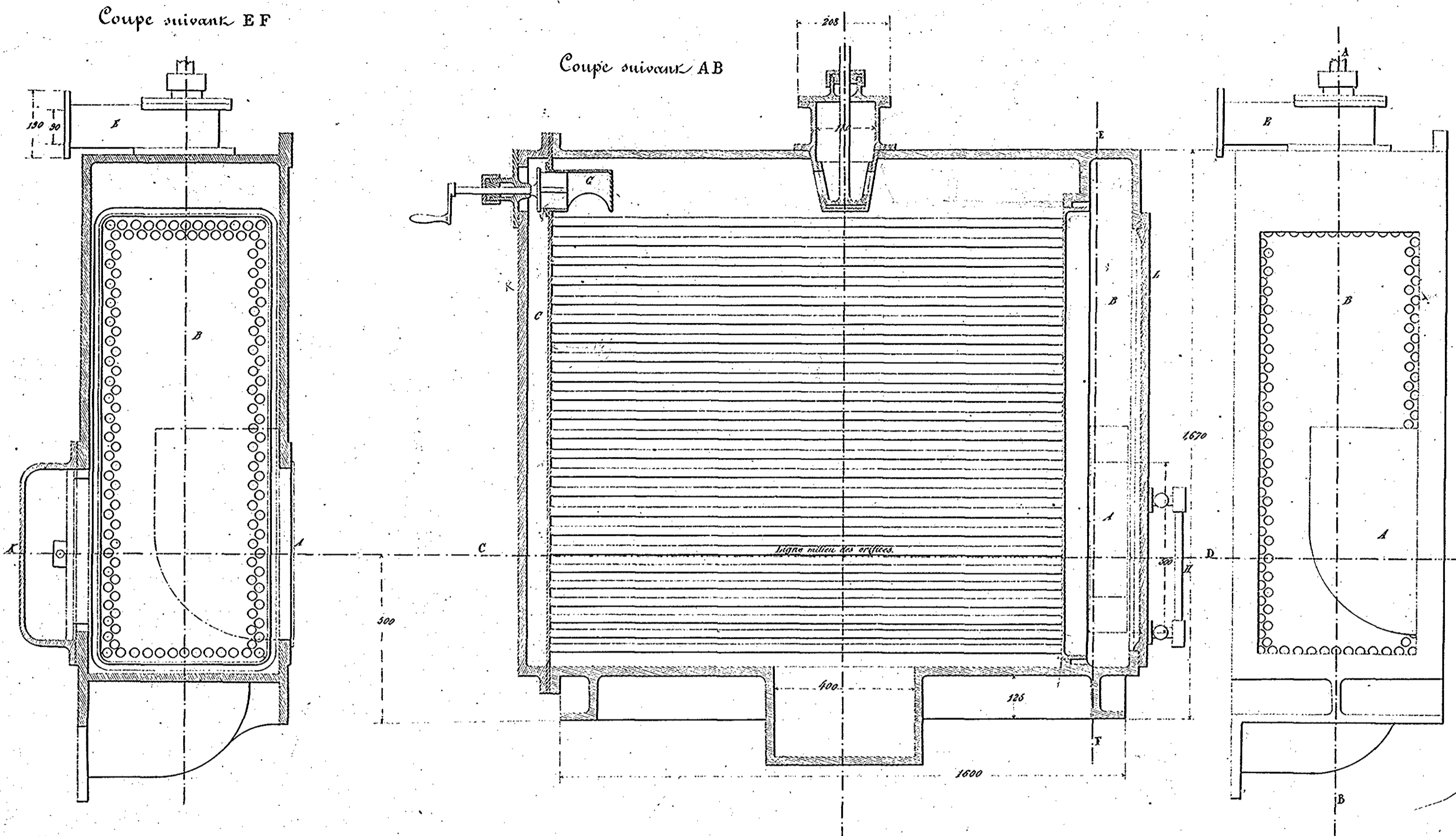
Ces différentes régulations, ont été obtenues en faisant varier, le secteur de changement de marche.



Condenseur tubulaire sans pression extérieure de l'avis de 200 chev. la Mouette
(Disposition du Condenseur dans la machine.)



Condenseur tubulaire sans pression extérieure de l'avis de 200 chev. la Mouette.

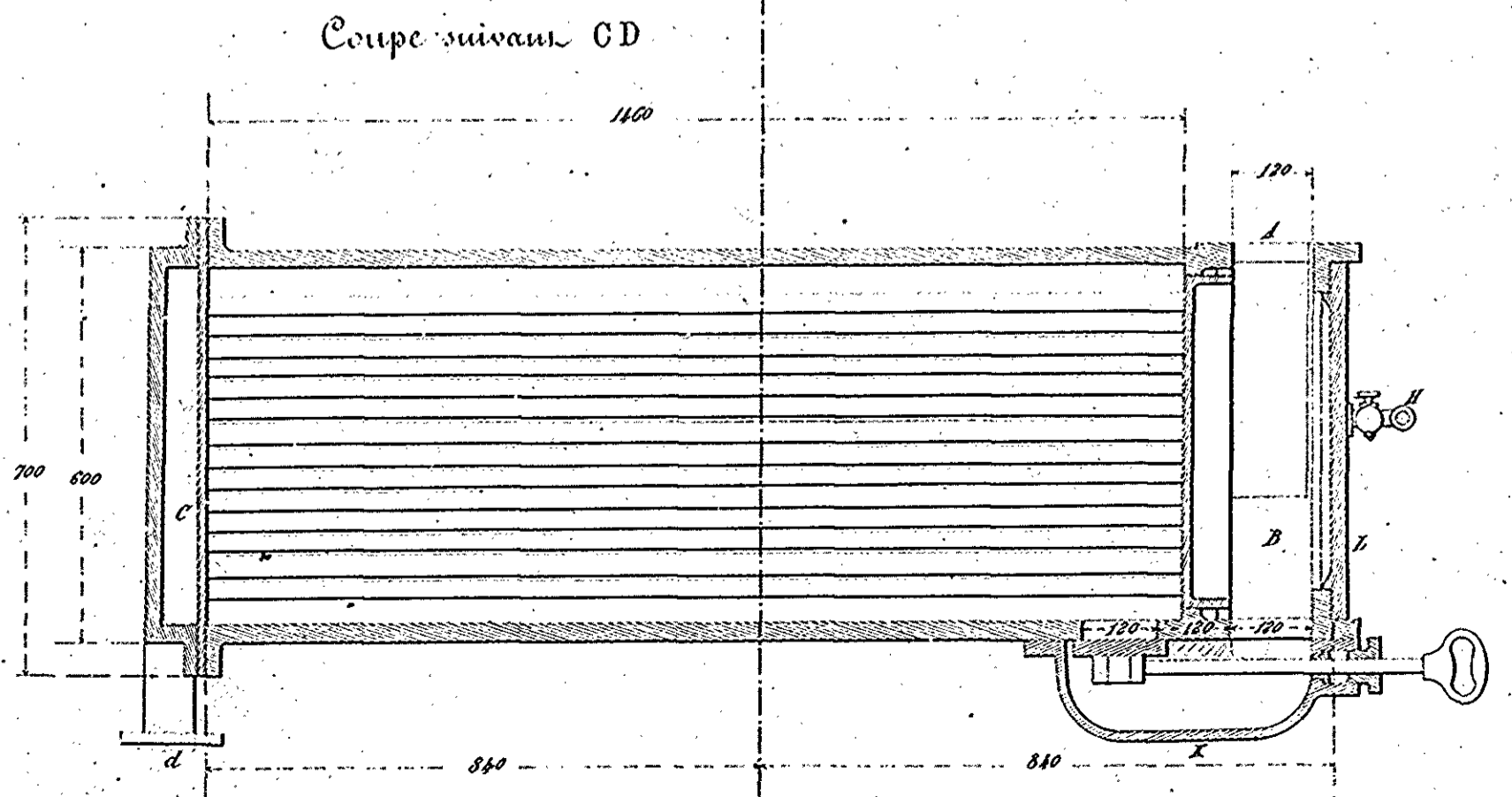


Legend.

- A Arrivée de la vapeur dans l'espace B; elle se condense dans les tubes et l'eau qui en provient est retirée de l'espace C par la pompe alimentaire D.
- d Tubulure d'aspiration de cette pompe.
- E Robinet d'injection; l'eau d'injection est enlevée par la pompe à air F.
- G Soupape qui fait communiquer l'intérieur et l'extérieur des tubes. On l'ouvre un peu, afin que l'air qui s'introduit dans le condenseur soit enlevé par la pompe à air. La quantité dont il faut ouvrir est très petite et se règle par tâtonnements. En même temps qu'elle donne passage à l'air, cette soupape laisse échapper aussi une petite quantité de vapeur; on compense cette perte en faisant arriver dans la pompe alimentaire une certaine quantité d'eau venant de la bêche, ce qu'on règle par tâtonnements au moyen d'un robinet. Dans ce système, la pression est la même à l'intérieur et à l'extérieur des tubes, et l'eau douce est séparée d'avec l'eau d'injection; l'air est retiré par la pompe à air, et l'eau par la pompe alimentaire. Cette dernière doit être faite de manière à s'allumer seule et très-aisément, car il y a toujours des intermittences dans la quantité d'eau contenue dans le condenseur; un tube de niveau H permet de les reconnaître.
- K Vison pour fermer ou établir la communication de l'intérieur des tubes avec l'extérieur, ce qui permet de condenser, à volonté, en séparant l'eau douce ou bien à la manière ordinaire.
- L Porte de visite.

Echelle au 1/40

Nombre de tube d'un condenseur..... 534
 Diamètre intérieur des tubes..... 0,023
 Épaisseur..... 0,0005
 Longueur..... 1,485
 Surface intérieure d'un tube..... 0,1124
 Surface d'un condenseur..... 60
 Surface intérieure d'un condenseur..... 120
 Surface extérieure d'un condenseur..... 0,60
 Surface de grilles de chauffage..... 0,06
 Il a donc été donné pour les condenseurs une surface tubulaire égale à 10 fois la surface des grilles de chauffage de 60% survenue



Boulogne, le 3 Avril 1860.

L'Ingénieur, Chef de la 4^{ème} Section,

signé, Lecoq.

Vu:

Le Directeur des Const. Navales,

signé, Pierron.

Cransport l'Européen.

Détails de Construction.

Liaisons des couples avec la Carlingue centrale.

Figure 1. Section CD

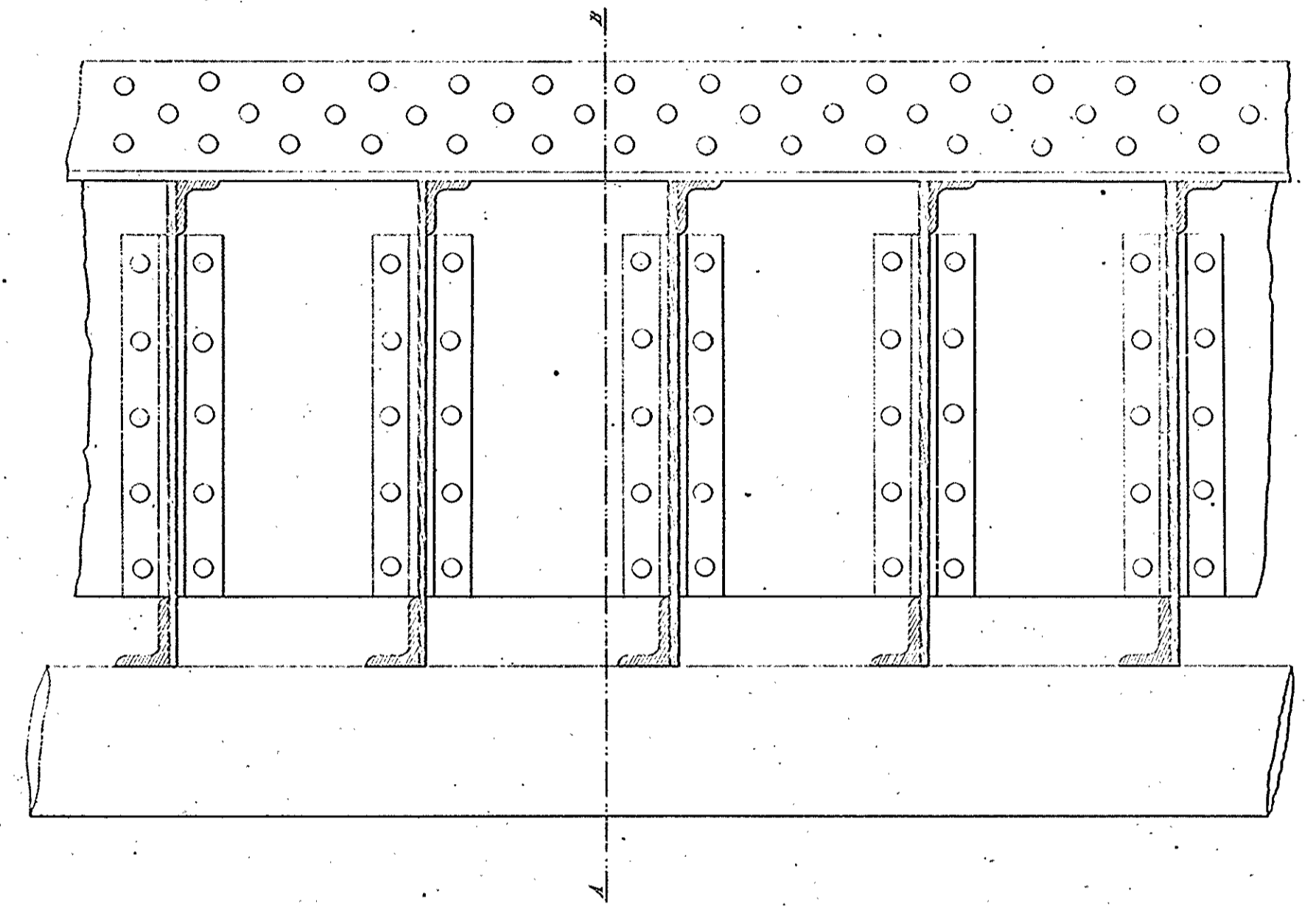
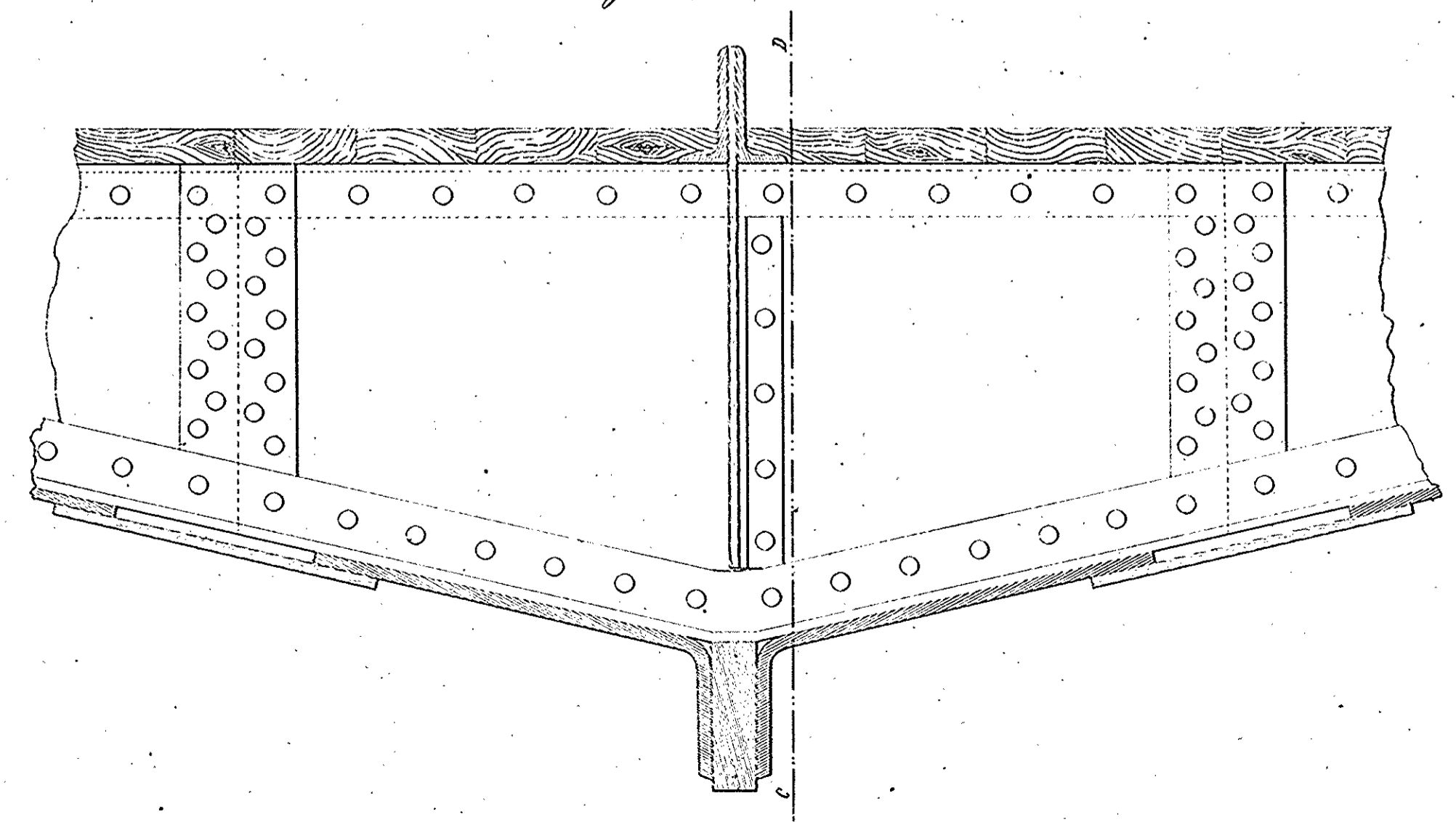


Figure 2. Section AB



Echelle de 0^m 10.

Liaison du bordé avec la membrure.

Figure 3.

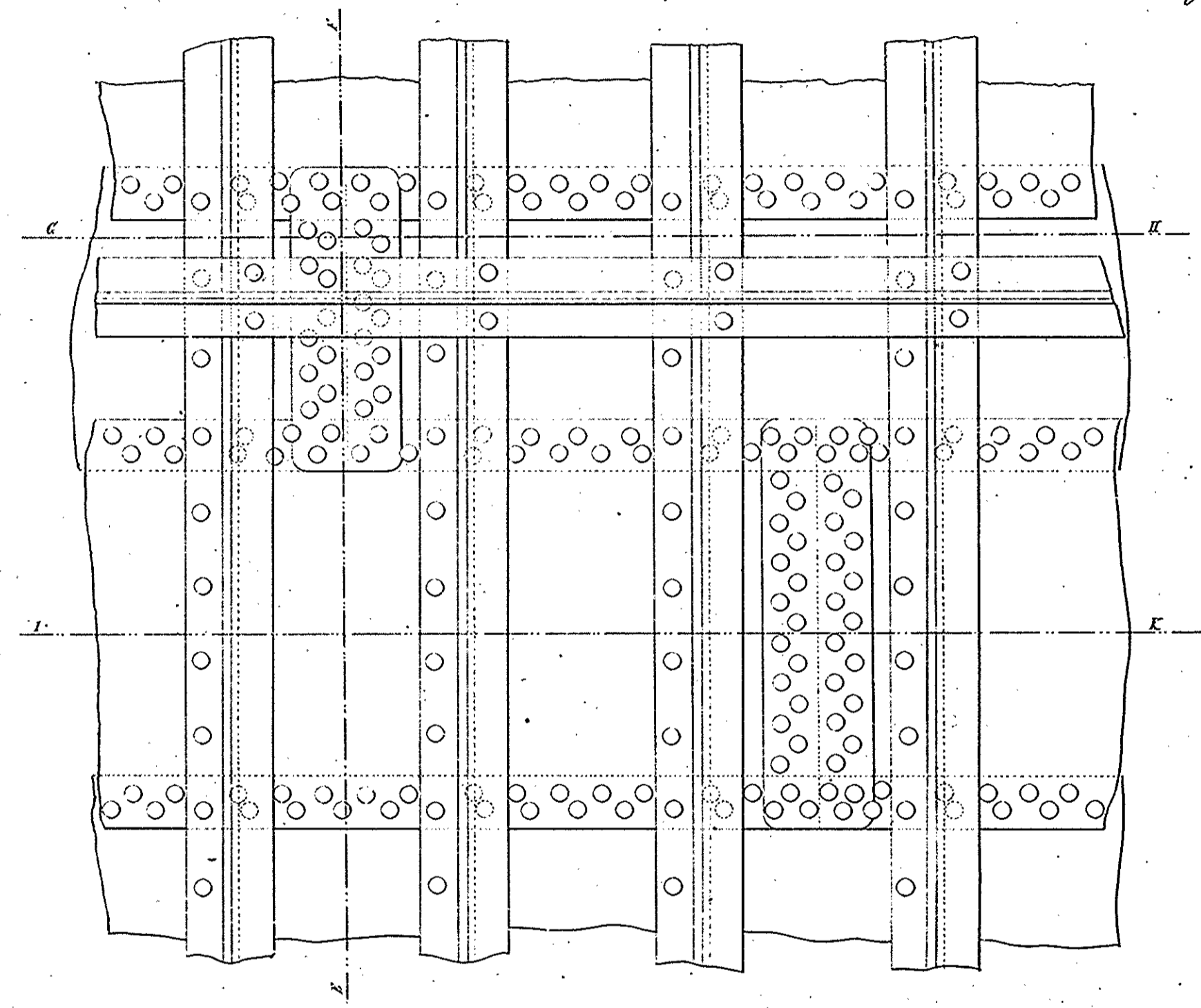


Figure 4. Section K L

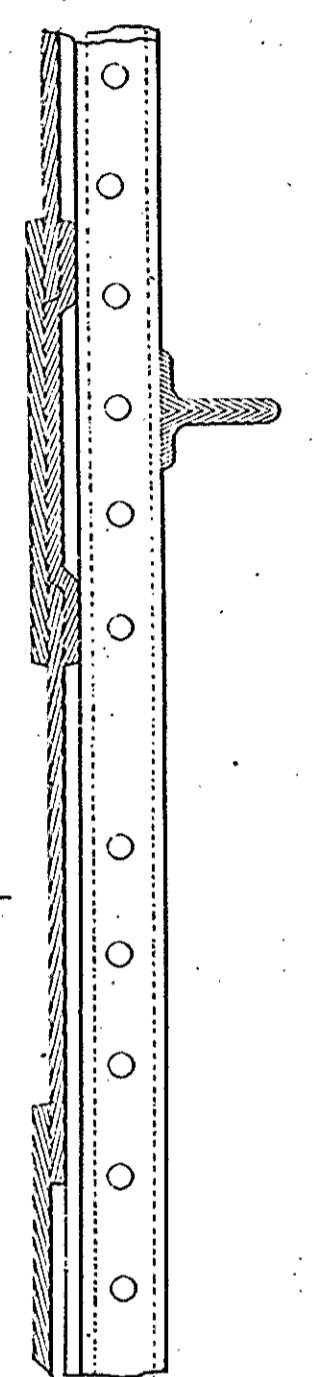


Figure 5. Section G H

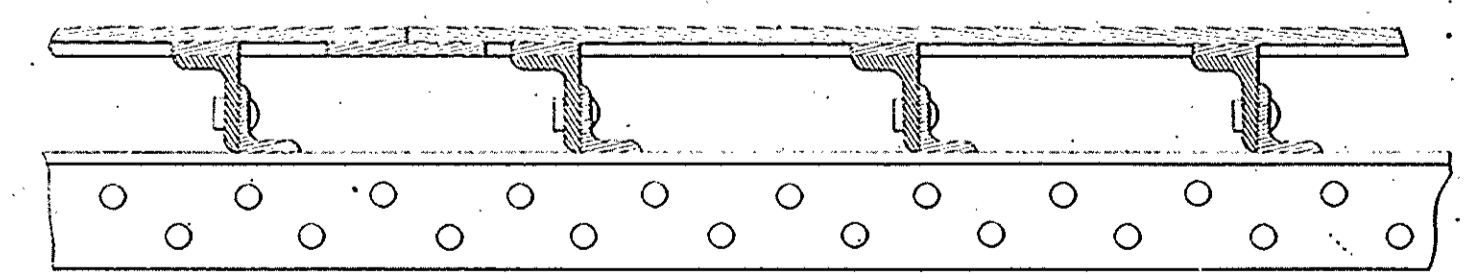
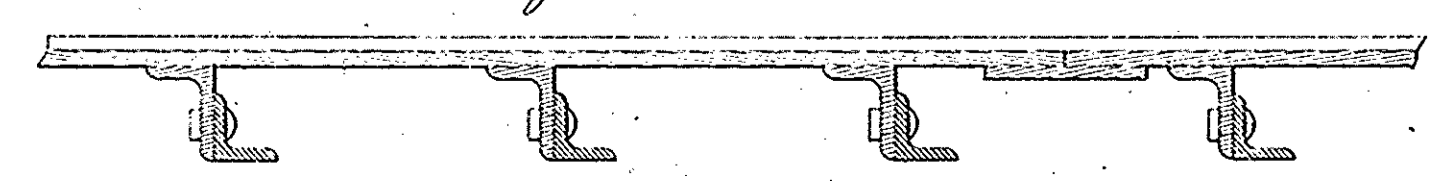


Figure 6. Section I K



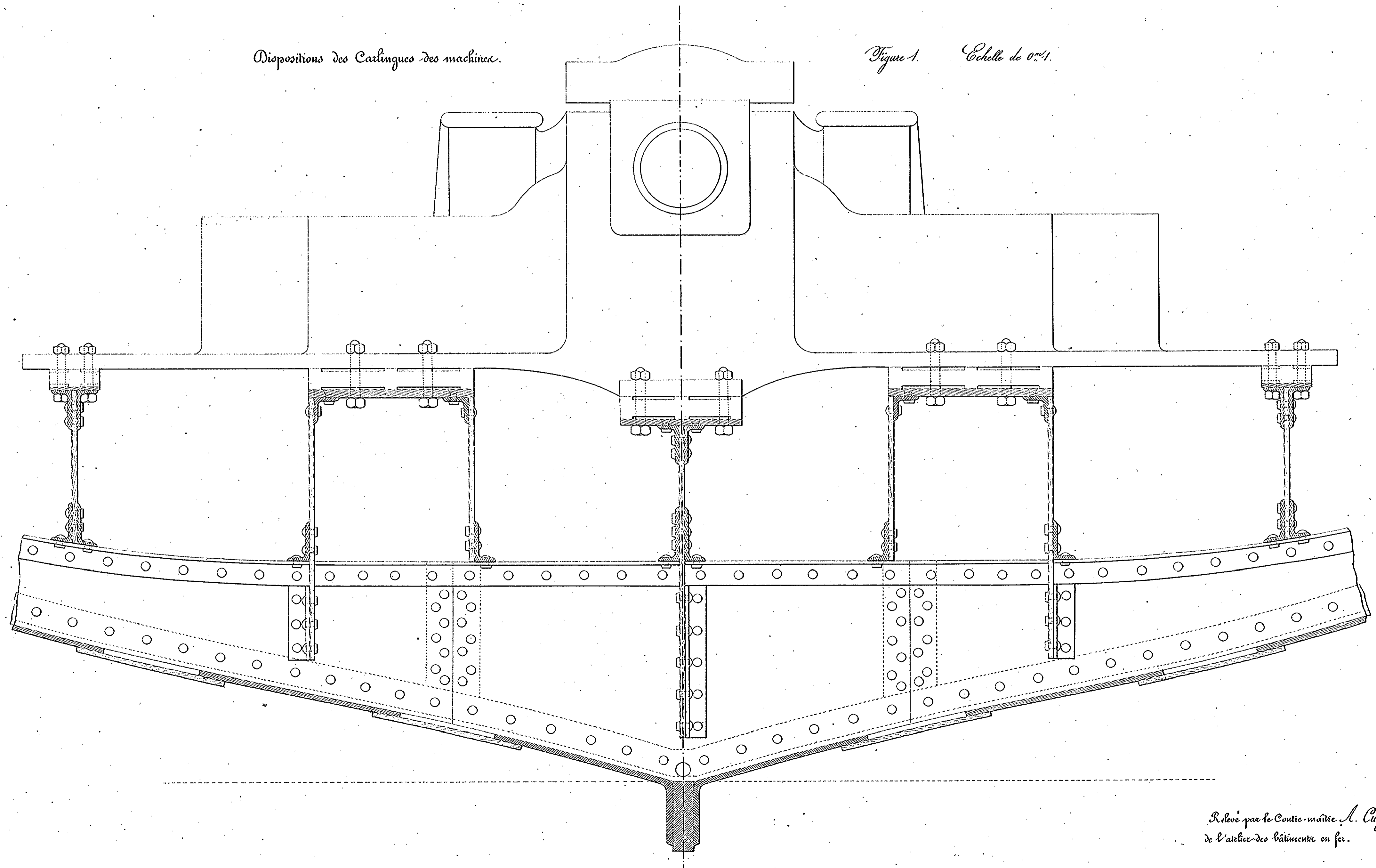
Relève par le Contre-maître A. Cuzinier
de l'atelier des bâtiments en fer.

Transport l'Européen

Détails de Construction

Dispositions des Carlingues des machines.

Figure 1. Echelle de 0^m.4.



COLLECTION
 083
 2^e SÉRIE

Relève par le Contre-maître A. Cuzinier
 de l'atelier des bâtiments en fer.



Cransport l'Européen.

Détails de Construction.

Echelle de 0^m 01.

Dispositions de la tenue des lattes de Kaubans.

Liaisons des berrats du pont des gaillards avec la membrure.
et dispositions des pavois.

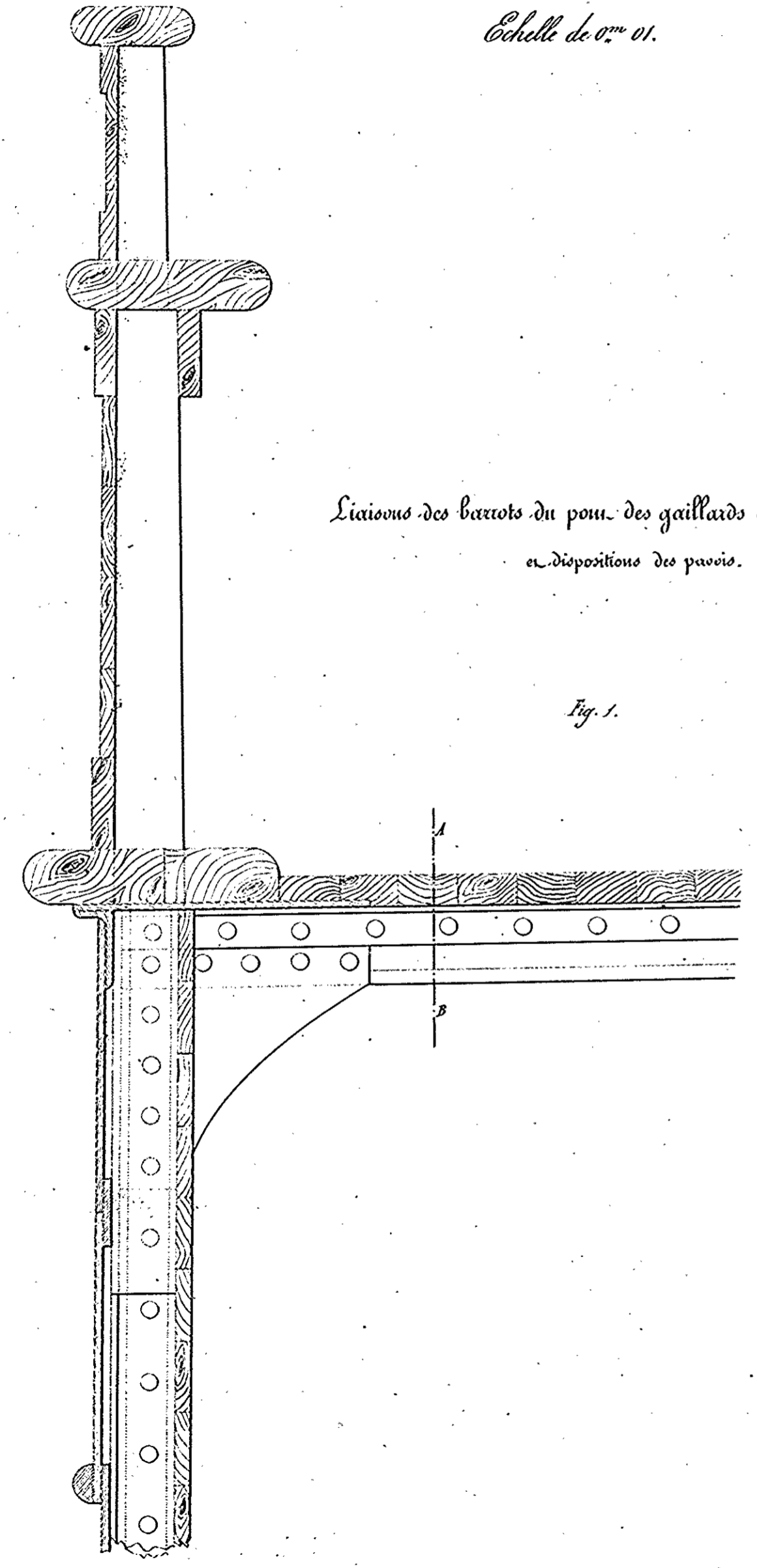


Fig. 1.

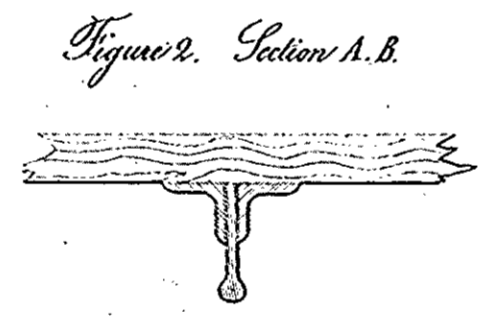


Figure 2. Section A.B.

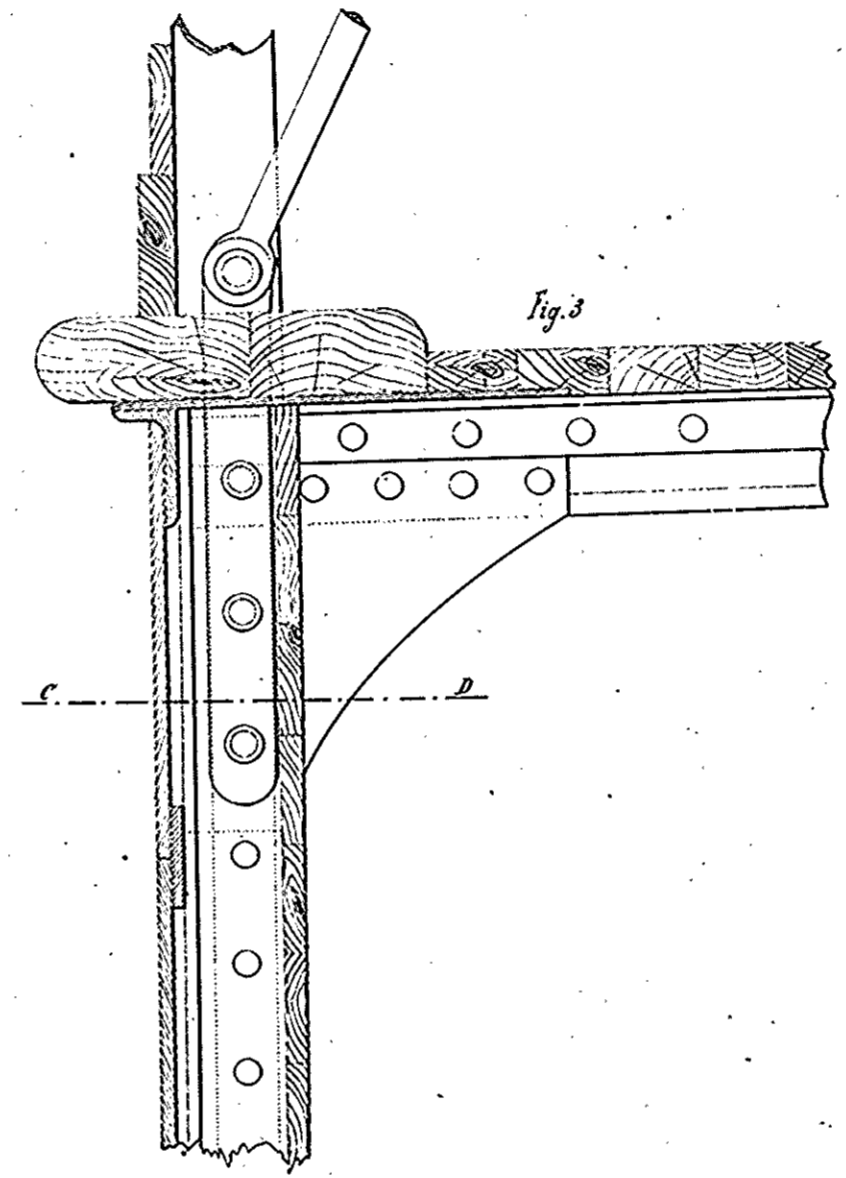


Fig. 3.

Dispositions des dalots.

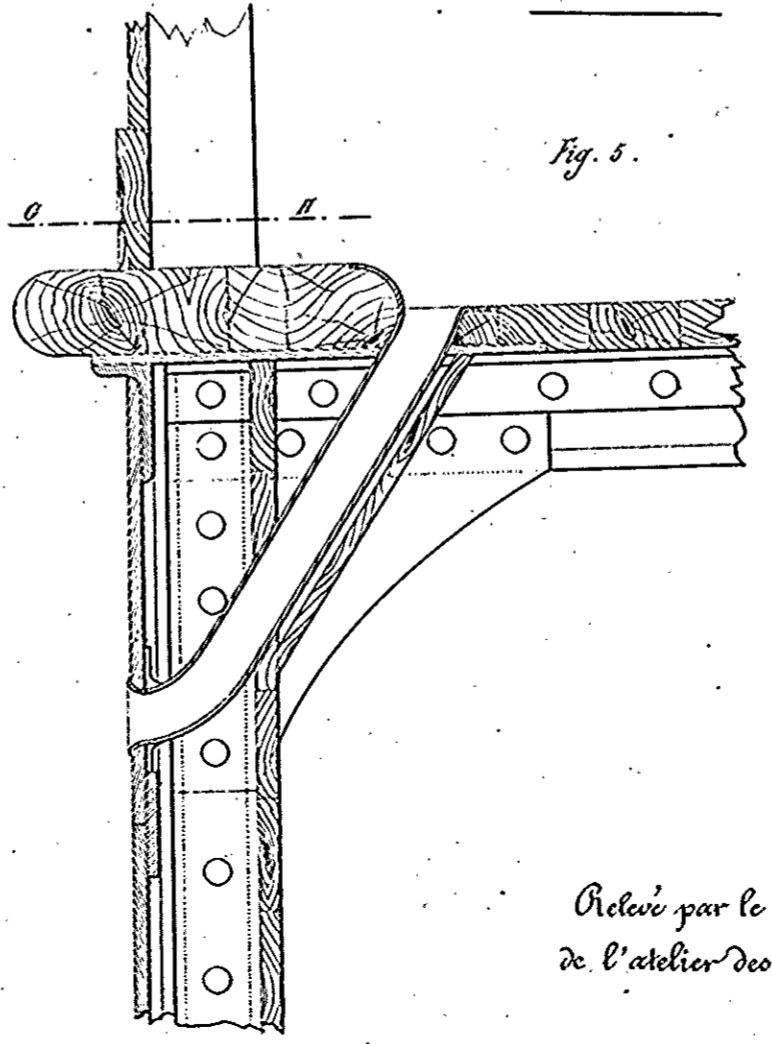


Fig. 5.

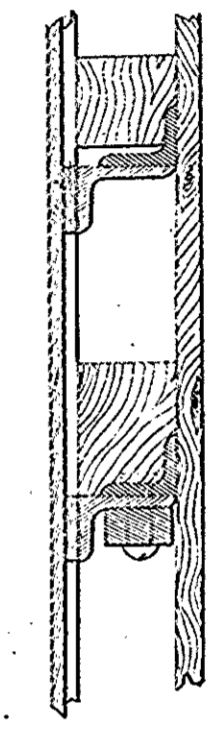


Figure 4. Section C.D.

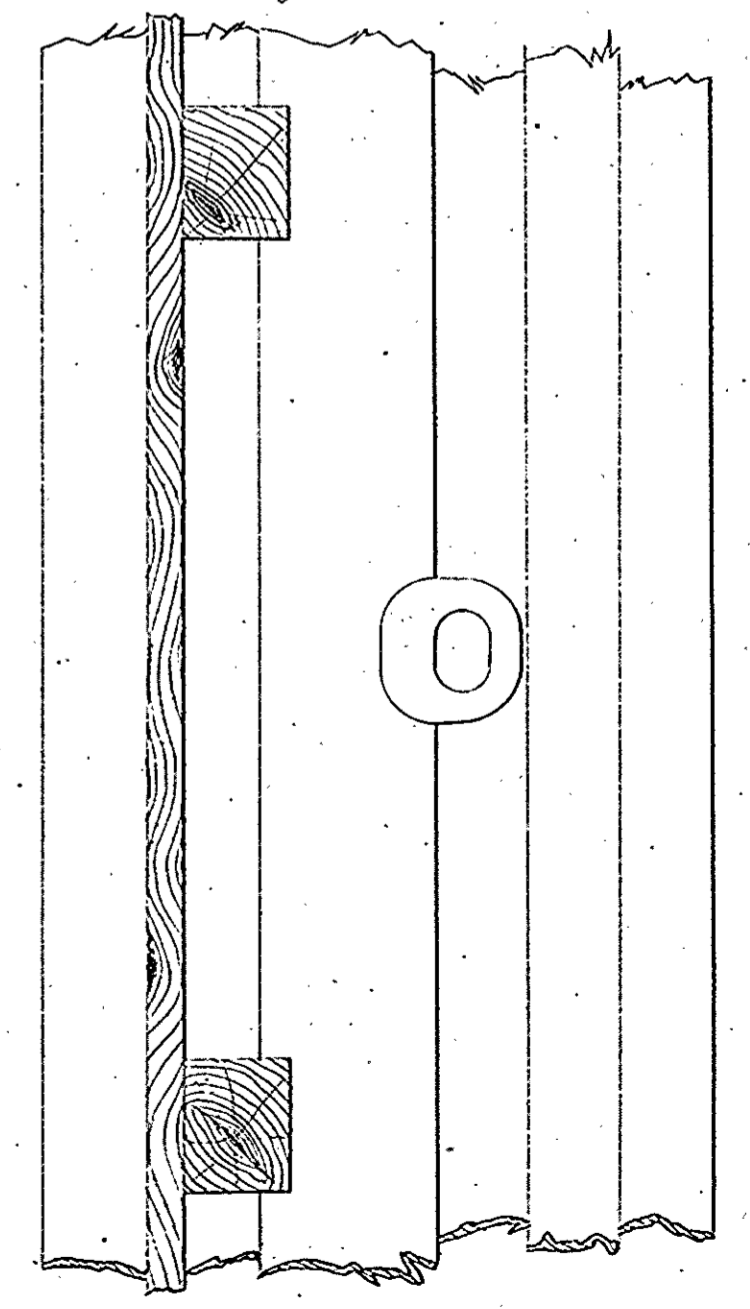


Figure 6. Section G.H.

Relevé par le Contre-maître A. Cuizurier
de l'atelier des Bâtimens en fer.

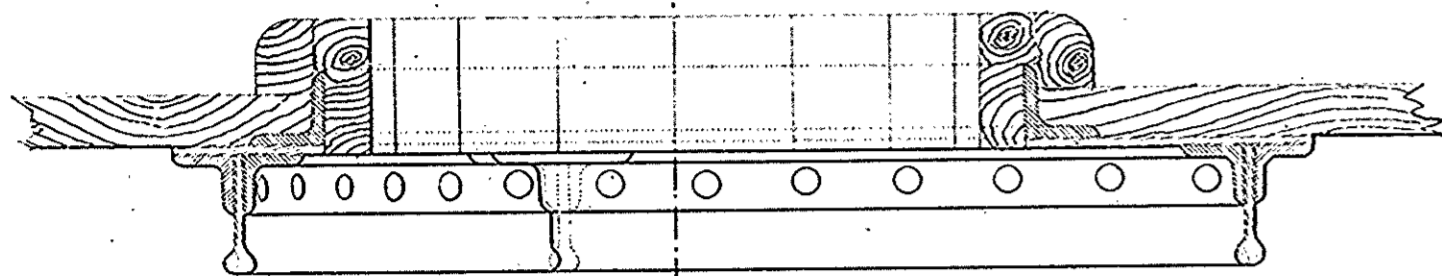
COLLECTION
083
2^e SÉRIE

Transport l'Européen.

Détails de Construction.

Etambrais des mâts

Figure 1. Section A.B.



Emplantures du Grand-mât et du mât de Misaine.

Figure 4. Section G.H.

Echelle de 0^m 01.

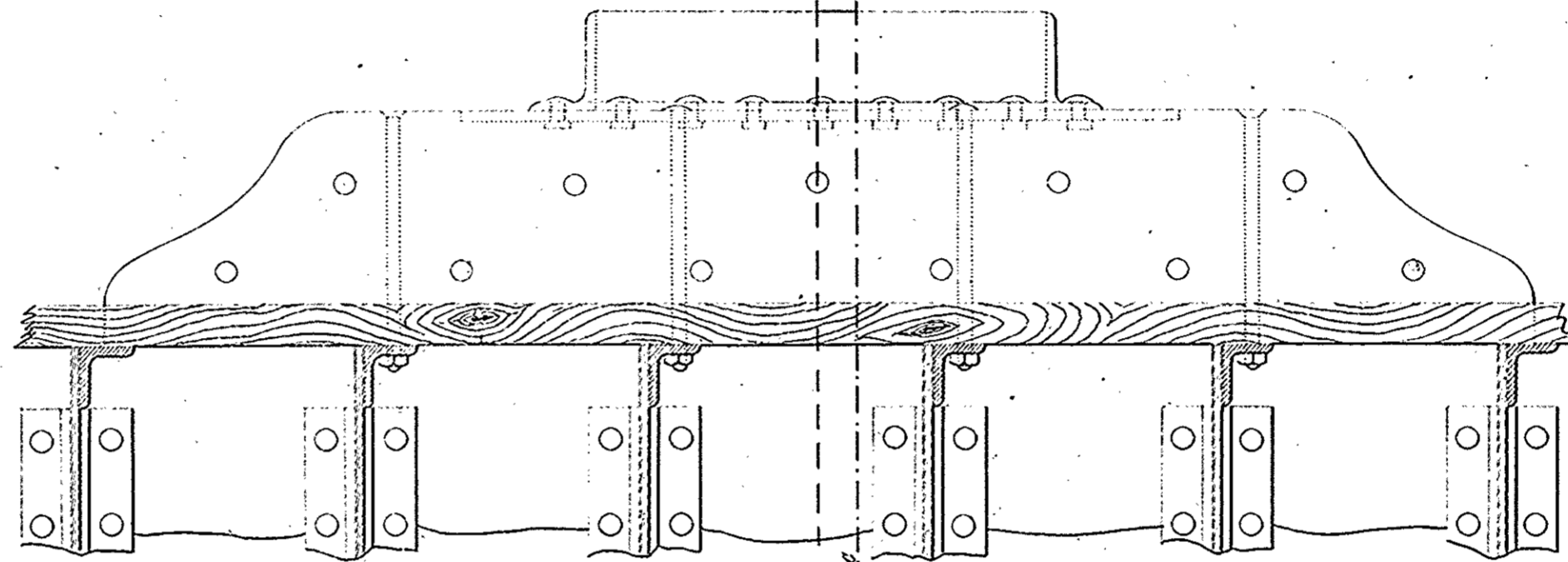


Figure 5. Section C.D.

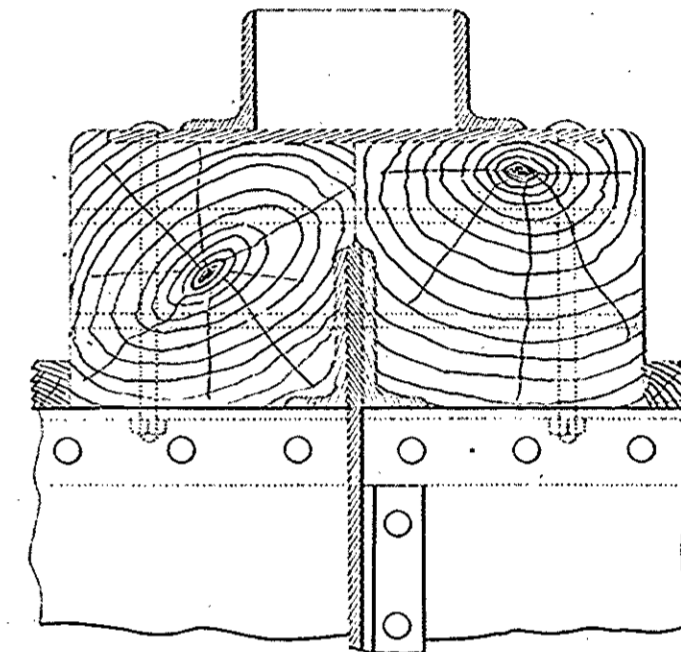


Fig. 2

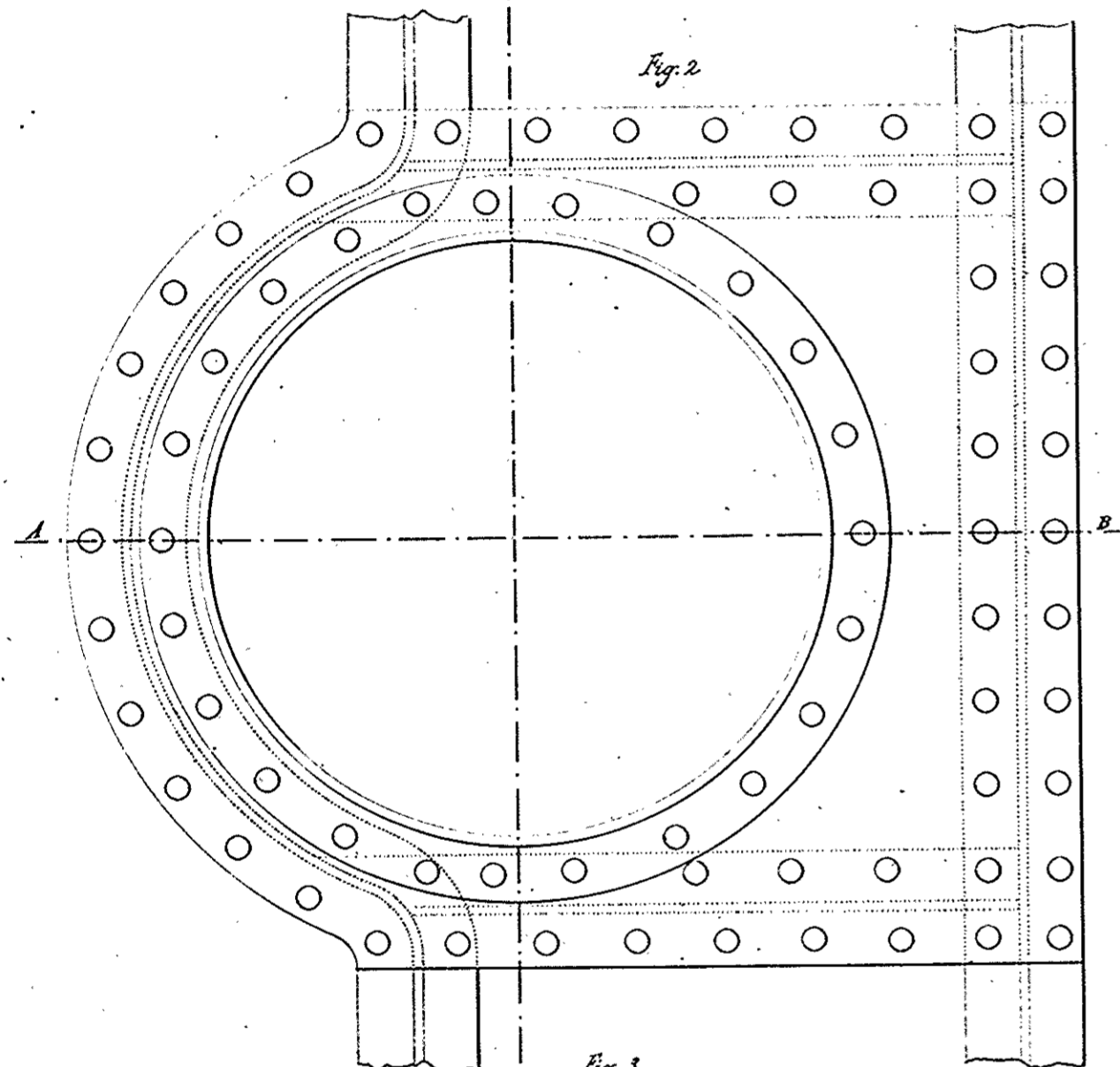
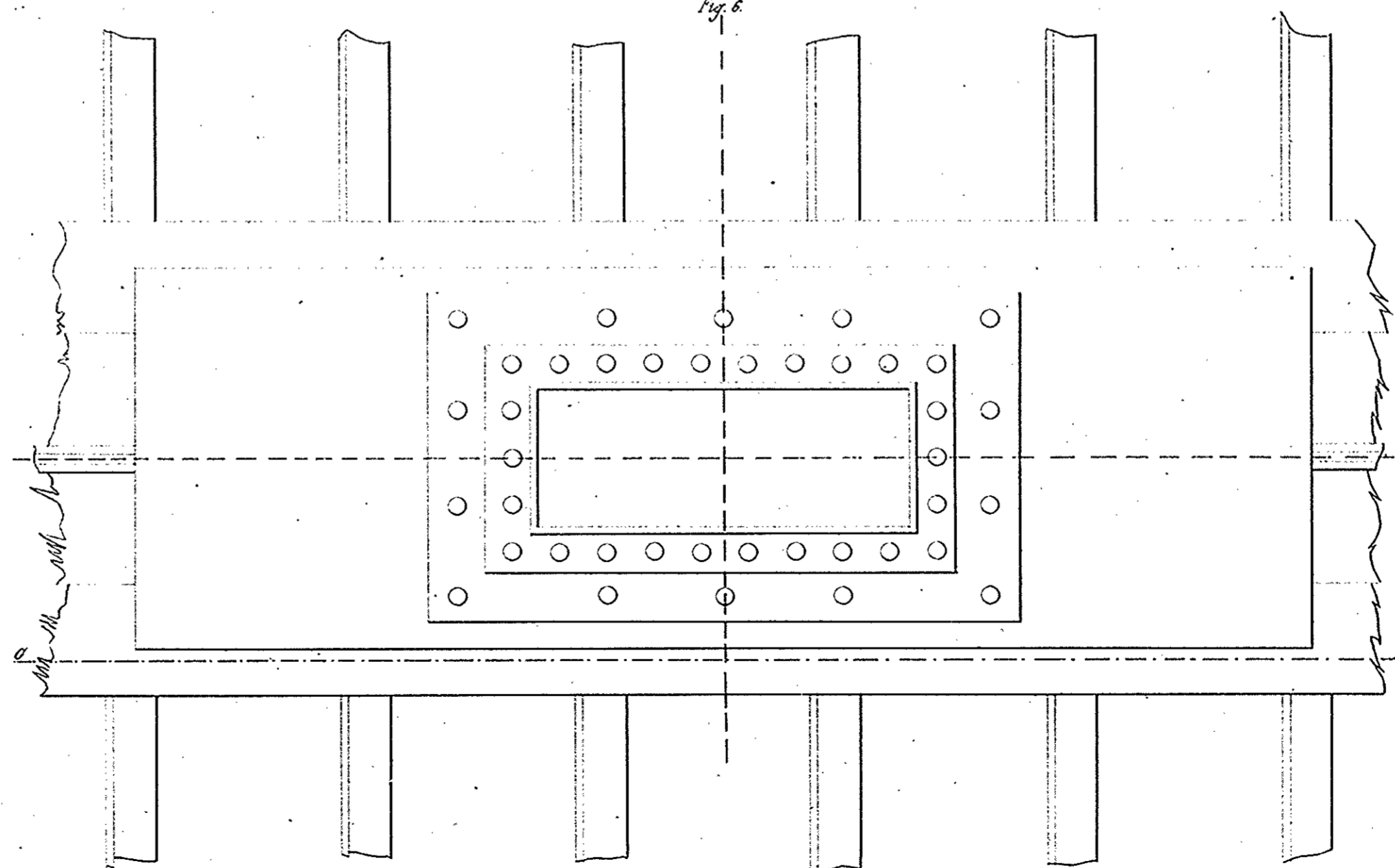


Fig. 6



Garniture de trous d'homme.

Figure 7. Section H.K.



Fig. 3.

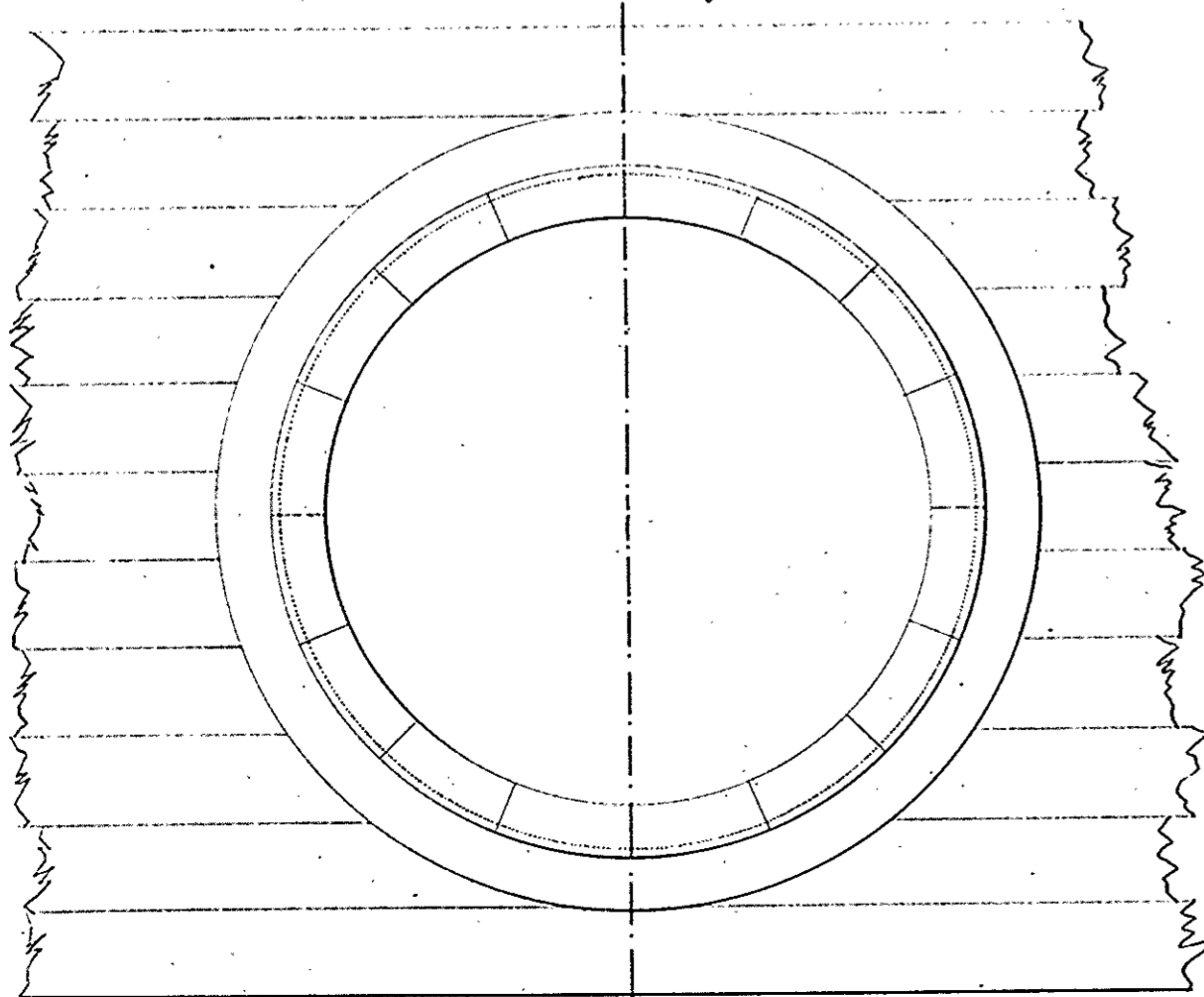
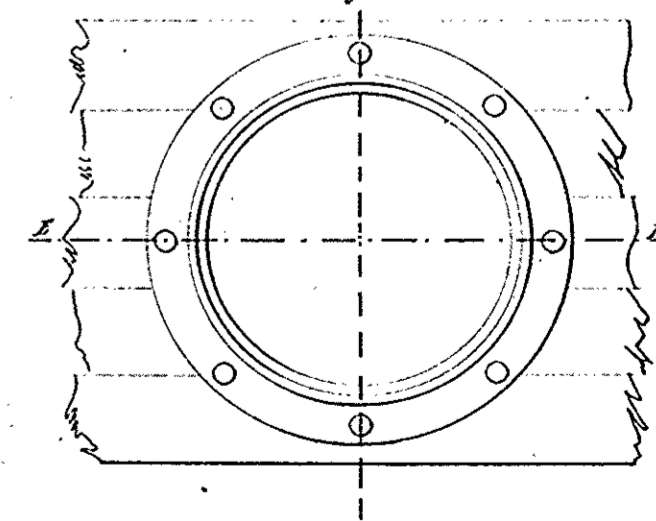


Fig. 8.



Relève par le Contre-mâitre A. Guignier,
de l'atelier des Bâtimens en fer.

COLLECTION
083
2^{ME} SÉRIE

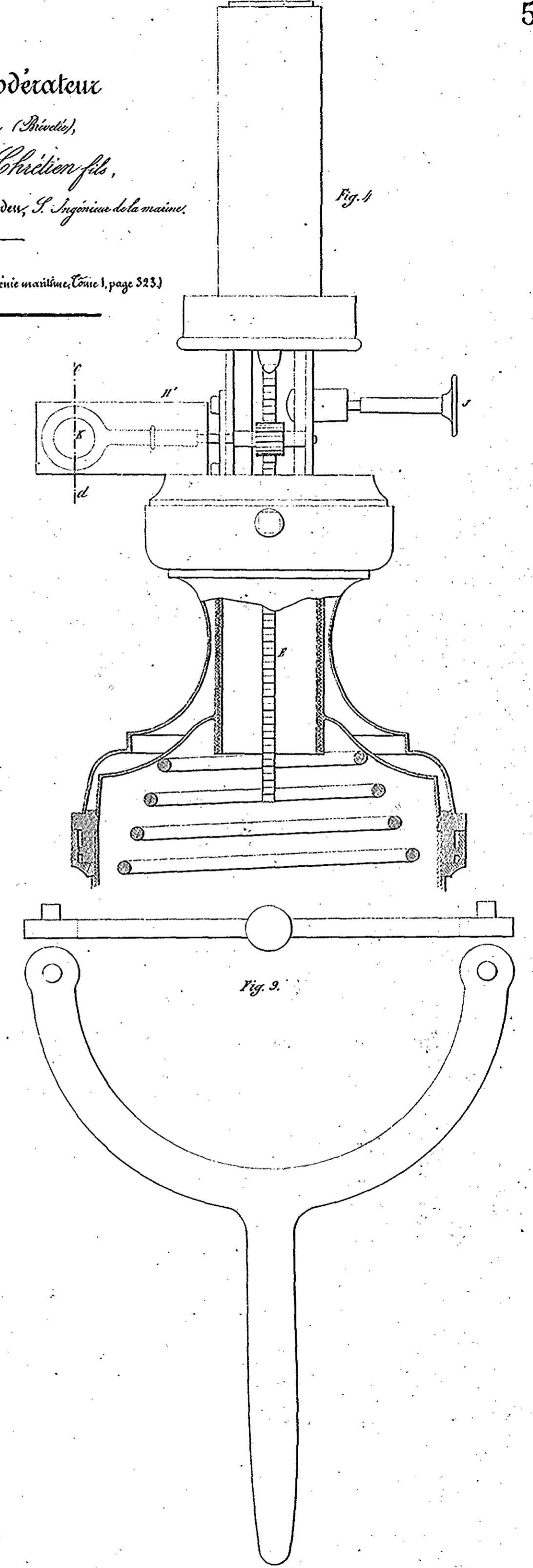
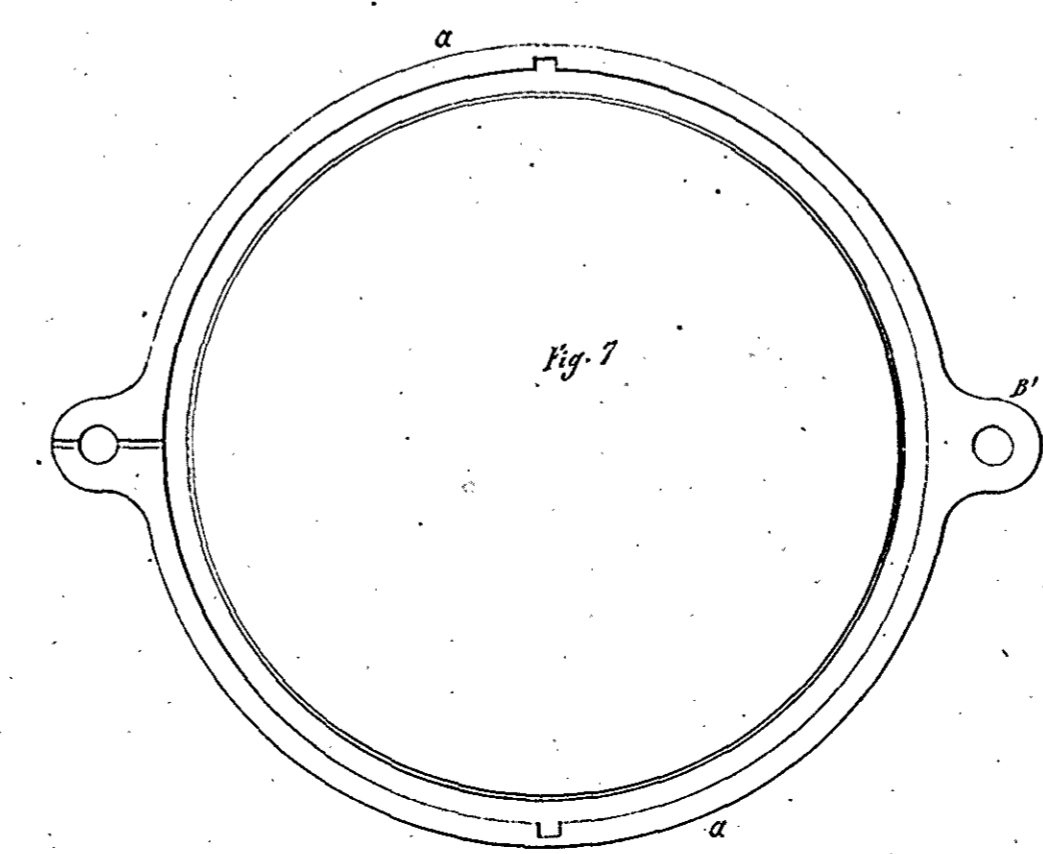
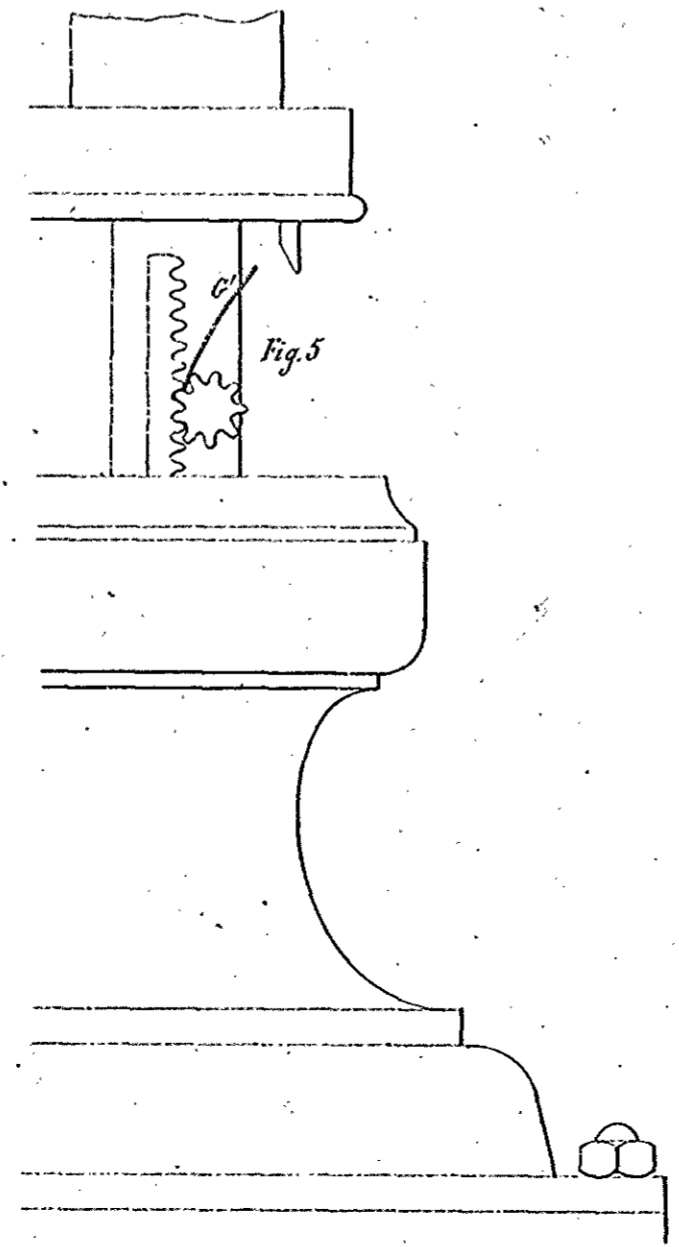
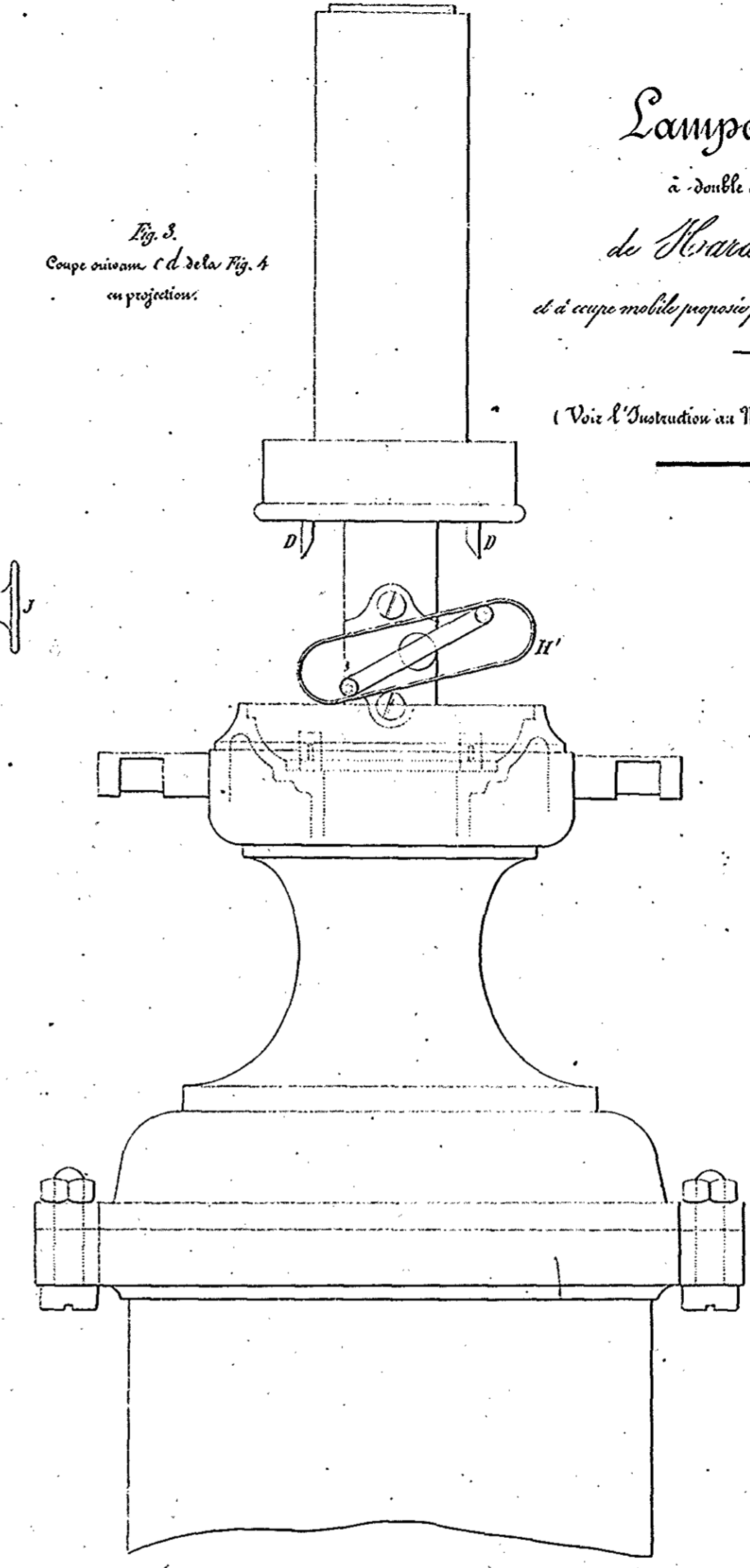
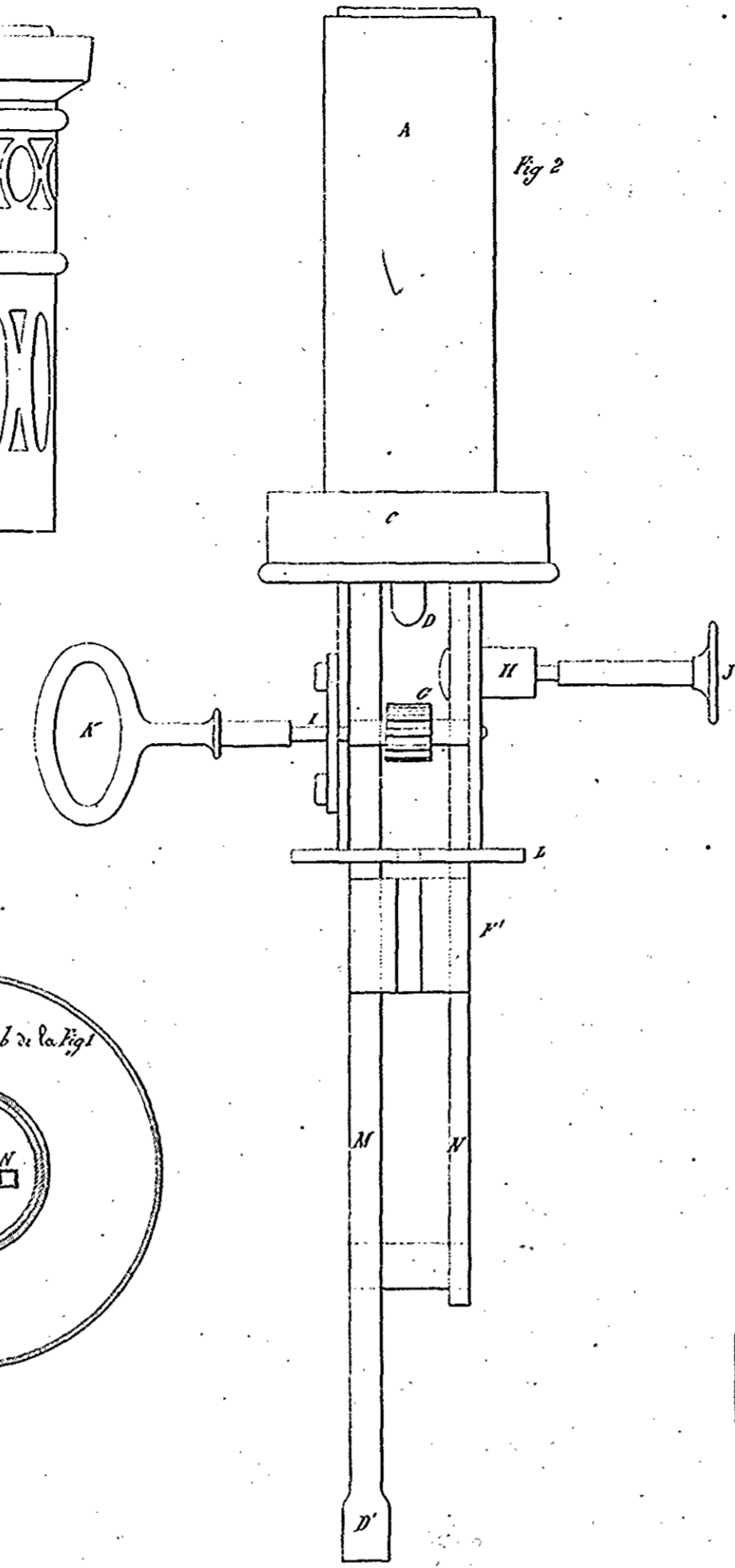
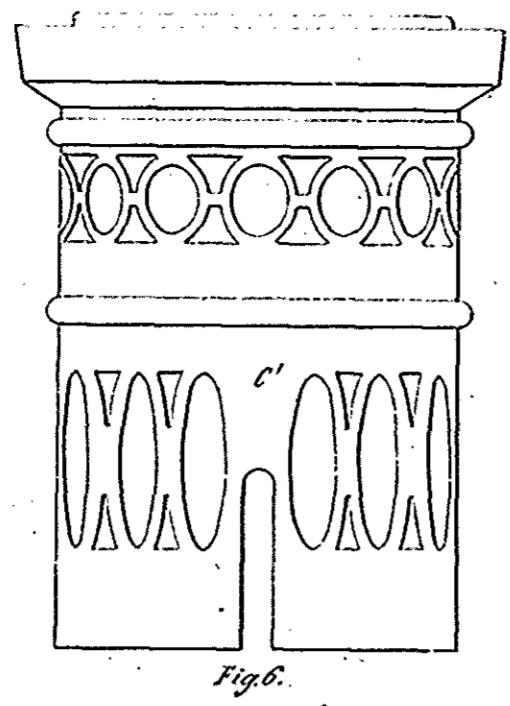
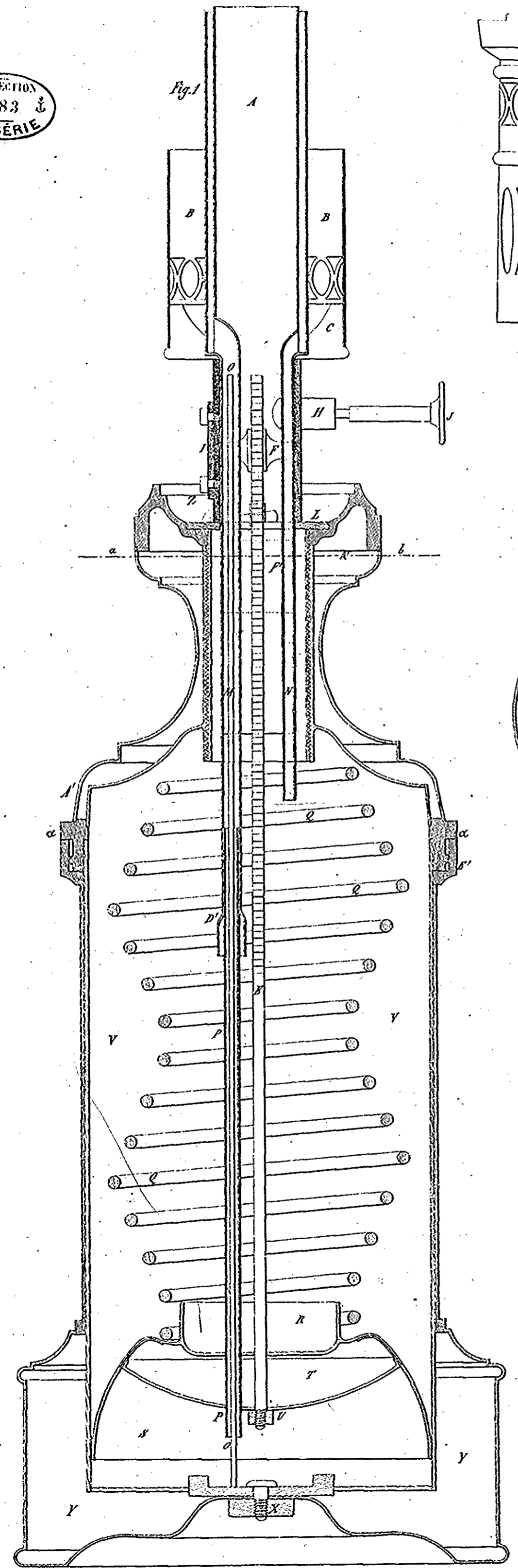
Lampe-Moderateur

à double courant d'air (Breveté),

de *Harnden et Chretien fils*,

et à coupe mobile proposée par *M. Bodes*, *L. Ingénieur de la marine*.

(Voir l'Instruction au *Mémorial du Génie maritime*, *Tome 1*, page 323.)

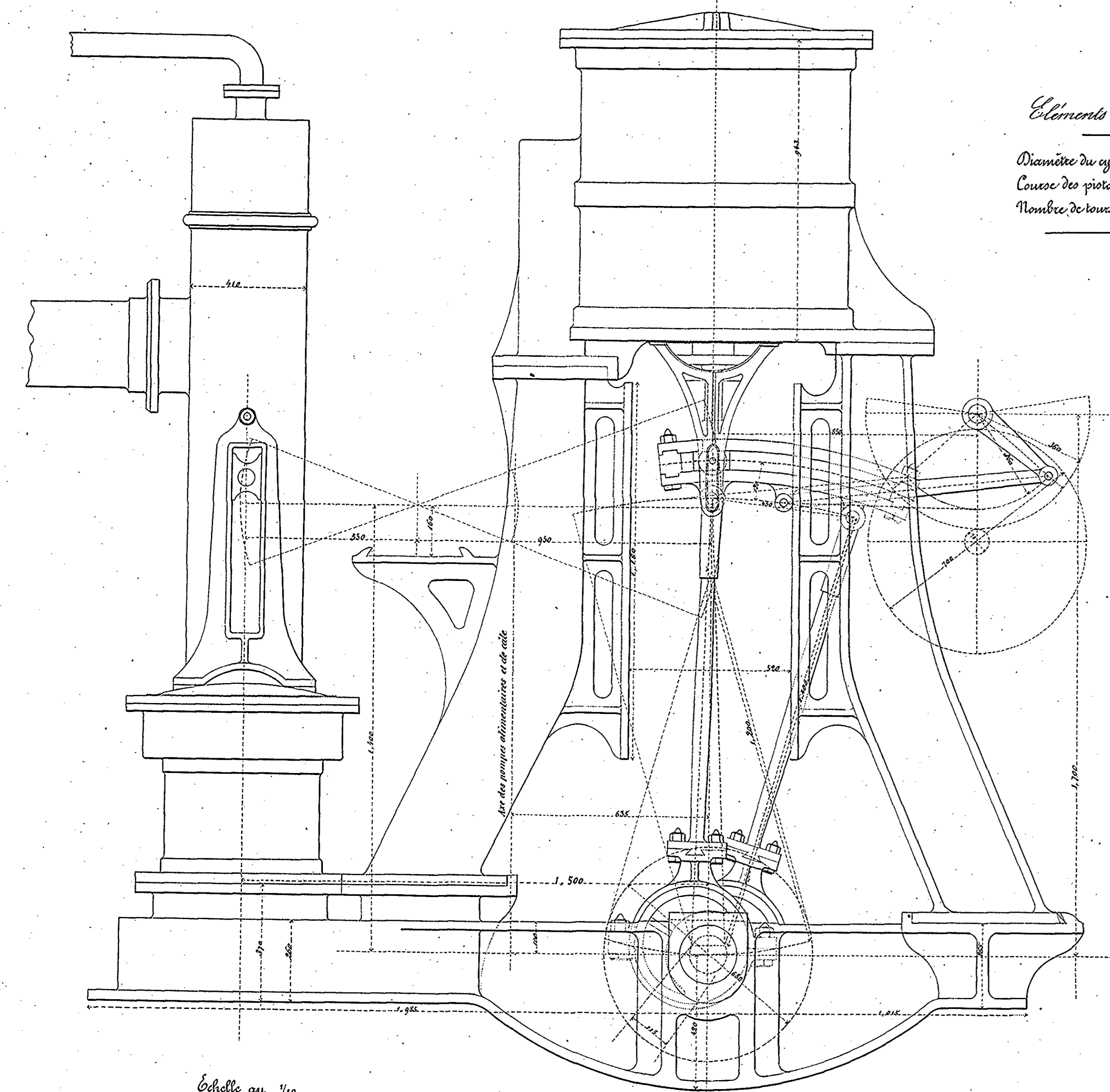




MACHINE DE 80 CHEVAUX DU BATEAU A VAPEUR LE LANGUEDOC.

Appartenant à la Compagnie générale maritime.

Plan d'ensemble relevé sur une machine de Caird & C^{ie} de Greenock.

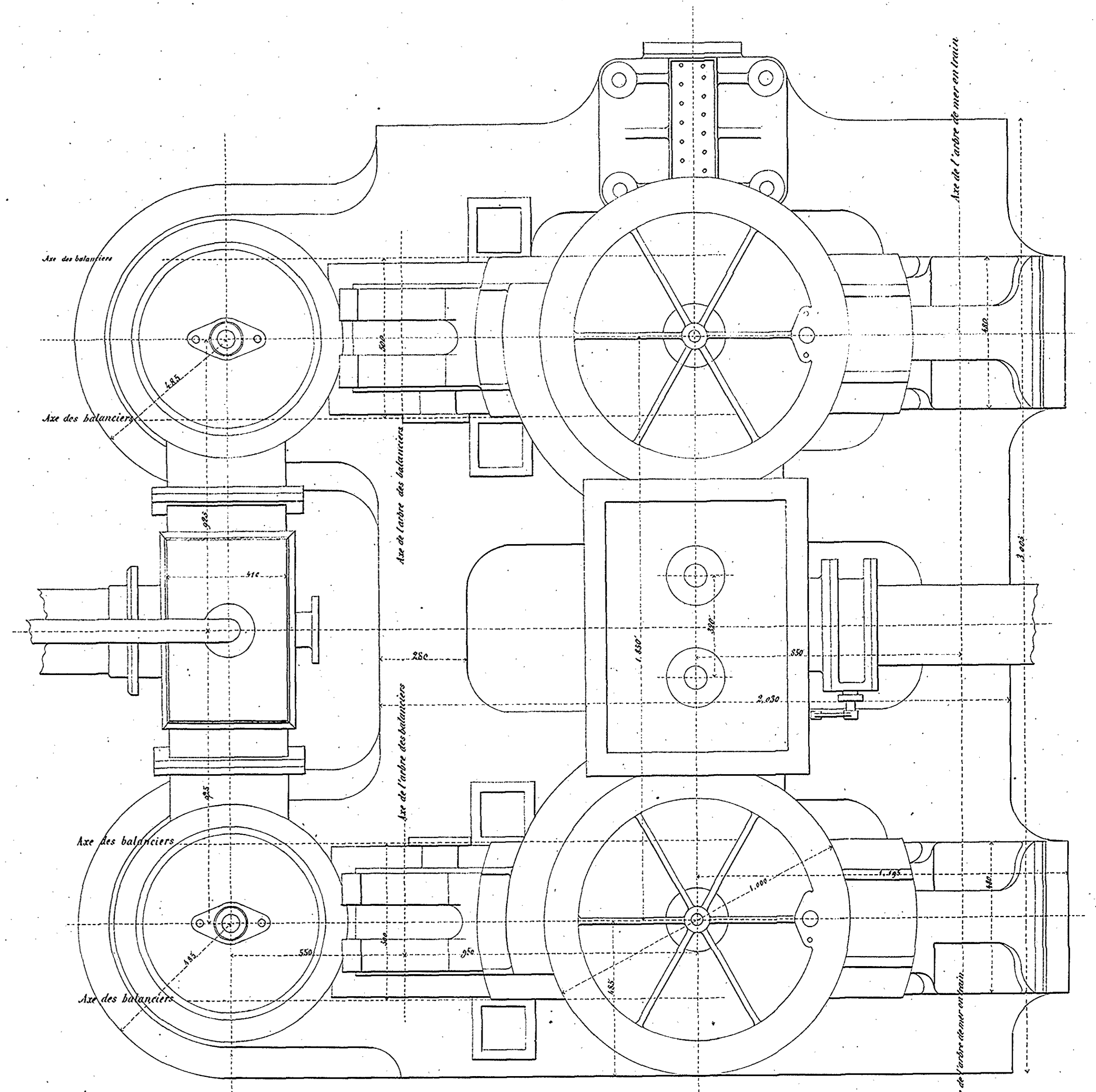
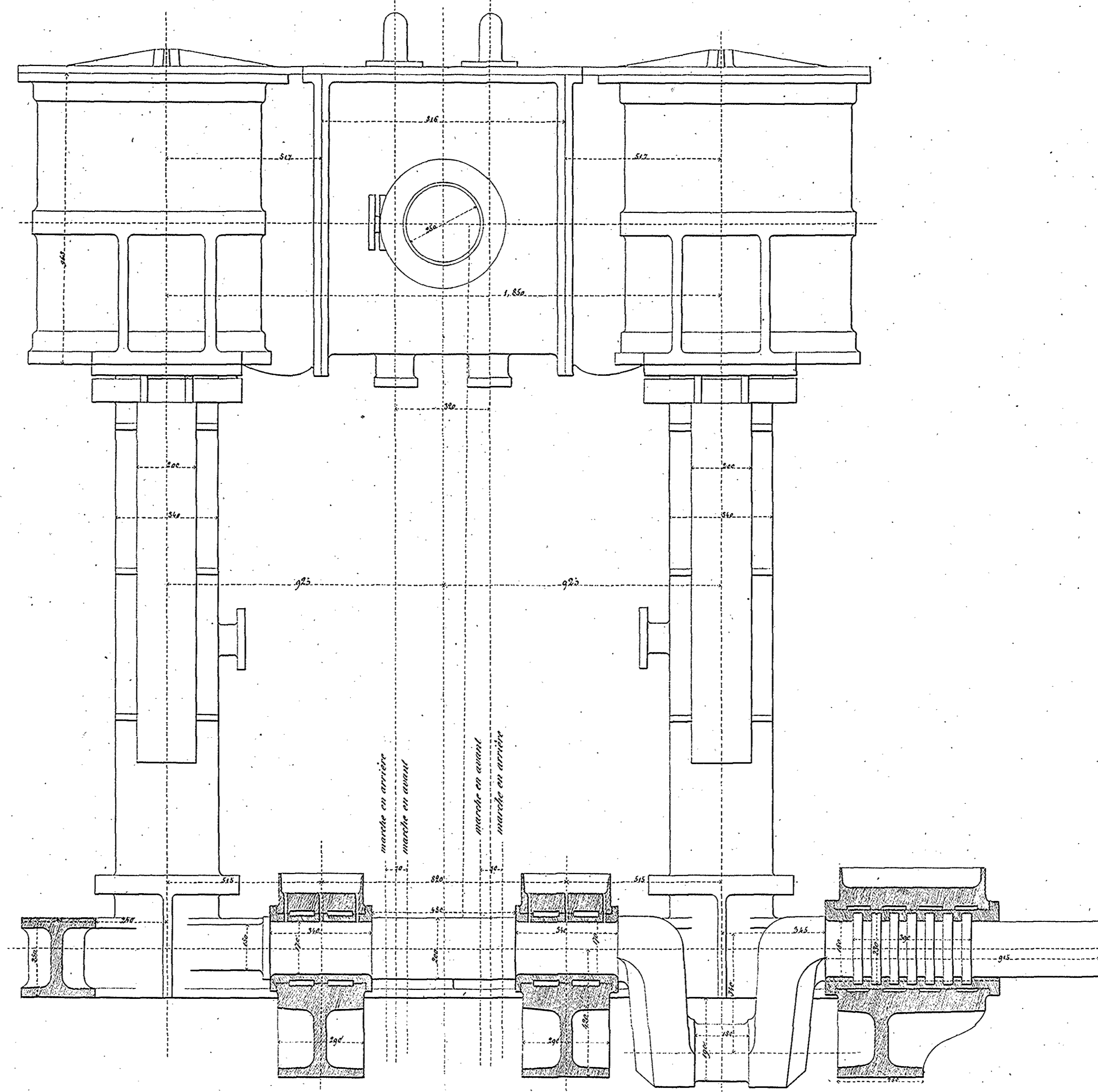


Éléments de la puissance.

Diamètre du cylindre..... = 0,820
 Course des pistons..... = 0,680
 Nombre de tours..... = 35.

Echelle au 1/10.

Communiqué par M^r Mangin, Ingénieur de la Marine.

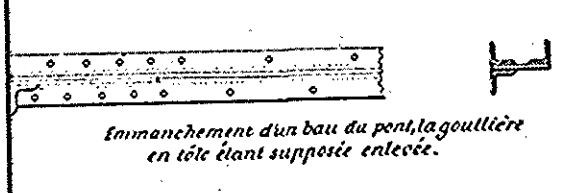
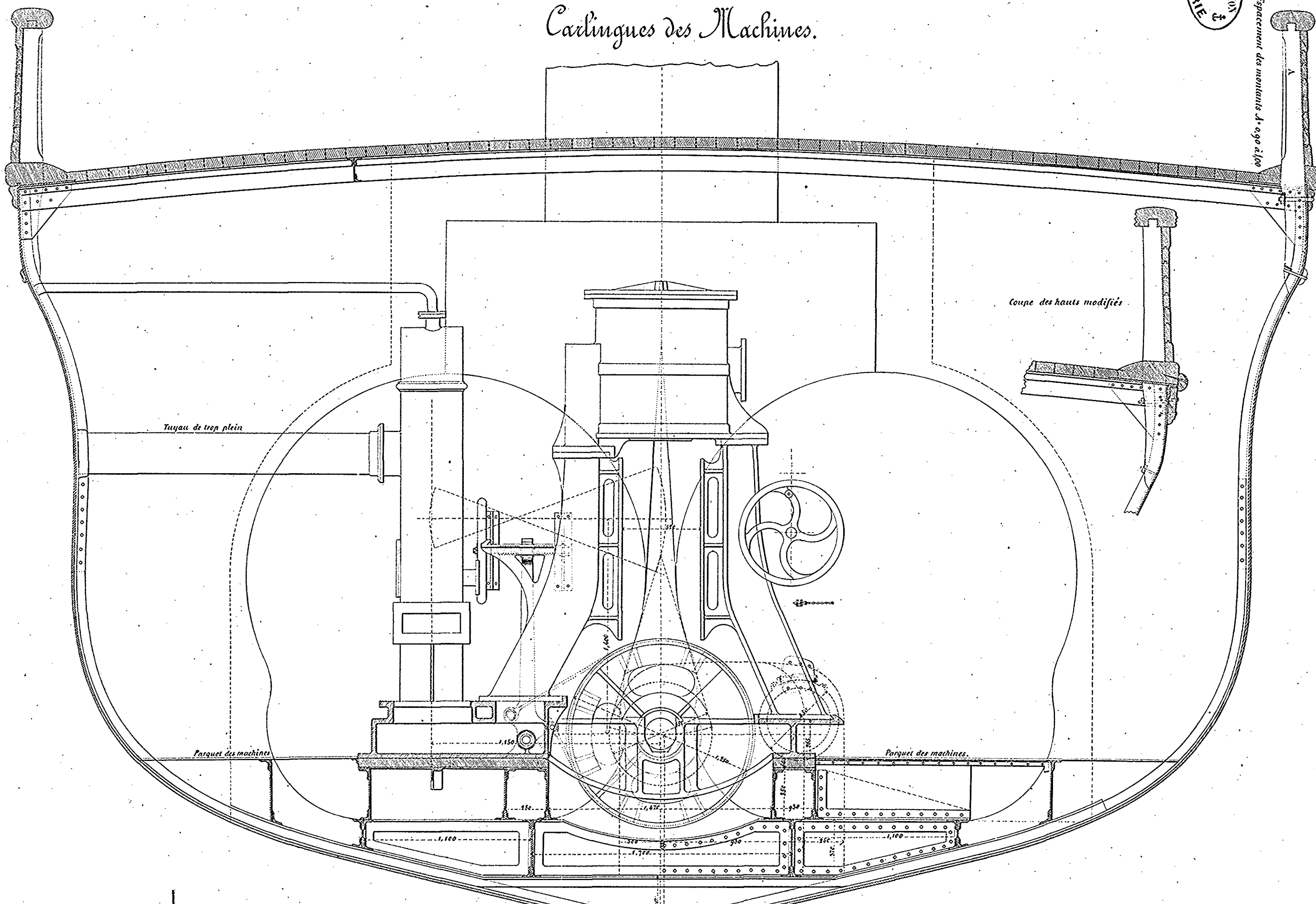


MACHINE DE 80 CHEVAUX DU BATEAU A VAPEUR LE LANGUEDOC.

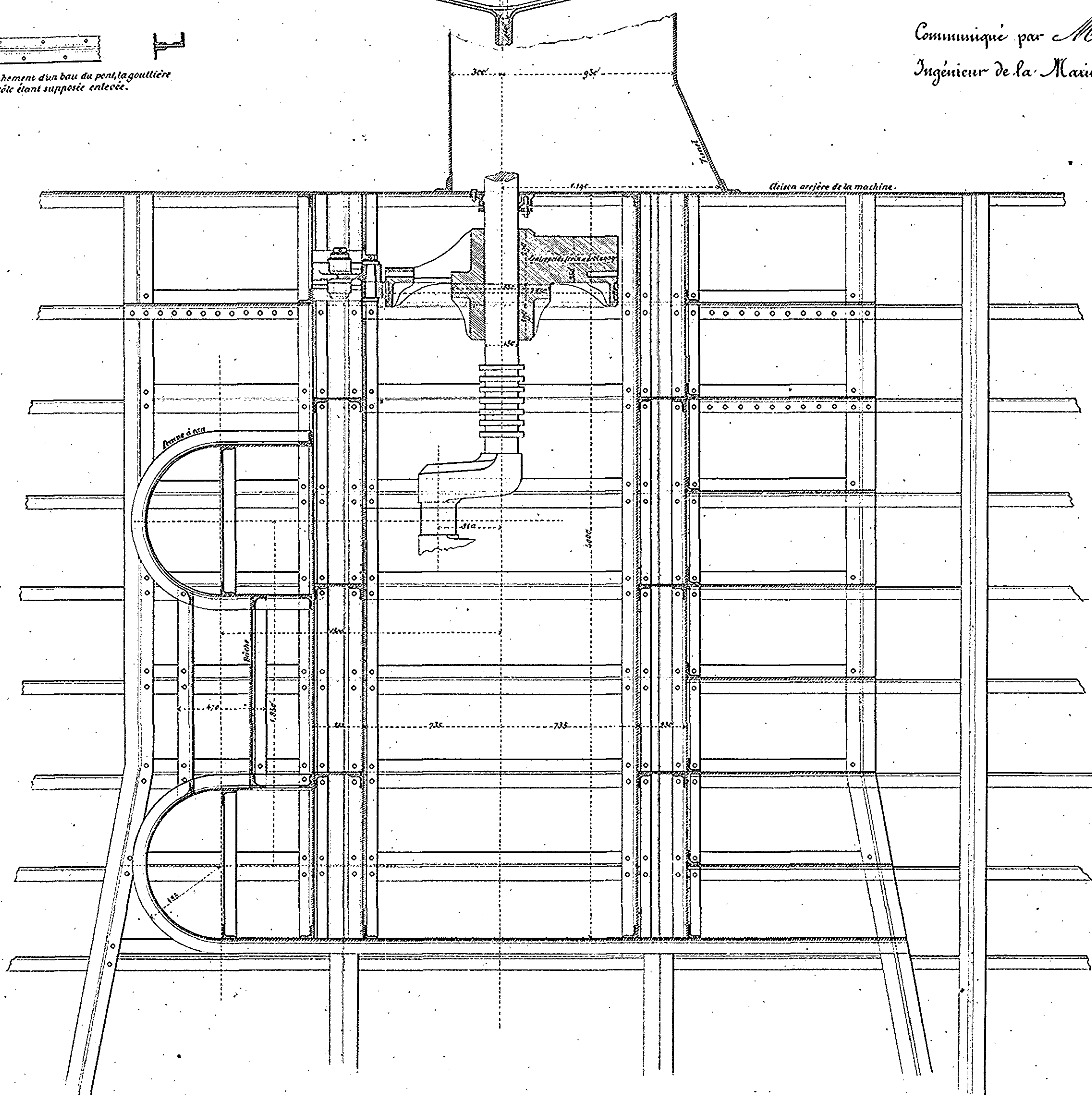
Carlingues des Machines.

COLLECTION
N° 083
2^{ME} SERIE

Espacement des montants 4.000 à 100



Communiqué par M. Maurin,
Ingénieur de la Marine.

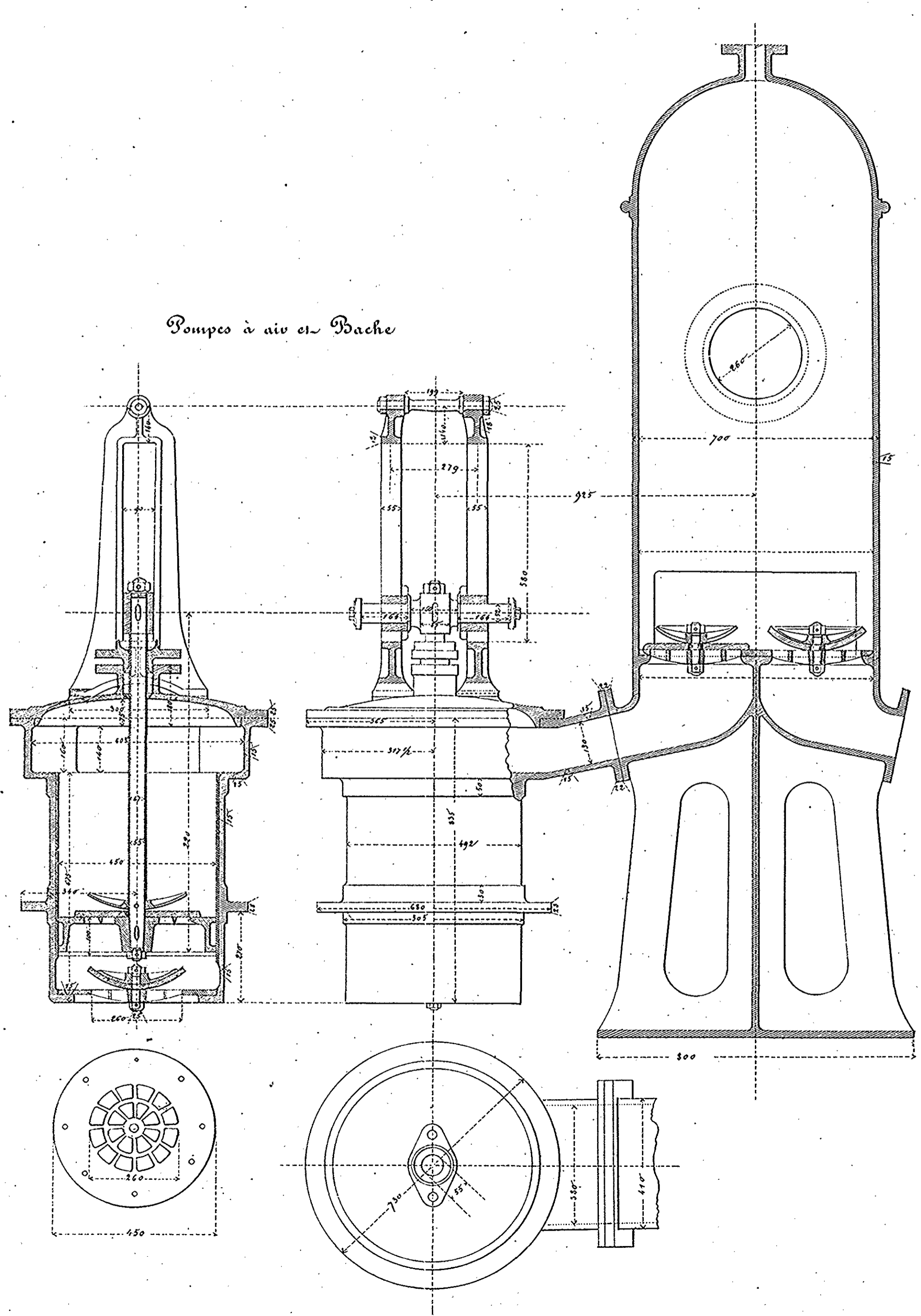


Échelle de 0,70 pour 1 mètre.

MACHINE DE 80 CHEVAUX DU BATEAU A VAPEUR LE LANGUEDOC.

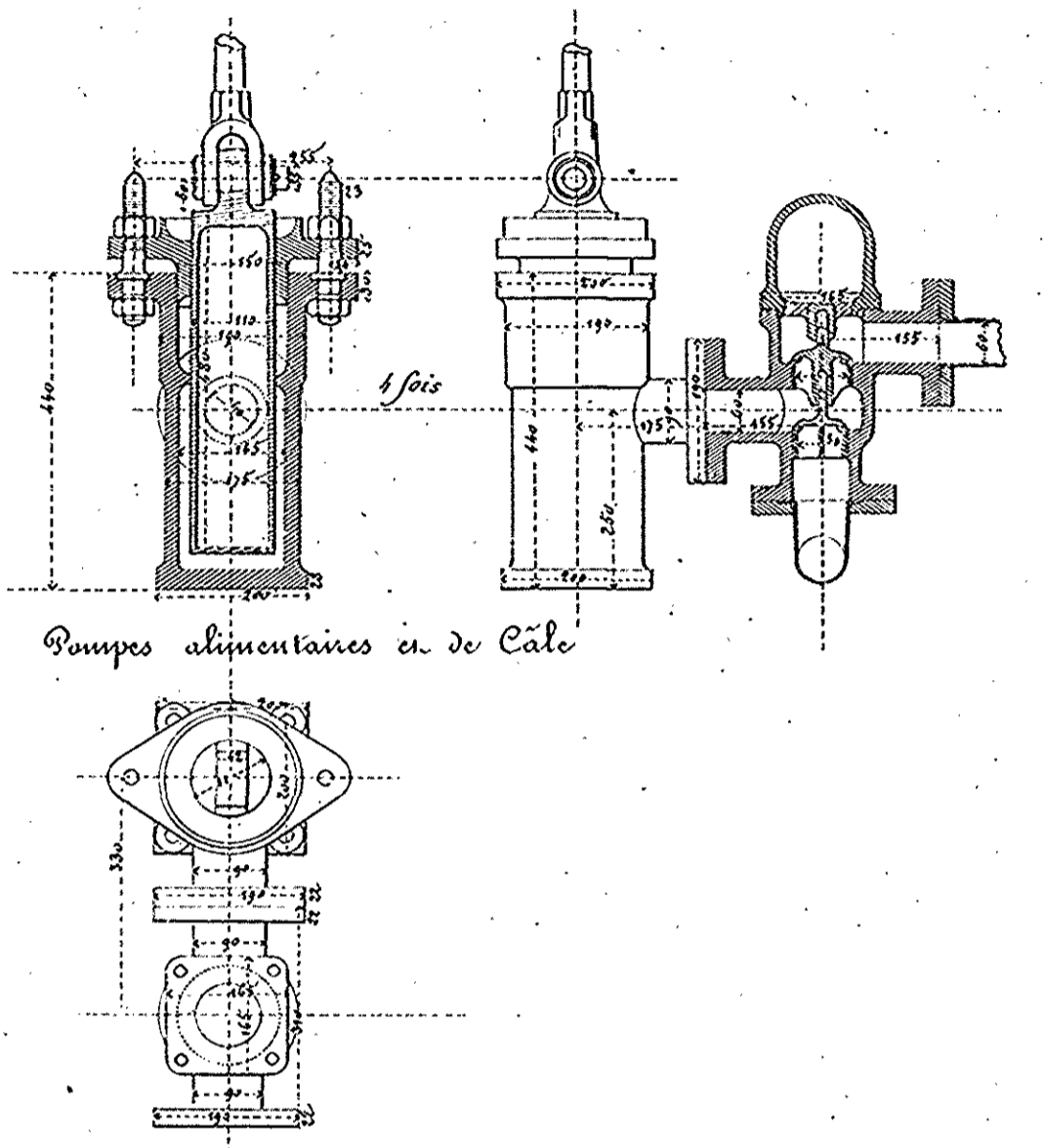
Détails.

COLLECTION
083
2^e SÉRIE



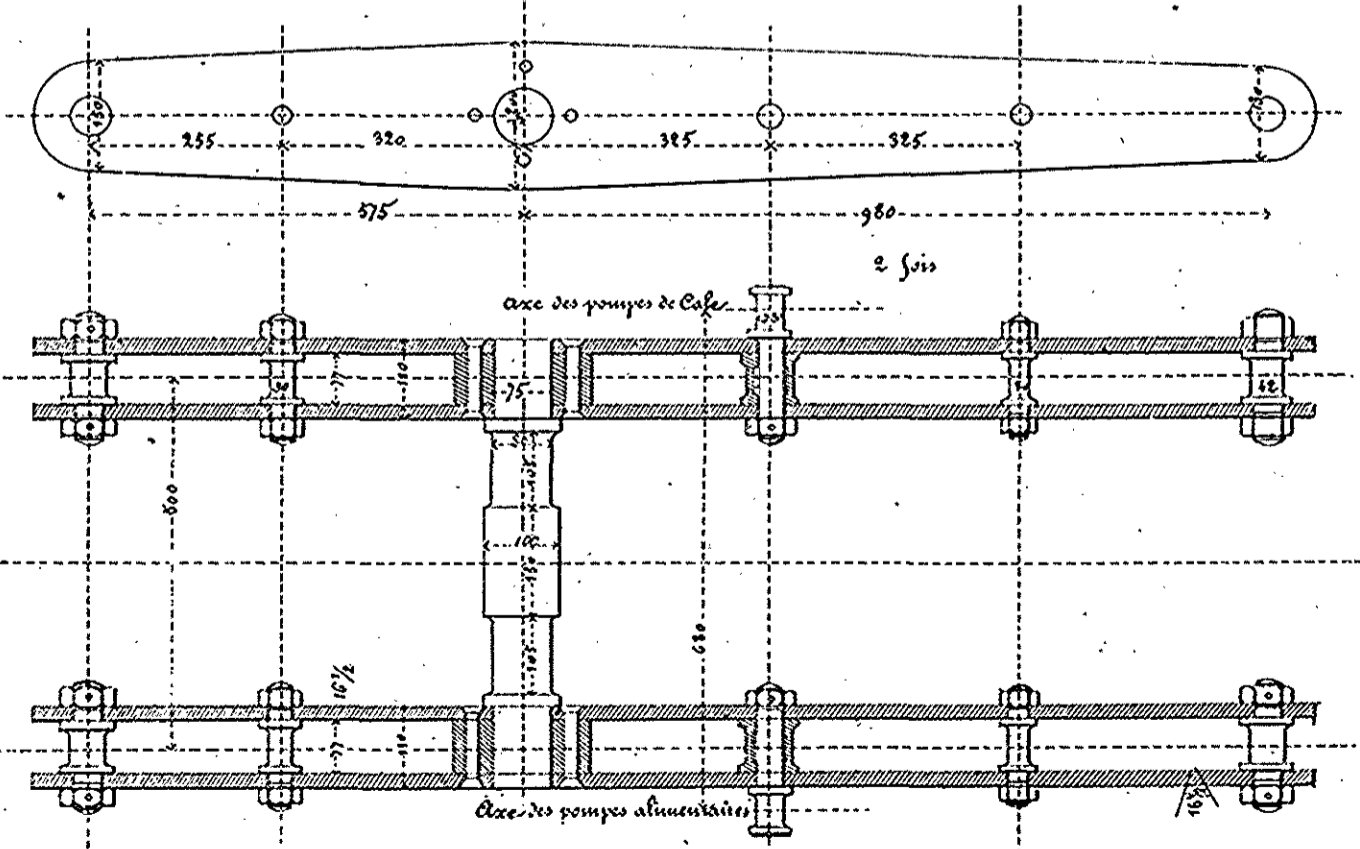
Pompes à air et Bache

Pompes alimentaires et de Câlè



Pompes alimentaires et de Câlè

Balanciers des pompes à air

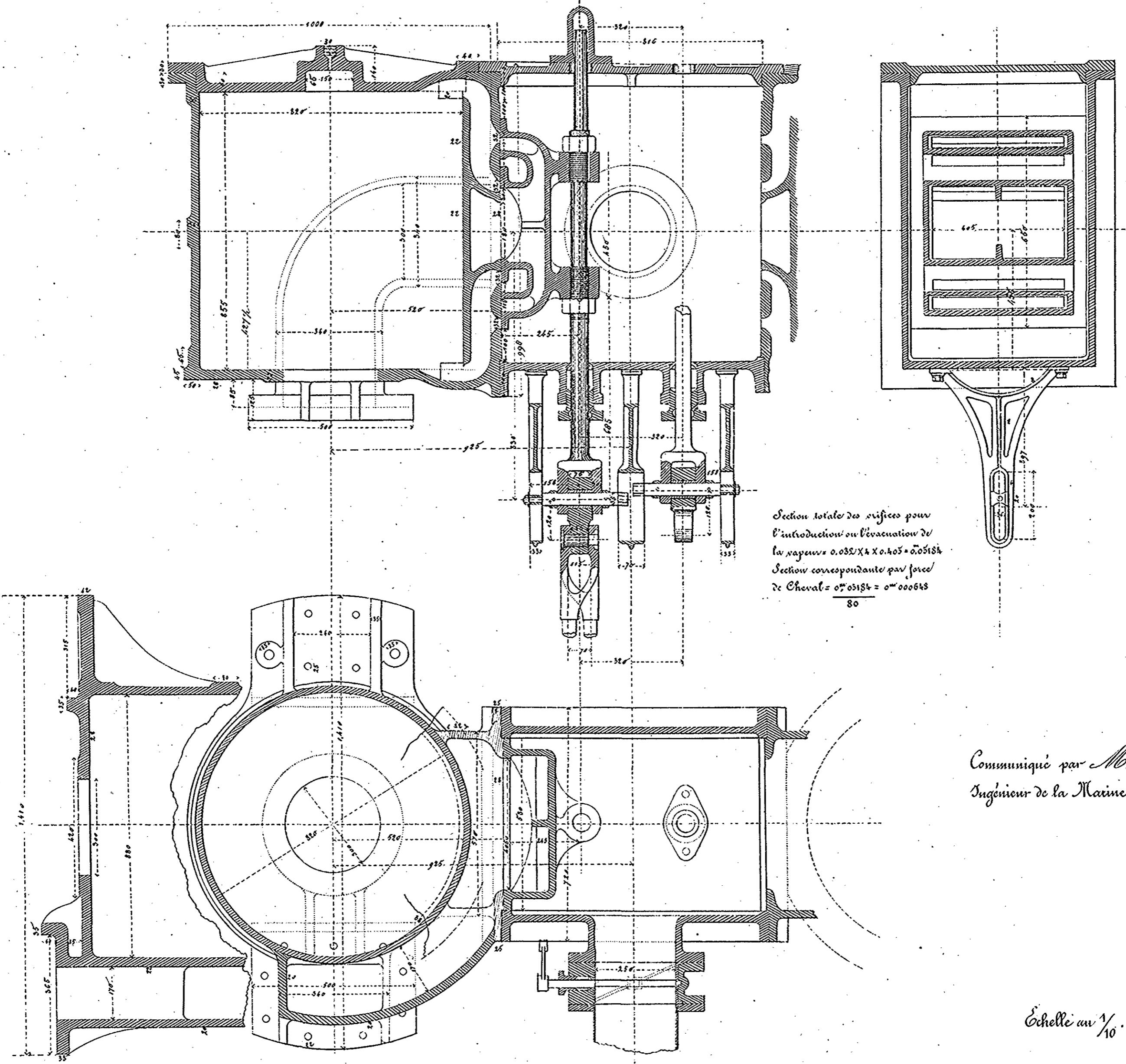
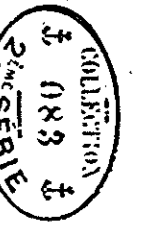


Communiqué par *M. Margini*
Ingénieur de la Marine.

Echelle au 1/10.

MACHINE DE 80 CHEVAUX DU BATEAU A VAPEUR LE LANGUEDOC.

Détails.

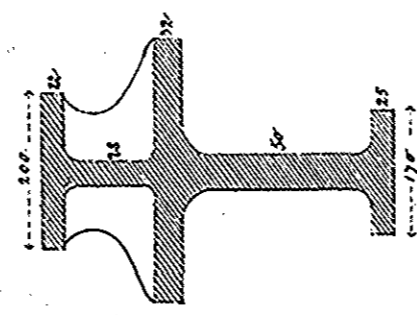
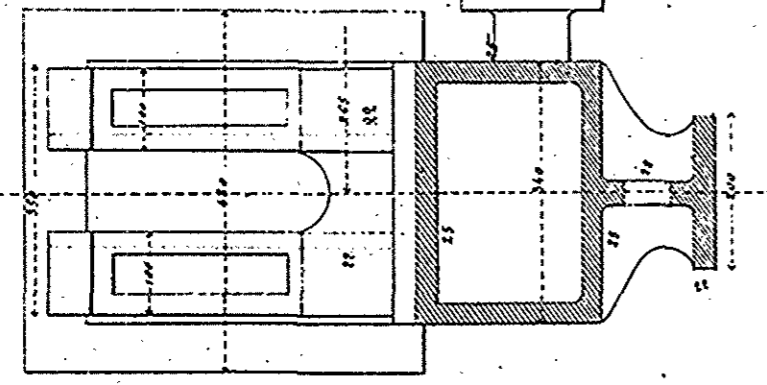


Section totale des orifices pour l'introduction ou l'évacuation de la vapeur = 0.035 X 4 X 0.405 = 0.05184
 Section correspondante par force de Cheval = $\frac{0.05184}{80} = 0.000648$

Communiqué par M. Mangin,
 Ingénieur de la Marine.

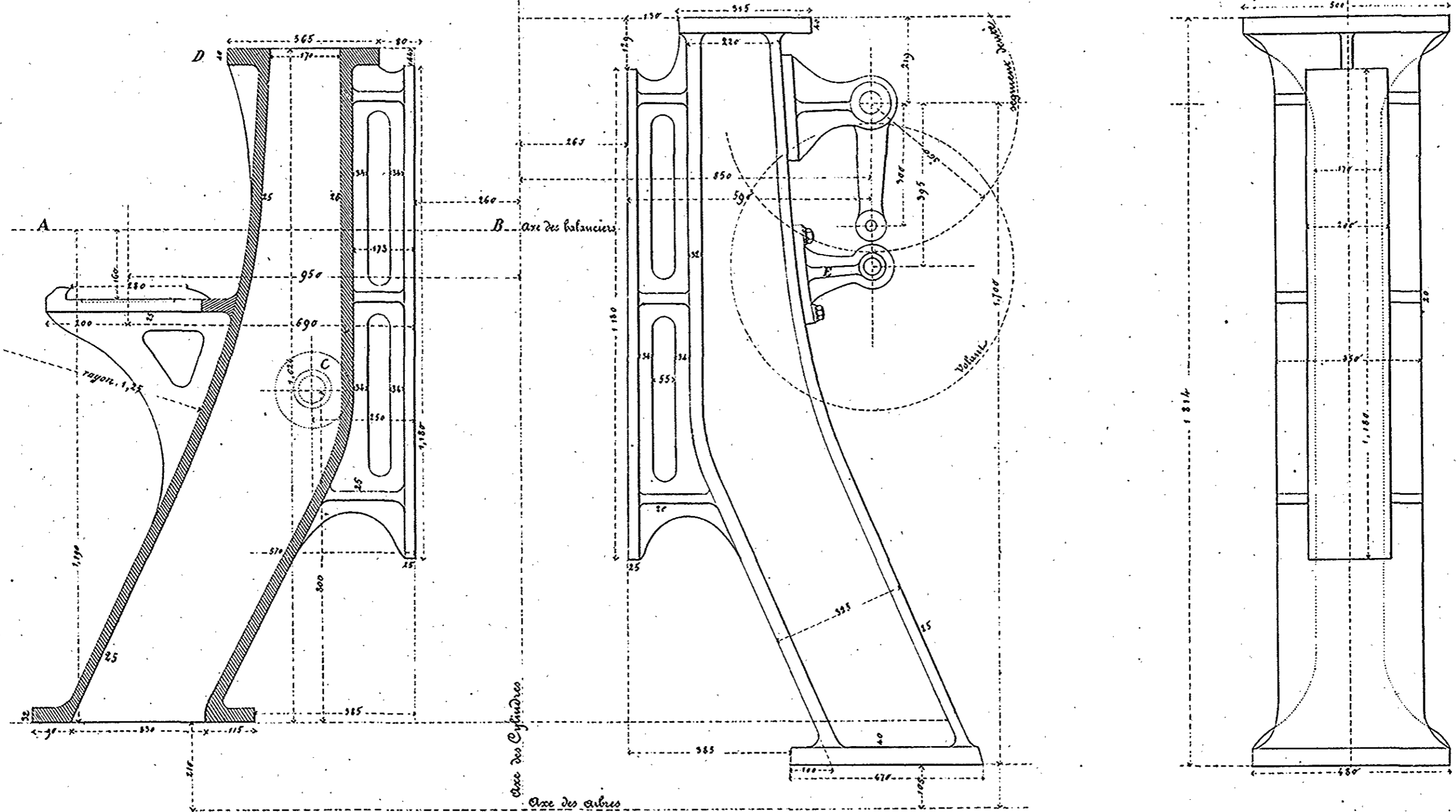
Échelle au 1/10.

Coupe suivant la ligne A B.



Le support ne doit exister que sur le batis A.
 La tubulure C doit être une fois à droite et l'autre fois à gauche.
 La largeur du dessous est de 500 mm

Coupe suivant la ligne A B



Dimensions principales.

Longueur de proupe en proupe	15,20
Largeur au maître couple hors tôle	4,00
Creux au milieu de dessous tôle au can supérieur de la cornière formant plat-bord	1,10
Creux d'eau en charge	0,55
Déplacement à ce tirant d'eau	19,60
Poids du chalau bordé en tôle d'acier, avec plate-forme mobile en bois, boulons à écrou, pitons à boucle &c	3,610
Poids du chalau bordé en tôle de fer de 5 ^e d'épaisseur, avec plate-forme mobile en bois, boulons à écrou, pitons à boucle &c	3,972

Le chalau peut recevoir:
200 hommes d'Infanterie
ou
une pièce de 4 rayée, son avant-train et son caisson, 10 chevaux et les 12 servants de la pièce.

CHALAN EN TÔLE

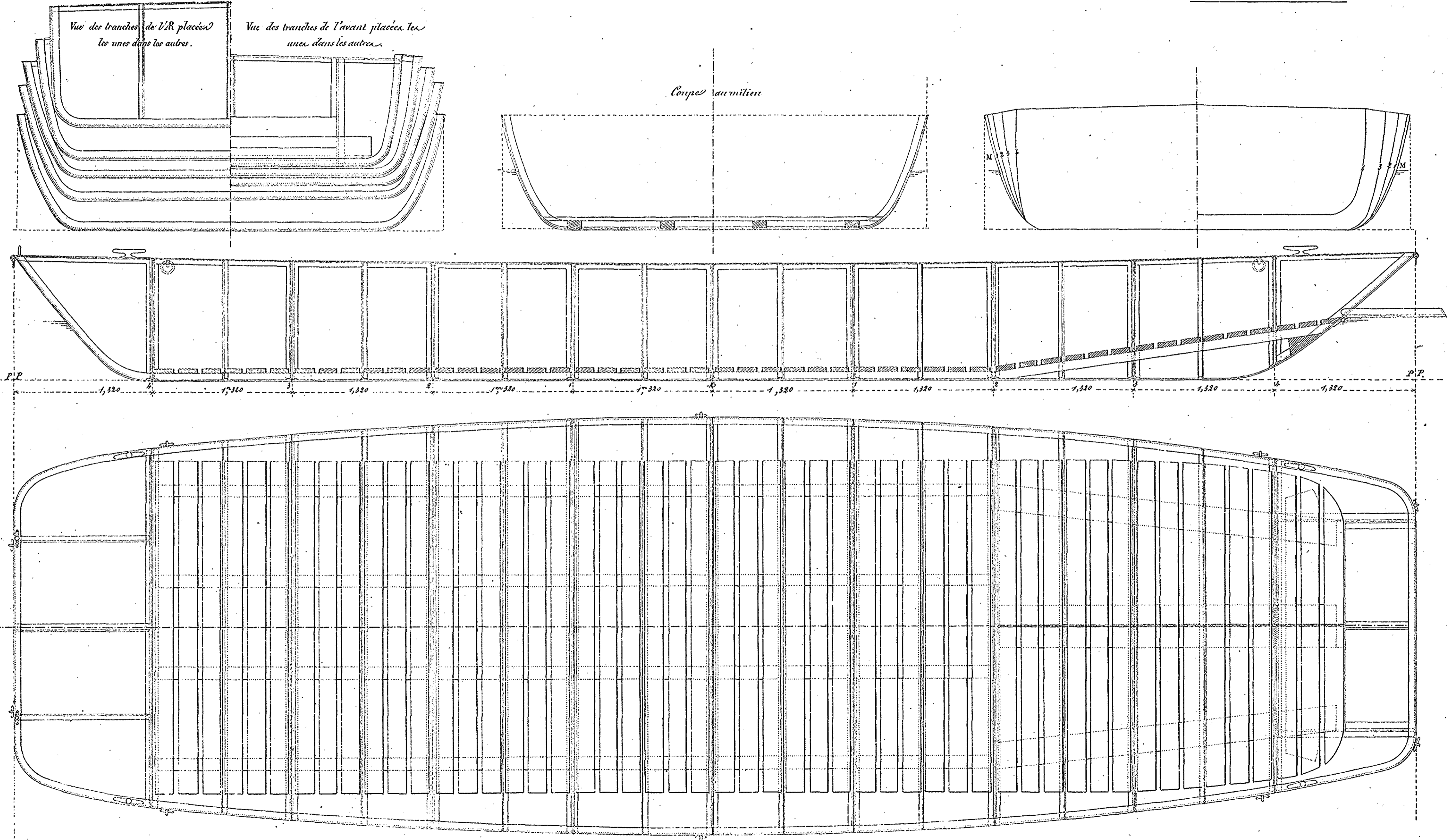
se démontant en 10 parties.

Echelle de 0,05 pour 1^m

Echantillons des matériaux.



Bordé en tôle d'acier de 5^e d'épaisseur.
Rivets de 9^e de diamètre, bouchés à chaud, espacés de 50^{mm} d'axe en axe.
Cornières en fer de 70^{mm} sur 47^{mm}, posant 6^{mm}50 le mètre courant.
Boulons à écrou, en acier, de 16^{mm} de diamètre, espacés de 70^{mm} d'axe en axe, placés à 55^{mm} de l'angle de la cornière à l'axe du boulon.
Plancher en bois de pin de 35^{mm} d'épaisseur sur 180^{mm} de largeur; vide entre les bordages, 40^{mm}.
Traverses en bois de pin pour support du plancher, de 70^{mm} sur 150^{mm} de largeur.
Supports des côtés du plancher incliné de l'avant, en bois de pin de 25^{mm} sur 10^{mm}.
— 2^e du milieu — 2^e — 2^e de 20^{mm} sur 10^{mm}. (Ce plancher est en deux parties).
Caoutchouc avec âme en toile non comprimée de 7^e d'épaisseur.



Le Colonel d'artillerie,
Signé: Pelissier.

Le Capitaine de vaisseau,
Signé: Dubick.

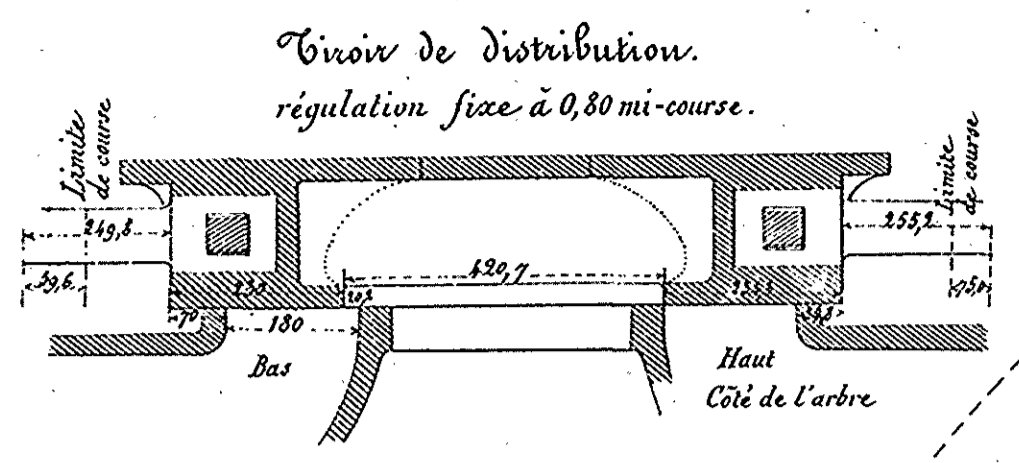
Paris, le 13 juillet 1860.

L'Ingénieur de la marine,
Signé: Aboungin.

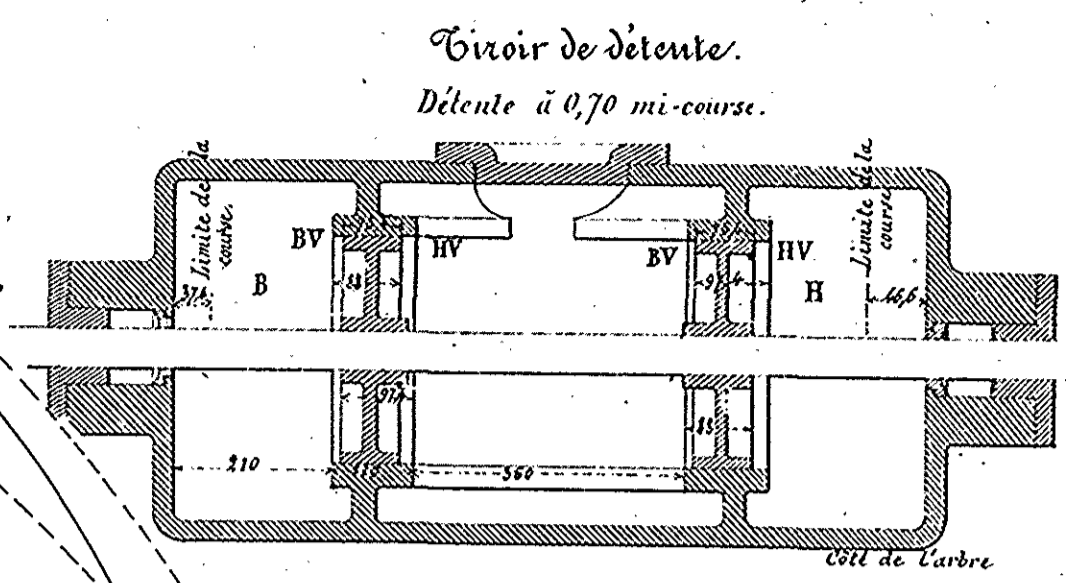
Approuvé:
Paris, le 21 juillet 1860.
L'Amiral, Ministre de la marine,
Signé: Hamelin.

L'IMPÉRIAL.

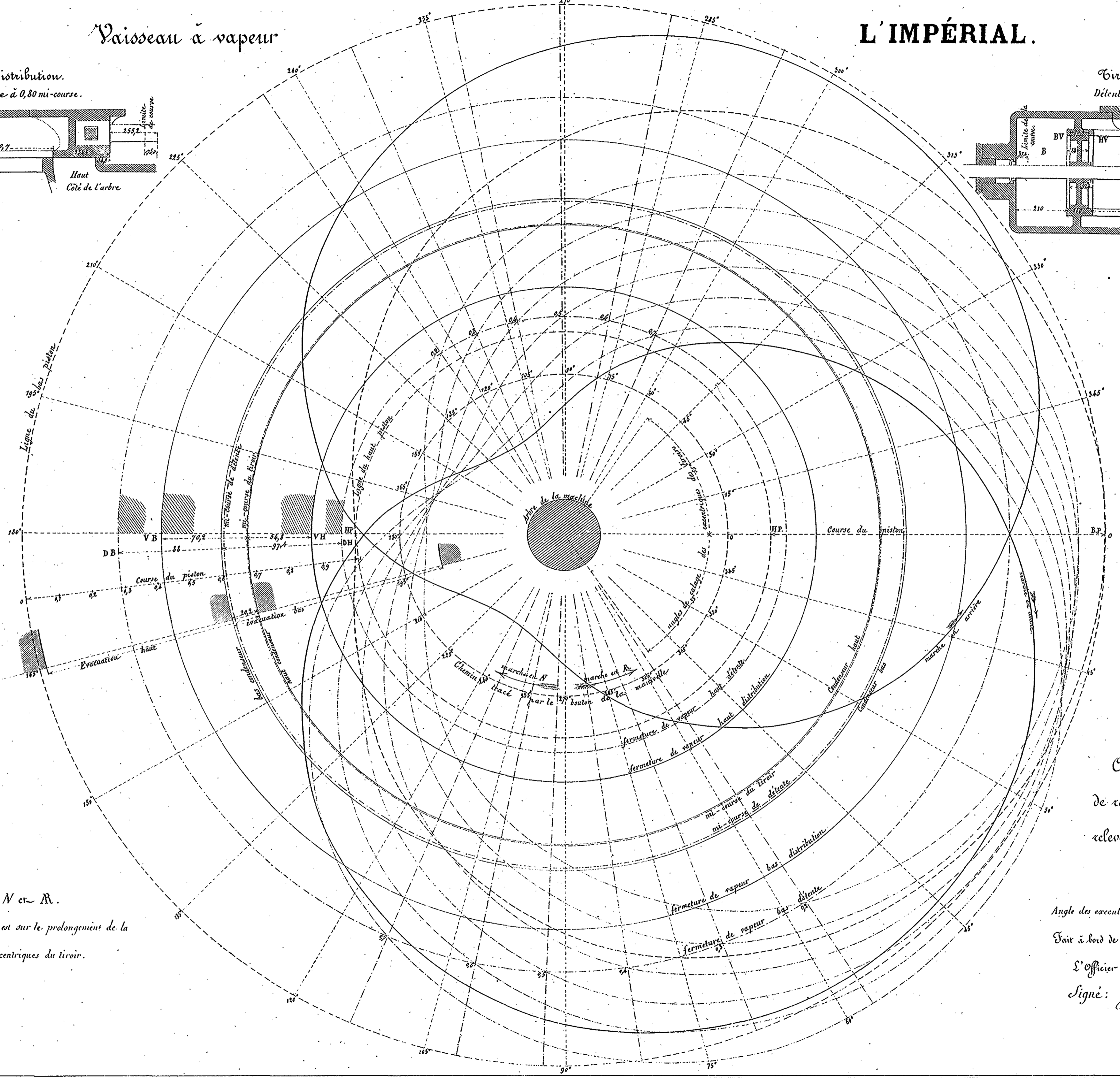
Vaisseau à vapeur



Clapet de distribution.
régulation fixe à 0,80 mi-course.



Clapet de détente.
Détente à 0,70 mi-course.



Course du piston 1,10
Course des tiroirs 0,736

Course du piston

Application des courbes
de régulation circulaire
relevées en marche.

Machine de Tribord N et R.
La manivelle au point mort est sur le prolongement de la
bissectrice de l'angle des rayons d'excentriques du tiroir.

Angle des excentriques de distribution et de détente 110°.

Fait à bord de l'Impérial le 10 Juillet 1861.

L'Officier chargé de la machine,
Signé: J. Vavin.

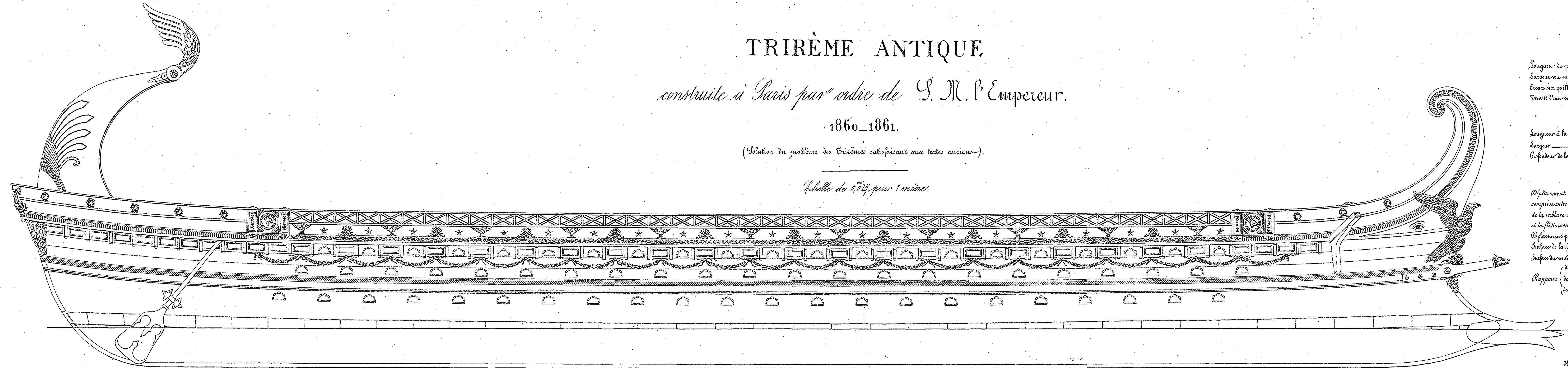
TRIRÈME ANTIQUE

construite à Paris par ordre de S. M. l'Empereur.

1860-1861.

(Solution du problème des Trirèmes satisfaisant aux textes anciens.)

Echelle de 0,025 pour 1 mètre.



Dimensions principales.

Longueur de perpendiculaire en perpendiculaire	25,250
Largeur au maître couple, au fort, hors membrures	5,500
Croix sur quille à la ligne droite des bancs des rameurs, au milieu	2,152
Écart d'eau sous quille	1,100

Dimensions pour le déplacement.

Longueur à la flottaison en charge hors bordages	39,700
Largeur	5,508
Profondeur de la carène au trait inférieur de la rabbure	1,000

Résultats des calculs.

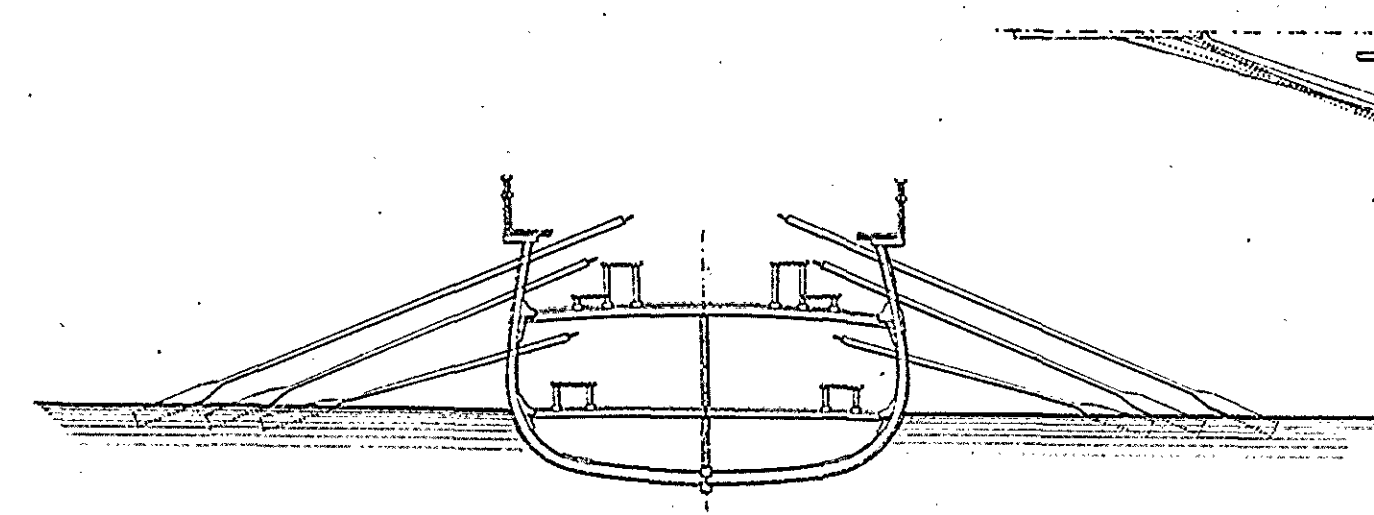
Déplacement de la carène comprise entre le trait inférieur de la rabbure de la quille et la flottaison en charge	Total	121,487
	Avant	62,811
Déplacement pour un centimètre d'immersion à la flottaison en charge	Carène	53,916
	Différence	4,125
Surface de la flottaison		165,769
Surface du maître couple		4,436
Rapports	du volume de la carène au parallélogramme circonscrit	0,585
	de la surface de la flottaison au parallélogramme circonscrit	0,787
	de la surface du maître couple	0,814

Stabilité.

Distance du centre de carène	à la flottaison en charge	0,711
	au-dessus de la quille	0,549
	en avant de la perpendiculaire au milieu de la flottaison	0,405
Hauteur du métacentre latitudinal au-dessus du centre de carène		2,708

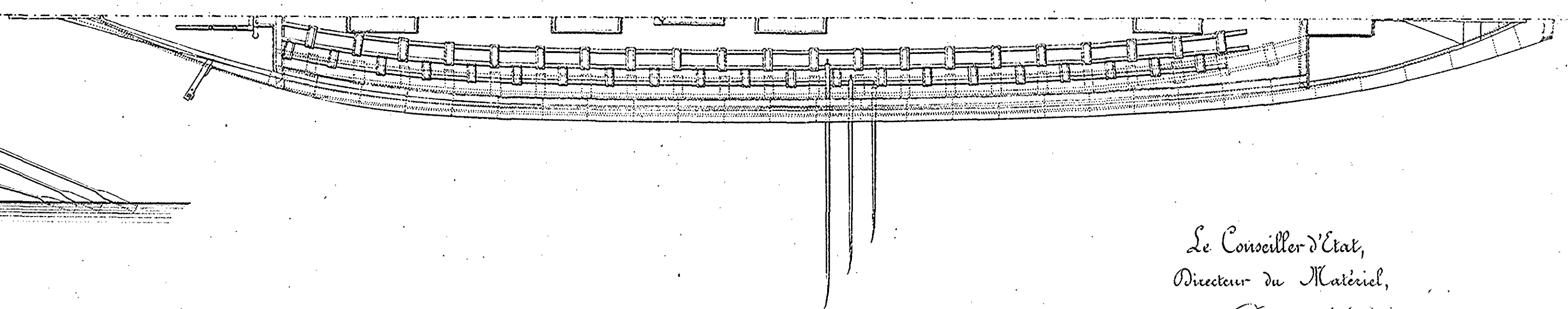
Coupe indiquant la disposition des avirons.

Echelle de 0,01 pour mètre.



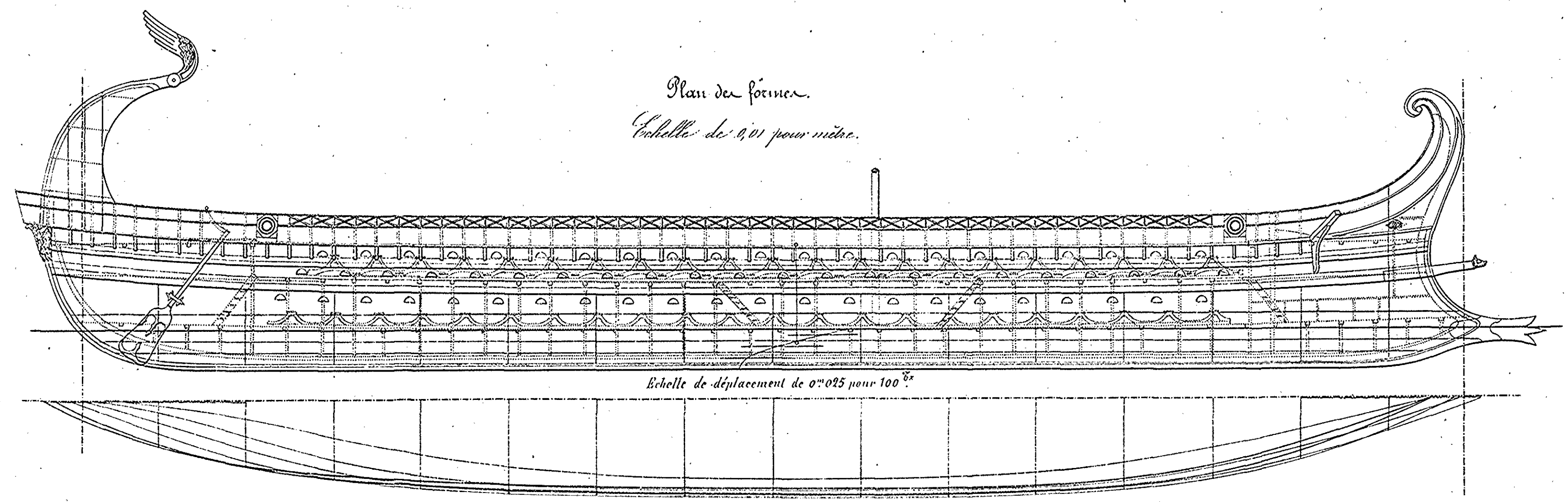
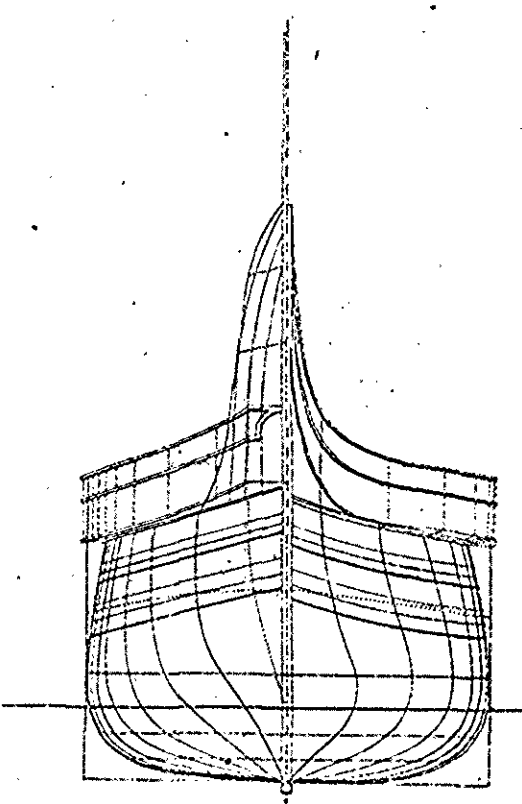
Projection horizontale indiquant la position des bancs des rameurs et la disposition des avirons.

Echelle de 0,01 pour mètre.



Plan des formes.

Echelle de 0,01 pour mètre.



Echelle de déplacement de 0,015 pour 100^{kg}.

Tableau pour la construction de l'échelle de solidité.

Déplacement de la carène	Écart d'eau sous quille à la surface supérieure de chaque tranche	Déplacement correspondant aux écart d'eau ci-contre.
Quille	0,525	0,900
1 ^{re} tranche	7,576	0,2666
2 ^e " "	16,807	0,4332
3 ^e " "	20,980	0,6000
4 ^e " "	23,695	0,7666
5 ^e " "	25,589	0,9332
6 ^e " "	26,840	1,1000

Le Conseiller d'Etat,
Directeur du Matériel,
Signé: Dupuy de Lôme

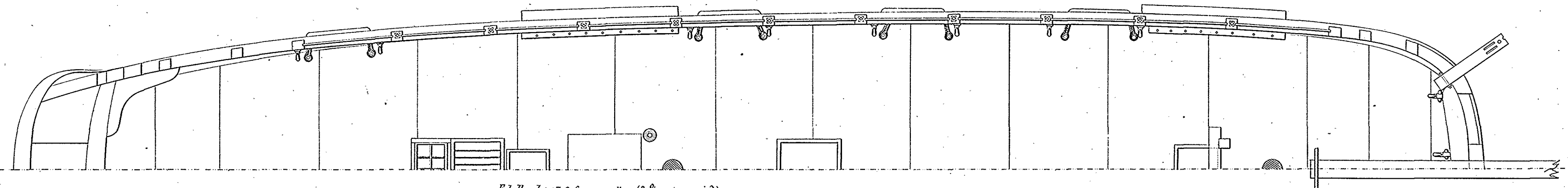
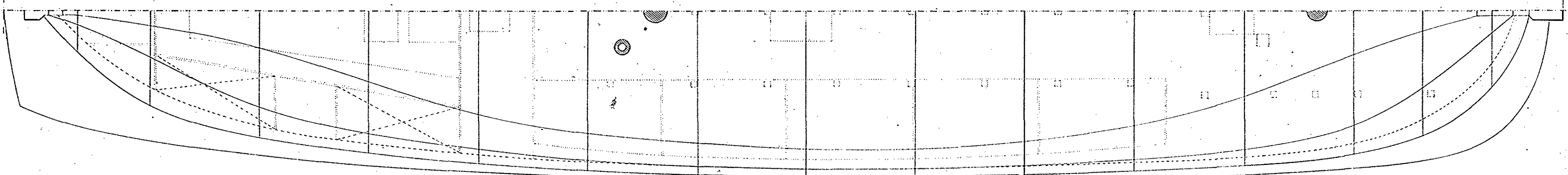
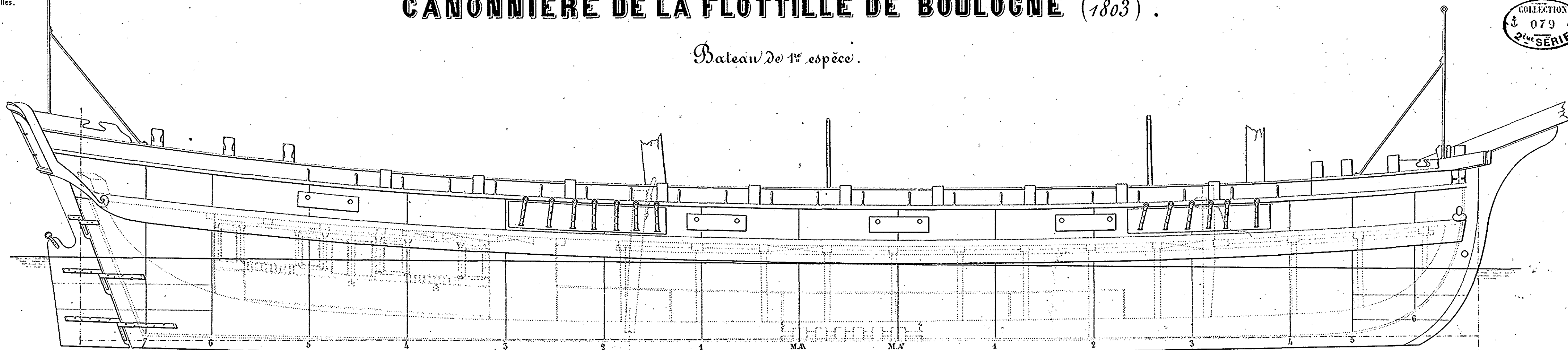
Flottille de Boulogne
en 5 feuilles.

1^{re} Feuille.

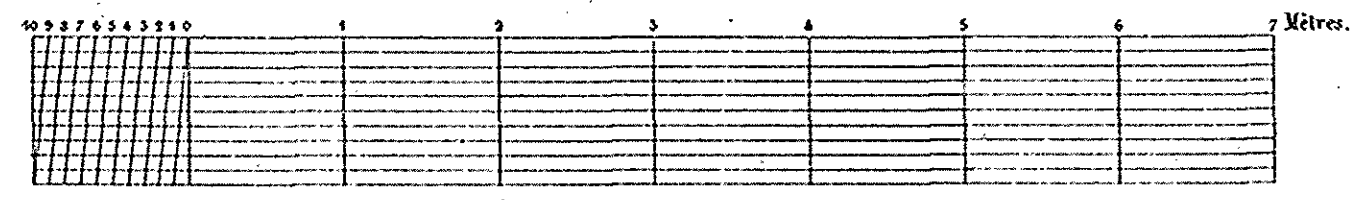
CANONNIÈRE DE LA FLOTTILLE DE BOULOGNE (1803).

Bateau de 1^{re} espèce.

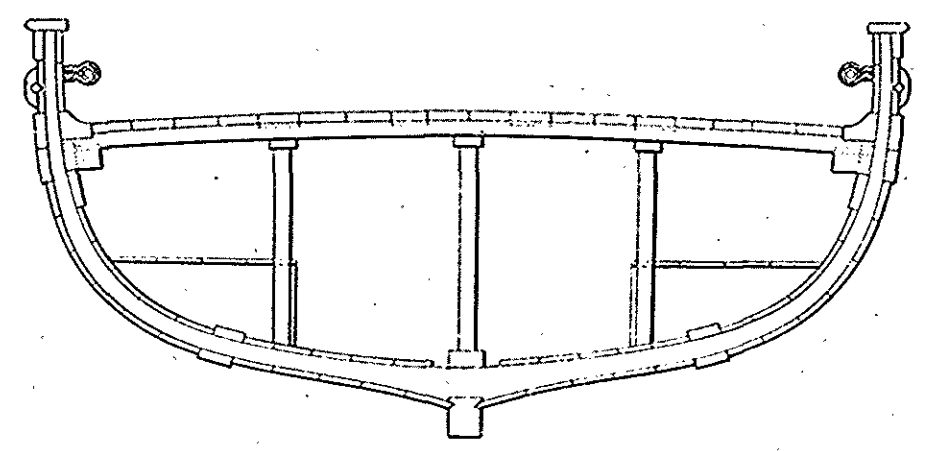
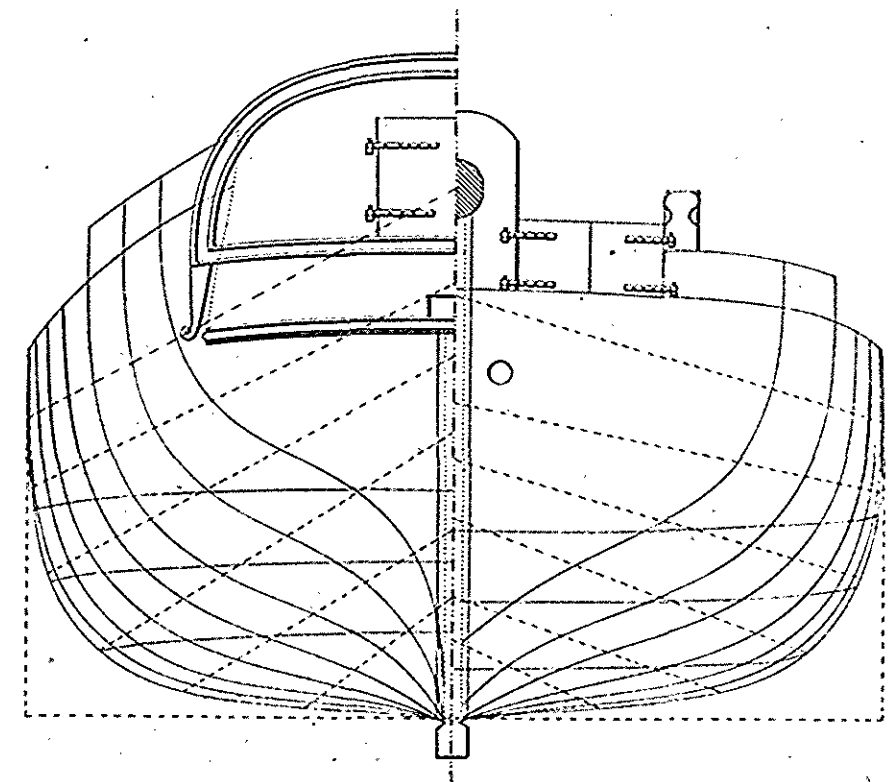
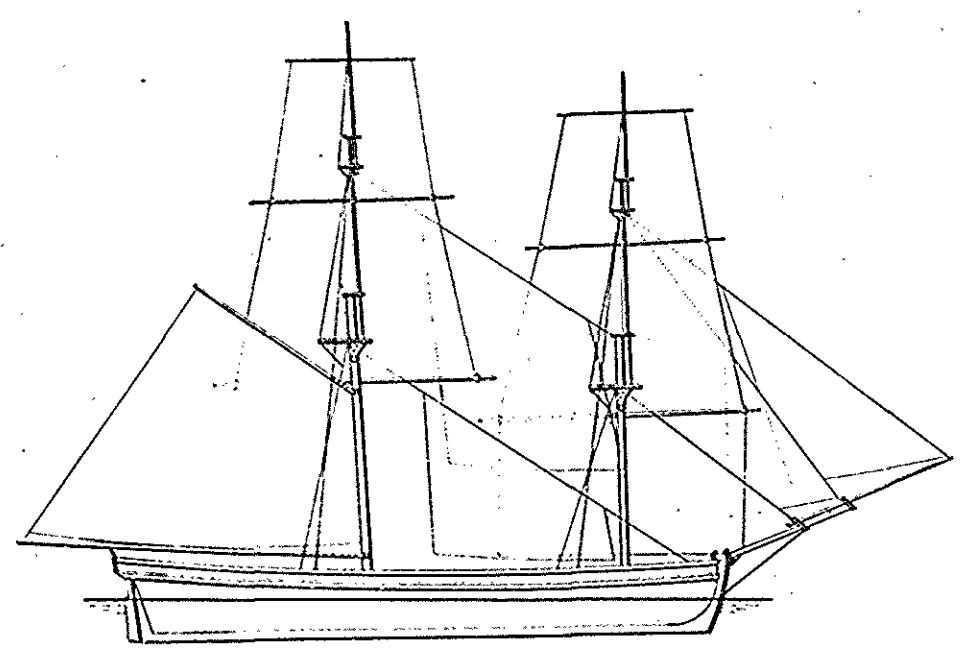
COLLECTION
079
2^{ème} SÉRIE



Echelle de 0,0206 pour mètre (3 lignes pour pied).



Voilure de la Canonnière.
Echelle de 0,006 pour mètre (0,87 pour pied).



Dimensions principales

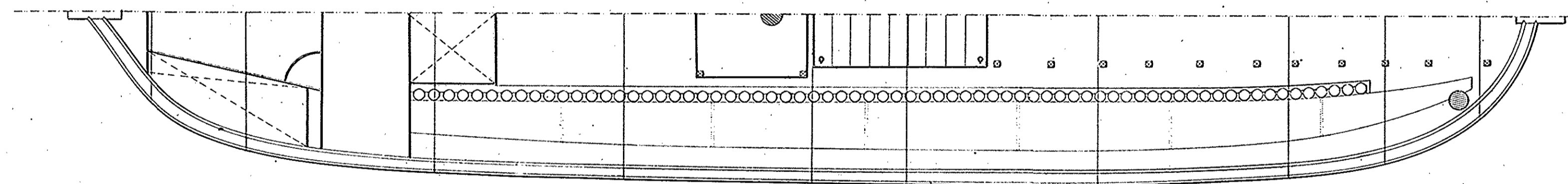
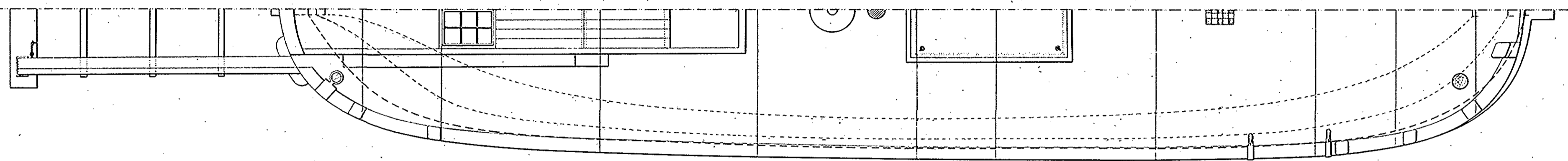
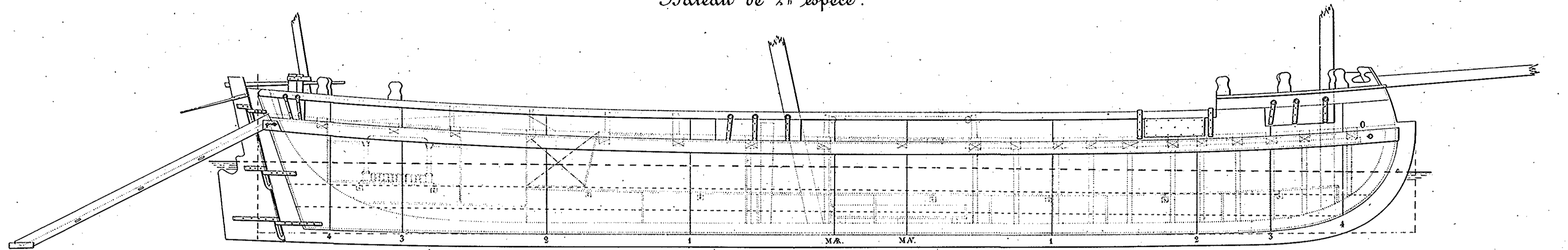
Longueur de perpendiculaire en perpendiculaire	21,700	
Largeur au maître	5,170	
Creux	à l'avant	2,058
	au milieu	1,679
	à l'arrière	2,572

Communiqué par M. Le Gria, Directeur des Constructions navales, en retraite.

BATEAU CANONNIER DE LA FLOTTILLE DE BOULOGNE (1803).

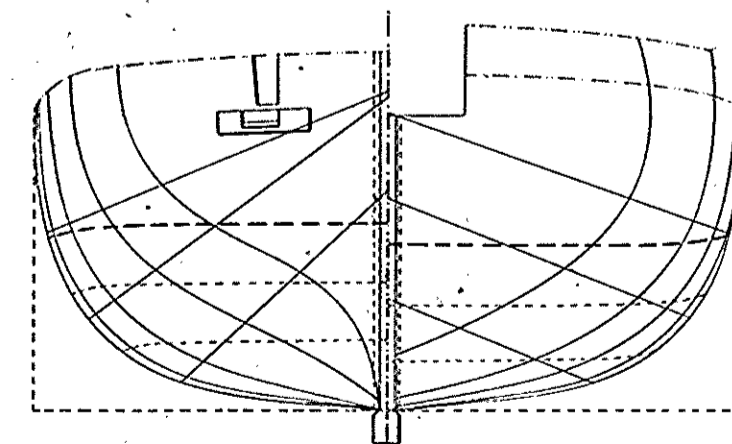
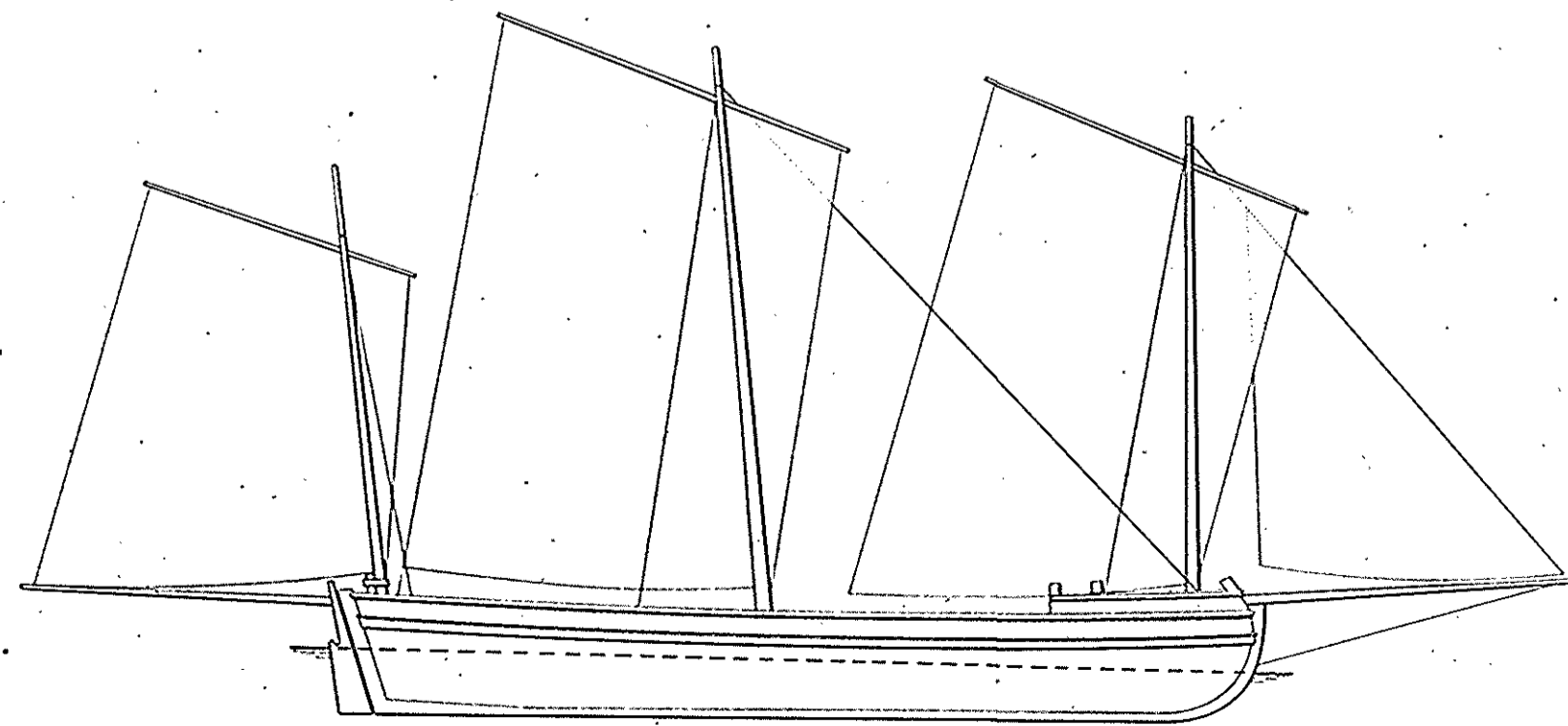


Bateau de 2^{me} espèce.

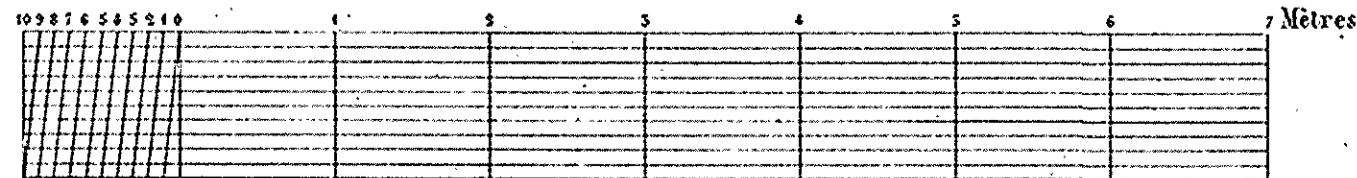


Voilure du bateau canonnier.

Echelle de 0,006 pour mètre (0,86 de ligne pour pied).



Echelle de 0,0207 pour mètre (3 lignes pour pied).

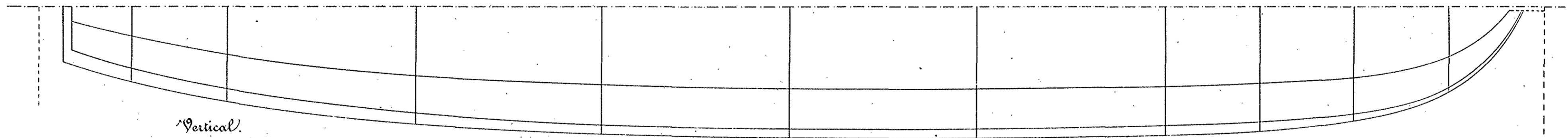
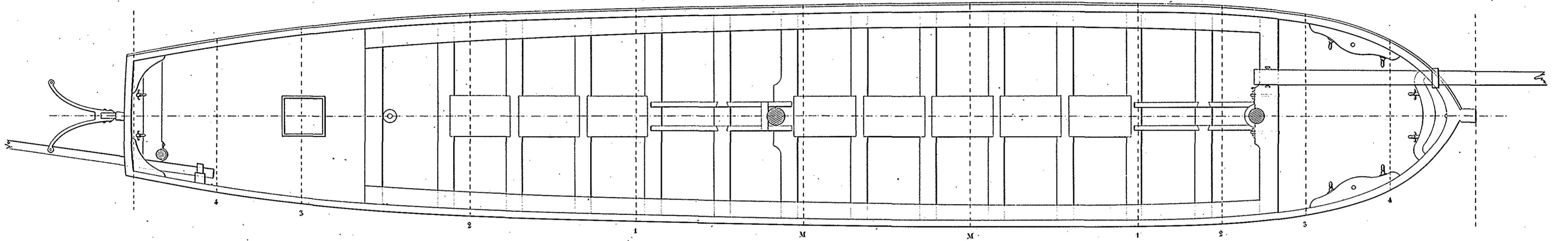
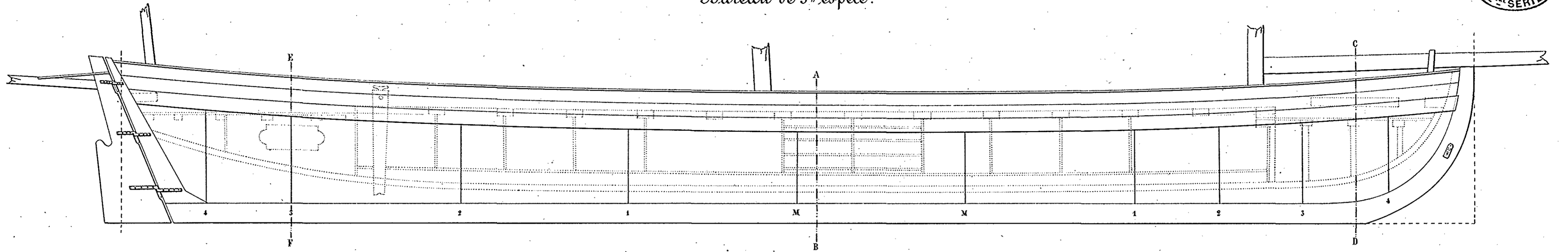


Dimensions principales,
extraites des devis officiels.

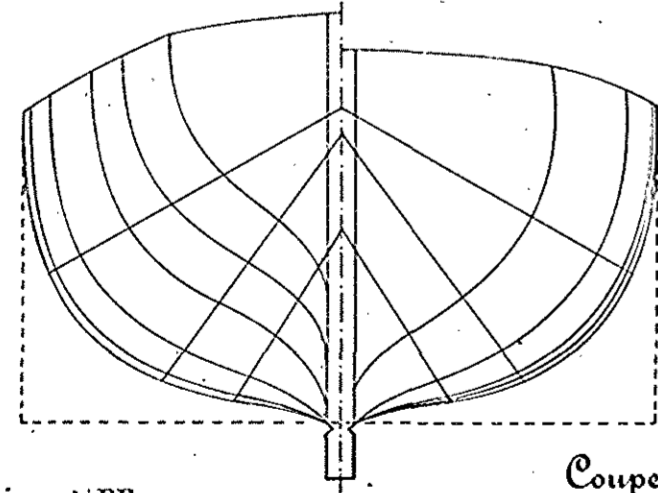
Longueur absolue.....	19,500	
Largeur au maître.....	4,547	
Creux au pont {	Avant.....	1,827
	Milieu.....	1,542
	Arrière.....	1,996

PÉNICHE DE LA FLOTTILLE DE BOULOGNE (1803).

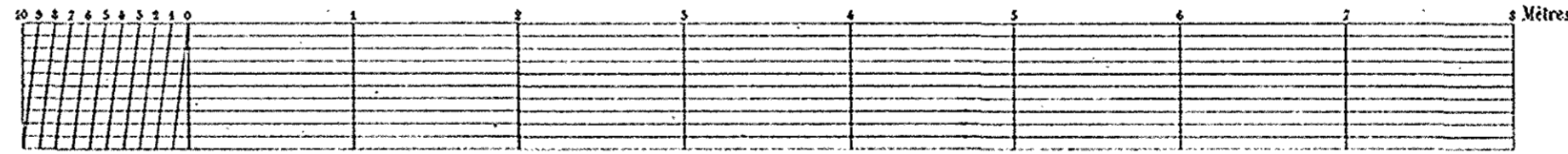
Bateau de 3^{me} espèce.



Vertical.



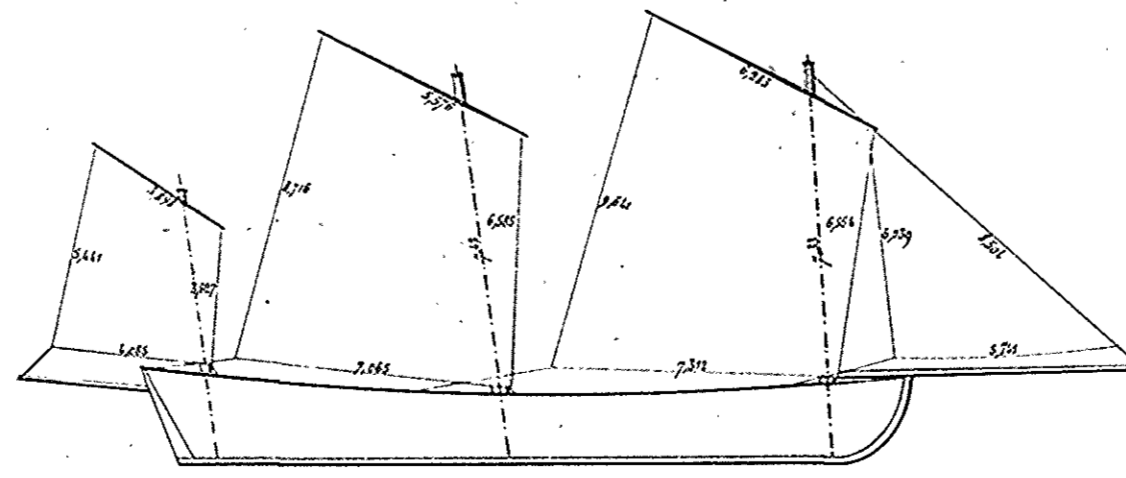
Echelle de 0,0258 pour mètres (3^e/₃₉ de ligne pour pied).



Dimensions principales, extraites du devis officiel.

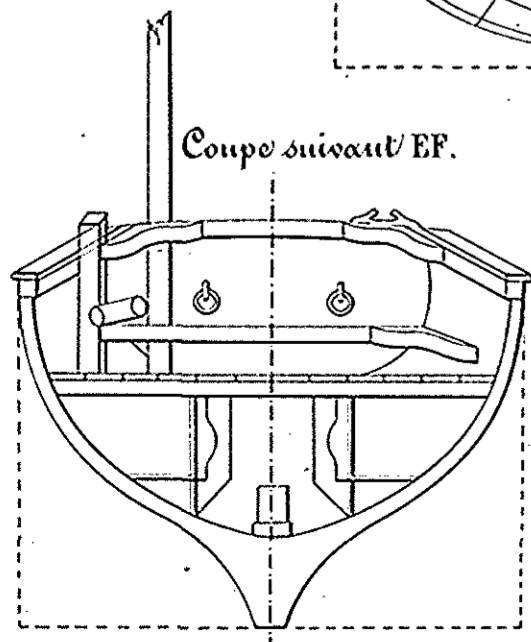
- Longueur de perpendiculaire en perpendiculaire. 19,490
- Largueur au maître couple..... 3,250
- Cruis au maître couple..... 1,625

Voilure de la Péniche.

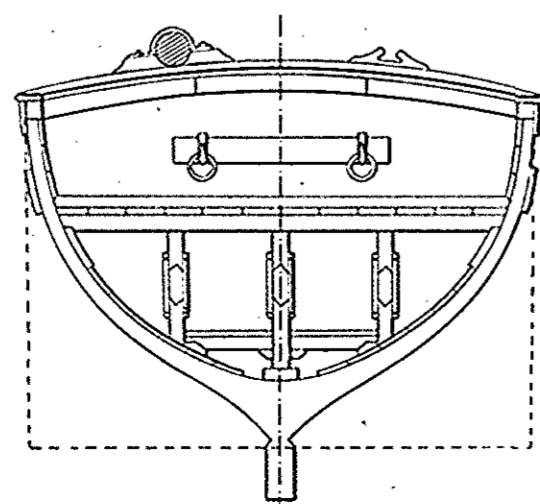


Echelle de 0,0051 pour mètre (0^e/₇₆ de ligne pour pied).

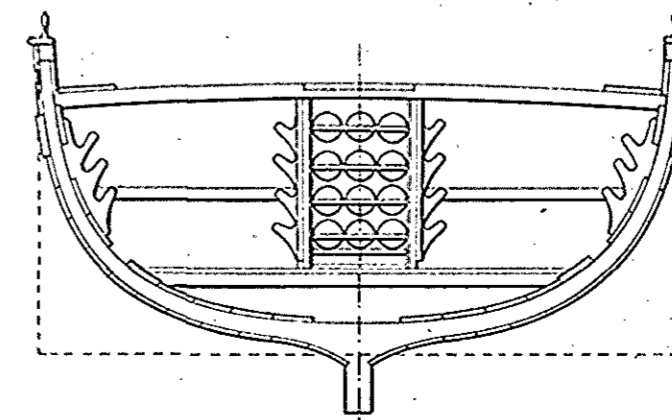
Coupe suivant EF.



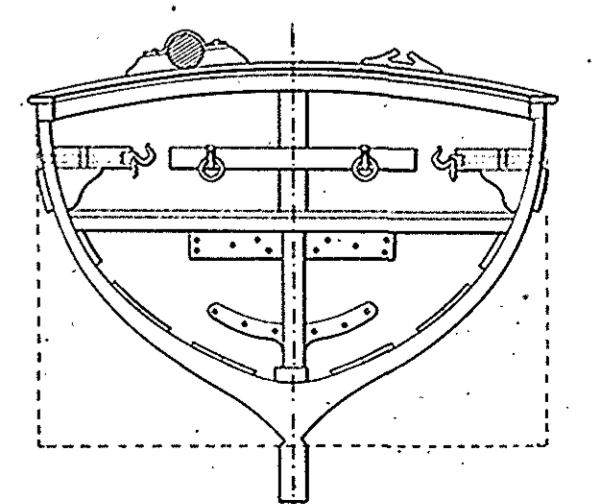
Coupe suivant CD, pour une péniche à avirer.



Coupe suivant AB.

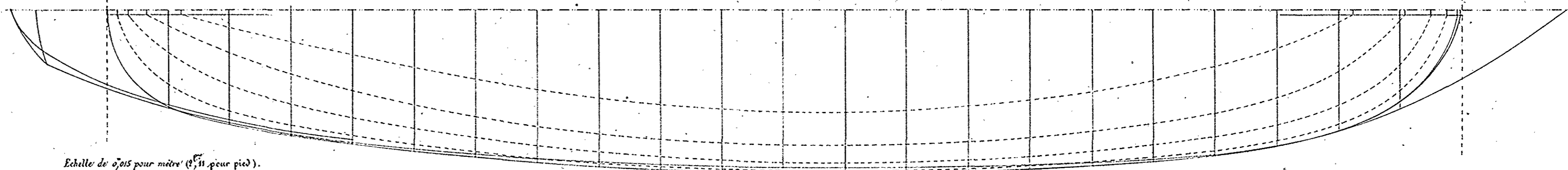
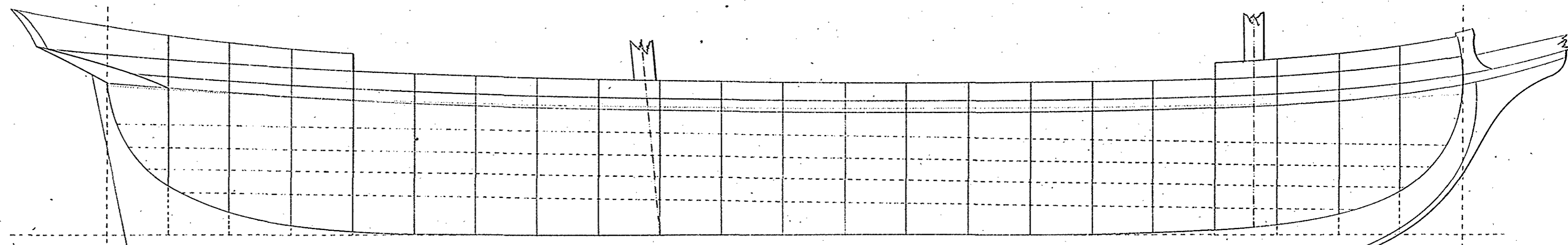
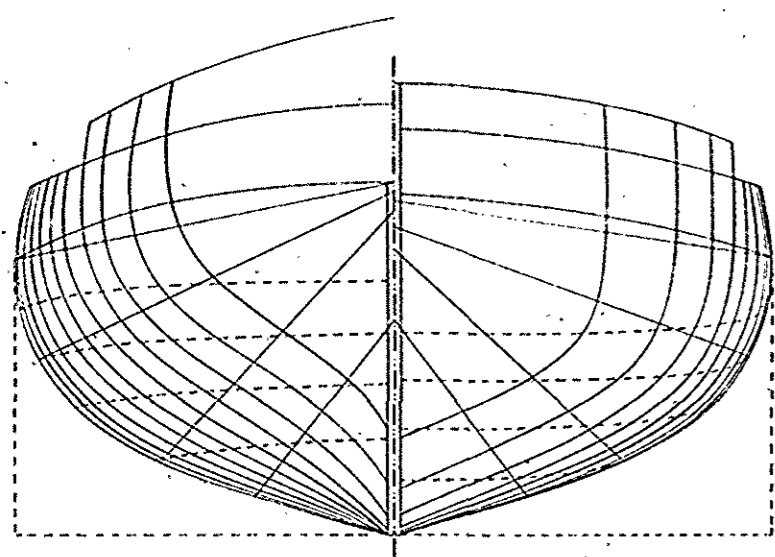


Coupe suivant CD.



AUDACIEUSE, CORVETTE CANONNIÈRE PORTANT 6 CANONS DE 24 ET 2 CARONADES DE 24,

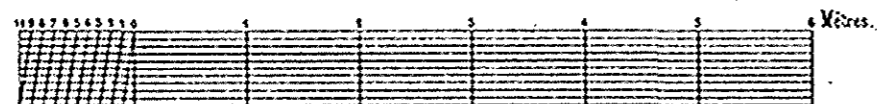
construite pour l'Empereur.



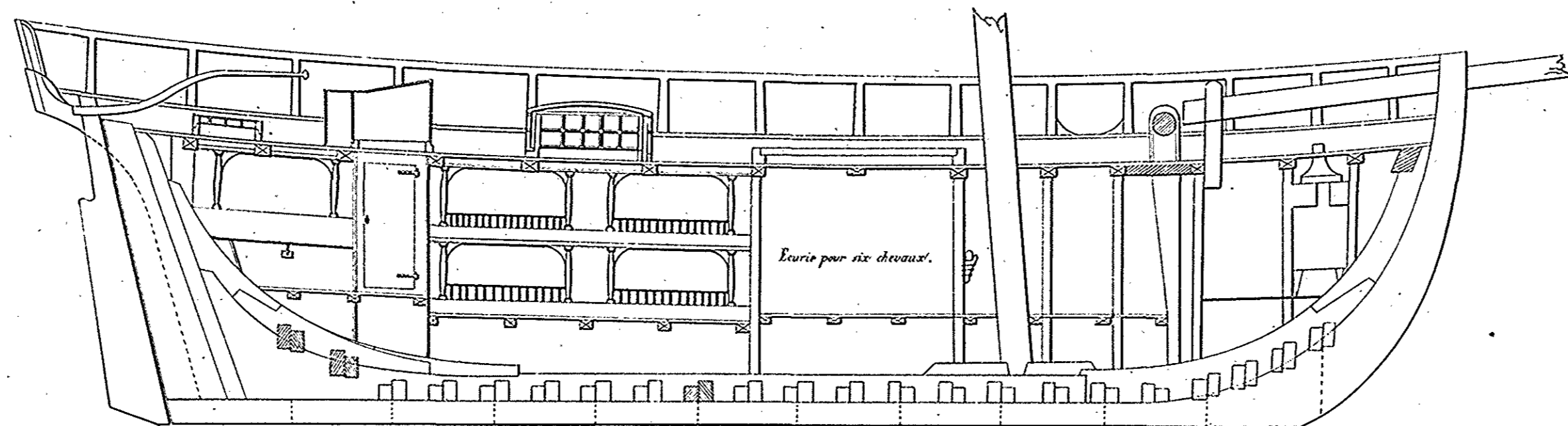
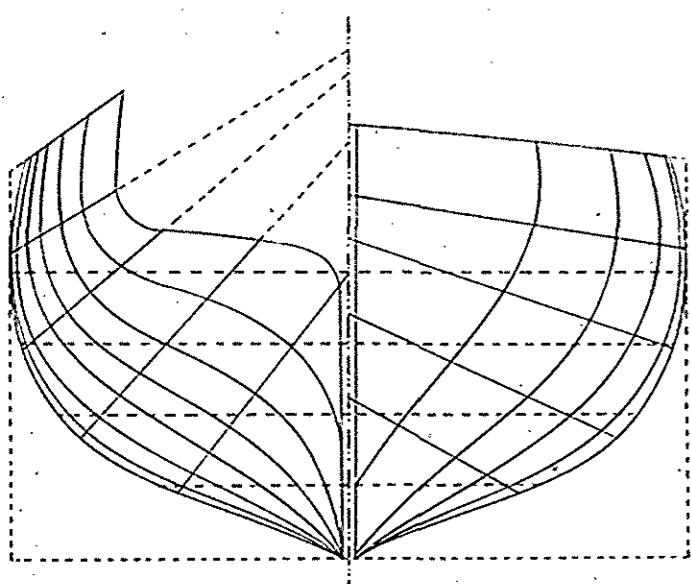
Dimensions principales.

- Longueur de radure en radure 27,500
- Largueur au dehors des membrures 6,716
- Craux à la ligne droite du maître-bau 2,600
- Tirant d'eau sous charge à l'arrière 2,600

Echelle de 0,015 pour mètre (1/6711 pour pied).

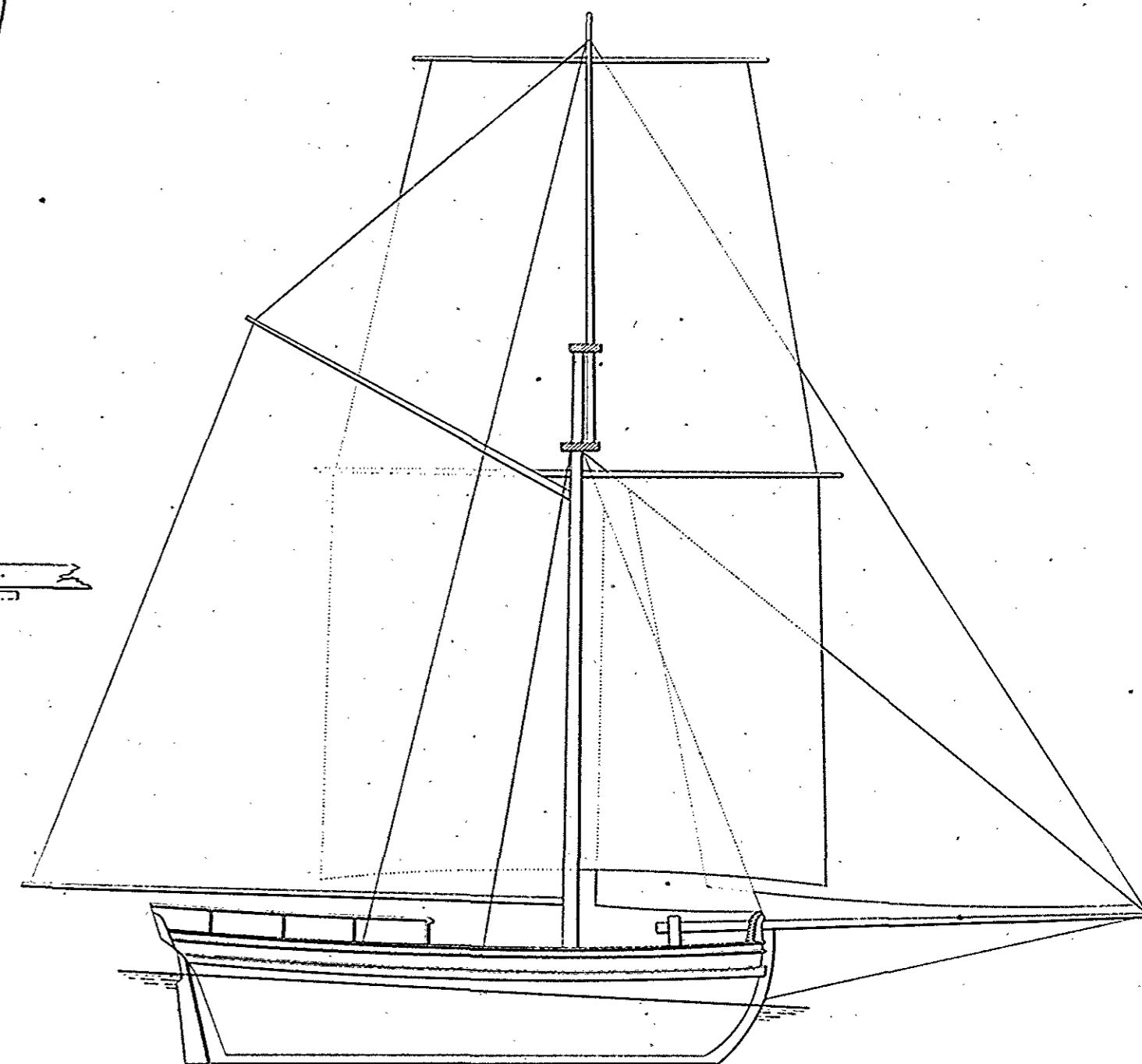


Signé: Cupinier.



Voilure du Paquebot.

Echelle de 0,006 pour mètre (1/16667 pour pied).

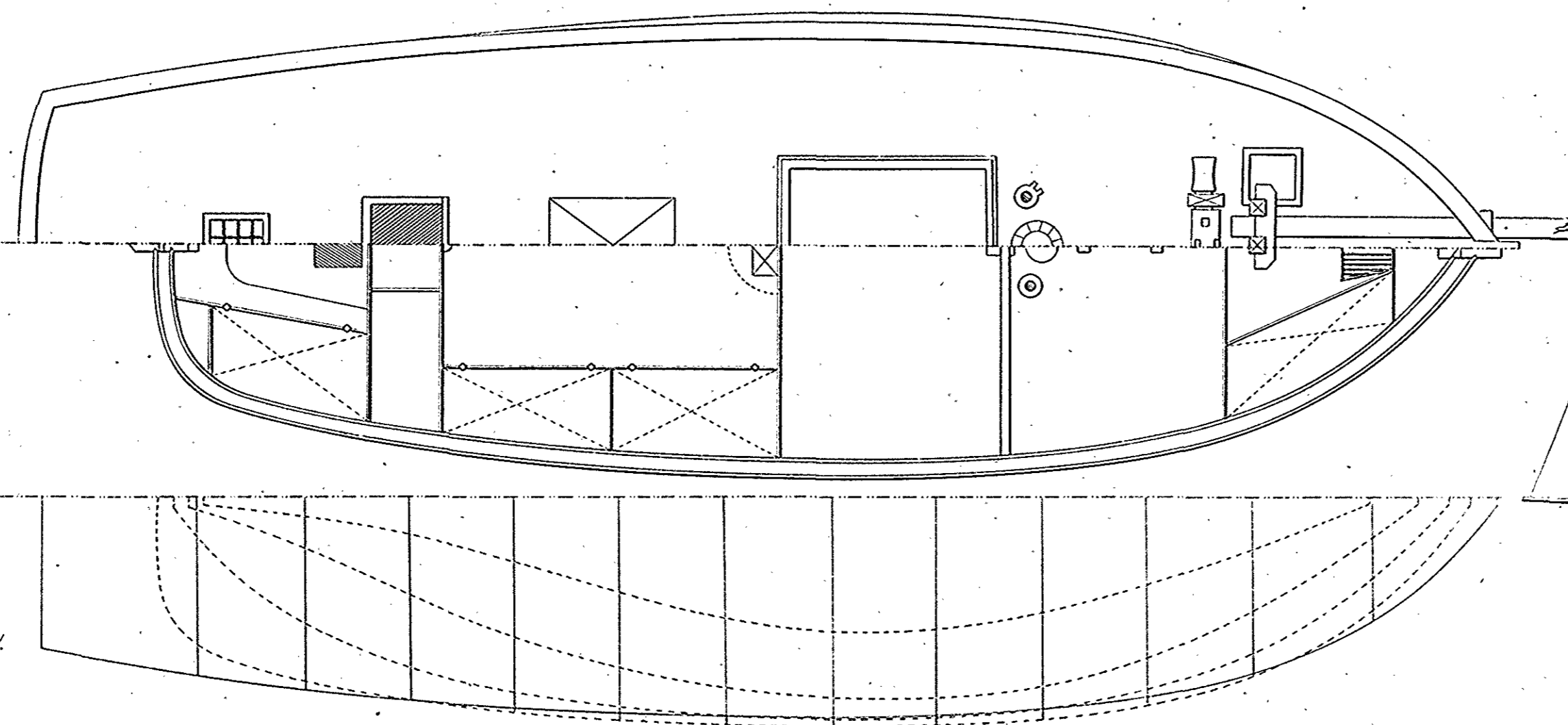
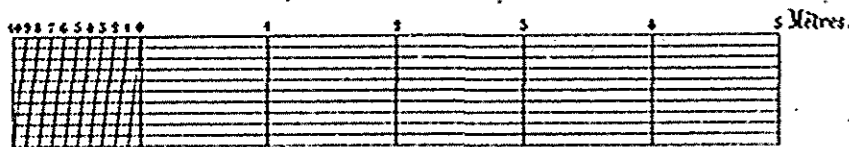


FLOTTILLE DE BOULOGNE (1803)

RENOMMÉE,

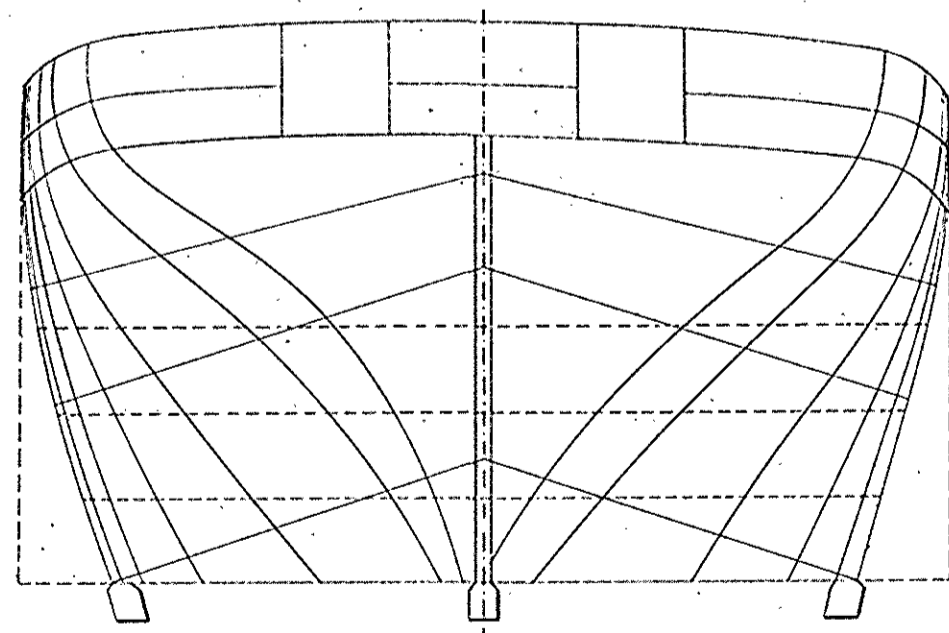
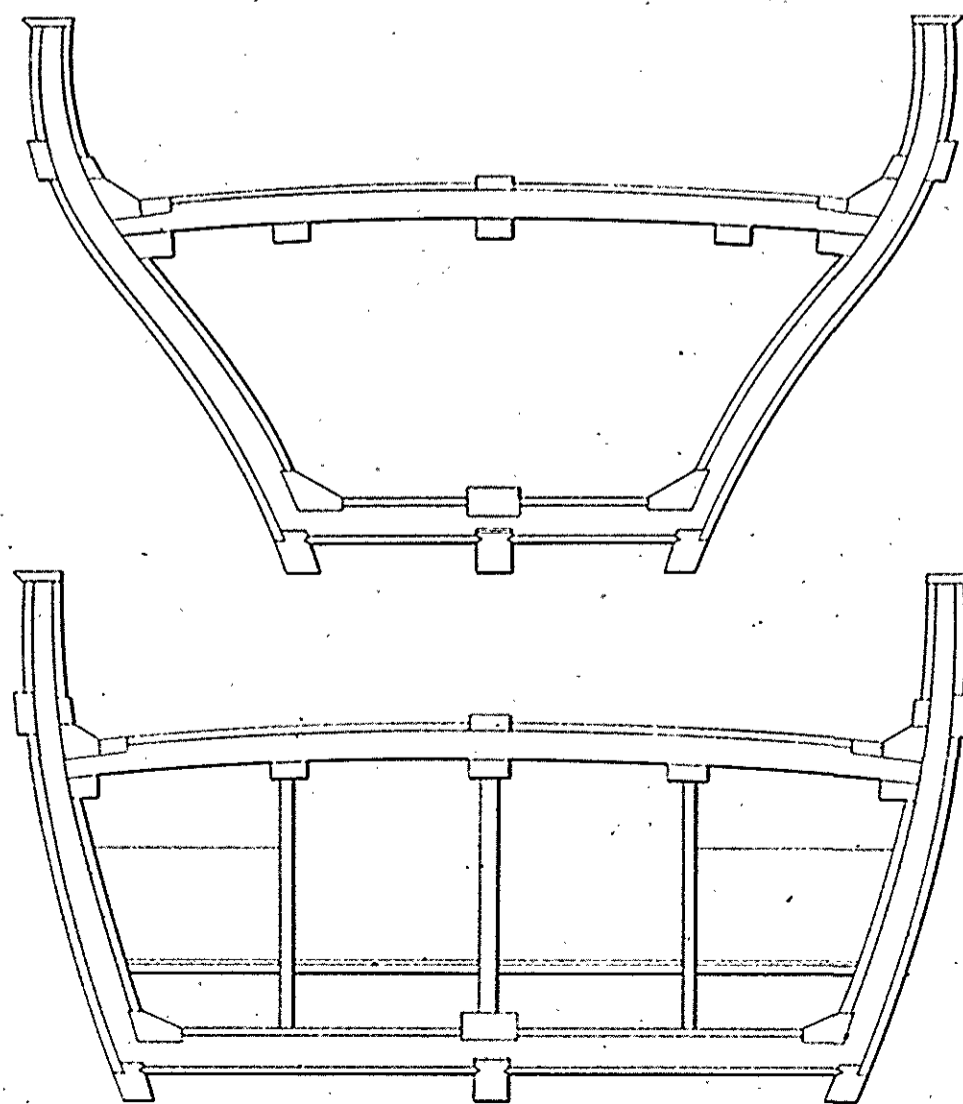
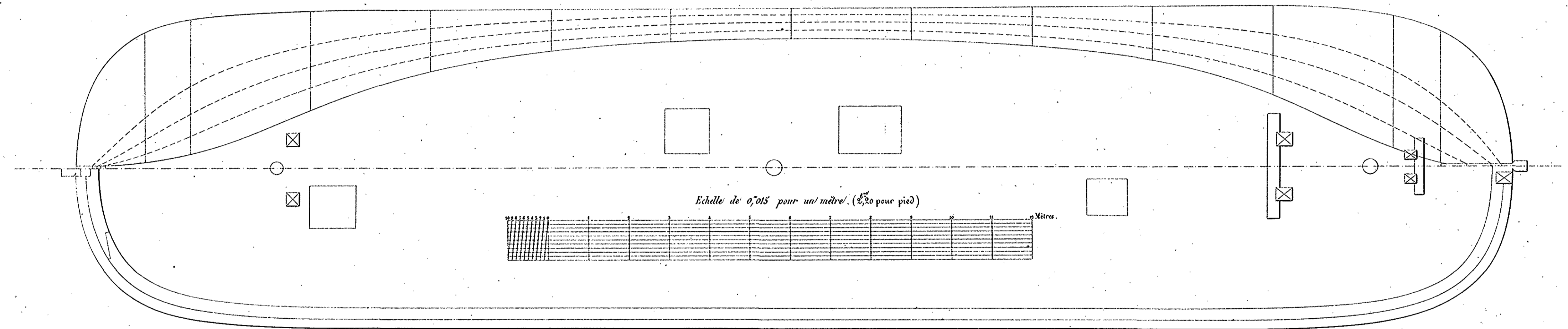
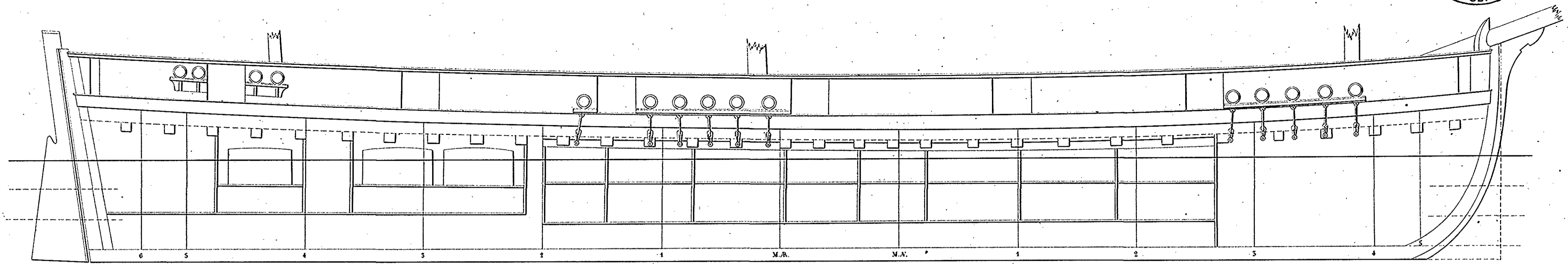
paquebot, construit pour l'Amiral Bruix.

Echelle de 0,017 pour mètre (1/5882 pour pied).



Communiqué par M. Le Griaud, Directeur des Constⁿ navales, en retraite.

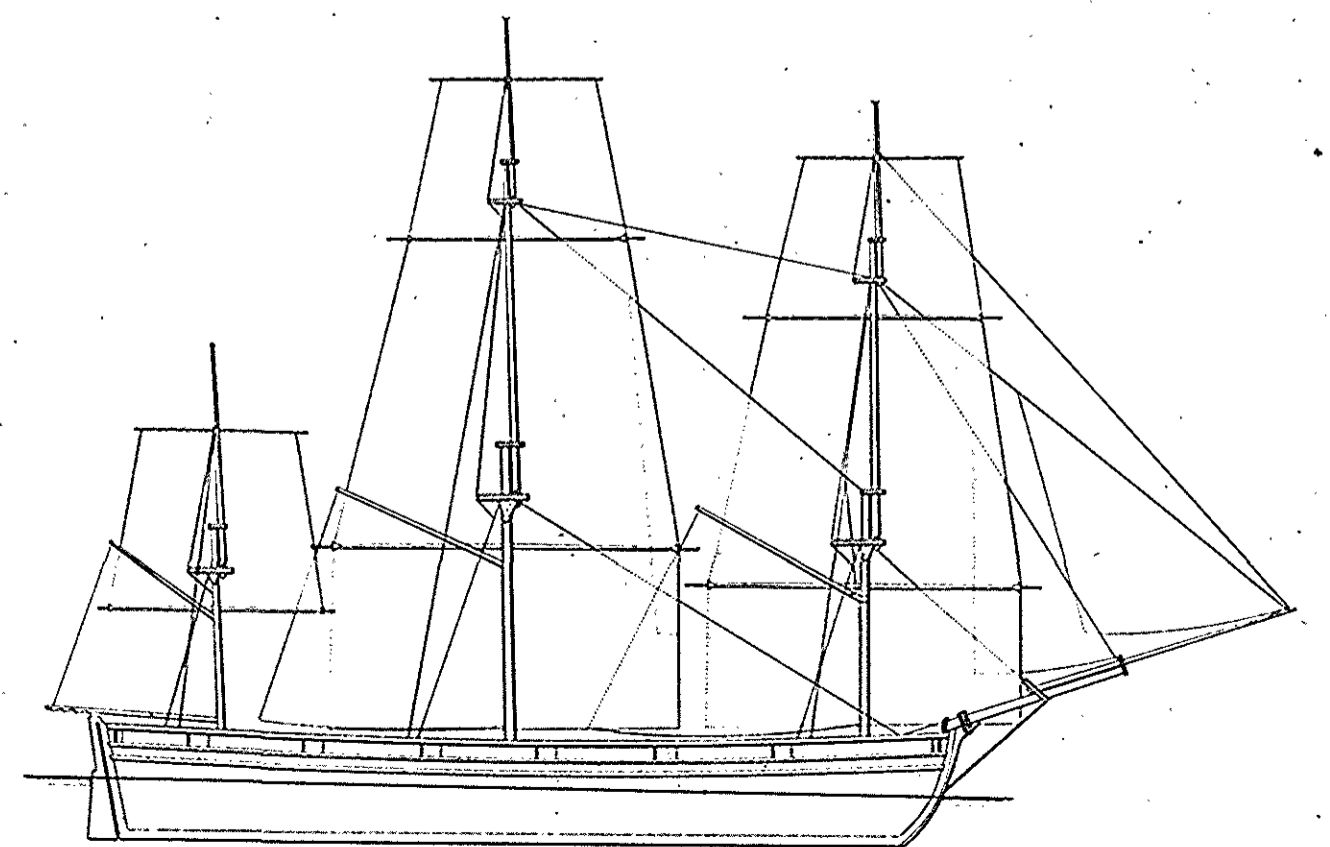
PRAME DE LA FLOTTILLE DE BOULOGNE, DEVANT PORTER 12 CANONS DE 24 (1803).



Dimensions principales, extraites des devis.

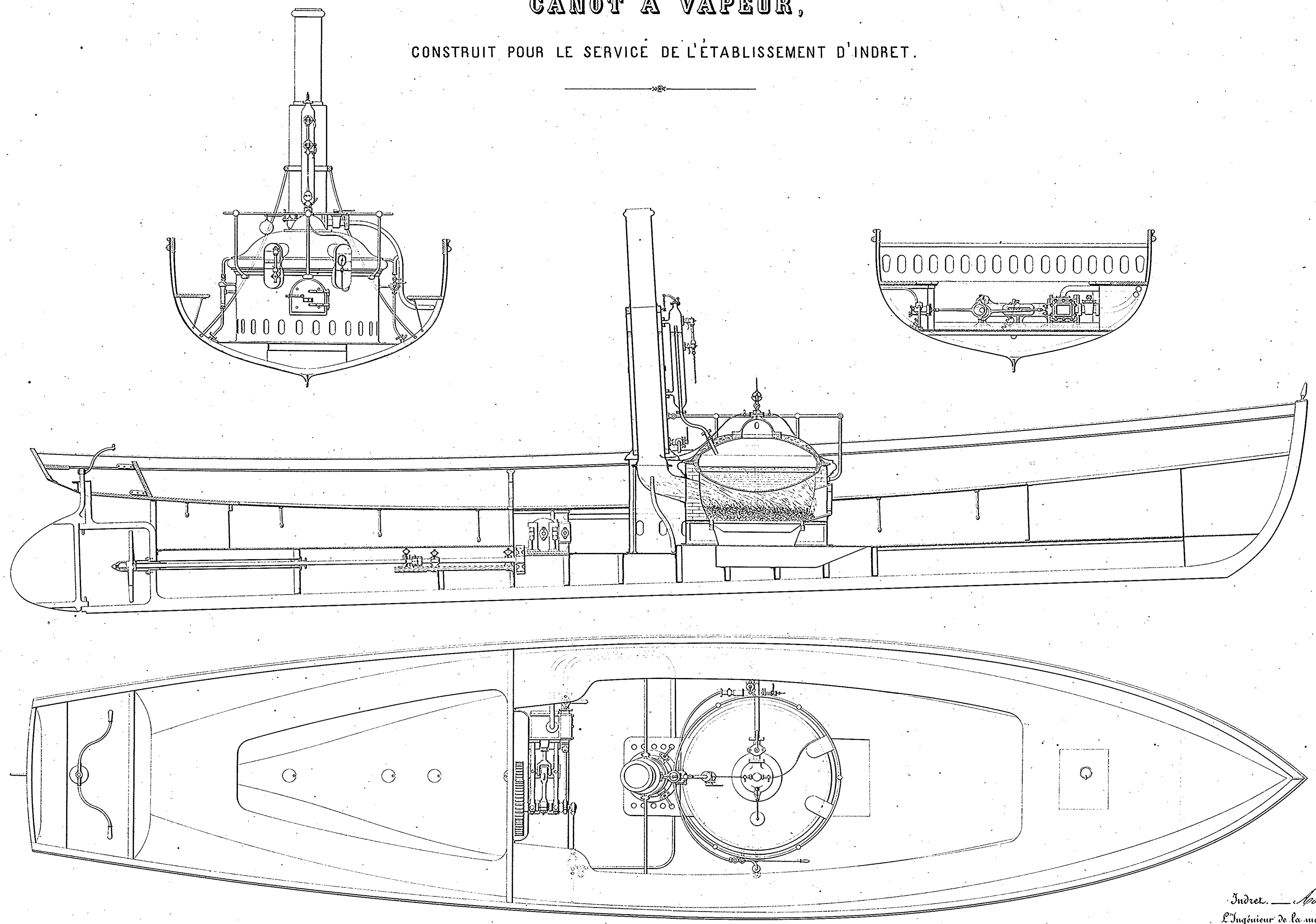
Longueur de la quille.....	38,808
Élancement du dehors de l'étrave.....	2,192
Quête au dehors de l'étambot.....	0,730
Longueur totale.....	35,732
Largeur au maître.....	8,120
Creuse sur quille.....	2,842

Voilure de la Prame.
Echelle de 0,005 pour mètre (1/40 pour pied).

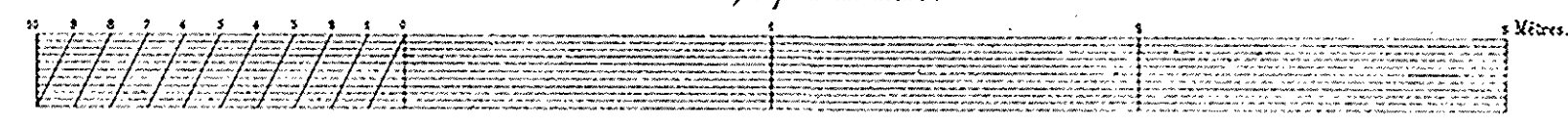


CANOT A VAPEUR,

CONSTRUIT POUR LE SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT D'INDRET.



Echelle de 0,05 pour un mètre.



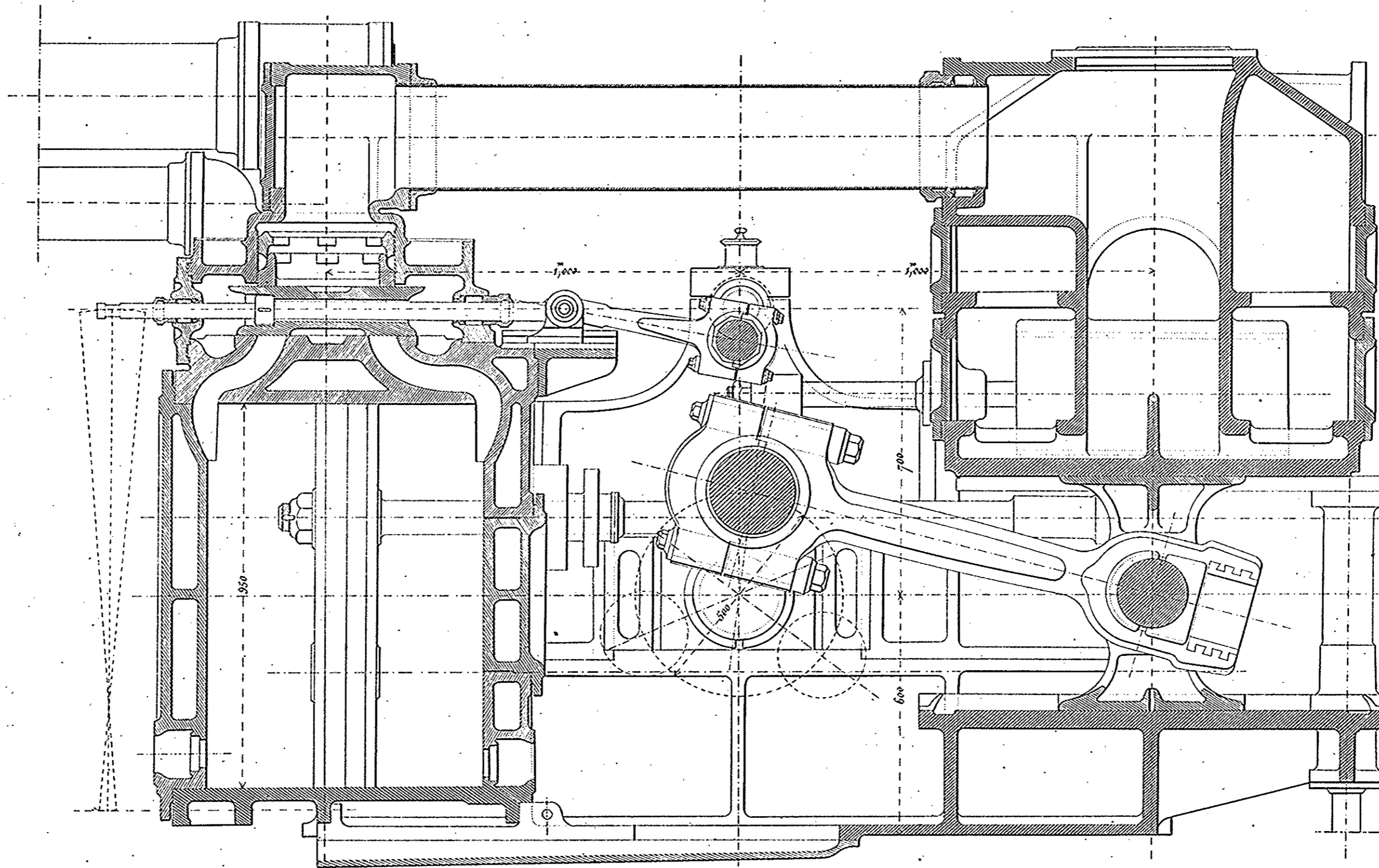
Indret. — Août 1863.
 L'Ingénieur de la marine,
 Sous-Directeur de l'établissement,
 Signé: P. Sabattier.

APPAREIL DE 120 CHEVAUX DU TRANSPORT A HÉLICE LE LOIRET.

Construit par M.M. Mazeline frères, au Havre.



Coupe transversale.



Volume d'un cylindre 0,3544
Volume du réservoir à vapeur 1,38

Éléments de puissance.

Diamètres des cylindres 0,950
Courses des pistons 0,500
Nombre de tours par minute 79

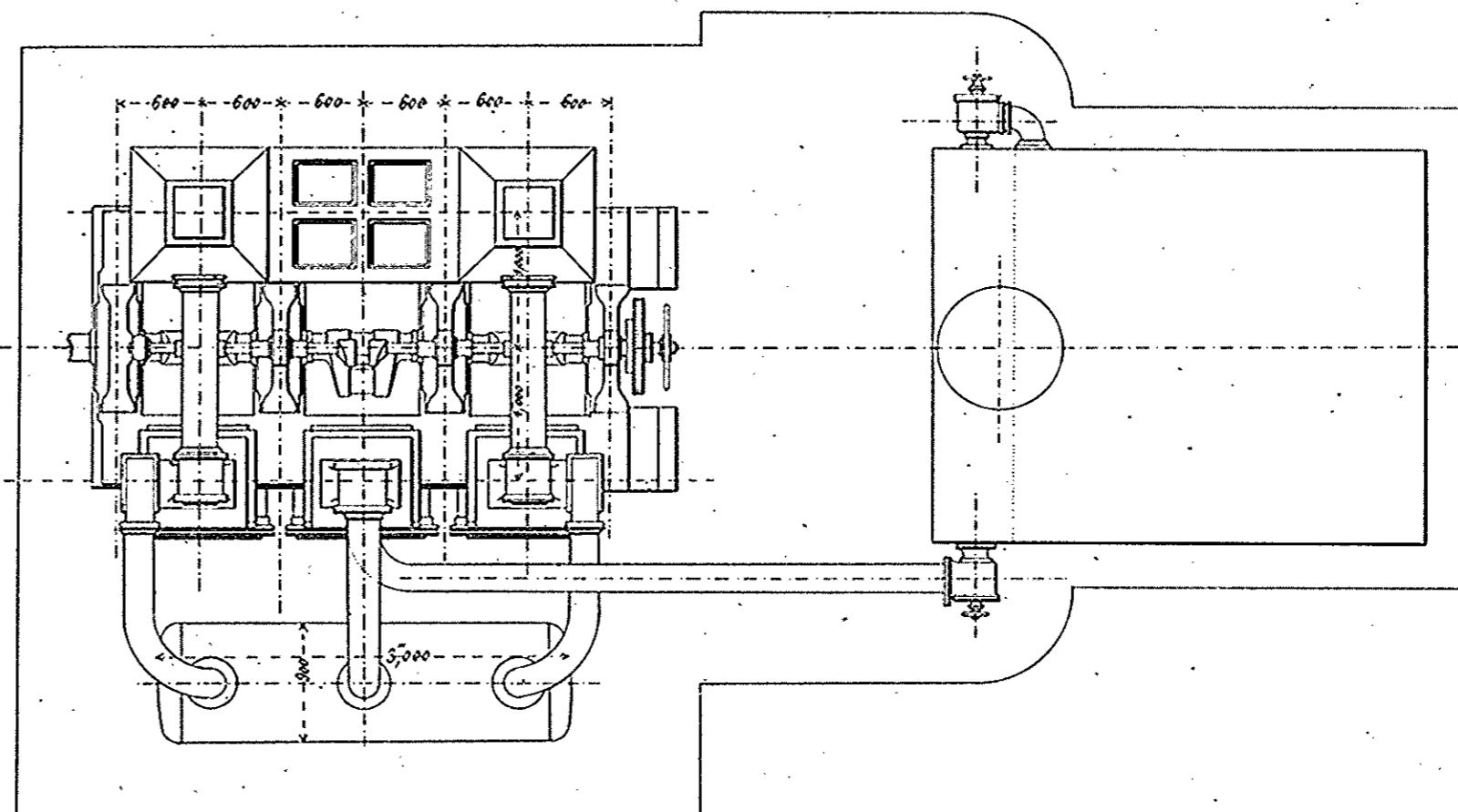
*Proposé à l'acceptation du Ministre.
Le Conseiller d'Etat, Directeur du Matériel,
Signé: Dupuy de Lôme*

*Accepté:
Paris, le 19 Janvier 1861.
Le Ministre Secrétaire d'Etat, de la Marine et des Colonies,
Signé: G. P. de Chasseloup-Laubat*

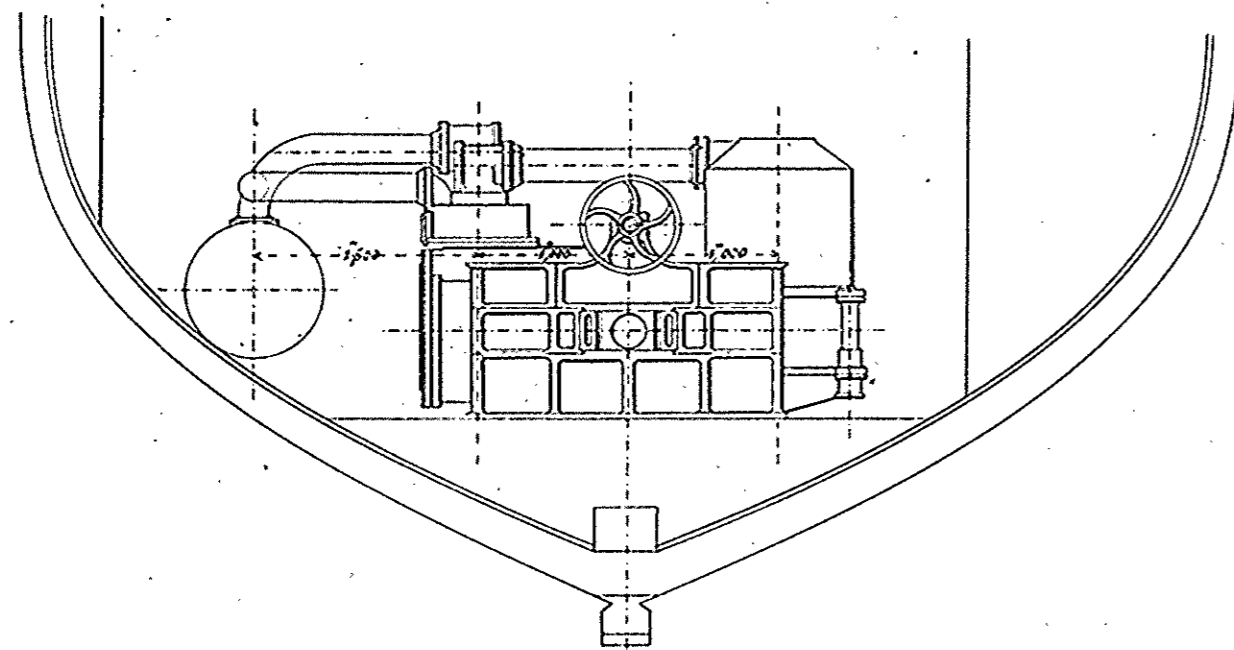
Echelle de 0,10 pour un mètre



Plan général.



Elevation transversale.



Echelle au 1/50^{es}.

Voir le Mémoiral du Génie maritime,
N° livraison 1866, page 238.

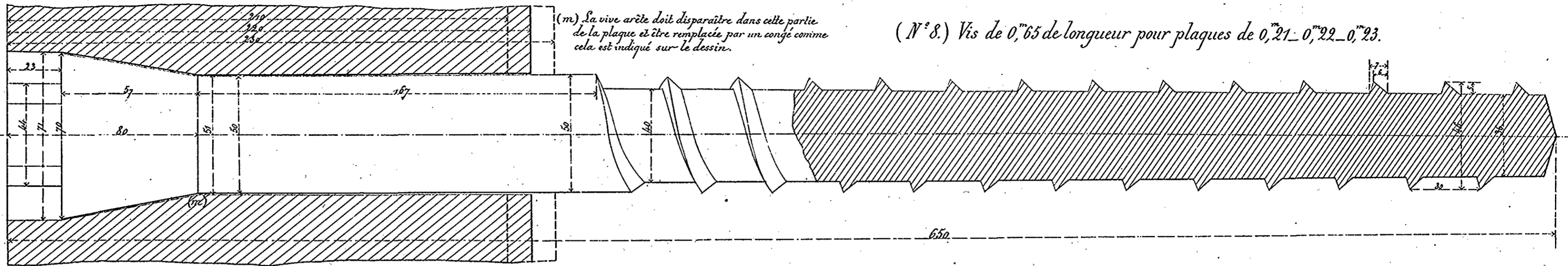
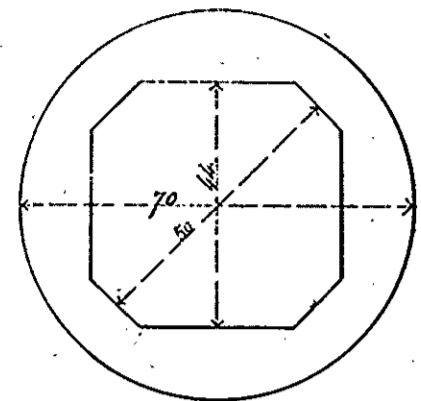
Vis à bois destinées à fixer les plaques des bâtiments cuirassés.

La courbure de la filetage demandée être modifiée conformément aux prescriptions
de la circulaire du 5 mars 1857 par l'art. 2591 (Archives)

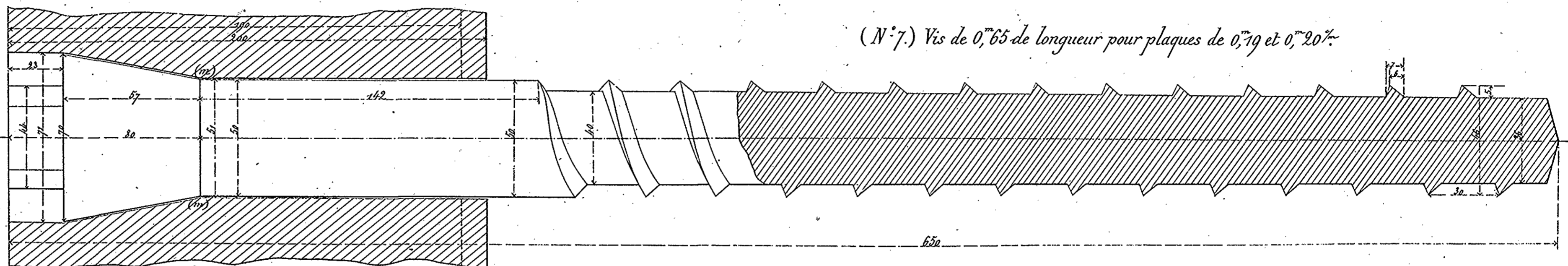
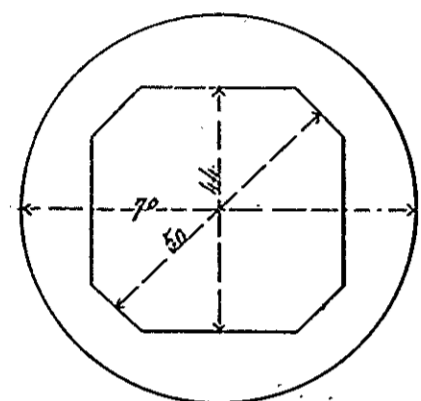


(m) La vive arête doit disparaître dans cette partie de la plaque et être remplacée par un congé comme cela est indiqué sur le dessin.

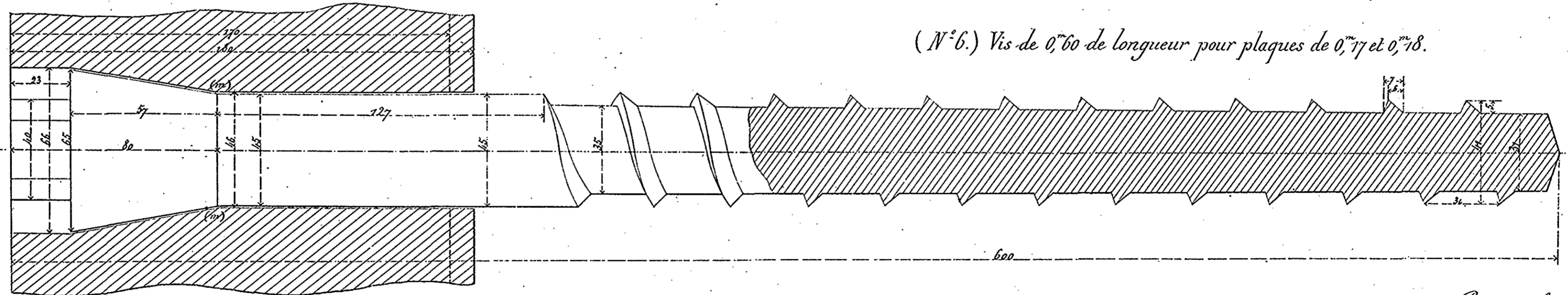
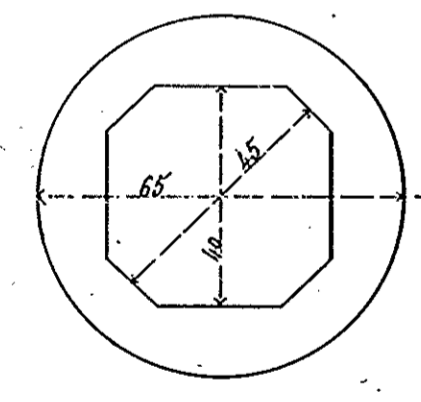
(N° 8.) Vis de 0,65 de longueur pour plaques de 0,21-0,22-0,23.



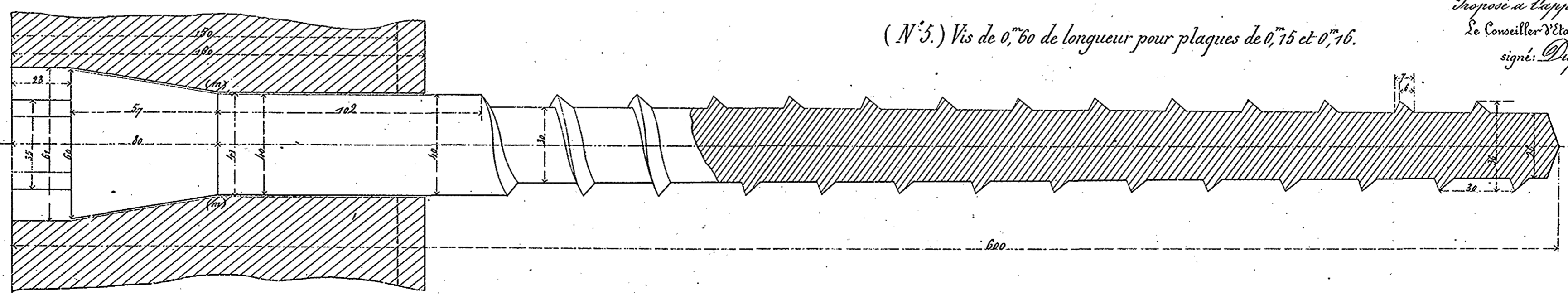
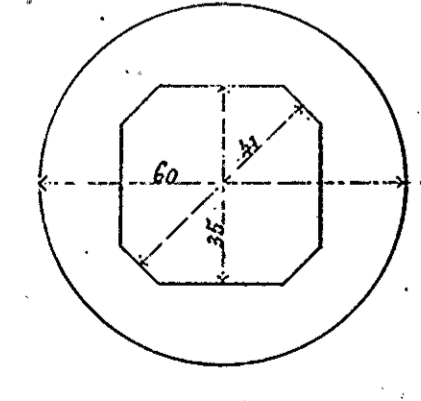
(N° 7.) Vis de 0,65 de longueur pour plaques de 0,19 et 0,20.



(N° 6.) Vis de 0,60 de longueur pour plaques de 0,17 et 0,18.

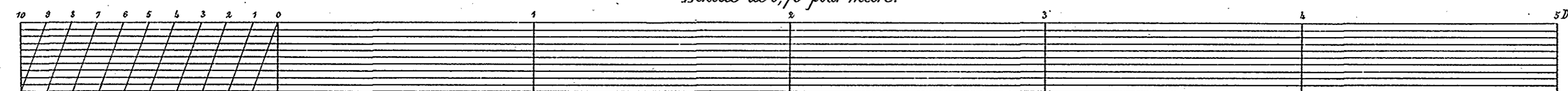


(N° 5.) Vis de 0,60 de longueur pour plaques de 0,15 et 0,16.



Proposé à l'approbation du Ministre.
Le Conseiller d'Etat Directeur du Matériel,
signé: Dupuy de Lôme.

Echelle de 0,75 pour mètre.



Approuvé:
Paris, le 5 février 1866.
Le Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies,
signé: P. de Chasseloup-Laubat.